# BULLETIN

DE

# LA DIANA

TOME SEIZIÈME

1908 — 1909

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE TUPINERIE, 4
MONTBRISON
1910

La Cotisation de 1908 est mise en recouvrement

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU TARN & GARONNE
11

JANVIER — MARS 1908

# BULLETIN
DE
# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XVI. — N° 1.

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE TUPINERIE, 4
MONTBRISON
1908

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

---

SOMMAIRE :

Liste des membres de la Société, 1.

R. CHASSAIN DE LA PLASSE. Éloge du vicomte Camille de Meaux, 22 ; — Catalogue des œuvres imprimées du vicomte Camille de Meaux, 65.

C. BEAUVERIE. Découvertes de silex sur les communes de Poncins, Sainte-Foy, Cleppé, 60.

Mouvement de la Bibliothèque et du Musée, 81.

Mouvement du Personnel, 91.

---

JANVIER — MARS 1908.

# BULLETIN DE LA DIANA

Le dernier fascicule du Tome XV est sous presse. Il contiendra la table, le titre et la couverture.

Il paraîtra très prochainement.

*Président d'honneur* : Son Eminence le Cardinal COULLIÉ, archevêque de Lyon et de Vienne.

BUREAU

*Président* : M.

*Vice-Président* : M. CHASSAIN DE LA PLASSE.

*Trésorier* : M. JOSEPH RONY.

*Secrétaire* : M. ELEUTHÈRE BRASSART.

Le dernier fascicule du Tome XV est sous presse. Il contiendra la table, le titre et la couverture.

Il paraîtra très prochainement.

JANVIER — MARS 1908.

# BULLETIN DE LA DIANA

## I.

## LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

au 1er avril 1908

*Président d'honneur* : Son Eminence le Cardinal COULLIÉ, archevêque de Lyon et de Vienne.

### BUREAU

*Président* : M.

*Vice-Président* : M. CHASSAIN DE LA PLASSE.

*Trésorier* : M. JOSEPH RONY.

*Secrétaire* : M. ELEUTHÈRE BRASSART.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### MEMBRE DE DROIT

M. le MAIRE DE MONTBRISON.

### MEMBRES ÉLUS

POUR L'ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

MM. Alphonse DE SAINT-PULGENT.
L'abbé REURE.
HENRI GONNARD.

POUR L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE

MM. ERNEST LERICHE.
JOSEPH DÉCHELETTE.
LOUIS MONERY.

POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

MM. MAURICE DE BOISSIEU.
Comte DE CHARPIN-FEUGEROLLES.
PHILIPPE TESTENOIRE-LAFAYETTE.

*Bibliothécaire de la Société*: M. THOMAS ROCHIGNEUX.

---

## MEMBRES TITULAIRES (1)

MM.

ACHALME (LÉON), conservateur des hypothèques, Montbrison (11 février 1884).

ALBON (MARQUIS D'), château d'Avauges, par Poncharra-sur-Turdine (Rhône) et rue Vaneau, 17, Paris (16 octobre 1884).

ALVERNY (ANDRÉ D'), inspecteur des Eaux et Forêts, Boën-sur-Lignon (15 janvier 1903).

---

(1) La date placée à la suite du nom de chaque sociétaire est celle de son admission dans la Compagnie.

Aux termes de l'article 10 des statuts délibérés en Conseil d'Etat, pour être reçu membre de la Société, il faut être présenté par un des membres et agréé par le Bureau.

MM

ARLEMPDES (Charles-Emmanuel, baron de Laval d'), château de Salornay, par Hurigny (Saône-et-Loire) (15 mai 1895).

AUBERT (l'abbé Ferdinand), curé de Saint-Paul-en-Jarez (16 juin 1884).

AUBIGNEU (Antoine d'), Moulins (Allier) (30 septembre 1892).

AVAIZE (Amédée d'), membre de la Société française d'archéologie, rue de la République, 81, Lyon (10 octobre 1872).

BALAY (Ferdinand), notaire, rue de la Paix, 10, Saint-Etienne (2 juillet 1890).

BALAY (Francisque), château de Sourcieu, Chalain-le-Comtal (29 janvier 1891).

BARAILLER (l'abbé Antoine), professeur à l'institution Victor de Laprade, Montbrison (11 novembre 1903).

BASSON (l'abbé), professeur à l'école Bossuet, rue du Luxembourg, 6, Paris (19 décembre 1880).

BATHIA (l'abbé), curé de Saint-Michel, près Condrieu (Rhône) (1er avril 1902).

BAUDOT-SIRVANTON (Philibert), ingénieur civil des mines, le Chambon-Feugerolles (2 novembre 1906).

BAUDRIER (Julien), rue Bellecour, 3, Lyon (21 août 1886).

BAUFFREMONT (prince duc de), rue de Grenelle, 87, Paris (27 janvier 1898).

BEAUVERIE (Charles), artiste peintre, Poncins par Feurs, (29 septembre 1897).

BÉGONNET (l'abbé Joseph), vicaire à Saint-Romain-le-Puy (10 juillet 1894).

BERTHELOT (l'abbé Claude), archiprêtre, curé de Notre-Dame, Montbrison (25 juillet 1906).

BERTRAND (Alfred), conservateur du musée départemental, cours de Bercy, 10, Moulins (Allier) (7 février 1887).

BEYSSAC (Jean), avenue de l'Archevêché, 15, Lyon (26 juin 1904).

MM.

BLANC (Antony), banquier, Saint-Bonnet-le-Château (10 octobre 1872).

BOISSIEU (Maurice de), membre de la Société française d'archéologie et de l'Académie de Lyon, correspondant de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, rue Vaubecour, 12, Lyon, et château de la Doue, Saint-Galmier (23 mai 1872).

BONAND de MONTARET (Madame de), château de Montaret par Souvigny (Allier), et Montbrison (10 juin 1903).

BONJOUR (l'abbé Joseph), supérieur de l'institution Leidrade, montée du Chemin-Neuf, 59, Lyon (1er octobre 1900).

BONNASSIEUX, notaire, Boën-sur-Lignon, (9 octobre 1887)

BOUCHETAL de la ROCHE (Pétrus), ancien magistrat, Saint-Bonnet-le-Château (10 mai 1882).

BOUCHETAL de la ROCHE (Régis), place Carnot, 12, Lyon (20 février 1900).

BOUCHETAL de la ROCHE (Robert), rue Vaubecour, 30 bis, Lyon (1er janvier 1908).

BOULIN (Félix), secrétaire de la Chambre de commerce française, William Street, 33-55, New-York (Etats-Unis) (21 août 1886).

BOUVARD (Albert), avoué, Montbrison (8 novembre 1906).

BRASSART (Aimé), publiciste, Montbrison (19 novembre 1889).

BRASSART (Eleuthère), imprimeur, membre de la Société française d'archéologie et de la Société Eduenne, correspondant national de la Société des Antiquaires de France, Montbrison (27 mai 1877).

BRÉBANT (l'abbé Désiré), professeur à l'école Ozanam, rue Vendôme, 141, Lyon (30 juillet 1902).

BRÉCHIGNAC (Paul), architecte, rue d'Arcole, Saint-Etienne (9 mai 1904).

BROSSE (le chanoine Alexis), supérieur du Grand Séminaire, Sainte-Foy-lès-Lyon (21 juin 1893).

MM.

BROUTIN (Gustave), château des Chassaings, Pouilly-lès-Feurs (18 février 1901).

BRUN (l'abbé Jean-François), prêtre retiré, Vernaison (Rhône) 11 septembre 1887).

BUER (l'abbé), curé de Saint-Cyr-les-Vignes (6 janvier 1888).

CHABANNES (Henri, comte de), place Bellecour, 30 bis, Lyon, et château de la Tourette, Evaux, par l'Arbresle (Rhône) (12 mai 1891).

CHAMBRE DES NOTAIRES de l'arrondissement de Montbrison (7 mai 1874).

CHARPIN-FEUGEROLLES (André, comte de), château de Feugerolles, le Chambon-Feugerolles, et rue de la Pompe, 32, Paris (24 février 1880).

CHARVET (Henri), place Marengo, 5, Saint-Etienne, et château de Vaugirard, Chandieu (10 janvier 1898).

CHASSAIN DE LA PLASSE (Raoul), membre de la Société française d'archéologie, avocat, Roanne (2 juillet 1877).

CHATEL (Louis), rue Sala, 8, Lyon (2 août 1907).

CHAUVE (l'abbé Jean-Marie), curé des Olmes (Rhône) (23 septembre 1898).

CHAZAL (l'abbé), prêtre retiré, Trelins (10 juin 1897).

CHEVALARD (Madame Jules du), château de Vougy (1er avril 1906).

CHEVALIER (l'abbé Ulysse), chanoine honoraire, correspondant de l'Institut, de la Société des Antiquaires de France, de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, membre de la Société de l'Histoire de France et de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur d'histoire ecclésiastique aux Facultés catholiques de Lyon, Romans (Drôme) (18 mai 1881).

MM.

CHEVROLAT (l'abbé Barthélemy), supérieur de l'institution Victor de Laprade, Montbrison (29 janvier 1891).

CHOLAT (Auguste), les Vignaux, Veauche (9 novembre 1905).

CONDAMIN (l'abbé James), docteur en théologie et ès-lettres, professeur de littérature étrangère à la Faculté catholique des lettres, chanoine honoraire de Lyon et de Bordeaux, membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, correspondant national de la Société des Antiquaires de France, place Bellecour, 26, Lyon (22 novembre 1878).

COSTE (Louis), rue Mi-Carême, 5, Saint-Etienne (20 novembre 1884).

COSTE (Louis), rue du Plat, 40, Lyon et les Salles, par Noirétable (19 juin 1889).

COUDOUR (Étienne), avoué, Montbrison (25 juin 1883).

COULLIÉ (S. E. Mgr le Cardinal), archevêque de Lyon (28 octobre 1893).

COURBIÈRE, avenue de la gare, Montbrison (8 novembre 1906)

CROZIER (François-Philippe), juge de paix, Montbrison, et Montoisel, Pralong (29 août 1862).

DAVID (Hippolyte), négociant en soieries, rue Mi-Carême, 6, Saint-Etienne (9 juin 1903).

DÉCHELETTE (Joseph), conservateur du musée de Roanne, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les Beaux-Arts et de la Commission des Monuments historiques, inspecteur régional de la Société française d'archéologie, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, correspondant de l'Institut archéologique allemand, de la Société archéologique du royaume de Bohême, et de la Société nationale des Antiquaires de France, vice-président de la Société Eduenne, rue de la Sous-Préfecture, 2, Roanne (7 février 1884).

DÉCHELETTE (S. G. Mgr), évêque d'Hiérapolis, membre de la Société Eduenne, avenue de l'Archevêché, 3, Lyon (27 mai 1880).

MM.

DEGRAIX (l'abbé Benoit), curé de Cornillon, par Unieux (2 août 1899).

DELOMMIER (Julien), négociant, Feurs (23 juillet 1903).

DESJOYAUX (Joseph), membre de la Société française d'archéologie, conseiller général de la Loire, au Grand-Clos, Cuzieu, par Saint-Galmier (18 mai 1881).

DESJOYEAUX (Claude-Noel), à la Pareille, rue Marthourey, Saint-Etienne, et rue de l'Université, 47, Paris (23 août 1897).

DESVERNAY (Madame la comtesse Maurice), château de Chenevoux, Néronde (17 juin 1902).

DÈZES (Edouard), vice-président du tribunal civil, Toulouse (17 avril 1898).

DUCLOS (l'abbé Claude), vicaire à l'Etrat, par Saint-Etienne (3 juin 1902).

DUGAS de la CATONNIÈRE (René, baron), château de la Rey, Saint-Galmier (26 janvier 1882).

DUMAS (Joseph), ancien négociant, rue de la République, 11, Saint-Etienne (9 juin 1903).

DUPIN (Louis), avocat, Montbrison (19 juin 1890).

DUPIN (Pierre), notaire, Montbrison (19 janvier 1890).

DUPRÉ (l'abbé Louis), curé archiprêtre de Feurs (23 août 1887).

DUREL (Charles), négociant, Montbrison (30 août 1887).

EPINAT (l'abbé), curé de Nollieu, par Saint-Germain-Laval (21 août 1886).

EPITALON (Jean-Marie), rue Mi-Carême, Saint-Etienne (10 novembre 1884).

ESPAGNY (le comte d'), château de la Grye, Ambierle (20 juillet 1906).

FAISANT (Stéphane), industriel, rue Brison, Roanne (12 mai 1887).

FAUGIER (l'abbé Etienne), chanoine honoraire, curé de Valfleury, par Saint-Chamond (17 mai 1901).

FAURE (Emile), libraire, Montbrison (5 mai 1892).

MM.

FAURE (l'abbé Philibert), curé-archiprêtre de Soleymieu (10 mai 1892).

FAUVELLE (l'abbé Adrien), curé de Sainte-Consorce (Rhône) (3 avril 1899).

FERRAN (Jean), carrossier, Montbrison (22 avril 1893).

FERRATON (l'abbé), Millery (Rhône) (12 juillet 1880).

FORESTIER (l'abbé Auguste), curé de Saint-Just-sur-Loire (1er juillet 1880).

FORISSIER (Henri), château de la Pommière, Chalain-le-Comtal (27 mai 1880).

FRANÇOIS (le commandant), chef de bataillon au 168e de ligne, Corté (Corse) (28 juin 1901).

FRÉMINVILLE (Joseph de Lapoix de), archiviste de la Loire, correspondant du Comité des Travaux historiques et scientifiques, villa Jeannette, à Roassieu, Saint-Etienne (30 octobre 1891).

GACHET (Marc), avocat, rue du Grand-Moulin, 4, Saint-Etienne (27 août 1881).

GAUTHIER-DUMONT, rue d'Arcole, 5, Saint-Etienne (17 juillet 1890).

GAYET-CHALAND, quai de la Pêcherie, 11, Lyon (22 février 1900).

GILLET (l'abbé), prêtre retiré, Feurs (19 février 1901).

GIRON (Jean-Jacques), industriel, place de la Badouillière, Saint-Etienne (5 mars 1908).

GIRON (Pierre), Montbrison (20 juin 1907).

GONNARD (l'abbé Benoit), curé d'Amions (19 septembre 1893).

GONNARD (Henri), ancien conservateur du Palais des Arts, membre de la Société française d'archéologie, correspondant national de la Société des Antiquaires de France, rue Gambetta, 52, Saint-Etienne (23 mai 1872).

GONON (Joannes), notaire, Renaison (29 juin 1891).

GONON (Jean), Renaison (5 mars 1908).

MM.

GOURE (François), Montbrison (25 mai 1907).

GOUTORBE (l'abbé), curé de St-Julien d'Oddes (5 juin 1893).

GOUTTEFANGEAS (l'abbé), curé de St-Sixte (26 juin 1897).

GRANGER (André), rue de la Mulatière, 127, Saint-Etienne (20 juin 1907).

GRUBIS (F.), notaire, rue du Général-Foy, Saint-Etienne (20 juillet 1896).

GUILLOUD de COURBEVILLE (Adolphe), avocat, rue de Sully, 2, Roanne (6 décembre 1879).

GUYOT (Claudius), Cremorel, Trelins (3 juillet 1904).

GUYOT (Eugène), Saint-Germain-Laval (3 juillet 1904).

HÉRON de VILLEFOSSE (Antoine), membre de l'Institut et de la Société des Antiquaires de France, membre du Comité des Travaux historiques et scientifiques, conservateur du département de la sculpture grecque et romaine au musée du Louvre, directeur adjoint à l'école pratique des Hautes-Etudes, rue de Washington, 15, Paris (1er août 1881).

HUGUET (l'abbé Jean-Baptiste), curé de l'Hôpital-le-Grand (21 octobre 1901).

JACQUES (Henry), avoué, Roanne (27 février 1888).

JACQUES (Joseph), avocat, rue Gambetta, 23, Roanne (20 juin 1904).

JACQUET (Camille), avoué, Montbrison (12 juin 1886).

JARROSSON (l'abbé), vicaire à Saint-Vincent, Lyon (20 juin 1897).

JARRY (l'abbé Jean-Baptiste), curé de Chazelles-sur-Lavieu (16 avril 1902).

JAVOGUES (Pierre), directeur des Tuileries de la Loire, Artaix, près Marcigny (Saône-et-Loire) (22 février 1898).

JEANNEZ (Louis), aux Ormes, Ouches, par Roanne (1er janvier 1897).

JORDAN DE SURY (Aimé), Sury-le-Comtal (29 août 1862).

MM.

JULLIEN (Louis), château de la Bruyère, Saint-Romain-le-Puy (6 septembre 1904).

LACHÈZE (Louis), villa Lachèze, Vichy (29 août 1862).

LACHMANN (Emile), compositeur de musique, Montbrison (14 février 1886).

LAFAY (l'abbé Jean), vicaire à Saint-Pierre, Montbrison (8 novembre 1904).

LAFFAY (Jacques), rue de la Reclusière, Saint-Chamond (1er décembre 1904).

LA FOREST-DIVONNE (Jean, comte de), capitaine de recrutement, Roanne (6 février 1901).

LA PLAGNE (Amaury de), château de la Tuilière, Montbrison (21 juin 1875).

LA PLAGNE (Amédée de), château des Peynots, Saint-Paul-d'Uzore (4 janvier 1901).

LA PRADE (Norbert de), château d'Orsan, Orsan (Gard), et rue Banasterie, 23, Avignon (26 septembre 1884).

LA PRADE (Victor de), docteur médecin, rue de Castries, 10, Lyon (26 septembre 1884).

LAPORTE (Maurice), juge au tribunal civil, Montbrison (26 juin 1906).

LARDERET DE FONTANÈS, château de Châtel, Cleppé (6 décembre 1888).

LASTEYRIE (Robert, comte de), membre de l'Institut, secrétaire de la section d'archéologie du Comité des Travaux historiques et scientifiques, professeur d'archéologie à l'Ecole des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 bis, Paris (24 mai 1872).

LE CONTE (Jules), château de la Curée, Vivans, par la Pacaudière (1er juin 1874).

LERICHE (Ernest), chemin des Minimes, Sainte-Foy-lès-Lyon (14 mars 1887).

MANIN (l'abbé Jean-Baptiste), chapelain de Fourvière, 11, montée des Anges, Lyon (6 février 1878).

MM.

MARSANNE (l'abbé), curé de Chandieu (20 juin 1886).

MARTIN (l'abbé Jean-Baptiste), membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, place de Fourvière, 2, Lyon (7 février 1897).

MASSARDIER (l'abbé Antoine), curé de Terrenoire (15 juin 1903).

MEAUDRE de SUGNY, château de Sugny, Nervieux, et rue Alphonse Denis, 21, Hyères (Var) (29 août 1862).

MEAUX (Madame la vicomtesse de) Montbrison, et château d'Ecotay-l'Olme (1er février 1908).

MEAUX (Charles, vicomte de) rue de Courcelles, 16, Paris, et château d'Ecotay-l'Olme (17 février 1897).

MEAUX (Antoine, baron de) lieutenant de vaisseau, rue Jeanne d'Arc, 50, Cherbourg (5 mars 1908).

MÉHIER (Louis), juge au tribunal civil, Montbrison (28 août 1905).

MICHAUD (l'abbé Louis), curé de Saint-Thomas-la-Garde (15 juin 1903).

MONERY (Louis), membre de la Société française d'archéologie, rue de la Sous-Préfecture, 9, Roanne (17 juillet 1883).

MONTGOLFIER (Adrien de), ancien sénateur, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur des Hauts-Fourneaux et Forges de la Marine et des Chemins de fer, rue de Jarez, Saint-Chamond (29 août 1862).

MONTROUGE (Albert de), rue Saint-Joseph, 17, Lyon (28 juin 1875).

MOREL (Elie), le Verdier, Ecotay-l'Olme (25 avril 1878).

NESME (l'abbé), prêtre retiré, Vernaison (Rhône) (25 mars 1884).

NEYRON (Gabriel), château de Magnieu-le-Gabion, par Meylieu-Montrond (10 octobre 1872).

ODIN, docteur en médecine, St-Galmier (22 septembre 1897).

OLLAGNIER (l'abbé Charles), curé de Saint-Pierre-la-Madeleine, Montbrison (7 mai 1874).

MM.

ORCEL (Emile), ingénieur à la Compagnie du gaz, 35, rue Balay, Saint-Etienne (4 juin 1894).

PALIARD (Maurice), rue Michelet, 9, Saint-Etienne (10 juillet 1906).

PALLIÈRE (l'abbé), chanoine titulaire, avenue de l'archevêché, 5, Lyon (25 janvier 1902).

PALLUAT de BESSET (comte Henri), château de la Salle, Nervieux, et boulevard Hausmann, 117, Paris (19 juin 1890).

PALLUAT de BESSET (comte Roger), chalet Brimborion, Nervieux, et rue Félix Faure, 42, le Hâvre (19 avril 1900).

PARIS (l'abbé Simon), curé de Marcoux (29 janvier 1891).

PASZKOWICZ (Etienne de), architecte, rue de Cadore, 20, Roanne (24 mai 1884).

PATISSIER (l'abbé Pierre-Marie), vicaire à Notre-Dame, Montbrison (20 juin 1907).

PERDU (Léon), docteur en médecine, Montbrison (12 février 1894).

PÉRICHONS (Hector, baron des), château des Périchons, Poncins, par Feurs, et Montbrison (25 avril 1882).

PERRET (l'abbé Joseph), professeur à l'institution Victor de Laprade, Montbrison (23 février 1904).

PERROT (Paul), Précieu, et promenade des Anglais, 70, Nice (26 juillet 1905).

PICARD (l'abbé Louis), curé de Sainte-Foy-lès-Lyon (19 juin 1888).

PICATTIER, vice-président du tribunal civil, Montbrison (1er février 1908).

PICHON (Antoine), négociant, Nice (28 mai 1900).

PILONCHERY (l'abbé), professeur à l'institution Victor de Laprade, à Montbrison (8 novembre 1906).

PISTON (Madame la baronne), Montbrison, et château de Saint-Marcel-de-Félines (10 juillet 1906).

MM.

PLANCHET (l'abbé Jacques), vicaire à Notre-Dame, Montbrison (30 janvier 1899).

PLOTTON (l'abbé François), prêtre retiré, Moind (28 août 1887).

POIDEBARD (Robert), rue de Jarente, 11, Lyon (20 juin 1907).

POLIGNAC (duc de), place de la Concorde, 10, Paris, et Hondonville (Eure) (5 février 1897).

POMÉON (Pierre), imprimeur, avenue de la gare, Saint-Chamond (10 juin 1889).

PONCINS (Bernard, comte de), château du Palais, Feurs (18 mai 1893).

PONCINS (Edmond, vicomte de), Lailly (Loiret) (28 décembre 1903).

POPULUS, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, rue Blatin, 3, Clermont-Ferrand (17 juin 1888).

PRADIER (Joseph), notaire, Saint-Martin-la-Sauveté (8 avril 1897).

PRAJOUX (l'abbé Joseph), rue Nationale, 1, le Coteau (31 octobre 1886).

QUIRIELLE (Pierre de), château de Say, Marcilly-le-Pavé (5 mai 1883).

RAMEL (Élie), banquier, rue des Jardins, 13, Saint-Etienne (8 décembre 1881).

RAMEL (Jean), quai Saint-Vincent, 26, Lyon (18 mai 1893).

RECORBET (Jean), notaire, Feurs (4 novembre 1899).

RELAVE (l'abbé Maxime), chanoine honoraire de Soissons, membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, curé de Sury-le-Comtal (26 avril 1879).

REURE (l'abbé Odon), docteur ès-lettres, professeur à la Faculté catholique des lettres, chanoine honoraire, aux Chartreux, Lyon (1er septembre 1891).

REY (l'abbé Laurent), curé de Haute-Rivoire (Rhône) (14 mai 1894).

MM.

REYMONDIER (l'abbé Jean-Baptiste), vicaire, Rive-de-Gier (21 janvier 1888).

ROCHETAILLÉE (Vital, baron de), château de Nantas, Saint-Jean-Bonnefonds (4 août 1864).

ROCHIGNEUX (Thomas), Montbrison (1er mars 1883).

RONY (Joseph), Montbrison et les Basties, Lantignié (Rhône) (23 mai 1872).

RONY (Louis), avocat, Montbrison et Daumois, Allieu (23 mai 1872).

RONY (l'abbé Régis), professeur au grand séminaire de Sainte-Foy-lès-Lyon (13 juillet 1886).

ROUSSE (Ernest), notaire, Montbrison (6 janvier 1894).

ROUSSET (l'abbé Calixte), directeur de l'asile Saint-Léonard, Couzon-au-Mont-d'Or (Rhône) (12 avril 1880).

ROUSTAN (Paul), imprimeur, quai du Canal, 1, Roanne (2 juin 1884).

ROUX (Victor), Nandax, par Vougy (29 août 1862).

SACHET (l'abbé Alphonse), chanoine honoraire, rue du Juge de paix, 27, Lyon (7 novembre 1892).

SAIGNOL (l'abbé Laurent), vicaire à Saint-Pierre-la-Madeleine, Montbrison (28 juin 1899).

SAINT-GENEST (Max de), château de la Plagne, Veauche (20 janvier 1895).

SAINT-PULGENT (Alphonse de), Montbrison, et château de Combes, Montverdun (5 décembre 1876).

SAINT-PULGENT (Madame Léon de), Montbrison, et château de Combes, Montverdun (20 février 1887).

SALLEIX (Amédée), licencié en droit, industriel, Régny (21 octobre 1903).

SAPY (l'abbé Jean-Baptiste), rue Valensolles, 33, Valence (25 juillet 1905).

SAUZEY (Eugène du), château de Saint-Vincent, par le Coteau (8 juillet 1874).

MM.

SÉON (l'abbé, curé archiprêtre de Saint-Galmier (26 septembre 1897).

SIGNERIN (l'abbé Charles), curé archiprêtre de Saint-Rambert-sur-Loire (16 juillet 1893).

SIVARD (l'abbé), curé de Bussière (14 juin 1886).

SUGNY (comte de), ancien député, boulevard Saint-Germain, 234, Paris, et château de Genetines, Saint-Romain-d'Urfé (29 août 1862).

TARDIEU (Paul), en religion frère Samuel, Crest (Drôme) (26 novembre 1890).

TESTENOIRE (Philippe), membre de la Société française d'archéologie, ancien notaire, rue des Jardins, 28, Saint-Etienne (20 juin 1875).

TÉZENAS DU MONTCEL (Paul), avocat, rue de la République, Saint-Etienne (9 juin 1903).

THEVENET (Joanny), architecte expert, Montbrison (3 janvier 1895).

THIOLLIER (Félix), rue de Grenelle, 27, Paris, et rue de la Bourse, 28, Saint-Etienne (7 juillet 1879).

THIOLLIER (Noel), archiviste-paléographe, notaire, rue de la Bourse, 28, Saint-Etienne (5 février 1896).

THIOLLIÈRE DE LA GARINIERE (Rémy), Saint-Galmier (23 septembre 1897).

THY DE MILLY (Enguerrand, comte de), château de Berzé-le-Châtel, par Sologny (Saône-et-Loire) (15 avril 1905).

TOURNELLES (Vital, baron des), place Bellecour, Lyon, et château de Crary, par Charolles (Saône-et-Loire) (6 décembre 1888).

VANEL (l'abbé Jean-Baptiste), curé de Saint-Bonaventure, Lyon (13 décembre 1895).

VARAX (Paul de Riverieulx de), château de Rochefort, Amplepuis (Rhône) (24 octobre 1901).

VAZELHES (Etienne de Bronac de, baron d'Ulmet), Montbrison, et Grézieu-le-Fromental (16 février 1878).

MM.

VERCHÈRE (Gabriel), notaire, Saint-Germain-l'Espinasse (22 juin 1884).

VERRIÈRE (Marc), avoué, rue de Cadore, Roanne (19 mai 1887).

VERSANNE (l'abbé Jean-Marie), prêtre retiré, Montbrison (7 mai 1874).

VIDAL (Raymond), contrôleur des contributions directes, rue Saint-Savournin, Marseille (13 mars 1890).

VILLECHAIZE (Just, comte de), Noirétable (6 juin 1889).

VINCENT DE SAINT-BONNET (Jacques), château de Saint-Bonnet-les-Oules, et château Bel-Air, St-Etienne (13 janvier 1906).

VOCANSON (Joannès), rue du Grand Moulin, 17, Saint-Etienne (10 juillet 1906).

---

## MEMBRES CORRESPONDANTS

BALLOFET (Joseph), négociant, rue d'Aucour, 15, Villefranche-sur-Saône (9 janvier 1904).

BONAND de MONTARET (Odile de), château de Montaret, Souvigny (Allier) (26 février 1903).

BOUDON (Albert), place du Breuil, 34, le Puy (30 juillet 1903).

BOURBON (T.), architecte, cours de la Liberté, 15, Lyon (10 juillet 1898).

CHAUDIER (Marius), architecte, cours Lafayette, 9, Lyon (7 juin 1904).

CLAVIÈRE (Raoul de), château de Jarnioux (Rhône), et rue Salles-l'Evêque, 10, Montpellier (20 janvier 1895).

DUMOULIN (Maurice), route d'Ecquevilly, aux Mureaux (Seine-et-Oise) (28 septembre 1888).

FABRE (Paul), docteur en médecine, Commentry (Allier) (14 septembre 1882).

MM.

GALLE (Léon), rue du Plat, 2, Lyon (6 décembre 1886).

GUILHAUME (Charles), receveur particulier des contributions indirectes, rue Molière, 62, Lyon (28 août 1880).

JAMOT (Claudius), architecte, rue Sainte-Hélène, 11, Lyon (16 juin 1888).

LEBLANC (Joseph-Toussaint), juge de paix, Saint-Laurent de Chamousset (9 janvier 1891).

LONGEVIALLE (Louis de), château de Vauxrenard, à Gleizé (Rhône) et rue Sala, 4, Lyon (14 mars 1895).

MARCHÉ (Joseph du), rue de la Caserne, Bourg, et Marboz (Ain) (12 juillet 1880).

MARCILLY (Henri de), consul de France, en résidence, 8, rue de Tournon, Paris (6 novembre 1899).

NOBLET LA CLAYETTE (le marquis de), château de Pluvy, par Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône), et château de la Clayette (Saône-et-Loire) (29 décembre 1897).

QUIRIELLE (Roger de), Montaiguet (Allier) (24 août 1882).

RICHARD (Paul), chemin de Francheville, 10, Lyon (28 décembre 1895).

RUFFIER (Eugène), conseiller général du Rhône, rue du Plat, 30, Lyon (9 juin 1903).

SACONAY (Johans Dareste de), château de Saconay, par Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône) (29 janvier 1885).

SAINT-VICTOR (Charles de), château de Chamousset, à Saint-Laurent de Chamousset (Rhône), et villa Marie Caroline, Cannes (Alpes-Maritimes) (11 avril 1878).

TEMPIER (Dominique), archiviste départemental, place Duguesclin, 6, St-Brieuc (Côtes-du-Nord) (5 décembre 1876).

VACHEZ (Antoine), avocat à la cour d'appel, membre de l'Académie et de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon et de la Société française d'archéologie, correspondant national des Antiquaires de France, place Saint-Jean, 2, Lyon (10 juin 1873).

VINDRY (Fleury), Francheville (Rhône) (24 novembre 1904).

## SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Académie delphinale, Grenoble.

Académie de Mâcon.

Académie de Nîmes.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.

Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres, Aix-en-Provence.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, Dijon.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Besançon.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Clermont-Ferrand.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, Chambéry.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Lyon.

Académie de Vaucluse, Avignon.

Académie du Var, Toulon.

Académie d'Hippone, Bône.

Académie d'Histoire et d'Antiquités, Stockolm.

Archives de la Loire.

Bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne, Paris.

Bibliothèque de la ville de Roanne.

Bibliothèque de la ville de Saint-Etienne.

Chambre de commerce de Saint-Etienne.

Comité de l'art chrétien du diocèse de Nîmes.

Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, Dijon.

Commission historique du Nord, Lille.

Institut de Carthage, Tunis.

Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes. Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris.

Direction des Beaux-Arts, bureau de l'Enseignement et des Manufactures nationales, rue de Valois, 5, Paris.

Revue de l'histoire de Lyon.

Revue épigraphique.

Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais, illustrée.

Semaine religieuse du diocèse de Lyon.

Smithsonian Institution, Washington.

Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, le Puy.

Société archéologique de Tarn-et-Garonne, Montauban.

Société archéologique du Midi de la France, Toulouse.

Société archéologique et historique de la Charente, Angoulême.

Société archéologique et historique de l'Orléanais, Orléans.

Société archéologique, Montpellier.

Société archéologique, scientifique et littéraire, Béziers.

Société bibliographique et des publications populaires, Paris.

Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire, Saint-Etienne.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce, le Puy.

Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, Nancy.

Société de Borda, Dax.

Société d'Émulation, Abbeville.

Société d'Émulation du Doubs, Besançon.

Société d'Émulation et d'Agriculture de l'Ain, Bourg.

Société d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, Moulins

Société départementale d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, Valence.

Société de Saint-Jean, Paris.

Société des Amis de l'Université, Clermont-Ferrand.

Société des Amis des Sciences et Arts, Rochechouart.

Société des Antiquaires de Normandie, Caën.

Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers.

Société des Antiquaires de Picardie, Amiens.

Société des Antiquaires du Centre, Bourges.

Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Saintes.

Société des Bollandistes, Bruxelles.

Société de secours des Amis des Sciences, Paris.

Société des Etudes historiques, Paris.

Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, Rodez.

Société des Lettres, Sciences et Arts de la Haute-Auvergne, Aurillac.

Société des Lettres, Sciences et Arts, Rive-de-Gier.

Société des Sciences et Arts du Beaujolais, Villetranche-sur-Saône.

Société des Sciences historiques et naturelles, Semur-en-Auxois.

Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de l'Ain, Bourg.

Société des Sciences naturelles et d'Enseignement populaire, Tarare.

Société de Statistique de l'Isère, Grenoble.

Société d'Etudes des Hautes-Alpes, Gap.

Société d'Etudes scientifiques et archéologiques, Draguignan.

Société d'Histoire, Archéologie et Littérature, Beaune.

Société d'Histoire et d'Archéologie, Châlon-sur-Saône.

Société Eduenne des Lettres, Sciences et Arts, Autun.

Société française d'Archéologie, Caen.

Société Gorini, Bourg.

Société historique, Compiègne.

Société historique et archéologique du Maine, le Mans.

Société littéraire, historique et archéologique, Lyon.

Société nationale des Antiquaires de France, Paris.

Société neuchâteloise de géographie, Neufchâtel.

Société philomatique, Paris.

Société scientifique et littéraire, Alais.

Université d'Aix.

Université de Lille.

Université de Lyon.

---

## II.

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 MARS 1908

PRÉSIDENCE DE M. CHASSAIN DE LA PLASSE, VICE-PRÉSIDENT.

Sont présents : MM. Achalme, d'Alverny, F. Balay, abbé Barailler, abbé Bégonnet, de Boissieu, Mme de Bonand, O. de Bonand, abbé Bonjour, Bouvard, E. Brassart, comte de Charpin-Feugerolles, Chassain de la Plasse, abbé Chazal, abbé Chevrolat, Coudour, Courbière, J. Déchelette, baron Dugas de la Catonnière, Durel, P. Giron, H. Gonnard, J. Gonon père, J. Gonon fils, Goure, abbé Gouttefangeas, Granger, Jacquet, Lachmann, abbé Lafay, Leriche, abbé Versanne, abbé Martin, vicomtesse Camille de Meaux, vicomte Charles de Meaux, baron A. de Meaux, abbé Michaud, Monery, abbé Patissier, docteur Perdu, baron des Périchons, baronne Piston, Amaury de la Plagne, abbé Planchet, Pradier, chanoine Reure, Rochigneux, J. Rony, L. Rony, Rousse, chanoine Sachet, abbé Saignol, de Saint-Genest, Mme de Saint-Pulgent, A. de Saint-Pulgent, Testenoire-Lafayette, baron de Vazelhes.

Se sont fait excuser : S. E. le cardinal Coullié, S. G. Mgr Déchelette, MM. marquis d'Albon, baron d'Arlempdes, abbé Basson, Baudot-Servanton, Beauverie, abbé Berthelot, Bertrand, Broutin, abbé Brun, abbé Buer, C. N. Desjoyaux, Dèzes, chanoine Fau-

gier, comte de la Forest-Divonne, Laporte, Le Conte, Morel, Picattier, abbé Relave, abbé Rey, abbé Rousset, N. Thiollier.

L'éclat de la réunion était singulièrement accru par la présence d'une centaine de personnes étrangères à notre Société. Elles s'étaient fait un honneur de se joindre aux membres de la Diana pour s'associer à l'hommage que M. Chassain de la Plasse allait rendre à la mémoire du regretté Président, le vicomte Camille de Meaux.

M. Chassain de la Plasse ouvre la séance en ces termes :

Messieurs et chers collègues,

« J'éprouve en ouvrant cette séance un sentiment de douloureuse et poignante émotion, dont vous pouvez difficilement apprécier la profondeur. Nous avons tous, sans doute, été frappés du même coup aussi cruel qu'inattendu, et nous portons le même deuil ; mais notre douleur commune est pour moi singulièrement aggravée par le sentiment de mon impuissance à faire revivre devant vous, comme il conviendrait, cette grande figure qui vient de disparaître. Je sais trop combien mes forces resteront au-dessous de ma tâche ; j'ai besoin de toute votre indulgence, et je suis tenté de vous la réclamer presque comme un droit, plutôt que comme une faveur. Ce sont en effet vos trop bienveillants suffrages, qui, en m'appelant, il y a onze ans, à des fonctions dont j'étais si peu digne, me valent aujourd'hui le périlleux honneur de rendre à la mémoire de notre cher Président un dernier hommage d'admiration, de reconnaissance et d'affection.

ier

[illegible]

[illegible]

[illegible]

M. Charrier de la Pierre [illegible]

Messieurs et chers collègues,

[illegible]

Cliché Boissonnas et Taponier

MARIE-CAMILLE-ALFRED, VICOMTE DE MEAUX
MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE 1871
ANCIEN MINISTRE. — ANCIEN SÉNATEUR DE LA LOIRE
PRÉSIDENT DE LA DIANA.
1830 — 1907.

Il est vrai qu'à ce moment personne d'entre vous n'aurait pu songer à cette triste réunion d'aujourd'hui, dont la simple évocation vous eût paru l'effet d'un lugubre cauchemar.

J'étais encore bien plus loin, si c'est possible, d'y songer moi-même le jour de ma première rencontre avec le vicomte Camille de Meaux. C'était en 1865, à Paris, où je faisais mon droit, sur le trottoir de la rue du Bac. Je sortais de chez M. le comte de Montalembert, ou plutôt de chez Montalembert, comme nous disions déjà avec toute la France. Le grand champion de la liberté d'enseignement voulait bien recevoir tous les quinze jours un certain nombre d'étudiants catholiques. Il habitait un vieil hôtel au fond de la cour, au numéro 40 de la rue du Bac; et là, dans une grande pièce haute de plafond, sévèrement meublée, où ne parvenaient pas les bruits de la rue, il voyait défiler quelques jeunes gens fort intimidés, vous pouvez le croire, mais très fiers et très heureux de pouvoir le contempler et boire ses paroles. Je le vois encore boutonné dans sa redingote noire, avec ses traits fins et réguliers, le visage complètement rasé, les cheveux longs, et le regard pétillant d'esprit, dont la bonté tempérait la vivacité. Il se plaisait à nous interroger, nous qui n'étions venus que pour l'entendre, et il me semblait que, tout en parlant de sa voix incisive et caressante à la fois, il jetait souvent de furtifs regards du côté de la cheminée, près de laquelle pendait un petit portrait de la fille chérie, dont il avait récemment fait le sacrifice à Dieu, non sans un cruel déchirement de cœur.

Le jour dont je parle, Montalembert avait ques-

tionné chacun d'entre nous sur la situation religieuse et politique de son département. L'intervention de Napoléon III en faveur de l'unité italienne avait réveillé, chez le catholique, les rancunes, quelque temps assoupies par de vaines promesses, du libéral contre l'auteur du Coup d'Etat ; il gardait à l'Empire une haine, chrétienne à coup sûr, mais dont l'expression trahissait toute l'amertume. Ces sentiments d'ailleurs répondaient bien à ce moment à ceux de la jeunesse catholique des écoles, et nous avions été heureux de nous indigner avec lui contre l'oppression de la candidature officielle, qui nous paraissait alors — les jeunes gens d'aujourd'hui sont moins naïfs — une monstrueuse et intolérable nouveauté.

Nous en parlions encore en nous en allant. J'étais avec mon excellent ami, François Rony, encore un de nos collègues trop tôt disparu, quand nous vîmes venir à nous un jeune homme, de taille moyenne, à la belle figure encadrée d'une barbe noire, et dont les grands yeux brillants contrastaient un peu par leur vivacité avec une certaine nonchalance dans la démarche.

« M. Camille de Meaux », eût le temps de me dire mon ami. Nous nous abordâmes, et, après les présentations d'usage, il s'engagea entre les deux Montbrisonnais une conversation animée, dont la ville natale et ses habitants firent tous les frais. Puis nous nous séparâmes après avoir échangé les poignées de main traditionnelles.

J'avais souvent entendu parler de M. Camille de Meaux. Ce qui m'avait frappé par dessus tout, c'é-

tait sa collaboration au *Correspondant*, à un âge où d'ordinaire on apprend encore avant d'enseigner, et son mariage avec Mademoiselle de Montalembert. Pendant notre retour au quartier latin, François Rony m'apprit à le connaître davantage, en me donnant une foule de détails intéressants sur sa famille et sur lui-même.

* *

La famille de Meaux était originaire du Beaujolais, et tirait vraisemblablement son nom d'un petit village, aujourd'hui commune du canton de la Mure dans le Rhône. On la trouve à Villefranche au XV^e^ siècle, d'où elle vint au siècle suivant s'établir en Mâconnais; elle y noua les plus belles alliances et donna au clergé, à la magistrature et à l'armée les hommes les plus distingués.

Au XVIII^e^ siècle, Etienne de Meaux était venu à Montbrison remplir les fonctions de lieutenant général au bailliage du Forez, fonctions qui le plaçaient à la tête de la magistrature de notre province, et qu'il transmit à son fils.

Ce fils, Antoine de Meaux, accusé en 1793 d'être froid pour la Révolution et d'avoir mal parlé des membres de la Convention, avait été condamné par le tribunal révolutionnaire de Feurs, et avait payé de sa vie sa fidélité à Dieu et au Roi. C'était le bisaïeul de notre Président.

Son grand-père, après avoir rendu à son pays, comme maire de Montbrison, puis comme député, les plus signalés services, était allé, à la mort de sa femme, s'ensevelir à la Trappe d'Aiguebelle, où il

s'était éteint le 15 juin 1849 dans les sentiments de la plus haute piété. En 1815, il avait donné asile au général Mouton-Duvernet, et avait fait d'énergiques efforts pour le sauver ; cet acte d'héroïque générosité envers un adversaire politique avait, dans ce temps de luttes passionnées, produit une profonde et légitime émotion, qui a laissé sa trace dans l'histoire.

Son père, Augustin de Meaux, avait été un des premiers fondateurs et rédacteurs du *Correspondant*, cette grande revue qui, depuis 1828, n'a cessé, au milieu de fortunes diverses, dans une tenue remarquable de loyauté et de modération, de combattre le bon combat pour la religion, la liberté et la patrie. Il avait épousé Mademoiselle de Waters, d'une famille d'origine irlandaise, venue en France à la suite des derniers Stuarts, et qui apportait à sa nouvelle maison une longue suite d'illustres alliances.

Quand il mourut, trop jeune pour avoir joué un rôle digne de sa valeur, son fils, Camille de Meaux, né le 18 septembre 1830, n'avait pas encore quinze ans. Jusqu'à ce moment le père, la mère et la grand'mère de cet enfant unique, admirablement secondés par un prêtre de haute valeur, l'abbé Surieux, s'étaient complètement voués à sa formation religieuse, morale et intellectuelle. L'enfant d'ailleurs répondait de la façon la plus brillante aux soins éclairés, dont il était l'objet ; le ciel semblait avoir voulu concentrer sur lui, en un magnifique épanouissement, les fruits de l'inconsciente préparation de tant de générations illustrées par la gloire et les vertus.

›rsque l'abbé Surieux fût appelé à la direction
a maîtrise de la Cathédrale, devenue le petit
.naire de St-Jean, il se vit obligé bien à regret
andonner son élève, sans que rien d'ailleurs eût
ıltérer l'estime et l'affection reconnaissantes, que
i-ci lui garda jusqu'à la fin. Ce fut un autre
ésiastique de grand mérite, l'abbé Vinson, direc-
au petit séminaire de Montbrison, qui fut
gé d'achever son instruction classique.

adame de Meaux, ayant pris le parti d'accompa-
son fils à Paris, l'abbé Vinson les suivit, et
la joie de voir son élève sortir triomphant en
›onne des épreuves redoutées du baccalauréat.

n était en décembre 1847; dès les premiers
s de 1848, le nouveau bachelier se faisait ins-
à la Faculté de droit.

était, il faut le reconnaître, une époque bien
›ice à la formation de l'esprit d'un jeune homme
irablement doué, soutenu par d'intelligentes
ctions et aidé par de nombreuses et précieuses
ions, que cette époque tourmentée où les cer-
.x semblaient agités comme les rues. Le jeune
iant profita merveilleusement de tout ce qu'il
voir et entendre. Il se souvint toute sa vie de
eute populaire passant devant ses fenêtres en
er 1848; de la mort de Monseigneur Affre, à
elle, par un hasard imprévu, il lui fut donné
ister; il fut témoin de la proclamation du Coup
at de décembre, et des tentatives de résistance
suivirent. Il se rappelait surtout avec une pro-
e émotion le Père Lacordaire qu'il avait vu
rtant une liberté dans les plis de sa robe blan-
de dominicain, et entendu applaudir à Notre-

s'était éteint le 15 juin 1849 dans les sentiments la plus haute piété. En 1815, il avait donné a au général Mouton-Duvernet, et avait fait d'éne ques efforts pour le sauver ; cet acte d'héroï générosité envers un adversaire politique avait, d ce temps de luttes passionnées, produit une p fonde et légitime émotion, qui a laissé sa tr dans l'histoire.

Son père, Augustin de Meaux, avait été un premiers fondateurs et rédacteurs du *Correspond* cette grande revue qui, depuis 1828, n'a cessé, milieu de fortunes diverses, dans une tenue rem quable de loyauté et de modération, de combattr bon combat pour la religion, la liberté et la pat Il avait épousé Mademoiselle de Waters, d'u famille d'origine irlandaise, venue en France à suite des derniers Stuarts, et qui apportait à nouvelle maison une longue suite d'illustres alli ces.

Quand il mourut, trop jeune pour avoir joué rôle digne de sa valeur, son fils, Camille de Mea né le 18 septembre 1830, n'avait pas encore qui ans. Jusqu'à ce moment le père, la mère et grand'mère de cet enfant unique, admirablem secondés par un prêtre de haute valeur, l'abbé S rieux, s'étaient complètement voués à sa format religieuse, morale et intellectuelle. L'enfant d' leurs répondait de la façon la plus brillante soins éclairés, dont il était l'objet ; le ciel semb avoir voulu concentrer sur lui, en un magnifi épanouissement, les fruits de l'inconsciente prép tion de tant de générations illustrées par la gl et les vertus.

Lorsque l'abbé Surieux fût appelé à la direction de la maîtrise de la Cathédrale, devenue le petit séminaire de St-Jean, il se vit obligé bien à regret d'abandonner son élève, sans que rien d'ailleurs eût pu altérer l'estime et l'affection reconnaissantes, que celui-ci lui garda jusqu'à la fin. Ce fut un autre ecclésiastique de grand mérite, l'abbé Vinson, directeur au petit séminaire de Montbrison, qui fut chargé d'achever son instruction classique.

Madame de Meaux, ayant pris le parti d'accompagner son fils à Paris, l'abbé Vinson les suivit, et eut la joie de voir son élève sortir triomphant en Sorbonne des épreuves redoutées du baccalauréat.

On était en décembre 1847 ; dès les premiers jours de 1848, le nouveau bachelier se faisait inscrire à la Faculté de droit.

C'était, il faut le reconnaître, une époque bien propice à la formation de l'esprit d'un jeune homme admirablement doué, soutenu par d'intelligentes directions et aidé par de nombreuses et précieuses relations, que cette époque tourmentée où les cerveaux semblaient agités comme les rues. Le jeune étudiant profita merveilleusement de tout ce qu'il pût voir et entendre. Il se souvint toute sa vie de l'émeute populaire passant devant ses fenêtres en février 1848 ; de la mort de Monseigneur Affre, à laquelle, par un hasard imprévu, il lui fut donné d'assister ; il fut témoin de la proclamation du Coup d'Etat de décembre, et des tentatives de résistance qui suivirent. Il se rappelait surtout avec une profonde émotion le Père Lacordaire qu'il avait vu apportant une liberté dans les plis de sa robe blanche de dominicain, et entendu applaudir à Notre-

Dame, puis plus tard dans les réunions électorales ; il l'avait toujours considéré comme le type le plus achevé de la grande éloquence.

Mais les distractions du dehors ne nuisaient en rien à ses études. Passionné pour la science du droit, assidu à tous les cours, après une suite d'examens, où l'on ne pouvait plus compter les boules blanches, il quittait l'école, à la fin d'avril 1852, avec le diplôme de docteur en droit.

Pendant tout ce temps, il n'avait pas cessé de fréquenter ces conférences, où les étudiants venaient s'exercer à la parole, et il avait obtenu des succès retentissants à cette conférence Molé, qui commençait déjà à réunir les jeunes gens les plus intelligents des partis politiques les plus divers, désireux de faire l'essai de la vie parlementaire.

A ce moment, Camille de Meaux était admirablement préparé pour la carrière, quelle qu'elle fût, qu'il lui plairait de choisir. Mais ce choix, il n'était pas question de le faire. Fils unique d'une mère restée veuve, il semblait que son devoir fût de rester auprès d'elle, tandis que les traditions légitimistes de sa famille lui interdisaient même les fonctions électives, où devait l'arrêter, dès l'entrée, l'obligation du serment constitutionnel.

Camille de Meaux hésitait donc sur la voie à suivre, se bornant à étudier et à apprendre sans relâche, en vue de projets sans cesse ajournés. Enfin de sages conseils lui persuadèrent d'écrire ; et, en 1852 il débutait dans *l'Athenæum*, journal hebdomadaire consacré au compte rendu des livres nouveaux, par un article sur Joseph de Maistre, dont

les lettres venaient d'être publiées; puis dans la *Revue Contemporaine* par deux études : l'une sur les *Relations de la France et de la Turquie*, l'autre sur la *Paix de Westphalie*.

Ces essais d'un débutant furent très remarqués et méritaient de l'être; ils dénotaient chez leur auteur une rare maturité d'esprit et un véritable talent d'écrivain, M. de Meaux aimait à se les rappeler et à se rendre cette justice que, comme esprit et comme tendances, il n'aurait jamais trouvé rien à y changer.

Le jeune écrivain ne tarda pas à aborder une tribune plus retentissante. Le *Correspondant* était déjà un centre qui groupait les personnalités catholiques les plus en vue. Montalembert y brillait au premier rang et y exerçait tout naturellement une influence prépondérante; il en fit ouvrir les portes toutes grandes au jeune de Meaux, qui s'était fait présenter à lui en 1855. En 1856 un premier article sur le publiciste du XVI^e^ siècle, Jean Bodin, fut le commencement d'une collaboration, qui s'est continuée sans interruption jusqu'à la fin, avec une fidélité à laquelle M. de Meaux mêlait certainement un vif sentiment de reconnaissance; c'est en effet cette collaboration, qui avait rendu plus fréquents et plus intimes ses rapports avec Montalembert et l'avait montré à celui-ci comme « l'un des plus distingués d'entre les jeunes catholiques de sa génération » (1).

Aussi lorsqu'en 1858 on annonça à Montbrison le prochain mariage du vicomte Camille de Meaux avec Mademoiselle Elisabeth de Montalembert, ses

(1) R. P. Lecanuet, *Montalembert*, t. III, page 249.

amis éprouvèrent-ils plus de joie que de surprise. C'est le Père Lacordaire, qui donna la bénédiction nuptiale aux jeunes époux dans la chapelle de Madame Swetchine, à l'hôtel de Luynes, et leur adressa à cette occasion une allocution remarquable, « l'un des plus délicieux bijoux de son incomparable écrin, d'une suavité et d'une profondeur d'émotion qui m'arrachent des larmes bien douces » (1), avait dit Montalembert.

Personne ne fut étonné davantage de le voir quelques années après accepter d'être candidat de l'opposition indépendante aux élections législatives. On savait que Montalembert avait le plus vif désir de voir son gendre entrer dans la vie politique, afin d'y trouver un théâtre suffisant pour montrer toute sa valeur. Ce rêve, il ne lui fût pas donné de le voir se réaliser ; une nouvelle tentative, en 1869, n'eut en effet pas beaucoup plus de succès qu'en 1863, et c'est seulement en 1871 que les électeurs du département de la Loire, dans la plénitude de leur indépendance, fournirent à M. de Meaux une éclatante revanche en l'envoyant, le sixième sur onze, siéger à l'Assemblée nationale.

Ce fut le commencement d'une carrière politique, qui devait malheureusement être aussi courte que brillante. Dans cette grande Assemblée qui, comme il l'a écrit lui-même « après avoir arraché Paris à la révolte, rendit à la France mutilée une armée et des finances, rétablit l'ordre sans offenser la liberté et releva la fortune publique » (2), notre nouveau

(1) R. P. Lecanuet, *Montalembert*, t. III, page 249.
(2) Vicomte de Meaux, *Souvenirs politiques*, page 11.

député, par son travail, sa droiture et son éloquence, conquit bien vite une place des plus enviées, aussi bien à la tribune qu'au sein des commissions et dans son bureau.

Quelque temps après l'échec de la tentative de restauration monarchique, en vue de laquelle il avait reçu une mission importante et difficile, il fut appelé à faire partie du cabinet Buffet, comme ministre de l'agriculture et du commerce.

Au moment de la dissolution de l'Assemblée nationale il semblait tout indiqué pour figurer parmi les membres inamovibles du nouveau Sénat, que devaient choisir les députés ; mais on sait par quelle coalition de rancunes et d'appétits, ce choix fut complètement faussé.

Les électeurs sénatoriaux de la Loire se chargèrent de réparer cette injustice, et l'envoyèrent représenter au Sénat notre département. Il ne tarda pas à y occuper une place prépondérante au centre droit, et, au Seize-Mai, fut appelé par le duc de Broglie à prendre une seconde fois le portefeuille de l'agriculture et du commerce. Après l'échec du Seize-Mai M. de Meaux abandonna le ministère ; il ne fut pas réélu au Sénat aux élections de 1879, quitta l'année suivante le Conseil général de la Loire, où il représentait depuis 1874, le canton de Saint-Georges-en-Couzan, et se retira de la scène politique.

Son rôle, pendant toute cette période agitée, a été souvent l'objet de violentes critiques, comme de chaleureuses approbations ; cela ne saurait nous surprendre, la politique étant toujours ce qui nous divise le plus. Pour moi je me garderai bien d'entrer

dans une discussion qui m'engagerait sur un terrain, dont l'approche nous est heureusement interdite par nos statuts. Je ne puis cependant m'empêcher de remarquer que les attaques lui vinrent des deux côtés les plus extrêmes de l'opinion. Cela ne nous autoriserait-il pas à penser que M. de Meaux avait su se tenir dans ce juste milieu, où la sagesse des nations nous montre la vertu debout, et où nous pourrions souvent trouver à ses côtés le bon sens et la vérité ?

N'est-ce pas d'ailleurs généralement mieux servir son pays que de rechercher le bien pratiquement réalisable plutôt que de s'attacher à la poursuite vaine d'un mieux impossible? Il me semble bien que c'est la conclusion qui s'impose à tout esprit non prévenu, quand on lit ces attachants *Souvenirs politiques*, qu'il a publiés en 1905, et où l'on est heureux de retrouver à chaque page un homme loyal, poursuivant honnêtement ce qu'il croit utile à son pays, sans se laisser arrêter par aucun souci d'intérêt électoral ou d'ambition personnelle.

* *

En disant adieu, en 1879, à la vie publique M. de Meaux regardait bien sa retraite comme définitive, espérant, comme il l'a écrit plus tard avec trop de modestie, que d'autres, plus habiles ou plus heureux, trouveraient un jour, dans un esprit public mieux trempé par une longue épreuve, un plus solide appui (1).

Il devait cependant en sortir encore pendant quel-

(1) Vicomte de Meaux, *Souvenirs politiques*, page IV.

ques semaines en 1885. Le scrutin de liste venait d'être rétabli ; les conservateurs de Montbrison l'avaient désigné, avec M. du Chevalard, pour entrer de nouveau en campagne afin d'essayer de remonter la pente, où se laissait glisser le gouvernement d'alors. M. de Meaux accepta sans enthousiasme, comme sans illusions. J'en trouve la preuve dans une lettre que je recevais de lui au commencement de la période électorale, et que je conserve précieusement avec beaucoup d'autres, comme autant de marques de la bienveillante indulgence, qu'il saisissait toutes les occasions de me témoigner :

« Mon cher compagnon d'infortune », m'écrivait-il le 5 août, « Nous voici donc attelés à la même besogne. Je laisse à nos journaux et aux amis présents à la réunion d'hier le soin de vous dire comment, du Chevalard et moi, nous avons reçu des suffrages que nous ne recherchions assurément ni l'un ni l'autre : tout au contraire. Mais enfin, puisque nous devons faire la campagne, ce qui ne sera pas commode, et que je dois la faire avec vous, ce qui me sera fort agréable, il me paraît utile que nous nous voyions et nous concertions. »

Je ne m'en souviens plus, mais j'en suis bien sûr, je dus lui répondre que son acceptation était pour moi un grand honneur et une grande joie. J'ai toujours gardé en effet un charmant souvenir des quelques réunions, où il me fut donné de paraître à ses côtés et de prendre la parole avec lui. Bien pénétré du devoir qu'il avait à remplir, il s'était mis en campagne avec courage et résolution. C'était un vrai régal de l'entendre parler aux foules, de sa voix bien timbrée, avec cette distinction et cette réserve,

qui ne l'abandonnaient jamais, mais avec une franchise et une conviction, qui laissaient partout l'impression la plus heureuse. Attaquant le taureau par les cornes, il ne craignait pas de défendre le Seize-Mai, qu'une légende intéressée s'était appliquée à présenter aux populations comme un coup d'Etat ourdi par quelques factieux, tandis qu'il ne constituait en réalité qu'une tentative pour modifier l'orientation de la politique générale, tentative dont on pouvait discuter l'opportunité et la conduite, mais dont personne ne pouvait contester le caractère strictement constitutionnel.

Les auditeurs applaudissaient à tout rompre. Le résultat n'en trahit pas moins nos efforts. Nous obtînmes au premier tour de scrutin un ballottage, ce qui en matière de théâtre aurait été considéré comme un succès d'estime ; mais quinze jours après il fallut nous contenter d'une belle minorité, pour employer une épithète, qui n'est certainement pas de celles, qu'on peut tirer de la nature des choses, mais dont les âmes compatissantes aiment à se servir, comme d'un baume, pour panser les blessures des candidats malheureux.

Cette fois-ci M. de Meaux rentra pour toujours dans la vie privée. Il se contenta de collaborer, comme simple conseiller municipal, à l'administration de sa chère petite commune d'Ecotay ; et c'était vraiment touchant de voir l'ancien ministre s'acquitter de ces fonctions modestes avec le même zèle et la même assiduité, qu'il apportait autrefois à la direction du Commerce et de l'Agriculture de la France.

Ce ne fut certes pas sans chagrin qu'il se vît

éloigné de la scène politique, et forcé de renoncer à la légitime ambition d'y servir utilement son pays. Mais, s'il souffrit de cette retraite prématurée, il ne parla jamais de ses regrets avec la moindre amertume ou avec une arrière-pensée personnelle. Il avait d'ailleurs beaucoup d'autres moyens d'être utile, et c'est bien dans ce but qu'il s'adonna complètement à ces études, qui avaient fait le charme et la joie de sa jeunesse, et qui devaient désormais devenir sa consolation.

Dans le champ si vaste, qu'embrassaient ces études, c'est à l'histoire et à l'archéologie qu'était réservée la première place.

L'histoire, qui a trop souvent mérité le reproche de Joseph de Maistre d'avoir été dans tous les temps une conspiration contre la vérité, a subi de nos jours une heureuse évolution. Sous l'influence de travailleurs hardis et consciencieux, à la tête desquels s'est signalé Hippolyte Taine, parfois avec un peu d'exagération, elle a complètement transformé ses méthodes. Au lieu de se borner à raconter les faits et les évènements, en les appréciant dans un esprit préconçu, elle se plaît à demander aux archives publiques, aux mémoires privés, aux traditions et aux monuments locaux, leurs causes profondes et leur influence prolongée ; et c'est dans cette tâche toujours difficile, fastidieuse parfois, qu'elle fait appel à l'archéologie, sa meilleure collaboratrice.

L'histoire et l'archéologie, ces deux sœurs inséparables, n'ont pas pour unique but, comme on est trop disposé à le croire, de satisfaire notre légitime curiosité. Ce sont deux institutrices incomparables,

capables de donner à notre vie pratique la plus salutaire direction. En nous faisant voir, à travers la diversité des lieux, des temps et des conditions sociales, l'humanité toujours la même, avec ses hautes aspirations et ses bas instincts, elles nous apprennent à considérer le passé avec plus de justice, le présent avec plus d'indulgence et l'avenir avec moins de présomption, et aussi moins d'effroi.

M. de Meaux ne l'entendait pas autrement ; ce qu'il demandait au passé, c'était avant tout des leçons, dont il pensait faire bénéficier la religion, la patrie et la liberté, ces trois grandes opprimées de l'heure présente, qu'il n'a jamais séparées dans ses préoccupations et son amour.

On peut s'en convaincre rien qu'en parcourant la liste de ses si nombreuses et si fortes études parues dans le *Correspondant* à partir de 1856. Les publications, comme les évènements, qui touchent à la religion, à la philosophie, à la politique ou à la vie parlementaire y sont appréciés par lui avec une sûreté de principes, une indépendance d'esprit et une loyauté bien rares.

En même temps d'autres travaux montrent son souci d'aller puiser ses documents au cœur même de nos chroniques et de nos institutions provinciales. Au congrès scientifique du Puy, présidé en 1855 par M. de Caumont, il présente un travail sur l'*Administration du Languedoc sous Louis XIV*. En 1862, il prend une part brillante au congrès scientifique de Saint-Etienne, avec sa magistrale *Etude historique sur le Forez*, qui suscite au sein de la savante assemblée un véritable enthousiasme. « Les applaudissements unanimes de l'auditoire », disait le

président du congrès, « viennent de rendre un digne hommage à l'excellent travail que nous avons entendu, où rayonnent à la fois la science de l'érudit, la vraie sagacité de l'historien, le style élevé d'un écrivain habile et pardessus tout le cœur chaleureux d'un ami dévoué de son pays ». Cette appréciation si élogieuse fut ratifiée par la faveur unanime du public lorsque parut cette œuvre courte et substantielle, qui est devenue classique et restera comme le *vade-mecum* de tous ceux qui s'intéressent, à un titre quelconque, à l'histoire de notre province.

Cette conscience dans la recherche des documents, cette sûreté dans la critique, cette impartialité dans les appréciations, il allait bientôt les faire admirer dans des ouvrages de proportions plus vastes. En 1867 parut la *Révolution et l'Empire*, qui obtint de suite un tel succès, qu'il fallut dès l'année suivante en donner une seconde édition. Puis ce fut, en 1877, un livre sur les *Luttes religieuses en France au XVI^e^ siècle*, et, en 1889, deux volumes consacrés à *La Réforme et la Politique française en Europe jusqu'à la paix de Westphalie*, œuvre magistrale qui eut l'honneur d'être couronnée par l'Académie française.

Ces magnifiques études, par le choix même de leurs sujets, ne s'adressaient qu'à un nombre de lecteurs assez restreint. Celles qui suivirent devaient au contraire, par leur palpitante actualité, avoir un véritable retentissement dans l'opinion publique.

Montalembert avait toujours caressé le projet d'un voyage aux Etats-Unis, cette terre classique de la démocratie et de la liberté ; il aurait voulu surtout se rendre compte par lui-même de la situation, que

les institutions et les mœurs y faisaient à l'Eglise catholique. M. de Meaux reprit ce projet, et se résolut à faire ce voyage, fatigant sans doute, mais que bien des circonstances lui rendaient plus facile qu'à d'autres. Le souvenir de son beau-père, sa notoriété personnelle, ses relations déjà anciennes avec de hautes personnalités du pays lui ménageaient l'accueil le plus empressé. Toutes les portes s'ouvraient devant lui ; aidé par sa compagne de voyage, en laquelle il trouvait le plus utile et le plus agréable des interprètes, il put tout voir et tout comprendre, et en tirer ensuite les conséquences logiques que lui dictaient sa sagacité et son expérience.

Ce voyage nous valut, en 1893, un livre aussi intéressant qu'instructif, *L'Eglise catholique et la liberté aux Etats-Unis*, qui dénotait, comme l'écrivait le cardinal Gibbons, « une ampleur de vues, une profondeur de connaissances vraiment surprenantes chez un étranger » (1).

Tout en dépeignant la grande République américaine, c'est encore le cardinal qui parle, avec « une plume impartiale et bienveillante, aussi affranchie de préjugés défavorables que peu disposée aux éloges immérités » (2), et, sans vouloir faire considérer comme un idéal absolu un régime qui pourrait moins bien s'accommoder aux traditions d'autres peuples, l'auteur ne peut s'empêcher de constater « que le pays où la religion catholique en nos jours se développe et grandit davantage est précisément celui

(1) Vicomte de Meaux, *L'Eglise catholique et la liberté aux Etats-Unis*, page I.

(2) Vicomte de Meaux, *L'Eglise catholique et la liberté aux Etats-Unis*, page II.

où s'épanouit la démocratie la plus libre et la plus forte qui soit sur la terre. D'un tel spectacle on est sans doute autorisé à conclure que la religion et la démocratie peuvent s'accorder ensemble sans aliéner ni l'une ni l'autre l'indépendance qui leur convient, que ce libre accord est profitable au progrès des sociétés humaines et leur ouvre des perspectives vers lesquelles il importe de les orienter désormais » (1).

Beaucoup ont pensé que ce n'était pas sans un dessein prémédité que M. de Meaux avait choisi son heure pour faire paraître ce livre ; il avait prévu la révolution, qui allait bientôt s'accomplir en France dans les relations de l'Eglise et de l'Etat, et il avait voulu indiquer aux catholiques une orientation et leur donner en même temps un encouragement à suivre sans crainte et sans défaillance la voie qu'ils n'allaient pas tarder à voir s'ouvrir devant eux.

C'est à coup sûr une pensée analogue, qui le porta à nous donner, en 1897, son livre sur *Montalembert*. En voyant l'œuvre du grand catholique, incessamment battue en brèche, s'effriter à petits morceaux sous les coups de tant de passions hostiles, il lui sembla bon de rappeler toutes les luttes ardentes, tous les gigantesques efforts, qu'avait nécessité la conquête de cette « liberté nouvelle, la seule qui ait été revendiquée sans violence et pratiquée sans désordre : la liberté d'enseignement » (2).

On éprouverait une véritable déception si l'on ouvrait ce livre avec l'espoir d'y trouver beaucoup

---

(1) Vicomte de Meaux, *L'Eglise catholique et la liberté aux Etats-Unis*, page 409.

(2) Vicomte de Meaux, *Montalembert*, page 1.

de détails intimes sur Montalembert. Par une délicatesse, dont on est tenté de lui savoir mauvais gré, l'auteur s'est abstenu de toute digression de ce genre ; c'est uniquement « l'homme public, l'orateur, l'écrivain », dont il a voulu retracer l'image ; et il l'a fait avec autant de puissance que de vérité, s'attachant avant tout à être sincère, comme l'avait été son modèle, le louant sans exagération et le blâmant sans hésiter dans les rares circonstances, où il estimait qu'il s'était trompé.

Le même accent de sincérité, cette fois-ci envers lui-même, se dégage de ces *Souvenirs politiques, 1871-1877*, dont j'ai déjà dit un mot, où il nous retrace, en 1905, le récit fidèle et captivant des évènements, auxquels il avait pris part pendant sa vie politique. Pour tout autre que lui, c'eût été l'occasion d'un plaidoyer habile et passionné pour sa défense personnelle. M. de Meaux s'est bien gardé d'un pareil écueil ; avec une modestie, qui mérite bien d'être qualifiée d'excessive, il se présente comme un simple soldat posté, durant l'action, auprès des généraux, et raconte simplement, loyalement, « les desseins et les actes, les succès et les revers de ceux qui », dit-il, « marchaient à notre tête » (1). Et ce simple récit constitue, sans qu'il l'ait voulu, la plus triomphante des apologies. Il aurait pu commencer sa préface par la phrase que Montaigne met au début de la sienne : *Cecy est un livre de bonne foy, lecteur*, si la bonne foi n'était pas la marque caractéristique de toutes ses œuvres.

On l'a retrouve dans toute sa splendeur dans ces

(1) Vicomte de Meaux, *Souvenirs politiques*, page II.

*Souvenirs sur la vie de mon grand-père*, imprimé en 1891, touchante manifestation de piété filiale, en même temps que de foi catholique, qui n'était sans doute destinée qu'à un cercle restreint de parents ou d'amis, mais qu'il faut cependant bien citer pour donner une idée plus complète du caractère de l'œuvre de M. de Meaux.

Il faudrait citer aussi ces nombreuses plaquettes, extraites pour la plupart du *Correspondant*, toutes dignes d'être lues avec autant de plaisir que de profit. Mais le simple énoncé de leurs titres demanderait une place, dont je ne puis disposer.

Je tiens cependant à mentionner d'une façon générale ces études, ces rapports, ces discours, où M. de Meaux traite avec tant de compétence les questions agricoles. Toutes ces manifestations prouvent d'une façon péremptoire que, malgré qu'on soit tenté de penser le contraire, l'abus, que Beaumarchais flagelleait de son temps avec tant d'esprit et de raison, n'est pas absolument devenu la règle générale du nôtre. Quand M. Buffet et plus tard le duc de Broglie voulurent, en constituant leur ministère, donner un titulaire au portefeuille de l'Agriculture, c'est bien à un agriculteur qu'ils s'adressèrent. Ils n'auraient pu avoir la main plus heureuse. Si le gros du public, tout entier absorbé par l'âpreté des luttes politiques, a porté peu d'attention aux passages, malheureusement trop courts de M. de Meaux au ministère, les agriculteurs en ont gardé un reconnaissant souvenir. Il y a quelques semaines, notre collègue, M. d'Alverny (1), nous montrait

(1) *Bulletin trimestriel de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort*, numéro du 4 décembre 1907, page 376.

l'ancien ministre présidant lui-même, de la façon la plus heureuse à la réfection et à l'aménagement de ses forêts, tandis que M. le comte Alfred de Poncins (1) rappelait les nombreuses et importantes créations ou réformes accomplies ou préparées, dans l'intérêt de l'agriculture, pendant ses deux séjours à la rue de Varenne.

Je ne puis terminer cette trop rapide analyse d'une œuvre si considérable sans parler des remarquables qualités littéraires de l'écrivain. Quelques mots d'ailleurs me suffiront : c'est en lisant les écrits de M. de Meaux que l'on comprend bien toute la vérité du fameux aphorisme de Buffon : « le style, c'est l'homme même ».

Dans une langue d'une correction parfaite, d'une belle tenue et d'une rare distinction, les phrases se déroulent sans ornements inutiles, mais avec un relief saisissant, sobres, précises et claires. Tout nous révèle de suite le gentilhomme aux grandes manières, le penseur aux convictions profondes, l'honnête homme épris de la vérité.

Tant de qualités semblaient devoir ouvrir à M. de Meaux les portes de l'Académie française. Bien souvent j'ai entendu demander et je me suis demandé moi-même pourquoi il n'avait pas depuis longtemps pris place sous la fameuse coupole ; et je n'ai jamais pu recevoir ou faire de meilleure réponse que celle-ci : il n'a pas eu l'honneur d'entrer à l'Académie, parce que, cet honneur, il ne l'a jamais brigué.

Il est tout près de nous une autre Académie, qui va spontanément choisir, parmi l'élite des savants,

---

(1) *Bulletin mensuel des Agriculteurs de la Loire*, numéro du 1er janvier 1908, page 4.

des littérateurs et des artistes de la région, ceux qu'elle estime dignes de devenir ses correspondants ou ses associés.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, au sein de laquelle la Diana est toujours brillamment représentée, n'a point la sotte prétention de rivaliser avec l'Académie française, dont elle ne poursuit pas d'ailleurs le même but exclusivement littéraire ; mais, depuis plus de deux cents ans, par le discernement judicieux, qui préside à son recrutement, par l'importance et l'activité de ses travaux, elle peut hautement revendiquer l'honneur d'avoir rendu les plus signalés services à la cause si intéressante de la décentralisation intellectuelle. Il y avait déjà une trentaine d'années qu'elle avait choisi M. de Meaux comme membre correspondant, quand, en 1900, à l'occasion de la célébration de son deuxième centenaire, elle voulut se l'attacher plus étroitement en le nommant membre associé, en même temps que plusieurs hautes personnalités de l'Institut, parmi lesquelles on est heureux de voir figurer MM. Paul Bourget et Melchior de Voguë de l'Académie française. A cette occasion, dans une séance solennelle de la brillante assemblée, M. de Meaux paya sa bienvenue en lisant un travail sur *le Progrès des études historiques en France, au XIX^e^ siècle*, dont notre collègue, M. Antoine Vachez, secrétaire général de la classe des lettres, donnait un résumé, en le qualifiant de « tableau plein d'aperçus curieux sur le caractère des œuvres des historiens contemporains » (1), et qui fut ensuite intégralement publié dans les *Mémoires* de l'Académie.

(1) M. A. Vachez, *Les fêtes du deuxième centenaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, page 15.

M. de Meaux était encore membre de l'Institut des provinces et inspecteur de la Société française d'archéologie.

* *

Mais, de toutes ces sociétés, c'est à coup sûr la nôtre qui occupait la plus grande place dans son affection, et c'est le titre de Président de la Diana qui lui tenait le plus au cœur.

Lorsqu'en 1862 le duc de Persigny avait eu l'heureuse idée de créer la Société historique et archéologique du Forez, M. de Meaux s'était empressé de venir prendre place au milieu des deux cent trente-trois premiers fondateurs.

Plus tard il applaudit aux courageux efforts de M. Testenoire-Lafayette, qui eut l'honneur et la joie de restaurer notre compagnie. Mais c'est surtout après que sa retraite de la scène politique lui eût donné plus de loisirs, que nous le voyons prendre une part active aux travaux et à la direction de la Société.

En 1884, c'est sur son initiative que la Diana ouvre une souscription pour élever un monument à notre grand poète forézien, Victor de Laprade, dont il prononce, dans l'Assemblée générale du 16 juin, l'éloge le plus magnifique et le plus ému. Cette souscription obtint d'ailleurs un succès, qui dépassa toutes les espérances et qui permit d'ériger au poète une statue, dont l'exécution fut confiée à notre autre compatriote, le sculpteur Bonnassieux de l'Institut. L'inauguration de cette œuvre remarquable dans le jardin d'Allard, fut, en 1888, l'occasion d'une fête inoubliable, qui attira à Montbrison une foule

énorme et fut véritablement une fête de l'éloquence et de la poésie. On se souvient encore de la brillante réception, à laquelle M. de Meaux avait convié tous les souscripteurs et du toast si plein d'humour et d'esprit qu'il prononça au banquet de plus de cent couverts, servi dans la grande salle de la Chevalerie, toast, qui provoqua une charmante réponse de François Coppée venu pour représenter l'Académie française, où il avait succédé à Victor de Laprade.

A ce moment M. de Meaux faisait déjà, depuis trois ans partie de notre Conseil d'administration ; il avait la même année pris part au 52e congrès, tenu par la Société française d'archéologie dans les arrondissements de Montbrison et de Roanne. C'est lui, qui en avait présidé la première séance, et qui, au banquet, en l'absence de M. de Poncins notre président, avait répondu à l'allocution de M. le comte de Marsy.

En 1894, la Diana perdait son vice-président, le comte de Charpin-Feugerolles, un des premiers fondateurs de la Société, gentilhomme aimable et bon, aussi savant que modeste. M. de Meaux était tout naturellement désigné pour le remplacer.

Puis, moins de deux ans après, ce fut un autre deuil pour notre compagnie ; une mort soudaine nous enleva le comte Léon de Poncins. M. de Meaux voulut bien accepter de lui succéder à la présidence, et ce fut un adoucissement à notre douleur de l'entendre quelques jours après rendre un hommage aussi éloquent que mérité à son excellent ami, qui pendant dix-sept ans avait si heureusement poursuivi l'œuvre de M. Testenoire-Lafayette et avait porté la

Diana à un degré de prospérité, qu'elle n'avait pas encore connu.

Ce que fut notre nouveau Président, ai-je besoin de le dire ? N'étions-nous pas tous fiers de nous sentir représentés au dehors par un savant, un écrivain, un orateur de cette valeur ?

N'avons-nous pas tous ressenti le charme de ces réunions, où nous étions toujours sûrs de le retrouver, avec sa bonne grâce ordinaire, la main tendue, le sourire aux lèvres ?

Ne nous rappelons-nous pas tous l'intérêt qu'il donnait à nos excursions, où, comme on l'a si bien dit, il semblait faire les honneurs de notre pays de Forez ?

Fallait-il recevoir notre éminent Président d'honneur, le Cardinal Coullié ? En quelques mots, aussi élégants que précis, il savait retracer l'histoire de notre province et présenter sous l'aspect le plus flatteur le tableau de nos études et de nos travaux.

S'agissait-il de fêter le vingt-cinquième anniversaire de la nomination de notre secrétaire perpétuel ? Il trouvait tout naturellement dans son cœur l'expression la plus saisissante de notre admiration et de notre reconnaissance, en même temps que l'éloge le mieux senti et le plus propre à toucher celui qui en était l'objet.

A tous il prodiguait les marques de la plus exquise bienveillance, faisant heureusement ressortir les côtés intéressants de toutes les communications apportées dans nos réunions.

Aimable et indulgent pour les vivants, il ne l'était pas moins pour les morts, et c'était une merveille

que le tact et l'à-propos, avec lesquels il retraçait sous le jour le plus favorable le caractère et les mérites de tous les collègues que la mort nous enlevait.

Hélas ! il n'avait que de trop nombreuses et de trop douloureuses occasions de prononcer ces éloges funèbres. Ces onze dernières années nous ont été particulièrement cruelles. Je ne veux point ajouter une nouvelle tristesse à la tristesse de cette réunion, en vous rappelant la trop longue liste de tous ceux qui nous ont quittés pendant la présidence de M. de Meaux, j'aurais l'air de vous conduire dans une de ces voies antiques, où les passants circulaient entre deux rangs de tombeaux. Je ne puis cependant m'empêcher de rappeler deux pertes particulièrement cruelles entre toutes.

A la fin de 1902, M. Testenoire-Lafayette nous était enlevé, « au terme d'une vie toujours pleine et pure et presque séculaire » (1). C'est notre Président qui s'exprimait ainsi, en faisant remarquer que le doyen de la Diana était en même temps « son second fondateur, l'homme qui avait fait plus, pouvons-nous dire, que de lui donner naissance, car il l'avait ressuscitée » ; et il faisait revivre une dernière fois à nos yeux, au milieu de l'émotion générale, cette figure régulière et fine, empreinte de sérénité et d'aménité, que nous étions heureux de retrouver à toutes nos séances et qui est restée si profondément gravée dans nos mémoires.

Notre grand Vincent Durand avait précédé M. Testenoire-Lafayette d'un an dans la tombe. M.

---

(1) *Bulletin de la Diana*, tome XIII, n° 5, page 139.

de Meaux, qui l'avait si bien loué cinq ans auparavant, sut retrouver les accents les plus touchants pour rendre un nouvel hommage à celui qu'il se plaisait à considérer comme la personnification de la Diana. « A l'intérieur de notre compagnie », disait-il, « Vincent Durand en était l'âme et la vie ; au dehors il en faisait le crédit et l'honneur » (1).

Il fut heureux de présider, le 20 juin 1904, la séance solennelle, où fut inauguré le buste que la Diana voulut dresser ici-même à cette chère mémoire ; cette séance nous valut un très remarquable discours de M. Héron de Villefosse, délégué par la Société des Antiquaires de France et la Société française d'Archéologie, devenu depuis notre collègue, et une notice du plus vif intérêt, de M. Eleuthère Brassart, sur la vie et les œuvres de Vincent Durand (2).

Le bronze peut bien reproduire les traits du modèle, mais il ne saurait malheureusement faire revivre ce sourire presque enfantin et cette expression de suprême bonté, qui faisaient le caractère distinctif de sa physionomie. Ce n'est pas ce buste, qui, pour moi, évoque ici de la façon la plus saisissante le souvenir du cher disparu. L'érudit universel, le savant impeccable, qu'était Vincent Durand, n'ont point eu de successeur ; mais il nous a laissé, pour continuer ses fonctions, le plus dévoué de ses amis, celui qu'il considérait comme un frère, confident de tous ses travaux, compagnon assidu de ses voyages et de ses recherches, héritier de son amour pour la Diana et de son dévouement sans bornes à notre

(1) *Bulletin de la Diana*, tome XIII, n° 1, page 3.
(2) *Bulletin de la Diana*, tome XIV, n° 3.

œuvre, gardien si fidèle de ses méthodes et de ses traditions, que, parfois dans nos réunions, s'il m'arrive de fermer un instant les yeux, il me semble que l'ombre de notre secrétaire perpétuel est venue, silencieuse, reprendre auprès de nous sa place accoutumée.

M. de Meaux, loin de se laisser absorber par ce qu'on pourrait appeler le côté décoratif de sa tâche, s'occupait avec soin de tous les détails de l'administration intérieure de notre Société. Secondé par des collaborateurs zélés, auxquels il ne me pardonnerait certainement pas de ne pas rendre hommage en passant, il veillait sur nos publications, notre bibliothèque, nos finances ; notre budget, — pourrait-il en être autrement avec le trésorier modèle qui administre nos ressources ? — n'a jamais cessé de se boucler avec une élasticité, que beaucoup de grands Etats pourraient envier à notre petite Société.

Notre recrutement s'opérait d'une façon régulière, et malgré certaines dificultés de l'heure présente, notre Diana n'a jamais cessé d'être ce salon de bonne compagnie, où les amis de notre petite patrie sont heureux de se retrouver nombreux pour s'entretenir de tout ce qui peut leur rappeler son passé ou ses gloires.

* *

Ce qu'était le Président de la Diana nous laisse facilement deviner ce qu'était l'homme privé ; je voudrais cependant vous faire encore mieux connaître ce grand chrétien, toujours soucieux de conformer sa vie à ses croyances, ce chef de famille modèle, ce gentilhomme affable et simple, indulgent aux

grands, charitable aux petits, bon pour tout le monde. Et voici qu'un scrupule m'arrête ; la modestie est une sorte de pudeur, prête à s'effaroucher du moindre regard indiscret ; or vous savez combien M. de Meaux était modeste.

Il est vrai qu'il n'est plus là, mais précisément peut-être parce qu'il n'est plus là, je craindrais, en disant tout ce que je pense, d'offenser en quelque sorte cette chère mémoire.

Je ne puis cependant laisser une pareille lacune dans un portrait déjà si incomplet et je prends le parti de mettre ma responsabilité à l'abri de celle des autres, en me bornant à vous rappeler par quelques citations comment M. de Meaux était jugé par tous ceux qui avaient l'honneur de l'approcher. Ce procédé, je le reconnais, manque un peu de courage ; mais vous me le pardonnerez sans peine : me taire un moment, pour laisser parler les autres, ce sera pour vous double profit.

Montalembert, qui se connaissait en hommes, lui avait confié avec joie le bonheur de sa fille : il avait constaté, dit le Père Lecanuet, « qu'en ce jeune homme les qualités du cœur ne le cédaient point à celles de l'esprit..... Si Dieu avait donné un fils à Montalembert, il l'eût voulu semblable à Camille de Meaux, ardemment catholique et libéral, dévoué à toutes les nobles causes, doué surtout de cette qualité supérieure, la bonté, que Shakespeare appelle *the milk of human kindness* » (1).

Il y a cinq ou six ans, quand M. l'abbé Félix Klein, professeur à l'Institut Catholique de Paris,

---

(1) R. P. Lecanuet, *Montalembert*, tome III, page 248.

par une ingénieuse et spirituelle fiction, voulut faire entreprendre à son étudiant de Chicago la découverte du vieux monde (1), il n'oublia pas de le conduire au château d'Ecotay où il était assuré d'avance du plus aimable accueil. Nous allons, si vous le voulez bien, nous glisser sournoisement à leur suite. Le jeune américain admire tout d'abord la vue magnifique, qui s'étend presque sur les Alpes et les Cévennes. Il ne peut se défendre d'une impression de respect en songeant à tous les grands personnages de tous genres, qui ont honoré cette demeure de leur passage ou de leur séjour : Montalembert et tous les siens, Mgr Dupanloup, Berryer, le cardinal de Bonald, de Laprade, lady Herbert, le P. Denifle, les Cochin, les de Broglie, Mgr de Mérode, Peabody et le cardinal Gibbons.

Mais ce qui le frappa davantage, ce fut un spectacle inconnu dans son pays : « le spectacle d'enfants et de petits-enfants groupés nombreux, et en parfait accord, pleins de déférence et de tendresse, autour des aïeux souriants. Quatre ménages encore jeunes peuplent de leur joyeuse descendance la demeure ancestrale ; et, dans la maison où lui-même joua ses premiers jeux, le grand-père applaudit aux débats de la génération issue de ses fils et de ses filles..... En cette maison aussi, tous les hommes sont des travailleurs : industriel, agriculteur, soldat, marin, chacun a son labeur qui le sépare des autres; mais il ne les perd pas pour cela de vue, et, aux temps de liberté, c'est son bonheur que de se joindre à eux et de fondre sa petite famille dans la famille com-

(1) Abbé Félix Klein, *La découverte du Vieux Monde par un étudiant de Chicago*, pages 244 et s.

mune, multipliant ainsi les joies les plus douces, les sentiments les plus délicats, les attachements les plus naturels et les plus profonds ».

Le jeune protestant sentit s'évanouir sa froideur confessionnelle, « lorsqu'une clochette », nous dit-il, « ayant arrêté les jeux et les ris, tout le monde se dirigea vers la chapelle, où déjà les domestiques arrivaient de leur côté. Ni dans la petite méditation que lut la grand'mère sur un passage de l'Evangile, ni dans les paroles expressives de la prière du soir, que récita ensuite le grand-père, je n'entendis un seul mot capable de froisser ma propre croyance. Le catholicisme serait-il, décidément, autre chose qu'on nous le représente ? Mais ce n'est pas assez de dire que rien ne me choqua dans cet acte religieux. J'en ressentis une impression profonde et qui devait aller s'augmentant chaque soir durant mon séjour ».

A la première nouvelle de la mort de notre Président, tous les journaux de la région se hâtaient à l'envi de rendre hommage à la mémoire du grand forézien.

Dès le 6 novembre, le *Mémorial de la Loire*, dans une notice signée de trois initiales, qui parvenaient mal à dissimuler le plus jeune de nos collègues nous pouvions lire : « La distinction d'esprit s'alliait chez M. de Meaux à la plus exquise délicatesse de cœur. Tous ceux qui l'ont connu n'oublieront jamais sa charité, au sens le plus élevé du mot » (1).

Le lendemain c'était le chef vaillant de la défense sociale et religieuse dans notre département, qui

(1) C.N.D., *Nos morts ; le Vicomte de Meaux.*

rappelait « les idées directrices de son action et de sa pensée. De l'ancien régime », disait-il, « il n'avait conservé qu'une chose, la politesse, une politesse exquise de bon gentilhomme, toute de grâce et de simplicité. Elle n'était pas d'ailleurs en lui l'attitude banale du politicien toujours en quête de suffrages, mais l'expression spontanée d'une nature bienveillante, aimable et généreuse » (1).

Puis, c'était notre collègue M. P. Tézenas du Montcel, qui donnait un exemple de sa bonté et de la hauteur de son âme, admirant sa bienveillance et sa modestie vraiment rares, « qui indiquaient à quel point la noblesse du cœur et des manières étaient chez lui supérieure à la noblesse que donnent la race, l'intelligence et les plus hautes situations » (2).

A Montbrison dans les journaux les plus opposés en politique, à Roanne c'est le même hommage unanime (3).

En même temps, M. Etienne Lamy terminait la note, par laquelle il annonçait aux lecteurs du *Correspondant* la mort d'un de ses plus brillants et plus fidèles collaborateurs par ces phrases d'une éloquence lapidaire : « Si étendue que fut la puissance de son esprit, c'est sa hauteur d'âme qui fait aujourd'hui, quand nous pensons à lui, notre fierté. Il a gouverné l'emploi de ses dons par une conscience

---

(1) E., *le Vicomte de Meaux*.

(2) *Mémorial de la Loire*, 9 novembre 1907, P. Tézenas du Montcel, *Un grand Forézien*.

(3) *Journal de Montbrison*, 9 novembre 1907. — *Le Montbrisonnais*, 9 novembre 1907. — *L'Avenir Montbrisonnais*, 10 novembre 1907. — *Journal de Roanne*, 10 novembre 1907, etc.

qui s'interrogeait devant Dieu. Et de toutes ses œuvres, la plus belle fut sa vie » (1).

Mais il faut bien que je m'arrête ; nous retrouverions partout les mêmes regrets, dont l'expression se voit forcée d'emprunter les mêmes mots : modestie, simplicité, bonté, charité.

Et ce n'est pas là seulement le jugement des intellectuels et des lettrés : dans toutes les classes de la société c'est la même impression qui règne. Il faudrait n'avoir jamais mis le pied à Montbrison pour n'avoir pas ressenti cette atmosphère d'affectueuse vénération, que le rayonnement de ce grand cœur entretenait tout autour de lui. Il était bien un de ces hommes, dont la reconnaissance populaire, dans sa familiarité naïve, aime à répéter qu'ils ne devraient jamais mourir.

* *

Hélas ! jamais et toujours, ce sont là deux mots, que l'homme se plaît à redire, en enflant la voix, dans le vain espoir de se faire quelque volontaire illusion. A Dieu seul il appartient de les prononcer, en leur donnant leur véritable sens. Son intelligence infinie juge les choses de ce monde autrement que ne peut le faire notre faible raison ; et il n'hésite pas, malgré nos réclamations et nos prières, à rappeler à lui ses meilleurs serviteurs, quand il estime qu'il serait indigne de sa justice de leur faire attendre plus longtemps leur récompense.

Le 22 octobre, M. de Meaux avait présidé avec sa

(1) Etienne Lamy, *Le Vicomte de Meaux* (extrait du *Correspondant* du 10 novembre 1907), page 7.

distinction et son amabilité coutumières la séance de notre conseil d'administration et notre assemblée générale, et voilà que le 4 novembre la nouvelle de sa mort vient répandre partout la stupeur et la consternation.

Chacun interroge et voudrait connaître la cause d'un malheur si peu prévu. L'on apprend que notre Président venait d'être emporté en quelques jours par un mal assez peu défini, dont la gravité avait été à peine soupçonnée par les pressentiments de l'amour inquiet de quelques membres de sa famille. La Providence lui avait d'ailleurs épargné de trop grandes douleurs et les déchirements de la dernière séparation, et lui avait donné la consolation de se voir entouré pendant ses derniers moments par tous les siens. Il était mort comme un saint, plaisantant volontiers sur les quelques souffrances que lui infligeait son traitement et qu'il supportait avec la plus admirable patience, et fortifié par tous les secours de la religion.

Quels regrets unanimes et touchants il laissait après lui, on l'a bien vu à ses funérailles. Par un sentiment d'une exquise délicatesse, sa famille a voulu réserver la cérémonie de l'inhumation à ses amis d'Ecotay et des communes voisines. A peine quatre ou cinq d'entre nous ont pu y prendre place; mais tous nous en avons lu ou entendu le récit attendri. Pour ma part devant le tableau, que j'en trouvais dès le lendemain tracé d'une façon saisissante dans une lettre de notre excellent bibliothécaire, j'ai été remué jusqu'au fond du cœur par la poésie si simple et si impressionnante de ce cercueil paré seulement du drap funéraire et de quelques

branchages, traîné sur un chariot attelé de deux bœufs et suivi d'un cortège sans fin de campagnards silencieux se déroulant en lacets aux flancs de la montagne, sous un clair soleil d'automne, qui semblait vouloir apporter au milieu des douleurs et des ombres de la terre comme une image des joies et des splendeurs du Ciel.

Le service funèbre célébré trois jours après, avec un tout autre caractère, ne fut pas moins impressionnant. Une foule d'amis accourus de tous les points de la région se pressaient avec les membres de la Diana derrière la famille, sous les hautes voûtes de l'église Saint-Pierre ; les sons de l'orgue mêlés aux voix humaines montaient avec l'encens pour porter au Seigneur les angoisses et les supplications de ceux qui restaient.

Son Eminence le cardinal Coullié avait voulu braver la fatigue pour venir présider la cérémonie et rendre ainsi un éclatant hommage au grand chrétien, qui, pendant toute une vie de travaux et de luttes n'avait jamais perdu de vue la défense de la religion et de l'Eglise. Notre vénéré Président d'honneur — c'est lui-même qui a daigné nous le dire — avait été heureux de donner en même temps à notre Société un nouveau témoignage de sa bienveillante sympathie.

Puis, quand le pontife eut donné sa dernière bénédiction, quand les derniers accords de l'orgue se furent perdus sous les voûtes, lentement, la foule se dispersa. D'amers regrets serraient toutes les poitrines, une profonde tristesse se peignait sur tous les visages ; mais une tristesse chrétienne, bien différente de la tristesse de ceux qui n'ont point

d'espérance. C'est en assistant à de pareilles funérailles que l'on comprend bien toute la navrante inanité de ce cri trop souvent arraché par le désespoir : tout est donc fini !

Non certes, pour celui que nous pleurons, tout n'est pas fini même en ce monde. Il est des mémoires qui ne doivent pas périr : *in memoria æterna erit justus !*

* *

Il y a près de douze ans M. de Meaux commençait ainsi l'éloquent et touchant éloge qu'il consacrait à la mémoire de M. Léon de Poncins : « La plus grande tristesse de la vie qui se prolonge, c'est de survivre. Nous nous survivons trop souvent à nous-même ; nous survivons à ceux qui composaient la meilleure portion de notre vie » (1).

Ces paroles en ce moment reviennent douloureusement à ma mémoire. Elles trouvent aujourd'hui, mieux qu'alors leur complète application.

La tristesse de se survivre à lui-même, notre cher Président ne devait pas la connaître : la Providence lui a toujours épargné ces infirmités cruelles, qui, en nous interdisant tout travail, nous arrachent à nos plus chères occupations, et creusent dans notre existence un vide impossible à combler.

Les années n'avaient fait que glisser sur sa tête, en laissant à peine à ses tempes quelques flocons neigeux pour témoigner de leur passage. Son corps, son âme, son intelligence n'avaient subi aucune atteinte. Son cœur n'avait pas vieilli davantage, et

(1) *Bulletin de la Diana*, tome IX, nos 3 et 4, page 83.

c'est bien ce cœur qui lui inspirait l'expression si simple et si touchante qu'il donnait à sa plainte, quand il ajoutait : « nous survivons à ceux qui composaient la meilleure portion de notre vie ».

Cette plainte qui s'échappe aujourd'hui de toutes nos poitrines est montée bien souvent à nos lèvres dans ces dernières années. La mort semble s'acharner sur notre compagnie, en nous enlevant toujours trop tôt nos meilleurs collaborateurs.

C'est, hélas ! la destinée des sociétés de survivre à ses membres. Ce douloureux privilège nous laisse par bonheur une légère compensation. Ceux qui nous quittent nous lèguent en héritage leur souvenir, leurs exemples, leurs études et leurs travaux, qui viennent incessamment grossir notre patrimoine commun, et prolonger en quelque sorte leur vie terrestre parmi nous.

Ce que M. de Meaux nous laisse nous est, à coup sûr, particulièrement précieux. Je ne veux plus parler de ses travaux et de ses œuvres, dont je suis honteux de vous avoir présenté un si piètre aperçu. Je pense en ce moment à sa nombreuse et belle famille, qui, à l'exemple de son chef, a appris à nous aimer : à cette compagne dévouée, associée pendant cinquante ans à ses joies et à ses tristesses, et dont les rares qualités de l'esprit et du cœur lui permettent de porter vaillamment le lourd fardeau de deux grands noms ; elle a bien voulu, il y a quelques semaines, par une délicate pensée, se faire inscrire au nombre des membres de la Diana ; c'est un honneur, en même temps qu'une nouvelle marque de sympathie, dont je me permets de la remercier bien

sincèrement au nom de notre Société tout entière. Je pense à ces enfants et petits-enfants, héritiers de tout un passé de nobles et généreuses traditions, dont les aînés ont déjà voué leur vie au service de la patrie, en consacrant à sa prospérité ou à sa défense leur intelligence et leur bras : plusieurs d'entre eux nous ont déjà fait l'honneur de prendre place dans nos rangs ; ils voudront bien continuer à venir comme par le passé et plus souvent encore, si c'est possible, apporter à nos réunions le charme du sourire de la femme, ou l'intérêt des communications de l'économiste et du savant.

Je pense aussi à l'énergique et sage impulsion, que notre cher Président avait su imprimer à notre Société, au légitime prestige que nous avait valu sa présence à notre tête.

Cette impulsion, nous nous efforcerons de la suivre ; ce prestige, nous tâcherons de le conserver. Souvent, quand le soleil a disparu derrière la montagne, en tournant nos regards vers l'orient, nous le voyons dorer de ses dernières lueurs les hauts sommets de l'horizon. Ainsi, j'en ai la ferme assurance, la Diana, à la hauteur où elle a su se placer, brillera longtemps encore des reflets de la gloire de son Président Camille de Meaux ».

Après le discours du Président, accueilli par d'unanimes applaudissements, la séance est suspendue pour laisser aux personnes étrangères à la Diana la liberté de se retirer.

Vingt minutes après, à la reprise de ses travaux, la Société reçoit les communications suivantes.

*Découvertes de silex sur les communes de Poncins, Sainte-Foy, Cleppé, etc. — Communication de M. Charles Beauverie.*

En l'absence de M. Beauverie, M. E. Brassart donne lecture de la notice suivante.

Depuis une vingtaine d'années, j'ai fixé ma résidence à Poncins et, au cours de chaque promenade en quête du *motif*, je n'ai jamais planté mon parasol sans examiner attentivement le sol à mes pieds. Car je savais que dans la région on ramassait des outils en silex : l'ami Brassart m'ayant remis les deux notes qu'il a publiées sur ce sujet (1).

Un jour montant aux Rampeaux, au midi de Poncins, en compagnie de M. Bertrand, conservateur du musée de Moulins, nous ramassâmes deux silex et un *nucleus*. Cette trouvaille décida de ma vocation. Depuis j'intéressais à mes recherches, par quelques minimes pourboires, les laboureurs et les bergers. C'est de leur résultat que je vais vous rendre compte.

J'ai recueilli 1680 silex, tant lames taillées que *nuclei* ou débris informes. Dans ce compte, je fais tout figurer, parce que la matière première ne se

---

(1) *La station préhistorique du Bas-Vizézy, communes de Poncins et de Mornant,* dans *Bulletin de la Diana,* II, 184. — *Les découvertes préhistoriques dans le Forez,* dans *Société française d'archéologie, Congrès de Montbrison,* p. 111.

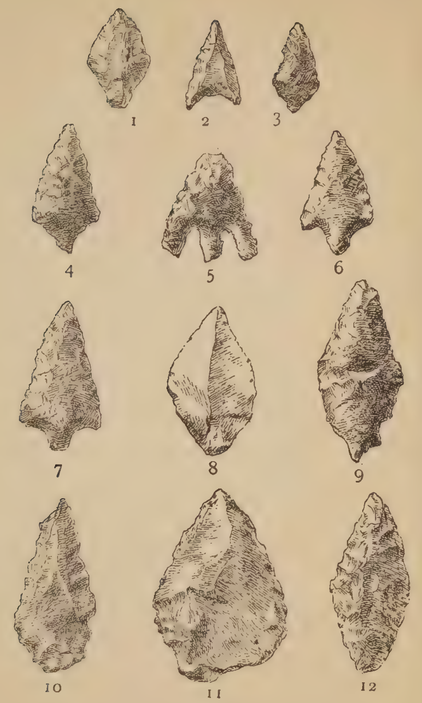


II. — SILEX PROVENANT DES COMMUNES DE PONCINS, SAINTE-FOY, CLEPPÉ.

*Ste-Foy* : 1, 3, terre Surieux. — *Cleppé* : 2, la Celle-S.-Martin. — 4, 5, 11, *Graviers du Lignon*, — *Poncins* : 7, l'Olme, — 6, 9, Goincet, — 10 les Rotis, — 8, 12, Bruliolle, terre Reynaud,

III. — SILEX PROVENANT DES COMMUNES DE PONCINS, SAINTE-FOY, CLEPPÉ.

*Ste-Foy* : 1, 2, 3, 6, terre Berthelier, — 5, terre de l'Acacia. — *Cleppé* : 4, la Celle-S.-Martin.

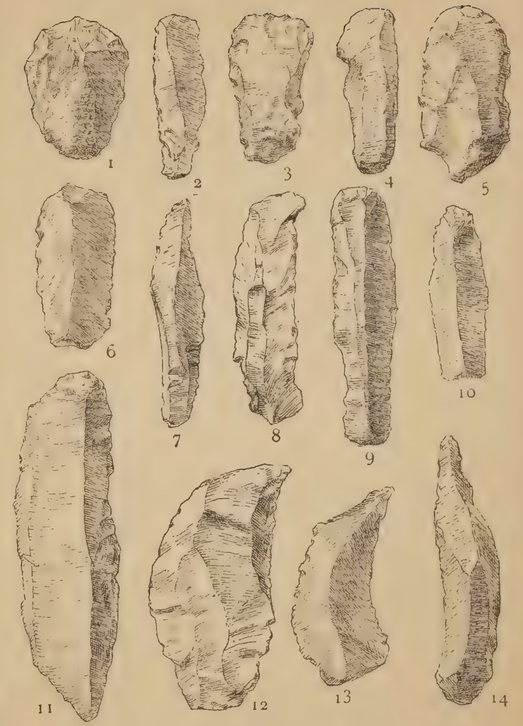


IV. — SILEX PROVENANT DES COMMUNES DE PONCINS, SAINTE-FOY, CLEPPÉ.

1 à 14, *Graviers du Lignon*.

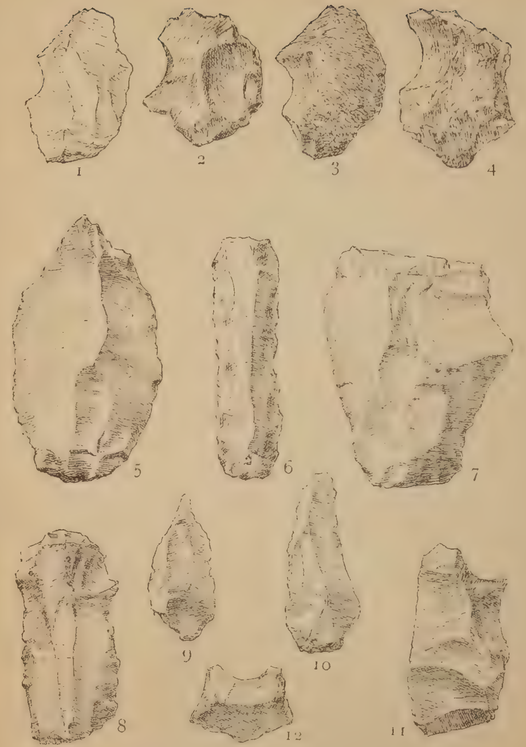


V. — SILEX PROVENANT DES COMMUNES DE PONCINS, SAINTE-FOY, CLEPPÉ.

*Poncins* : Bruliolle, terre Reynaud, — 2, 3, les Morands, — 4, Goincet, — 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 Lasciolet.

VI. — SILEX PROVENANT DES COMMUNES DE PONCINS, SAINTE-FOY, CLEPPÉ.

*Poncins* : 1, le Poteau, — 2, les Périchons.

trouve pas dans le pays; et alors tout a été importé et il est à supposer que tout a été utilisé.

Voici la liste des localités, rangées par commune et leur part contributive :

Commune de *Poncins :* le bourg, Petit Noël, Rampeaux, chez Marcou, les Rotis, l'Olme, les Marais, Vizézy, les Périchons, la Barge, les Morands, la Côte, Clos Faye, Bruliolle, Sancieu, Lasciolet, Goincet, Louarde, les Bruyères, environ 1250 silex.

Commune de *Sainte-Foy,* Villedieu, environ 70.

Commune de *St-Etienne-le-Molard,* environ 10.

Commune de *Cleppé,* la Celle-St-Martin, environ 20.

Les graviers du Lignon, environ 330.

Les graviers du Lignon se sont montrés très riches en silex, ce qui n'est pas étonnant quand on considère les méandres infinis de cette rivière dont le cours, sur la commune de Poncins seule, est d'environ 6 kilomètres. A la longueur il faut ajouter la largeur ; et il n'y a pas d'exagération à estimer à deux kilomètres au moins les terrains qui lui ont successivement servi de lit. L'eau a lavé les terres et conservé les silex, qui, en bonne partie, ont été polis par un long contact, un long voyage avec les galets et le sable.

A Goincet, les silex étaient en assez grand nombre et mêlés à d'abondants débris gallo-romains.

Parmi ces silex se rencontrent tous les types généralement connus : ciseaux, couteaux, grattoirs, perçoirs, flèches, lances, etc. Les planches ci-jointes en donnent l'aspect bien mieux que les descriptions. Ils sont pour la plupart très difficiles à dater. Seuls

ceux réunis sur la planche II, de diverses provenances, appartiennent à l'âge néolithique (1).

Nous croyons, cependant, devoir signaler les racloirs à encoche, figurés en tête de la planche V, qui ont dû servir à arrondir de petits objets en bois ou en os. Cette forme n'est pas inconnue, mais elle n'est pas commune.

Tous ces objets de silex ont été recueillis disséminés à fleur de terre, quelques uns seulement ramenés par la charrue ou la pioche, mais d'une faible profondeur. Dans les graviers seulement, un très petit nombre a été rencontré à $1^{m}$ ou $1^{m}50$ de profondeur.

Aucun amas pouvant faire croire à une taillerie ou une cachette n'a été constaté. Il est même bon de dire que si certaines localités ont produit plus que d'autres c'est aux meilleurs yeux des chercheurs qu'il faut attribuer ce résultat.

Il est possible de dégager de toutes nos observations quelques faits. D'abord d'apprécier la densité relative de la population et l'usage prolongé qu'elle a dû faire des outils communs en pierre. Ensuite de constater, qu'aux époques préhistoriques, ce quartier de la plaine du Forez, bien arrosé par le Lignon et le Vizézy qui s'y rejoignent, devait abonder en pâturages et que c'était alors, comme aujourd'hui, une région abondante en gibier et en poisson ; avantages naturels qui devaient être fort recherchés des peuplades primitives.

Si les silex étaient seulement éclatés et n'avaient

---

(1) Cf. Joseph Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, I, 496.

pas subi de retouche, nous serions tenté d'y voir les débris d'un instrument agricole encore en usage en Orient et qui rappelle le *tribulum* des latins. Cet instrument est confectionné avec des plateaux de bois percés de trous dans lesquels sont enchassés des silex. Il sert à herser ou plutôt en le traînant sur les gerbes à décortiquer, à battre le blé (1).

*Souscription à un monument en l'honneur d'Honoré d'Urfé.*

M. le chanoine Reure rappelle qu'un Comité s'est formé, sous la présidence d'honneur de M. René Bazin, de l'Académie française pour élever un buste à Honoré d'Urfé dans la petite ville de Virieu-le-Grand (Ain), où il passa les dernières années de sa vie (2).

Une souscription est ouverte. M. le chanoine Reure invite ses confrères de la Diana à y prendre part. Il les informe qu'il a mis à leur disposition sur le bureau les bulletins nécessaires.

Il se charge, ainsi que M. T. Rochigneux, de faire parvenir au Comité central les souscriptions que l'on voudrait bien lui remettre personnellement.

*Excursion pour 1908*

Deux projets sont en présence. L'un qui comprend une excursion de deux jours à Vienne et dans le Forez Viennois ; l'autre d'un seul jour à Ambierle et Saint-Haon.

---

(1) John Evans, *Les âges de la pierre*, 278.
(2) Cf. *Bulletin de la Diana*, XV, 290.

La réunion consultée, à mains levées, se partageant en deux camps à peu près égaux, le choix en est laissé à la prochaine assemblée.

Avant de lever la séance le Président annonce que le matin le bureau à l'unanimité, moins une voix, a décidé d'accorder au secrétaire M. Eleuthère Brassart une médaille de vermeil comme témoignage de reconnaissance pour les services rendus à la Société.

Cette décision est ratifiée par les membres présents à la réunion.

La séance est levée.

*Le Président*,
R. Chassain de la Plasse.

*Le Secrétaire*,
Eleuthère Brassart.

# III.

# CATALOGUE DES ŒUVRES IMPRIMÉES DU VICOMTE CAMILLE DE MEAUX.

## I. — LIVRES ET BROCHURES

Thèse pour le doctorat. Droit romain, *Du domicile. (Ad municipalem et de incolis).* — Droit français, *Du statut réel et du statut personnel.* L'acte public sur les matières, soutenu le 6 avril 1852. Paris, E. Duverger, 1852. In-4°.

*Souvenirs sur la vie de mon grand-père*, brochure autographiée d'environ 100 pages. Ecotay, 1860.

Autographiée à nouveau chez Féchoz, Paris.

*Etude historique sur Le Forez*, présentée au Congrès scientifique de France à Saint-Etienne, le 12 septembre 1862. Lyon, imprimerie Louis Perrin, in-8, x-74 p.

*La Révolution et l'Empire (1789-1815). Etude d'histoir politique.* Paris. Didier et Cie, 1867, in-8, v-480 p.

Deuxième édition, Paris, Didier et Cie, 1868, in-12.

*M. Chambon. Nécrologie.* Montbrison, Huguet, 1868, in-12, 16 p.

*Rapport et discours de M. de Meaux sur l'organisation municipale de Lyon.* Paris, Librairie des publications législatives, 1873, in-8, 54 p.

*Les luttes religieuses au seizième siècle.* Paris, Plon et Cie, 1879, in-8, 415 p.

*M. de Quirielle. Nécrologie.* Montbrison, Huguet, 1883, in-8, 11 p.

*Eloge de M. Victor de Laprade, de l'Académie française,* prononcé à la société de la Diana, à Montbrison, le 16 juin 1884. Saint-Etienne, Théolier et Cie, 1884, in-8°, 34 p. et portrait de V. de Laprade.

*Eloge de M. de Falloux*, prononcé au collège du Juilly le 11 mars 1888. Paris, Perrin et Cie, 1888, in-8°, 27 p.

*La Réforme et la politique française en Europe jusqu'à la paix de Westphalie*, ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, Perrin et Cie, 1889, in-8o, 2 vol. VII-569 p. 692 p.

*Souvenirs sur la vie de mon grand-père*. Montbrison, E. Brassart, 1891, in-8o, 120 p.

*Madame Craven, née La Ferronnays*. Paris, Perrin et Cie, in-12, 31 p.

*L'Eglise catholique et la liberté aux Etats-Unis*. Paris, Lecoffre, 1893, in-18, II-426 p. deux éditions.

*Le comte Gabriel Léon de Montaigne-Poncins, président de la Diana*. Montbrison, E. Brassart, 1896, in-8o, avec un portrait du comte de Poncins.

*Montalembert*. Paris, Calmann Lévy, 1897, in-12, 310 p. deux éditions.

*Vincent Durand, secrétaire de la Diana*. Eloge lu à la société de la Diana le 6 février 1902. Montbrison, E. Brassart, 1902, in-8, 10 p. avec un portrait de Vincent Durand.

*L'Eglise Catholique aux Etats-Unis*. Deux conférences à la faculté libre de droit à Lille, 9 et 10 décembre 1903. (Extrait de la Revue de Lille, mars-avril 1904). Arras et Paris, Sueur-Charruey, 1904, in-8, 23 p.

*Inauguration du buste de Vincent Durand dans la salle de la Diana*, 20 juin 1904. Montbrison, E. Brassart, 1905, in-8, 44 p. avec une phototypie du buste de Vincent Durand.

*Souvenirs politiques*, 1871-1877, Paris, Plon, 1905, in-8, 420 p.

Il n'est pas possible de ne pas relater ici les trois brochures suivantes, publiées à l'occasion d'événements foréziens, dans lesquels M. de Meaux a tenu la première place :

*Rapport sur la 52e session du Congrès archéologique de France tenu à Montbrison en 1885*, présenté à la Société de la Diana par MM. V. Durand, E. Jeannez et T. Rochigneux. Montbrison, Huguet, 1886, in-8, 61 p.

*Inauguration de la statue de Victor de Laprade à Montbrison le 17 juin 1888*. Montbrison, Huguet, 1889, in-8, 85 p.

*Souvenir du 29 septembre 1897. Vingt-cinquième anniversaire de la nomination de M. Vincent Durand comme secrétaire de la Diana.* Montbrison, E. Brassart, 1898, grand in-8, 18 p.

## II. — ARTICLES DE REVUES

### *L'ATHENŒUM FRANÇAIS.*

*Lettres et opuscules inédits du comte Joseph de Maistre.* Compte-rendu, 14 août 1852.

*St Anselme de Cantorbéry. Tableau de la vie monastique et de la lutte du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel au XI^e siècle, par M. Charles de Rémusat, de l'Académie française.* Compte-rendu, 22 janvier 1853.

*Profession de foi du XIX^e siècle, par Eugène Pelletan.* Compte-rendu, 26 mars 1853.

### *LA REVUE CONTEMPORAINE.*

*Les relations de la France avec la Turquie sous François I ;* décembre 1854.

Tirage à part. Paris, Brière, 21, rue de Choiseul, 1854.

*Les bases de l'équilibre européen. La paix de Westphalie ,* avril 1855.

*Scanderberg et l'Albanie ;* juillet 1855.

Tirage a part. Paris, Brière, 21, rue de Choiseul, 1855.

### *CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE*

Congrès scientifique de France, 22^e session tenue au Puy en septembre 1855, t. II. Le Puy, 1856, in-8° 792 p.

*Les états et l'administration du Languedoc, spécialement sous Louis XIV,* p. 274-306.

Congrès scientifique de France, 29^e session tenue à Saint-

Etienne au mois de septembre 1862, t. I. Saint-Etienne, 1862, in-8° 531 p.

*Etude historique sur le Forez*, p. 145-198.

## *LE CORRESPONDANT.*

25 mars 1856. — *Un publiciste du XVI^e siècle et la monarchie française. Bodin et son temps.*

Tirage à part. Paris, Ch. Douniol, 1856, in-8° 23 p.

25 septembre 1856. — *Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers, tomes XII et XIII.* Compte-rendu.

25 novembre 1856. — *L'ancien régime et la Révolution, par Alexis de Tocqueville.* Compte-rendu.

25 juillet 1857. — *Sir Robert Peel*, d'après M. Guizot.

25 octobre 1857. — *Histoire du Consulat et de l'Empire par M. Thiers, tome XV, concordat de Fontainebleau.* Compte-rendu.

25 janvier 1858. — *Le P. Gratry et l'avenir de la philosophie chrétienne. De la connaissance de l'âme, par A. Gratry.*

Tirage à part. Paris, Ch. Douniol, 1858, in-8°, 22 p.

25 mai 1859. *Le Saint-Siège en 1859.*

25 février et 25 août 1860. — *La politique religieuse de de Philippe II.*

25 mars 1860. — *Histoire du Consulat et de l'Empire, t. XVII.*

25 avril 1860. — *Le général de La Moricière.*

Tirage à part. Paris, Ch. Douniol, 1860, in-8°, 16 p.

25 juin 1860. — *Le premier Empire et son historien M. Thiers.*

25 juillet 1860. — *De l'aliénation et de la prescription des biens de l'Etat, des communes et des établissements publics dans le droit ancien et moderne, par A. Bérard des Glajeux.* Compte-rendu.

25 novembre 1860. — *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI, par M. François Hue, troisième édition.* Compte-rendu.

25 avril 1861. — *La première Restauration.*

25 octobre 1861. — *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez, par La Mure.* Compte-rendu.

25 janvier 1862. — *L'Etendard catholique, journal de Gênes, réponse à M. Forcade.*

25 avril 1862. — *Madame Swetchine et sa correspondance.*

25 février 1863. — *Le duc de Lévis. Nécrologie.*

25 avril 1863. — *Romains, Juifs et Chrétiens, Rome et la Judée, par M. le comte Franz de Champagny. Paris, Rome et Jérusalem, par M. Salvador.*

25 décembre 1863. — *La Chambre introuvable, études parlementaires. Histoire de la Restauration, par M. Alf. Nettement.*

Tirage à part. Paris, Ch. Douniol, 1863, in-8°, 33 p.

25 juillet-25 août 1864. — *Le christianisme et la liberté dans l'empire romain. Les Antonins, par le comte de Champagny.*

25 novembre 1864. — *Le cardinal Consalvi, secrétaire d'etat du Pape Pie VII. Ses négociations.*

25 mars 1865. — *La question religieuse au Sénat (question de Rome).*

25 décembre 1865. — *La Coalition et la Terreur.*

25 février 1866. — *Les cahiers de 89, ou les vrais principes libéraux, par M. Léon de Poncins.* Compte-rendu.

25 février 1867. — *L'éducation homicide, plaidoyer pour l'enfance, par M. Victor de Laprade.*

25 novembre 1867. — *La victoire du Saint-Siège.*

Tirage à part. Paris, Ch. Douniol, 1867, in-8°, 24 p.

25 février 1868. — *Malouet. Ses mémoires.*

10 mai 1868. — *La papauté et les héretiques italiens. La réforme en Italie ; discours historiques de César Cantu.*

10 janvier 1869. — *Les conclusion de l'enquête agricole Rapport à l'Empereur, par le ministre de l'agriculture.*

Tirage à part : *La conclusion de l'enquête agricole.* Paris, Ch. Douniol, 1869, in-8° 31 p.

25 août 1869. — *Les réformes constitutionnelles.*

25 janvier 1870. — *Le Concile de 1869 et le ministère du 2 janvier. Lettre de Rome.*

10 octobre 1872. — *L'Assemblée Nationale en 1872. Ses actes.*
Tirage à part : *L'Assemblée Nationale en 1872.* Paris, Ch. Douniol, 1872, in-8°, 23 p.

Avril-juin 1876. — *M. Léon-Cornudet.*
Tirage à part. Paris, Ch. Douniol, 1876, in-8°, 13 p.

Avril-Juin 1878. — *Le traité de Commerce (de 1878) avec l'Italie.*

Janvier-mars 1879. — *La ligue et Henri IV.*

Janvier-mars 1880. — *Le rejet de l'article 7 au Sénat.*

Avril-juin 1880. — *M. l'abbé Houssaye.*

Octobre-décembre 1880. — *L'exécution des décrets.*
Tirage à part. Paris, Ch. Douniol, 1880, in-8°, 17 p.

Janvier-mars 1881. — *Monographie de la cathédrale de Lyon, par Lucien Bégule.* Compte-rendu.

Janvier-mars 1882. — *La France dans les luttes religieuses de l'Europe. I, Angleterre et France.*

Avril-juin 1882. — *II. Les Pays-Bas; III, Etats Scandinaves.*

Juillet-septembre 1882. — *IV, L'Allemagne.*

Janvier-mars 1883. — *IV, L'Allemagne ; V, La Pologne.*

Avril-juin 1883. — *Le mari d'une Reine, le prince Albert de Saxe-Cobourg, époux de la reine Victoria ;* extraits de l'ouvrage de sir Théodore Martin, traduits de l'anglais par Augustus Craven.

Juillet-septembre 1884. — Octobre-décembre 1884. — *Le protestantisme, la papauté et la politique française en Italie au seizième siècle.*

Avril-juin 1885. — *Un ministre républicain au XVII^e siècle : Jean de Witt, par Antonin Lefèvre-Pontalis.*

Janvier-mars 1886. — *Un moine en Algérie, Dom François-Régis premier abbé de Notre-Dame de Staouëli.*

Janvier-mars 1886. — Avril-juin 1886. — *La Renaissance catholique en France sous Louis XIII.*

Janvier-mars 1888. — *Les oratoriens de Juilly et le comte de Falloux.*

Janvier-mars 1889. — *La lutte contre l'Esclavage.*

Juillet-septembre 1889. — *Le Centenaire du Journal des Débats.*

Avril-juin 1890. — *Un centenaire catholique aux Etats-Unis.*

Juillet-septembre 1890. — *Le peuple catholique aux Etats-Unis.*

Janvier-mars 1891. — *Le clergé catholique aux Etats-Unis.*

Avril-juin 1891. — *Madame Craven, née La Ferronnays,* nécrologie.

Tirage à part. Paris, Perrin et Cie, 1891, in-12, 31 p. Une traduction de cette brochure par Lady Martin a paru à Londres et à New-York, chez Burns et Oates.

Janvier-mars 1891. — *Les Ecoles aux Etats-Unis.*

Avril-juin 1891. — *La fin du paganisme par Gaston Boissier.* Compte-rendu.

Octobre-décembre 1891. — *Les finances de l'Eglise catholique aux Etats-Unis.*

Juillet-septembre 1892. — *Les Discours de M. de Montalembert.*

Tirage à part sans nom ni date xx p. ; en tête de la seconde édition des discours du comte de Montalembert. Paris, J. Lecoffre, 1892, in-8°.

Avril-juin 1892. — *La question allemande dans l'Eglise catholique aux Etats-Unis.*

Octobre-décembre 1892. — *De la diversité des cultes aux Etats-Unis.*

Avril-juin 1893. — *Des obstacles et des ressources que présente à l'Eglise catholique la législation des Etats-Unis.*

Janvier-mars 1894. — *Le Congrès catholique et le parlement des religions à Chicago.*

Avril-juin 1894. — *La jeunesse de Berryer, par Ch. de Lacombe.* Compte-rendu.

Janvier-mars 1896. — *Le Congrès des religions à Chicago en 1893, par M. Bonet-Maury.* Compte-rendu.

Avril-juin 1896. — *Le comte de Montalembert et la seconde république.*

Avril-Juin 1896. — *Le comte de Montalembert sous l'Empire*

Janvier-mars 1897. — *Un nouvel essai d'apologétique. Chrétien ou agnostique par l'abbé Louis Picard.*

Juillet-septembre 1897. — *Un parallèle entre la race française et la race anglo-saxonne. A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons, par Ed. Demolins.*

Octobre-décembre 1898. — *Le nouvel historien des Papes. Louis Pastor et son jugement sur Alexandre VI et Savonarole.*

Octobre-décembre 1901. — *Histoire de la liberté de conscience et de culte à propos de quelques récents ouvrages.*

Avril-juin 1902. — *Souvenirs politiques. L'Assemblée nationale à Bordeaux. La paix, la commune, M. Thiers et l'Assemblée nationale. L'Assemblée nationale et M. Thiers.*

Juillet-septembre 1902. — *Les tentatives de restauration après la guerre.*

Octobre-décembre 1902. — *Ibidem.*

Avril-juin 1903. — *La chute du ministère Broglie en 1874. La fin de l'Assemblée nationale.*

Juillet-septembre 1904. — *Les ministères Dufaure et Jules Simon. Le seize mai. Les ministres du 16 mai et leurs adversaires. La victoire de Gambetta et la fin du ministère du 17 mai.*

25 Décembre 1906. — *L'Eglise de France au terme du XIXe siècle. L'Eglise de France et la troisième république, par Lecanuet.* Compte-rendu.

## *REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES*

*Pie VII et Napoléon Ier, démêlés du premier Empire avec le Saint-Siège ;* 1867, t. II, p. 549-94.

*Histoire de Napoléon Ier, par P. Lanfrey.* Paris, Charpentier, 1867, t. 1 et 2. Compte-rendu, 1868, t. IV, p. 701.

*Mémoires historiques de Patrizzio de Rossi sur les événements politiques de l'Italie, 1523-1530, par O. Puy de la Bastie,*

Lyon, N. Scheuring, 1867. — Compte-rendu, 1868, t. IV, p. 711-2.

*Essai sur Talleyrand, par sire Henry Lytton Bulvver, traduit de l'anglais par M. Georges Perrot.* Paris, Reinvvald, 1868. — Compte-rendu, 1869, t. VI, p. 631-2.

*Le cardinal Consalvi, M. d'Haussonville et le P. Theiner.* 1869, t. VII, p. 524-57.

## III. — DISCOURS ET TRAVAUX DANS LES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES

### 1. — ASSEMBLÉE NATIONALE.

Imprimerie du Journal Officiel, A. Wittersheim, Paris, 31, quai Voltaire : 16 juin 1871, *Discours pour demander une enquête sur les causes de l'insurrection de Paris*, 15 p. ; — 24 août 1871, *Discours sur le projet de loi relatif à la dissolution des gardes nationales*, 16 p. ; — 7 septembre 1871, *Discours sur la proposition relative à l'installation des différents ministères à Versailles*, 14 p. ; — 26 mars et 1er avril 1873, *Rapport et discours sur l'organisation municipale de Lyon*, 54 p.

Impressions de l'Assemblée nationale : *Rapport sur le projet de loi portant ratification du traité avec l'empereur d'Allemagne*, t. II, n° 243 ; — *Deuxième rapport sur les propositions : 1° de M. le duc de Broglie ; 2° de M. de Corcelle et plusieurs de leurs collègues, relatives aux conseils de l'enseignement*, t. IV, n° 262 ; — *Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée, aux termes de la loi du 17 juin 1871, de rechercher les causes des mouvements insurrectionnels, du 18 mars 1871, en province*, t. VIII, n° 740 ; — *Rapport sur : 1° le projet de loi relatif à l'organisation municipale de Lyon ; 2° la proposition de M. le baron Chaurand, ayant pour objet de reconstituer la municipalité de Lyon, conformément aux dispositions édictées*

*pour la ville de Paris par la loi du 15 avril 1871*, t. XXXIX, n° 1719 ; — *Rapport sommaire sur la proposition de M. Marcel Barthe ayant pour objet de remettre en vigueur l'article 92 de la loi électorale du 15 mars 1849, relative aux vacances qui se produisent dans la représentation nationale*, t. XLVI, n° 2043 ; — *Douze projets de loi portant les nos 3010, 3011, 3035, 3054, 3084, 3163, 3164, 3199, 3200, 3345, 3553, 3617, sur le régime des sucres, les frais de surveillance du travail des enfants dans les manufactures, l'exposition universelle de Philadelphie, la commission internationale du mètre, etc.*, comme ministre de l'Agriculture et du Commerce, t. LX, LXII, LXIII, LXIV, LXVIII et LXIX.

Impressions de l'Assemblée nationale, nouvelle série, 1876 : *Rapport sur la proposition de M. le Mis de Talhouët et plusieurs de ses collègues, tendant à la nomination d'une commission de décentralisation*, t. I. n° 132.

Annales de l'Assemblée nationale : 4 et 6 avril 1871, *Discussion du projet de loi concernant les élections municipales en France*, t. II. p. 245-7 et 283-4 ; — 15 avril 1871, discours comme rapporteur dans la *Discussion de la proposition de MM. de Talhouët et autres, relative à la nomination d'une commission de décentralisation*, t. II, p. 509-10 ; — 19 juin 1871, *Discussion du projet de loi relatif au commerce et à la fabrication des armes de guerre*, t. III, p. 506-7 ; — 4 août 1871, *Deuxième rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner les propositions : 1° de MM. le duc de Broglie et autres ; 2° de MM. de Corcelle, Saint-Marc Girardin et plusieurs de leurs collègues, relatives aux conseils de l'enseignement*, t. IV, p. 198 ; — 10 août 1871, *Suite de la délibération sur la proposition de M. le baron Eschasseriaux, relative à l'annulation des opérations préliminaires de la formation du contingent de la classe 1871*, t. IV, p. 587 ; — 21 août 1871, *Au sujet de la question de M. Monnet sur un discours prononcé à la distribution des prix des écoles communales de Lyon*, t. V, p. 40 ; — 24 août 1871, *Discussion de la proposition de MM. Vaudier et autres, relative à la dissolution des gardes nationales*, t. V, p. 119-21 ; — 4 septembre 1871, *Rapport sur les mouvements*

*insurrectionnels en province*, t. IX-X, p. 227-30 ; — 2 mars 1872, *Sur la demande d'ajournement du projet de loi ayant pour objet les peines à établir contre les affiliés à l'Internationale*, t. VIII, p. 157 ; — 5 mars 1872, *Suite de la discussion du même projet*, t. VIII, p. 184-8 ; — 11 mai 1872, *Première délibération sur la proposition de MM. Tolain et autres, tendant à abroger les articles 291 à 294 du code pénal et la loi du 10 avril 1834 sur le droit d'association*, t. XI, p. 322-3 ; — 17 mai 1872, *Suite de la même délibération*, t. XI, p. 427-8 ; — 3 et 19 juin 1872, *Suite de la deuxième délibération sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée*, t. XII, p. 127-9 et p. 424-8 ; — 17 et 25 juillet 1872, *Discussion du projet de loi portant fixation des tarifs spécifiques sur les matières brutes, textiles et autres*, t. XIII, p. 202-5, 207, 370 ; — 7 janvier 1873, *Demande, en qualité de l'un des rapporteurs, de la discussion distincte des deux propositions : 1° de MM. le duc de Broglie et autres ; 2° de MM. de Corcelle et autres, relatives aux conseils de l'enseignement*, t. XV, p. 16 ; — 10, 13, 14, 15 et 17 janvier 1873, *Discussion de la proposition de MM. le duc de Broglie et autres, relative au rétablissement du conseil supérieur de l'instruction publique (deuxième délibération)*, t. XV, p. 72, 116, 125, 128, 132-4, 155, 201, 205 ; — 11 mars 1873, *Discussion de la même proposition (troisième délibération)*, t. XVI, p. 527 et 534 ; — 12 mars 1873, *Discussion du projet de loi sur les attributions des pouvoirs publics*, t. XVI, p. 409 et 413 ; — 26 mars 1873, *Sur la mise à l'ordre du jour du projet de loi et de la proposition de M. le baron Chaurand concernant l'organisation municipale de la ville de Lyon*, t. XVII, p. 96 ; — 26 mars 1873, *Rapport sur les mêmes projet de loi et proposition*, t. XVII, annexe, p. 77 ; — 1 et 2 avril 1873, *Discussion des mêmes projet et proposition*, t. XVII, p. 211 et 223 ; — 24 juillet 1873, *Discussion du projet de loi relatif aux contributions directes à percevoir en 1874*, t. XIX, p. 402 ; — 26 novembre 1873, *Dépôt, au nom de la vingt-troisième commission d'initiative parlementaire, d'un rapport sommaire sur la proposition de M. Marcel Barthe, ayant pour objet de remettre en vigueur l'article 92 de la loi électorale du 15 mars 1849, relatif aux vacances qui se produisent dans la*

*représentation nationale*, t. XXVIII annexe, p. 24 ; — 27 novembre 1873, *Incident relatif au deuxième scrutin pour la nomination de la première commission chargée d'examiner les lois constitutionnelles*, t. XXVIII, p. 42 ; — 6 décembre 1873, *Deuxième délibération sur la proposition de MM. de Corcelle et autres, relative aux conseils académiques et départementaux*, t. XXVIII, p. 143-9 ; — 8 décembre 1873, *Suite de la même délibération*, t. XXVIII, p. 156 ; — 15 décembre 1873, *Discussion du budget de l'Instruction publique pour 1874*, t. XXVIII, p. 309 ; — 20 mai 1874, *Suite de la deuxième délibération sur la proposition de M. de Corcelle, relative aux conseils académiques et départementaux*, t. XXXI, p. 95 ; — 3 et 4 juin 1874, *Projet de loi électorale*, t. XXXI, p. 284, 289-93 ; — 11 juin et 6 juillet 1874, *Deuxième et troisième délibérations sur les propositions concernant l'électorat municipal*, t. XXXII, p. 122 et 610 ; — 22 janvier et 2 février 1875, *Première et deuxième délibérations sur des projets de loi relatifs à l'organisation des pouvoirs publics*, t. XXXVI, p. 233, 236, 398 et 401 ; — 19 mars 1875, *Réponse à la question de M. Flotard sur les modifications dont serait susceptible la loi de 1867 relative aux Sociétés anonymes*, t. XXXVII, p. 323 ; — 14 mai 1875, *Deuxième délibération sur la proposition de MM. Fournier, Tallon et Arthur de Chabaud-la-Tour, relative aux Caisses d'épargne et de prévoyance*, t. XXXVIII, p. 60; — 27 juillet 1875, *Sur l'urgence du projet de loi tendant à proroger jusqu'au 1er mars 1876 le régime actuel des sucres*, t. XLI, p. 141 ; — 30 juillet 1875, *Sur la motion de M. de Bouillé tendant à la discussion immédiate du projet de loi relatif à l'enseignement élémentaire pratique de l'agriculture*, t. XLI, p. 238 ; — 30 juillet 1875, *Discussion du budget de 1876 (Agriculture et Commerce), Service central de la surveillance du travail des enfants dans les manufactures*, t. XLI, p. 239 ; — 30 juillet 1875, *Concours des agents des contributions directes et des postes aux opérations des caisses d'épargne*, t. XLI, p. 240 ; — 30 juillet 1875, *Concours d'irrigation pour les départements du midi*, t. XLI, p. 245 ; — 16 novembre 1875, *Discussion du projet de loi relatif aux comptes du budget de 1868*, t. XLII, p. 218 ; — 27 et 29 décembre 1875, *Mise à l'ordre du jour de*

*la loi approbative de la convention sur le régime des sucres,* t. XLIV, p. 210 et 272 ; — 30 décembre 1875, *Discussion du projet de loi portant approbation de la convention sur le régime des sucres, signée à Bruxelles, le 11 août 1875,* t. XLIV, p. 294-8.

### 2. — SÉNAT.

16 mai 1876, *Rapport fait au Sénat au nom de la commission, chargée d'examiner le projet de loi sur la création de l'Institut agronomique* (Annexe au procès-verbal de la séance).

### 3. — CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE.

Département de la Loire, procès-verbaux des délibérations du Conseil général, Saint-Etienne, Bénévent, 1875, in-8° : 21 octobre 1874, *Rapport sur le contrôle des chemins de fer,* p. 81 ; — 27 octobre 1874, *Rapport sur le canal du Forez,* p. 185-90.

### 4. — CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRISON.

Ville de Montbrison, procès-verbaux des délibérations du Conseil municipal, années 1865-7, Montbrison, A Huguet, 1868 : 25 novembre 1865, *Rapport sur le projet de l'emprunt de 150.000 fr.,* p. 68-90 ; — 8 novembre 1866, *Rapport sur le procès intenté par les meuniers à la ville de Montbrison,* p. 174-7.

Ville de Montbrison, procès-verbaux des délibérations du Conseil municipal années 1870 à 1872, Montbrison, A. Huguet, 1872 : 25 août 1871, *Lettre sur le chemin de fer de Lyon à Montbrison, du 5 août 1871,* p. 224-6.

## IV. — QUESTIONS AGRICOLES

*Rapport présenté à la Société d'agriculture de Montbrison sur le dessèchement des étangs insalubres,* adopté par la Société dans sa séance du 4 juillet 1853. Montbrison, imprimerie de Bernard, libraire, 1853. In-8°, 21 p.

*Irrigation de la plaine du Forez*, rapport adopté par la commission d'enquête sur le projet de canal de la Loire au Lignon, et publié par la Société d'agriculture de Montbrison. Montbrison, imp. Conrot, Grande-Rue, 1862. In-8°, 27 p.

*Rapport sur le reboisement des montagnes*, présenté à la Société d'agriculture de Montbrison et approuvé par cette société dans sa séance de janvier 1864. Montbrison, imp. Conrot, 1864. In-8° 19 p.

*Une déposition à l'enquête agricole*, Paris, imp. Simon Raçon et Cie, 1, rue d'Erfuth, 1866. In-8°, 48 p.

*Chemins de fer agricoles de l'arrondissement, ligne directe de Montbrison à Lyon*, Montbrison, imp. A. Huguet, 1868.

*Les conclusions de l'enquête agricole*, Paris, Charles Douniol, lib. éditeur, 29, rue de Tournon, 1869, In-8°. 31 p.

*Discours de M. de Meaux au Congrès libre de Lyon, impôts qui pèsent sur l'agriculture*, extrait de *la Décentralisation*. Lyon, Mougin-Rusand, 1869. In-12, 16 p.

*Discours à la séance publique annuelle de la Société centrale d'agriculture de France, le dimanche 27 juin 1875*. Paris, imp. d'agriculture Bouchard, 5, rue de l'Eperon, 1875, 9 p.

*Discours prononcé au banquet de la Société d'agriculture de Montbrison*, septembre 1875.

*Discours au comice agricole de Russey (Doubs) le 17 septembre 1880*, dans *Mémorial de la Loire*, 27 septembre 1880, et dans *l'Indépendance de Franche-Comté*, 19 septembre 1880.

*Discours prononcé à la distribution des prix de l'Institut agricole et au pensionnat des Frères à Beauvais*, le lundi 30 juillet 1894. Beauvais, typographie D. Père, 1894, 8 p.

*Le progrès agricole dans la plaine du Forez depuis cinquante ans*, communication faite à la Société d'agriculture de Montbrison, le 9 mars 1895, insérée dans le Bulletin mensuel de cette Société, 2e année, n° 3, p. 43-76. Montbrison, imp. Brassart, 20, rue des Legouvé, 1894.

*Id.*, avec avant-propos, *ibid.*. 1895. In-8°, 40 p.

## V. — *VARIA*

*Etude sur les guerres de religion,* fragment lu à l'Académie de Lyon, dans la séance du 29 novembre 1864, in-4°, 23 p.

*La liberté de l'enseignement,* discours prononcé à Châteauroux le 27 juin 1880. Châteauroux, Huret, 1880, in-18, 24 p.

*Le pays de Forez. Histoire et description générale,* 34 p. dans *Le Forez pittoresque et monumental,* ouvrage publié sous les auspices de la Diana par M. F. Thiollier. Lyon, Waltener et Cie, 1889, 2 vol. in-fol.

*Discours d'ouverture de l'Assemblée provinciale du Lyonnais, Forez et Beaujolais,* tenue à Lyon les 3, 4 et 5 mai 1889 pour le centenaire de 1789, sous la présidence du vicomte de Meaux, 11 p. *Allocution* pour la séance de clôture, 2 p. *Toast* au banquet du 5 mai, 2 p. Lyon, Pitrat, 1890, in-4.

*Discours pour la distribution des prix du pensionnat des Frères,* rue Désirée à Saint-Etienne, le 29 juillet 1895. Idem, 27 juillet 1901.

*De l'étude de l'histoire et en particulier de l'histoire moderne,* conférence faite aux élèves de Saint-Sulpice à Issy, reproduite par la *Revue du clergé français.* Paris, Letouzey et Ané, 1897, 8 p.

*Progrès des études historiques en France au XIXe siècle,* étude lue le 30 mai 1900 à la réunion tenue par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon à l'occasion des fêtes de son deuxième centenaire, et insérée dans le volume des *Discours et mémoires divers,* publié à cette occasion par l'Académie, pages 91 et suiv.

*Les peuples nouveaux,* dans *Un siècle, mouvement du monde de 1800 à 1900,* ouvrage publié par les soins de Mgr Péchenard. Paris, Oudin, 1900, in-8.

Tirage à part : Paris, Douniol, 1900, in-8, 28 p.

*Le procès des petites-sœurs garde-malades des pauvres,* devant

le tribunal correctionnel de Saint-Etienne. Préface du vicomte de Meaux, ancien ministre. III-VIII, Saint-Etienne, Thomas et Cie, 1902, in-8.

*Madame Craven intime,* par Eug. Flornoy. Préface du vte de Meaux, IV p. Paris, librairie des Saints-Pères, 1906, in-12.

*La coopération des laïques avec le clergé sous le régime de séparation,* communication faite au premier Congrès général des catholiques de la Loire, le dimanche 7 avril 1907, à Saint-Etienne, inséré dans le compte-rendu édité par les soins du Comité de défense sociale et religieuse du département de la Loire, Saint-Etienne, Société de l'imp. Théolier, 1907, in-8°.

Tirage à part, Saint-Etienne, Théolier, 1907, in-8°, 12 p.

*Bulletin de la Diana,* depuis janvier-mars 1897, que M. de Meaux présida les séances de la Société et plus spécialement le bulletin d'avril-septembre 1899, qui contient le compte-rendu de la séance tenue en présence de Son Eminence le cardinal Coullié et le discours prononcé à cette occasion par M. le vicomte de Meaux, discours qui est un éloquent résumé de l'histoire de la Diana.

Sa nomination de Président de la Diana est du 10 juin 1897.

---

## II

## MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE

### *Dons*

Ont été offerts par MM. :

Alverny (André d') : Cour d'appel de Lyon. Procès-verbal de l'audience solennelle de rentrée le 3 novembre 1877 ; *Le parlement de Dombes*, discours de M. A. d'Alverny, substitut du procureur général. Lyon, Louis Perrin, 1877, in-8°.

Balloffet (Joseph), sa notice : *Le fief de Bélair à Pommiers et ses possesseurs.* (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences et arts du Beaujolais,* juillet-septembre 1907). Villefranche, P. Mercier, 1907, in-8°.

Beyssac (Jean), son travail : *Notes pour servir à l'histoire de l'Eglise de Lyon. Les listes des chanoines de Lyon.* Lyon, Emmanuel Vitte, 1907, in-8°.

Bonand (Madame de) : Lamy (Etienne), *Le vicomte de Meaux.* (Extrait du *Correspondant* du 10 novembre 1907). Paris, L. de Soye et fils, 1907, in-8°.

Crozier (Philippe) : Milton, *Le paradis perdu*, poëme héroïque, traduit de l'anglais avec les remarques de M. Addison. Lyon, J.-M. Barret, 1781, in-12.

Garraud (abbé René) : *Histoire de la vie et des œuvres du R. P. Joseph Rey, 1798-1874, chevalier*

*de la Légion d'honneur, officier d'académie, fondateur de la Société de Saint-Joseph des colonies agricoles d'Oullins, Cîteaux et Saint-Genest-Lerpt.* Cîteaux, école Saint-Joseph, 1891, in-8°.

Goure (François) : M. l'abbé Populus, premier curé de Notre-Dame de Montbrison sur son lit de mort, dessin au crayon rehaussé d'aquarelle.

Lachmann (Emile), ses œuvres musicales : *La fête des baisers (coutume roumaine)*, scène chorale à quatre voix d'hommes, op. 305, paroles de Henri Rénier. Paris, Margueritat, s. d., in-8°.

— *Les vagabonds*, op. 301, scène chorale pour quatre voix d'hommes, paroles de Henri Rénier. Nice-Paris, Au Journal Musical, 1907, in-8°.

— *Nuits d'hiver*, op. 303, chœur pour quatre voix d'hommes, paroles de P.-F. Teilhet. Paris, Monvoisin et C^ie^, s. d. (1908), in-8°.

Lévis (marquis de) : Archives du château de Léran. *Inventaire historique et généalogique des documents de la branche Lévis-Léran, devenue Lévis-Mirepoix, précédé d'une notice sur les cinq premiers Lévis.* Tome II. Toulouse, Edouard Privat, 1906, in-4°.

Monery (Louis) : Archives départementales de l'Allier, *Rapport de M. l'archiviste départemental, 1906-1907.* S. l. n. d. (Moulins, 1906-1907), 2 fasc. in-8°.

— *Catalogue des objets d'art et de haute curiosité composant la collection de feu Armand Queyroi.* Paris, (Ch. Berger et C^ie^), 1907, in-8°.

— *Mémoires et dissertations sur les antiquités na-*

*tionales et étrangères publiés par la Société des Antiquaires de France.* Nouvelle série. Paris, Dumoulin, 1849, in-8°.

— Thiollier (Noël) : *La porte romane en bois sculpté de Blesle (Haute-Loire).* Caën, (Henri Delesques), 1905, in-8°.

Monspey (Madame la marquise de), née de Sinéty : Marquis de Sinéty, *Vie du maréchal de Lowendal,* tomes I et II. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1868, 2 vol. in-8°.

Relave (abbé Maxime), sa notice : *Alfred de Musset* (Extrait de l'*Université catholique*). Lyon, Emmanuel Vitte, 1907, in-8°.

Reure (chanoine) : [Fournier], *Les mineurs du Gier.* S. l. n. d. (le titre manque) (Extrait de la *Revue forézienne*). Saint-Etienne, J. Thomas, s. d., in-8°.

— Grangeon (Madame Marie), *Suzette la forézienne.* Tours, Alfred Mame et fils, 1890, in-8°.

— Pagès (M.), *Les gloires sacerdotales contemporaines. Monseigneur Pavy, sa vie, ses écrits, sa doctrine.* Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1896, in-8°.

— *Panégyriques, allocutions et discours prononcés à l'occasion de l'introduction de la cause du vénérable Marcellin-Joseph-Benoît Champagnat, prêtre mariste, fondateur de l'institut des Petits frères de Marie, 1896-1897.* Lyon, X. Jevain, 1897, in-8°.

— Poujoulat (M.), *Vie du frère Philippe, supérieur général de l'Institut des frères des écoles chrétiennes.* Tours, Alfred Mame et fils, 1875, in-8°.

— Remillet (le Dr Fr.), Ville de Roanne, Commission des Eaux. *Rapport présenté au Conseil municipal dans sa séance du 18 septembre 1883. Etudes sur les eaux granitiques et les barrages.* Roanne, 1883, in-8°.

— Rivaud (abbé), *Histoire de la révérende mère du Sacré-Cœur de Jésus (née Tezenas du Montcel) supérieure générale de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Lyon, précédée d'une notice sur les origines de cette Congrégation et sur la révérende mère Saint-Jean, née Fontbonne, première supérieure générale*, Lyon, Briday, Grenoble, Baratier et Dardelet, 1878, in-8°.

— ses publications : *Le vin de Garembeau et la querelle des vins du Roannais au XVIIe siècle.* (Extrait du tome XV du *Bulletin de la Diana*). Montbrison, (Eleuthère Brassart), 1908, in-8°.

— *Promenades à travers l'Astrée à l'occasion d'un monument élevé à la mémoire d'Honoré d'Urfé.* (Extrait d'une conférence faite le 21 février 1908 dans la grande salle des Facultés catholiques de Lyon) Lyon, (Vve M. Paquet), s. d. (1908), in-12.

Rousse (Ernest) : Paul (Georges), *Le château d'Allègre et ses seigneurs.* Paris, Bonvalot-Jouve, 1898, in-12.

Satre (Louis), son ouvrage : *Dernière gerbe.* Amicis. Saint-Chamond, (A. Poméon et ses fils), 1906, in-4°.

Sauzey (Eugène du) : Mercier (Léon), *Jean-Baptiste de Nompère de Champagny, duc de Cadore, d'après sa correspondance intime et d'autres documents inédits*

*(1756-1834). Etude biographique et historique.* Roanne, (Chorgnon et Bardiot), 1889, in-4°.

## *Echanges*

Académie de Mâcon, *Annales*, 3e série, tome XI, 1906.

Académie de Nîmes, *Mémoires*, VIIe série, tome XXIX, année 1906.

Académie des inscriptions et belles-lettres, *Comptes rendus des séances de l'année 1907*, *Bulletin*, août-décembre.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, *Bulletin*, 1er à 4e trimestres 1907.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 2e série, nos 7 à 10 ; juillet-décembre 1907.

Académie de Vaucluse, *Mémoires*, 2e série, tome VI, 4e livraison, année 1907.

Archives de la Loire, *Rapport de l'archiviste départemental, Conseil général, session ordinaire d'août 1907.*

Chambre de Commerce de Saint-Etienne: *Enquête sur les tarifs de douane. Compte-rendu de l'entrevue de M. Klotz, député de la Somme, président de la Commission des douanes, avec les délégations de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du département de la Loire le 10 janvier 1908.*

Institut de Carthage, *Revue tunisienne*, 15e année, nos 65 et 66, septembre-novembre 1907, et 16e année, no 67, janvier 1908.

Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, Comité des Travaux historiques et scientifiques, *Bulletin historique et philologique*, nos 3 et 4, 1906.

— — *Liste des membres titulaires, honoraires et non résidents du Comité, des membres des commissions qui s'y rattachent et de la commission des documents économiques de la Révolution française, des correspondants honoraires et des correspondants du Ministère de l'Instruction publique et des Sociétés savantes de Paris et des départements*, 1907.

— *Journal des savants*, 5e année, nos 8 à 12, août-décembre 1907 et 6e année, no 1, janvier 1908.

— *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, salle de l'hémicycle, à l'école nationale des Beaux-Arts, du 21 au 24 mai 1907, 31e session.*

*Revue de l'histoire de Lyon*, tome VI, fascicules 5 et 6, septembre-décembre 1908, et tome VII, fascicules 1 et 2, janvier-avril 1908.

*Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais, illustrée*, tome XV, nos 8 à 12, août-décembre 1907, et tome XVI, nos 1 à 3, janvier-mars 1908.

*Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 14e année, nos 36 à 52, 2 août-22 novembre 1907 ; et 15e année, nos 1 à 21, 29 novembre 1907-17 avril 1908.

Smithsonian Institution, Report on the progress

and condition of the U. S. national museum for the year ending june 30, 1907.

Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, *Mémoires et procès-verbaux*, tome XIV, 1905-1906.

Société archéologique et historique de l'Orléanais, *Mémoires*, tome XXXI, 1907,

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, *Bulletin*, 3e série, tome VII, 1re livraison, 1907.

Société bibliographique et des publications populaires, *Bulletin*, 38e année, nos 8 à 12, août-décembre 1907, et 39e année, nos 1 à 3, janvier-mars 1908.

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, *Annales*, 2e série, tome XXVII, juillet-décembre 1907.

Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain, *Bulletin*, 38e année, nos 8 à 12, août-décembre 1907, et 39e année, nos 1 à 3, janvier-mars 1908.

Société de Borda, *Bulletin trimestriel*, 32e année, 3e et 4e trimestres 1907.

Société d'émulation d'Abbeville, *Bulletin trimestriel*, nos 3 et 4, 1907.

Société d'émulation du Doubs, *Mémoires*, 8e série, 1er volume, 1906.

Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain, *Annales*, 39e année, juillet-décembre 1907.

Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais, *Bulletin*, nos 6 à 12, juin-décembre 1907.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, *Bulletin,* 163 à 165e livraisons, juillet 1907 à avril 1908.

Société de Saint-Jean, *Notes d'art et d'archéologie, Revue,* 19e année, nos 8 à 12, août à décembre 1907, et 20e année, nos 1 à 3, janvier-mars 1908.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand, *Revue d'Auvergne,* 24e année, nos 5 et 6, septembre-décembre 1907 ; et 25e année, no 1, janvier-février 1908.

Société des Antiquaires de l'Ouest, *Bulletin,* 3e et 4e trimestres 1907.

Société des Antiquaires de Picardie, *Bulletin,* 2e et 3e trimestres 1907.

— *Mémoires,* IVe série, tome V, 1908.

— *Documents inédits concernant l'histoire de la province.* Tome XVII. *Documents inédits concernant la ville et le siège du bailliage d'Amiens,* tome Ier, (1296-1412), 1908.

Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, *Bulletin-revue,* 27e volume, 3e à 6e livraisons, août-décembre 1907, et 28e volume, 1re et 2e livraisons, février-avril 1908.

Société des Bollandistes, Analecta Bollandiana, tome XXVII, fascicule 1, janvier 1908.

Société des études historiques, *Revue,* 73e année, 1907.

Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne, *Revue,* 9e année, 3e et 4e fascicules, 1907.

Société des sciences et arts du Beaujolais, *Bulletin*, 8e année, n° 32, octobre-décembre 1907.

Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain, *Bulletin*, n° 48, 3e trimestre 1907.

Société d'études des Hautes-Alpes, *Bulletin*, 26e année, 3e série, n° 24, 4e trimestre 1907.

Société française d'archéologie, *Congrès archéologique de France, LXXIIIe session, tenu à Carcassonne et Perpignan en 1906.*

Société Gorini, *Bulletin*, 4e année, n° 16, octobre 1907, et 5e année, nos 17 et 18, janvier-avril 1908.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, *Bulletin*, octobre-décembre 1907.

Société nationale des Antiquaires de France, Mettensia, *Mémoires et documents*, *fondation Auguste Prost*, tome V, fascicule II.

Société philomatique de Paris, *Bulletin*, 9e série, tome IX, 1907.

Société neuchâteloise de géographie, *Bulletin*, tome XVIII, 1907.

*Abonnements*

*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tome LXVIII, 3e à 4e livraisons, mai-décembre 1907.

*Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 8e année, nos 47 et 48, septembre-décembre 1907 ; 9e année, n° 49, janvier-février 1908.

*Bulletin monumental*, 71e volume, nos 3 à 6, 1907.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle. Partie littéraire, 2e série, tome LXVI, 3e à 6e livraisons, septembre-décembre 1907 ; tome LXVII, 1re livraison, janvier 1908.

*Revue archéologique*, 4e série, tome X, juillet-décembre 1907, et tome XI, janvier-février 1908.

*Acquisitions*

Gras (L.-J.), *Historique de la rubanerie et des industries de la région à Saint-Etienne et dans la région stéphanoise suivi d'une historique de la fabrique de lacets de Saint-Chamond. Etude sur le régime économique et sur la situation générale depuis les origines jusqu'à nos jours.* Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1906, in-8°.

— *Historique de l'armurerie stéphanoise. Etude sur le régime et sur la situation de l'industrie des armes à Saint-Etienne depuis les origines jusqu'à nos jours.* Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1905, in-8°.

## III

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

### *Membres titulaires*

M. Robert Bouchetal de la Roche, rue Vaubecour, 30 bis, à Lyon, reçu le 1er janvier 1908.

Madame la vicomtesse Camille de Meaux, à Montbrison, reçue le 1er février 1908.

M. Picattier, vice-président du tribunal civil, à Montbrison, reçu le 1er février 1908.

M. le baron Antoine de Meaux, lieutenant de vaisseau, rue Jeanne d'Arc, 50, à Cherbourg, reçu le 5 mars 1908.

M. Jean-Jacques Giron, industriel, place de la Badouillière, à Saint-Etienne, reçu le 5 mars 1908.

M. Jean Gonon, légiste, à Renaison, reçu le 5 mars 1908.

### *Membres décédés*

M. Hippolyte Chaize, vice-président honoraire du tribunal civil, à Montbrison, membre fondateur.

M. Etienne Le Conte, à Montbrison, membre fondateur.

M. le vicomte Camille de Meaux, au château

d'Ecotay-l'Olme, président de la Société et membre fondateur.

M. André Roux, ancien sous-préfet, au château de la Noërie, à Néronde, membre titulaire.

M. Thevenet Benoît, architecte de la ville, à Montbrison, membre titulaire.

*Démissionnaire*

M. Régis Barlet, négociant à Usson-en-Forez, membre titulaire.

---

# PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE LA DIANA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DE LA ANA *le 29 août 1862.*

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA DIANA *du 27 août 863 au 15 décembre 1864.*

REVUE FORÉZIENNE. Histoire et archéologie. 1re à 4e année, 67-1870. 4 volumes.

## BULLETIN DE LA DIANA :

Tome I, 1876 et 1881 ; — Tome II, 1882 et 1884 ; — Tome III, 885 et 1886 ; — Tome IV, 1887 et 1888 ; — Tome V, 1889 et 1890; - Tome VI, 1891 et 1892 ; — Tome VII, 1893 et 1894 ; — Tome III, 1895 ; — Tome IX, 1896 et 1897 ; — Tome X, 1898 ; — Tome I, 1899 et 1900 ; — Tome XII, 1901 ; — Tome XIII, 1902 et 1903.

## MÉMOIRES :

Tome Ier. — Auguste Bernard. Histoire territoriale du Lyonnais ; - Vincent Durand, Recherches sur la station antique de *Médiolanum*, c., etc.

Tome II, — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais uite) ; — Vincent Durand, *Aquæ Segetæ* et la voie Bolène en Forez; - Fouilles à Feurs ; — Anatole de Gallier, Une page de l'histoire u Viennois à la part du royaume. Les Pagan et les Retourtour ; — Henry Gonnard, Découverte de monnaies anciennes à Montbrison ; - Honoré de Turge, Sépultures antiques du mont d'Uzore ; — etc., c.

Tome III. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais, uite) ; — Vincent Durand, De la véritable situation du *Tractus odunensis et Alaunorum* mentionné dans la *Notice des dignités de Empire* ; — Ph. Testenoire-Lafayette et H. Gonnard, Bulletin numismatique ; — etc , etc.

Tome IV. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais uite) ; — Joseph Delaroa, Oraison funèbre de Florimond Robertet, rézien, par Mgr Alleman, évêque de Grenoble ; — Vincent Durand, olonnes itinéraires de Pommiers, — Puits antiques à Trelins, — tablissement céramique à Montverdun, — Habitations gallo-romaines Nollieu, à Pralong, à Saint-Just-en-Chevalet, — L. Mandrin à aint-Bonnet-le-Château ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, La Galiney e la Tour-en-Jarez ; — etc., etc.

Tome V. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais

suite et fin). — Vincent Durand et Antoine Vachez, Etude archéologique et historique sur le prieuré de Rosiers ; — Frédéric Noëlas, Funérailles d'une fille noble au XVe s. ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, Henri III en Forez.

Tome VI. — Jean-François Duguet, curé de Feurs, Feurs, mémoire inédit, suivi de l'histoire de la famine de 1709, publiés et annotés par M. Vincent Durand.

Tome VII. — Eleuthère Brassart, La grotte des fées, commune de Sail-sous-Cousan ; — Vincent Durand, Lettre du Conseiller Moissonnier ; — Adolphe Coste, Inventaire du mobilier des châteaux de Saint-André d'Apchon et d'Ouches aux XVIe et XVIIe siècles ; — Antoine Guillemot, Chartes de franchises de Vollore, 1312 ; — Jules Le Conte, Recherches sur les anciennes religieuses et sur les syndics du monastère de Sainte-Claire de Montbrison ; — Philippe-Testenoire-Lafayette, Bulletin numismatique ; — Antoine Vachez, Bellegarde et la Liègue, étude historique ; etc., etc.

Tome VIII. — André Barban, Recueil d'hommages, aveux et dénombrement de fiefs relevant du comté de Forez du XIIIe au XVIe siècle.

Tome IX. — Maurice de Boissieu, Généalogie de la maison de Saint-Chamond ; — Antoine Guillemot, Tarifs de droits de leyde perçus par le seigneur de Thiers au XIVe siècle.

Tome X. — C.-P. Testenoire-Lafayette, Histoire de l'abbaye de Valbenoîte, de l'ordre de Cîteaux, à Saint-Etienne de Furan en Forez, 1184-1791.

Tomes XI et XII. — Visite pastorale faite en 1745 et 1746 par Monseigneur Henri-Constance de Lort de Serignan, évêque de Mâcon, de la partie de son diocèse comprise aujourd'hui dans le département de la Loire, publiée par M. Joseph Déchelette.

ÉLOGE DE VICTOR DE LAPRADE, par M. le vicomte de Meaux, prononcé à la Société de la Diana, le 16 juin 1884, portrait en héliogravure.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE FORÉZIENNE DE ROANNE, EN 1890. Rapport présenté à la Société de la Diana par Edouard Jeannez et illustré de quarante planches en phototypie par Paul Roustan.

LES PEINTURES MURALES DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE EN FOREZ, publiées par J. Déchelette et E. Brassart, avec la collaboration de MM. Charles Beauverie, abbé Reure et Gabriel Trévoux, 29 grav. dans le texte, 20 pl. en héliogravure.

---

Montbrison, le gérant, E. Brassart.

AVRIL — SEPTEMBRE 1908.

# BULLETIN
DE
# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XVI. — Nos 2 et 3.

Le Conseil d'Administration se réunira le mardi 16 mars à 10 heures du matin.

A 2 heures, séance publique.

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE TUPINERIE, 4
MONTBRISON
1909

La Cotisation de 1909 est mise en recouvrement

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

---

Le Conseil d'Administration se réunira le mardi 16 mars à 10 heures du matin.

A 2 heures, séance publique.

---

SOMMAIRE :

R. CHASSAIN DE LA PLASSE. Nécrologie, 94; — Remise de la médaille de vermeil de la Société au secrétaire E. Brassart, 98.

E. BRASSART. Bague antique trouvée à Feurs, 99.

Comptes et budgets, 105.

*Inauguration d'un monument à Honoré d'Urfé à Virieu-le-Grand (Ain).* Discours de M. le chanoine Reure, délégué de la Diana, 109.

Programme de l'excursion à Ambierle, St-Haon-le-Châtel et Boisy, 115.

Mouvement de la bibliothèque et du musée, 117.

Mouvement du personnel, 125.

---

AVRIL — SEPTEMBRE 1908.

# BULLETIN DE LA DIANA

## I.

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 JUIN 1908.

PRÉSIDENCE DE M. CHASSAIN DE LA PLASSE, VICE-PRÉSIDENT.

Sont présents : MM. d'Alverny, abbé Barailler, Beauverie, Mme de Bonand, Bouvard, E. Brassart, Chassain de la Plasse, abbé Chazal, Courbière, baron Dugas de la Catonnière, Dumas, Durel, Ferran, abbé Forestier, P. Giron, J. Gonon, Granger, H. Gonnard, Jacquet, abbé Laffay, A. de la Plagne, Laporte, abbé Marsanne, Monery, de Montrouge, Neyron, de Paszkowicz, docteur Perdu, baron des Périchons, abbé Perret, Picattier, Mme la baronne Piston, abbé Pilonchéry, abbé Planchet, Pradier, Recorbet, abbé Rey, Rochigneux, J. Rony, J. Rony,

L. Rony, abbé Saignol, Thevenet, N. Thiollier, abbé Versanne, Vocanson.

Ont écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale : S. E. le cardinal Coullié ; MM. Balloffet, Baudot-Sirvanton, abbé Basson, abbé Bégonnet, abbé Berthelot, de Boissieu, abbé Buer, comte de Charpin-Feugerolles, Charvet, Chaudier, J. Déchelette, abbé Faugier, Gonon jeune, Jamot, Le Conte, vicomte Charles de Meaux, abbé Michaud, marquis de Noblet-la-Clayette, abbé Relave, abbé Reure, abbé Rousset, abbé Sachet, du Sauzey.

A deux heures, M. le Président ouvre la séance et s'exprime ainsi :

« Une pieuse tradition, à laquelle j'aurais bien garde de faillir, veut qu'à l'ouverture de chacune de nos séances nous passions une rapide revue des vides que la mort a creusés dans nos rangs depuis notre précédente réunion, et que nous disions un suprême adieu à tous nos chers disparus.

Depuis la perte de notre si regretté Président la terrible faucheuse n'a pas cessé de nous accabler de ses coups.

M. André Roux a été emporté le premier. Le mauvais état de sa santé le retenait depuis longtemps éloigné de nos réunions et de nos travaux ; mais beaucoup d'entre vous se souviennent, comme moi, de l'avoir vu venir ici et de l'avoir rencontré dans plusieurs de nos excursions ; ils n'ont pu oublier sa vivacité et sa belle humeur, pas plus que la bonne grâce avec laquelle il aimait à faciliter les projets de notre Société.

Après avoir abandonné la carrière administrative

et quitté la Sous-Préfecture de Montbrison, où il laissait les meilleurs souvenirs, il avait continué avec ardeur à se rendre utile à son pays, soit en se mêlant activement aux affaires publiques, soit surtout en se consacrant au Syndicat des agriculteurs de la Loire, dont il défendait les intérêts dans un *Bulletin,* dirigé par lui avec une compétence indiscutable et un dévouement sans bornes.

Cet amour ardent pour son pays, il l'avait imprimé profondément dans le cœur de ses enfants. Il m'est impossible en parlant de lui de ne pas évoquer la fin tragique et l'héroïque dévouement de ce jeune officier de marine, qui ont provoqué dans la France entière un frissonnement d'admiration et de pitié. Ce nom, que le père avait inscrit dans la liste des Foréziens dignes de mémoire, le fils l'a installé à une place d'honneur dans le livre d'or des grands Français que la gloire a rendus immortels.

M. André Roux a succombé à une douloureuse maladie, contre laquelle il avait lutté longtemps avec courage. Le coup qui a enlevé Madame Léon de Saint-Pulgent était absolument imprévu. Il y a trois mois, plusieurs d'entre nous avaient eu l'honneur de trouver auprès d'elle l'accueil aimable et empressé, dont elle était coutumière et le bonheur d'apprécier dans sa conversation tout le charme de son esprit; rien à ce moment n'avait pu laisser prise au moindre pressentiment douloureux. Sa mort va diminuer le groupe féminin, malheureusement déjà trop peu nombreux, qui fait la parure et l'orgueil de la Diana.

Elle a frappé d'une façon particulièrement cruelle

un des membres les plus actifs de notre conseil d'administration, à qui la variété et la profondeur de ses connaissances a permis de prendre dans nos travaux une part aussi brillante qu'active. M. Alphonse de Saint-Pulgent ne m'en voudra pas de me souvenir des liens qui m'attachent à sa famille, et qui pour si éloignés qu'ils soient ne m'en sont pas moins précieux, et il me permettra d'ajouter mes bien vives et bien sincères condoléances personnelles à celles que je me fais un devoir de lui offrir au nom de notre compagnie tout entière.

J'espérais pouvoir terminer là cette déjà trop longue nécrologie, quand il y a trois ou quatre jours les journaux nous annoncèrent la mort du comte Francisque de Sugny.

Comme M. de Meaux, M. de Sugny avait figuré, en 1862, parmi les premiers fondateurs de la Diana, et bien qu'il ne se soit jamais activement mêlé à la vie ordinaire de notre Société, il n'avait pas cessé de suivre ses progrès avec le plus vif intérêt. Je n'en veux pour preuve que le don précieux de ses archives de Génetines, qu'il a bien voulu nous faire et qui a doté nos collections, si appréciées des chercheurs, de nouvelles et inestimables richesses.

Personne n'a oublié le rôle brillant que M. de Sugny a joué dans cette Assemblée Nationale, où il était entré en même temps que notre Président, qui nous en a retracé si fidèlement l'histoire. A la dissolution de cette Assemblée, il abandonna la vie parlementaire, mais continua pendant de longues années à représenter le canton de Saint-Just-en-Chevalet au Conseil général de la Loire. Jusqu'à sa fin il fit le plus noble emploi de la légitime influence et de l'in-

discutable autorité que lui avaient acquises son intelligence, ses relations, en même temps que sa bonté et sa générosité sans égales.

Pour moi, j'ai été douloureusement ému à la nouvelle de cette mort pourtant trop prévue depuis quelques mois. Je ne puis oublier la bienveillance avec laquelle il se plaisait à me rappeler l'alliance, qui avait uni nos deux familles, et l'ardeur avec laquelle il a toujours mis à ma disposition le précieux appui de son patronage. Je suis heureux de pouvoir lui rendre ce témoignage public de reconnaissance, et je suis assuré que tous les membres de la Diana s'uniront dans un sentiment unanime de regrets inspirés par la perte de ce fondateur, de cet ami, et de ce bienfaiteur de notre Société.

Un dernier malheur devait encore nous frapper. Ce matin même en arrivant à Montrond, j'apprenais la mort de M. Jean-Marie Epitalon. Notre collègue s'est éteint dans sa 84e année, après une indisposition de quelques heures, hier matin, en pleine connaissance, entouré de tous les siens, et muni de tous les secours de la religion. Une plus belle fin ne pouvait couronner une plus belle carrière.

C'était avec une véritable tristesse que nous avions vu l'âge éloigner de nous M. Jean-Marie Epitalon. Nous nous souvenions de l'avoir vu prendre part à nos excursions avec une bonhomie et un entrain, qui constituaient le trait principal de son caractère, et nous regrettions de ne plus retrouver cette figure à la fois paternelle et malicieuse dont les grands yeux reflétaient la franchise et la bonté de son âme.

La ville de Saint-Etienne pleure, en lui, un de

ses meilleurs citoyens, auquel son inépuisable générosité et son dévouement à toutes les bonnes œuvres avaient acquis une popularité du meilleur aloi. Nous pleurerons avec elle un des collègues qui faisaient le plus d'honneur à notre Compagnie.

J'en ai fini cette fois avec nos deuils ; je passe à un autre ordre d'idées, heureux que mes fonctions temporaires me réservent aujourd'hui la compensation d'un moins triste devoir.

Dans notre dernière réunion vous avez par un vote unanime ratifié la proposition de votre Conseil d'administration d'offrir à notre cher secrétaire, M. Eleuthère Brassart, la grande médaille de vermeil de notre Société, en reconnaissance des services qu'il n'a cessé de lui rendre. Ces services je n'ai pas l'intention de vous les rappeler ; je ne ferais que vous dire mal ce que vous connaissez tous si bien. Il ne se contente pas de féconder nos travaux par sa profonde érudition ; attentif à tous les détails matériels de la vie de notre Société, il veille sans relâche à sa marche régulière, et sait donner un caractère artistique à toutes ses publications.

Notre Président avait manifesté plusieurs fois le regret de n'avoir pas encore témoigné officiellement à M. Brassart toute notre gratitude. Ce regret répondait trop bien au sentiment de tous les membres de la Diana pour que la décision du Conseil ne fût pas accueillie avec un véritable enthousiasme. J'ai en ce moment la double joie d'être en quelque sorte l'exécuteur testamentaire de notre cher Président, en même temps que votre mandataire.

Les sentiments les plus vrais et les plus sincères

n'ont pas besoin de s'exprimer en longues phrases; mais ils aiment souvent à se traduire par quelque signe sensible. Je prie M. Brassart de vouloir bien accepter ce modeste souvenir comme l'expression la plus simple, mais en même temps la moins équivoque de toute notre reconnaissance pour son si constant et dévoué concours ».

M. Eleuthère Brassart répond: « Cher Président, mes chers confrères, si j'ai rempli ma charge de Secrétaire d'une façon digne de vos suffrages, je n'ai fait que mon devoir. Aussi je vous suis très reconnaissant de la rare et très spéciale distinction dont vous voulez bien m'honorer. J'en suis très fier et vous en remercie bien cordialement ».

*Bague antique trouvée à Feurs. — Communication de M. Eleuthère Brassart.*

La découverte à Feurs d'une bague antique me fut signalée par notre Vice-Président. Dans sa lettre du 18 mai, il me communiquait une note de M. Joseph Déchelette qui avait eu, à Roanne, pendant quelques instants, cet objet entre les mains.

Notre confrère M. Beauverie a bien voulu faire de ce bijou le dessin que nous reproduisons et qui nous dispensera d'une longue description. Comme on peut le voir il s'agit d'un anneau plat de petite dimension: diamètre extérieur $0^{m}018$; hauteur, $0^{m}0068$; épaisseur du métal, $0^{m}0028$. Il est orné d'une inscription grecque dont les lettres de très belles formes se détachent découpées en plein dans le tiers

central; le fond en est ainsi évidé. On y lit, sans hésitation, l'inscription suivante en capitales: *feuille de lierre* ΕΥΨΥΧΕΙ ΦΙΛΩ ΣΕ.

D'après l'enquête à laquelle nous avons procédé,

1. — BAGUE GRÉCO-ROMAINE TROUVÉE A FEURS.
*Grandeur naturelle.*
*Dessin de M. C. Beauverie.*

à Feurs même, en compagnie de M. T. Rochigneux, cette bague a été trouvée par M. Benoît Noailly, jardinier, dans un terrain qu'il loue à M. d'Assier,

2. — INSCRIPTION DE LA BAGUE GRÉCO-ROMAINE TROUVÉE A FEURS.
*Grandeur naturelle.*
*Dessin de M. C. Beauverie.*

rue des Ecoles, à l'est de l'Ecole libre de filles; c'est à proximité du point bordant la route nationale n° 82 où fut trouvée la belle inscription du théâtre (1). Dans le même terrain se rencontrent des substructions antiques à peu près complètement détruites, mais dont les débris ont encore livré, en ces derniers temps, quelques cubes d'un pavement en mosaïque.

Il faut dire pour être complet, que tout ce territoire a servi longtemps de dépôt de voirie à la ville de Feurs et que l'on y a rencontré des objets de toutes les époques, même de l'époque révolutionnaire.

(1) *Bulletin de la Diana*, IV, 272.

D'après le récit de l'inventeur, il aurait ramassé dans le voisinage de la bague une petite coupe en bronze à une seule anse formée par un serpent enlacé. Ce dernier objet aurait été cédé à vil prix à un marchand ambulant. Rien ne prouve que ce petit vase soit antique; il pourrait bien être du XVII^e ou du XVIII^e siècle et sa description, si elle est exacte, répond assez à celle d'une tasse à goûter le vin dont on retrouve encore dans le pays des spécimens en cuivre jaune, quelques-uns argentés.

La trouvaille remonte à fin mars; l'inventeur aurait confié la bague à un ami pour la faire estimer à Paris. Et, d'après l'estimation, elle a été vendue sept cents francs à M. Guichard industriel à Feurs qui la possède actuellement.

Ensuite de cette communication, M. d'Alverny signale et montre une bague moderne achetée par lui en Egypte, bague d'un travail et d'une décoration assez similaires à celle trouvée à Feurs, cependant avec cette différence que l'inscription est remplacée par les signes du Zodiaque.

Quelques doutes sur l'antiquité de la bague de Feurs sont alors émis par quelques membres de l'assemblée.

Pour arriver à une conclusion certaine, j'ai soumis les notes et les dessins qui précèdent à l'examen, à la critique d'un épigraphiste dont le savoir est incontesté, M. Seymour de Ricci. Voici sa réponse.

Cher Monsieur

« Vous serez sans doute heureux d'apprendre que la bague gréco-romaine dont vous m'avez communiqué l'inscription est, à en juger par votre dessin, d'une indiscutable authenticité.

« Je ne saurais, étant en ce moment à Etretat, loin de tous mes livres, vous dire si les mots mêmes de l'inscription Εὐψύχει . φιλῶ σε « *Salut, je t'aime* », se sont rencontrés sur une bague antique ; mais à coup sûr, les formules de ce genre ne sont pas rares en épigraphie. Sans sortir de la Gaule romaine, je me rappelle avoir lu sur des bijoux les phrases : ESCIPE SI AMAS, *Accepte si tu m'aimes* ; AMA ME AMO TE, *Aime moi, je t'aime* ; SI ME AMAS VENI, *Viens si tu m'aimes* ; etc.

« Quant à la provenance de cette bague, vous me permettrez de faire toutes mes réserves. Il n'est nullement impossible que l'on retrouve à Feurs un bijou antique de ce genre et portant une inscription en caractères grecs ; mais il me paraît plus vraisemblable que cette bague ait été recueillie de nos jours sur quelque point de l'Orient hellénique. On en trouve d'assez semblables en Syrie et en Chypre.

« Quant aux bagues ornées des signes du zodiaque et dont vous me signalez un exemplaire provenant de Port-Saïd, elles sont fort répandues dans toute l'Asie et dans toute l'Afrique. On en fabrique de nos jours à ma connaissance non seulement à Bombay, à Bassora, à Aden et à Suez, mais encore à Zanzibar, au Dahomey, au Sénégal et jusqu'en Tunisie.

« Veuillez etc..... »

SEYMOUR DE RICCI.

Nous nous permettons d'appeler l'attention de nos confrères sur les réserves que M. Seymour de Ricci croit devoir faire sur le lieu de provenance de la bague en question. Du moment que l'authenticité est indiscutable, il n'y a pas de doute à avoir sur son origine ; car Feurs a produit des monuments antiques remarquables, plusieurs belles statuettes notamment un Hercule assis que M. Sal. Reinach attribue à l'école de Lysippe (1).

En outre il faut tenir compte de la proximité de

(1) *Revue archéologique*, juillet-août 1899, p. 58 et suiv.

*Lugdunum* où se trouvait une colonie de grecs asiatiques ; colonie assez importante pour que l'église de Smyrne dût y envoyer saint Pothin et saint Irénée, afin de diriger les nombreux chrétiens qui en faisaient partie.

### *Comptes*

M. le Trésorier présente le compte de l'année 1907. Il est approuvé sans observation (V. annexe n° 1)

### *Budget additionnel 1908 et budget primitif 1909*

M. le Président donne lecture du budget additionnel pour 1908 et du budget ordinaire pour 1909. L'un et l'autre sont adoptés sans observations à l'unanimité. (V. annexes 2 et 3).

### *Buste du vicomte Camille de Meaux, à la Diana*

M. le Président annonce que le conseil de la Diana a décidé d'élever par souscription, dans la salle de la Diana, un buste à son éminent et regretté Président, le vicomte Camille de Meaux.

M. Picaud, le sculpteur bien connu, originaire de Roanne, a bien voulu accepter la mission de mener à bien cette entreprise.

Une liste de souscription est déjà ouverte. Les membres de la Diana, les personnes étrangères à la Société qui désirent s'y inscrire n'ont qu'à s'adresser au bibliothécaire M. T. Rochigneux.

### *Excursion pour 1908*

Divers projets d'excursion sont proposés.

Ensuite d'un vote, l'Assemblée décide que l'excursion pour 1908 aura lieu en Roannais, dans la première quinzaine de juillet, à Ambierle, Saint-Haon, Boisy.

MM. J. Déchelette, comte d'Espagny, Jean Gonon, Jeannez, Monery, Paszkowicz, Verchère sont nommés commissaires.

### *Election du Président*

Pour épuiser l'ordre du jour, avant de lever la séance, il est procédé à la nomination du Président en remplacement du vicomte de Meaux décédé.

A l'unanimité des membres présents, le Vice-Président M. Chassain de la Plasse est élu Président de la Diana.

M. Chassain de la Plasse remercie ses confrères.

La séance est levée.

*Le Président*,
R. Chassain de la Plasse.

*Le Secrétaire*,
Eleuthère Brassart.

# ANNEXE N° 1

## COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 1907.

### *BUDGET ORDINAIRE.*

#### *Recettes.*

| | Recettes prévues au budget primitif | Recettes à effectuer après vérification | Recettes effectuées | Restes à recouvrer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Cotisations à 30 fr. | 3700 » | 3600 » | 3540 » | 60 » |
| 2. Cotisations à 15 fr. | 1600 » | 1500 » | 1500 » | » » |
| 3. Subvention de la ville de Montbrison | 200 » | 200 » | 200 » | » » |
| 4. Vente de publications éditées par la Société..... | 50 » | 18 10 | 18 10 | » » |
| Totaux..... | 5550 » | 5318 10 | 5258 10 | 60 » |

#### *Dépenses.*

| | Dépenses prévues au budget primitif | Dépenses à effectuer après vérification | Dépenses effectuées | Restes à payer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Traitement du bibliothécaire..... | 1200 » | 1200 » | 1200 » | » » |
| 2. Frais de bureau, ports d'imprimés. | 400 » | 400 » | 400 » | » » |
| 3. Entretien de la salle et de ses annexes..... | 50 » | 50 » | 50 » | » » |
| 4. Chauffage..... | 70 » | 69 25 | 69 25 | » » |
| 5. Indemnité au concierge..... | 120 » | 120 » | 120 » | » » |
| 6. Impressions..... | 2900 » | 540 » | 540 » | » » |
| 7. Achat de livres, abonnements, reliures..... | 350 » | 512 45 | 512 45 | » » |
| 8. Fouilles et moulages..... | 50 » | » » | » » | » » |
| 9. Frais d'encaissement... ..... | 140 » | 184 35 | 184 35 | » » |
| 10. Achat de jetons.. | 200 » | 31 10 | 31 10 | » » |
| 11. Imprévu..... | 70 » | 34 45 | 34 45 | |
| Totaux..... | 5550 » | 3141 60 | 3141 60 | » » |

BALANCE

| | |
|---|---|
| Recettes effectuées..... | 5.258 10 |
| Dépenses effectuées..... | 3.141 60 |
| Excédent de recettes..... | 2.116 50 |

# *BUDGET ADDITIONNEL*

## *Recettes*

| | Recettes prévues au budget additionnel | Recettes à effectuer après vérification | Recettes effectuées | Restes à recouvrer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Excédent de recettes de l'exercice 1906 ..... | 2456 70 | 3623 30 | 3623 30 | » » |
| 2. Restes à recouvrer sur les cotisations arriérées..... | 150 » | 120 » | 120 » | » » |
| 3. Restes à recouvrer sur la vente des publications éditées par la Société | 50 » | » » | » » | » » |
| 4. Intérêts des fonds en dépôt..... | 10 » | 62 » | 62 » | » » |
| Totaux ..... | 2666 70 | 3805 30 | 3805 30 | » » |

## *Dépenses*

| | Dépenses prévues au budget additionnel | Dépenses à effectuer après vérification | Dépenses effectuées | Restes à payer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Frais d'impression | 1000 » | 467 » | 467 » | |
| 2. Subvention pour la publication de l'Histoire de Sury-le-Comtal..... | 600 » | 1000 » | 1000 » | » » |
| 3. Indemnité supplémentaire au bibliothécaire ..... | 300 » | 300 » | 300 » | » » |
| 4. Supplém. de frais de bureau..... | 200 » | 158 75 | 158 75 | » » |
| 5. Supplément pour l'entretien du musée ..... | 266 70 | 109 70 | 109 70 | » » |
| 6. Capital réservé... | 300 » | 300 » | 300 » | » » |
| Totaux ..... | 2666 70 | 2335 45 | 2335 45 | » » |

BALANCE

| | |
|---|---|
| Recettes effectuées..... | 3805 30 |
| Dépenses effectuées..... | 2335 45 |
| Excédent de recettes ..... | 1469 85 |

*Résultats généraux de l'exercice 1907*

| | | |
|---|---|---|
| Recettes du budget ordinaire..... | 5.258 10 | 9.063 40 |
| Recettes du budget additionnel .... | 3.805 30 | |
| Dépenses du budget ordinaire..... | 3.141 60 | 5.477 05 |
| Dépenses du budget additionnel ... | 2.335 45 | |
| Excédent de recettes à reporter au budget additionnel de 1908..... | | 3.586 35 |

## ANNEXE N° 2

## BUDGET ADDITIONNEL DE 1907.

*Recettes*

| | |
|---|---|
| 1. Excédent de recettes de l'exercice 1907..... | 3.586 35 |
| 2. Restes à recouvrer sur les cotisations arriérées | 60 » |
| 3. Restes à recouvrer sur la vente de publications éditées par la Société..... | 50 » |
| 4. Intérêts des fonds en dépôt ..... | 10 » |
| TOTAL..... | 3.706 35 |

*Dépenses*

| | |
|---|---|
| 1. Frais d'impression..... | 1.500 » |
| 2. Indemnité supplémentaire au bibliothécaire.. | 300 » |
| 3. Etablissement d'un catalogue par ordre de matières ..... | 900 » |
| 4. Supplément d'achat de jetons..... | 337 20 |
| 5. Aménagement d'un annexe de la bibliothèque. | 300 » |
| 6. Imprévu..... | 65 15 |
| 6. Capital réservé..... | 300 » |
| TOTAL..... | 3.706 35 |

BALANCE

| | | |
|---|---|---|
| Recettes | 3.706 | 35 |
| Dépenses | 3.706 | 35 |
| Excédent | » | » |

## ANNEXE N° 3
## BUDGET ORDINAIRE DE 1909

### *Recettes*

| | | |
|---|---|---|
| 1. Cotisations à 30 francs | 3.600 | » |
| 2. Cotisations à 15 francs | 1.500 | » |
| 3. Subvention de la ville de Montbrison | 200 | » |
| 4. Vente de publications éditées par la Société | 20 | » |
| TOTAL | 5.320 | » |

### *Dépenses*

| | | |
|---|---|---|
| 1. Traitement du bibliothécaire | 1.200 | » |
| 2. Frais de bureau et ports d'imprimés | 400 | » |
| 3. Entretien de la salle et de ses annexes | 100 | » |
| 4. Chauffage | 70 | » |
| 5. Indemnité au concierge | 120 | » |
| 6. Impressions | 2.900 | » |
| 7. Achat de livres, abonnements, reliures | 300 | » |
| 8. Fouilles et moulages | 50 | » |
| 9. Frais d'encaissement | 150 | » |
| 10. Achat de jetons | 20 | » |
| 11. Imprévu | 10 | » |
| TOTAL | 5.320 | » |

## II

# INAUGURATION D'UN MONUMENT A HONORÉ D'URFÉ, ÉLEVÉ A VIRIEU-LE-GRAND (AIN)

21 septembre 1908.

---

### DISCOURS DE M. LE CHANOINE REURE DÉLÉGUÉ DE LA DIANA

Messieurs,

Dans le Forez, on a contesté quelque peu vos droits à élever ce monument à la mémoire d'Honoré d'Urfé. Quoique Forézien moi-même, et délégué officiellement à cette fête par notre société de la *Diana*, ce sont cependant vos droits, à vous Bugésiens, que je voudrais établir.

Oui certes, Céladon eût été bien au milieu de nous, dans son cher Forez auquel il avait gardé ses meilleurs souvenirs ! Mais les circonstances ont fait de lui un Bugésien, et c'est le Bugey qui a conçu la pensée de cet hommage rendu à un des plus glorieux enfants du Forez. Hé bien ! tant mieux ! Nous pouvons avoir le regret de n'avoir pas eu les premiers l'idée de cet acte de réparation ; mais pourquoi cela nous empêcherait-il de nous y associer ?

D'autres, Messieurs, vous ont apporté ou vous apporteront d'éloquentes considérations sur l'*Astrée*, cet ouvrage qui n'est pas peut-être un chef-d'œuvre, mais qui est mieux que cela, qui est une *œuvre* ; une œuvre telle que bien peu de livres, en France, ont plus fortement laissé leur trace sur la langue, la littérature et les mœurs. Pour moi, mon rôle sera beaucoup plus humble : je me contenterai de vous apporter quelques faits, et de vous montrer le Forézien devenu Bugésien.

Pendant l'automne de 1594, Urfé avait tenté dans le Forez un suprême effort en faveur de la Ligue, et un instant tenu les forces royales en échec. Mais cette héroïque chevauchée

n'avait pas réussi : Honoré fut pris à Feurs le 16 février suivant, mis à rançon, trahi par un faux ami et arrêté une seconde fois.

Sorti de sa prison, Urfé se trouva fort désemparé. Non pas qu'il ait faibli devant sa mauvaise destinée : les *Epîtres morales* prouvent au contraire avec quelle fermeté il fit front au malheur. Mais ses blessures n'en saignaient pas moins cruellement. Déconsidéré auprès des sages par l'insuccès de son équipée aventureuse, vendu, rançonné, mal vu des siens qu'il avait compromis, plus que suspect au roi, malade, sans asile enfin, il chercha, Messieurs, un refuge dans votre Bugey qui appartenait encore au duc de Savoie, son parent : là du moins il trouverait, avec la sécurité, le temps de se ressaisir et de recommencer sa vie manquée.

Il acquit à deux petites lieues d'ici, dans le hameau de Senoy, une maison que je n'ose appeler un château, et qui fut, jusqu'à son mariage, son séjour ordinaire.

C'est à Senoy, au plus fort de la crise morale qu'il traversait alors, qu'Urfé écrivit des poésies religieuses où il a versé les amertumes de son âme, ses déconvenues, et même les violences mal assoupies du ligueur. Vers le même temps, il revoyait ces admirables *Epîtres morales* dont on parle trop peu ; il achevait à Senoy le premier livre de la *Savoisiade*, et mettait au net une copie de ce curieux poème du *Sireine* qui raconte, avant l'*Astrée*, l'histoire romancée de ses jeunes amours.

En 1599, la fortune d'Honoré était bien changée. Ce n'était plus le pauvre gentilhomme chassé de sa province, presque sans feu ni lieu ; il avait retourné sa vie, et devant lui s'ouvrait un avenir nouveau, tout plein d'espoirs. La même année, en vertu d'un traité de famille, il prenait possession des terres de Virieu-le-Grand et de Châteauneuf, qui lui étaient abandonnées pour sa part dans la succession de ses parents.

Cependant toujours séparé du Forez et de la France, ayant accepté du duc de Savoie des charges et des honneurs qui l'enchaînaient à son service, Urfé était devenu un Savoyard, un étranger surveillé par la police du roi. Son mariage commencera son rapprochement avec sa vraie patrie, qui s'achè-

vera peu après, quand le traité de Lyon aura réuni la Bresse et le Bugey au royaume.

Mais il y a une légende qu'il faut couper à sa racine, au risque de déranger certaines illusions. C'est encore une opinion assez accréditée qu'Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand, mariés sans amour et bien vite fatigués l'un de l'autre, n'auraient rien eu de plus pressé que de se séparer, et qu'Honoré, dès 1603 ou 1604, serait venu s'installer seul à Virieu.

Votre part, Messieurs, est encore assez belle pour que vous puissiez honnêtement vous en contenter. Honoré et Diane ont vécu ensemble environ quatorze ans, très rarement à Virieu, presque toujours à Châteaumorand ou à Paris. Au reste, même quand Honoré s'est définitivement établi à Virieu, à peine peut-on parler d'une séparation. On s'écrit, on se revoit souvent, très souvent ; Astrée vient visiter Céladon à Virieu, et s'y attarde sans déplaisir, et Céladon passe des saisons entières à Châteaumorand.

Mais toujours est-il que vers 1614, Urfé jugea à propos, sans rompre ouvertement avec Diane, de se faire une vie à part ; et il vint demeurer à Virieu, dans le château qui dominait la petite capitale de ses Etats.

N'allons pas cependant nous imaginer la vie uniforme et casanière d'un Boileau en sa villa d'Auteuil. M. d'Urfé voyage beaucoup, au contraire : les convenances, les relations, les affaires, la publication de l'*Astrée*, la politique, la guerre, le conduisent à Châteaumorand, à Paris, à Turin, à Rome, à Venise, dans la Lombardie, dans l'Etat de Gênes où il meurt presque les armes à la main. Mais Virieu est son refuge ; là est son « ménage » de gentilhomme terrien.

Montons avec lui au château. La vue, magnifique, s'étend sur le bourg de Virieu qui s'arrondit en demi-cercle, la gorge au fond de laquelle dévale l'Arène, une partie du Bugey ; en face, la masse grandiose du Colombier.

Le château, récemment restauré, est élégant, mais petit : la chambre de Monsieur, une arrière-chambre, la grand'salle, deux cabinets, divers réduits qualifiés garde-robes, la cuisine, et c'est tout. N'était l'aspect imposant des tours et des rem-

parts solidement assis sur leurs contreforts, on se croirait plutôt chez un bourgeois campagnard que chez M. le marquis de Valromey.

Le mobilier est des plus modestes. Beaucoup de meubles sont usés, disloqués, et jusque dans la chambre d'Honoré, une des huit chaises étale sa serge verte toute rompue. Evidemment, dans cette maison de quasi-célibataire, il manque l'œil d'une femme pour veiller au confort du logis.

Entrons dans le sanctuaire sacro-saint où Urfé puise l'extraordinaire érudition qu'il sème dans ses ouvrages. Sur des tablettes sont rangés 1465 volumes ; avec les livres imprimés voisinent les manuscrits, entre autres ceux de la *Savoisiade*, des *Epîtres morales*, de l'*Astrée*. Remarquez aussi que le maître de céans collectionne avec grand soin les poésies que ses admirateurs lui envoient de toute part.

C'est dans la « chambre de Monsieur », à portée de ses livres, qu'Urfé a écrit la IIIe partie de l'*Astrée*, et la plus grande partie de la IVe. Oh ! sans se presser, en homme au-dessus de la gloriole littéraire, et peu soucieux de l'impatience du public. D'ici son imagination, passant par dessus les plaines et les montages, s'en allait revivre, aux bords du Lignon, les lointaines années de la jeunesse. Dans l'*Astrée*, écrite à Châteaumorand, à Virieu, à Paris, à Turin, on retrouve partout l'inspiration purement forézienne. Ce n'est pas à dire qu'Urfé n'ait pas senti, dans le Bugey, la beauté du décor qu'il avait sous les yeux, et on doit croire que certains coins de paysage, découverts dans ses excursions autour de Virieu, ont passé dans son livre ; mais tout était « dépaysé », en quelque sorte, et prenait la marque forézienne.

Comment se passaient les journées à Virieu ? Elles étaient remplies par la composition littéraire, les affaires du marquisat, des réceptions d'amis, des promenades le long de l'Arène, à la Cras, aux pentes des vastes alpages, à Senoy, où Honoré se rappelait les durs moments qui avaient suivi la Ligue, quand il était venu cacher là son abandon et ses désillusions. Aujourd'hui, dans l'épanouissement de la gloire, que ces temps de désolation paraissaient loin !

Les visites de Diane devaient être des jours de fête, avec

un petit renouveau d'amour qui jaillissait au cœur. Elle arrivait avec son train de domestiques, splendidement parée, et il nous semble la voir remettant un peu d'ordre en cette maison négligée.

Dans le village, il y avait des familles de bonne bourgeoisie, avec lesquelles Honoré entretenait d'amicales relations, les Fabri, les Delompnes, les Mugnier, les Cortois, les Brillat, les Gautier, presque tous, comme notaires, châtelains, juges, greffiers, plus ou moins mêlés à la vie du marquisat.

Quand on était de loisir, on partait à cheval ou en carosse, voir à Chambéry le premier président du Sénat, Antoine Favre, un vieil ami des bons et des mauvais jours ; à Annecy le saint évêque, Monsieur François de Sales. Mais, à cause du voisinage, les visites les plus fréquentes étaient pour ce singulier Camus, évêque de Belley, un bon prélat aussi, bien qu'il ne reculât pas devant des boutades irrévérencieuses pour lesquelles le grondait fort Monsieur François de Sales.

Intéressant groupe savoyard et bugésien ! Saint François de Sales partit le premier, le 28 décembre 1622 ; Antoine Favre mourut à son tour le 28 février 1624 ; Honoré s'en alla l'année suivante. Camus, lui, survécut longtemps à ses trois amis, continuant à ne pas trop aimer les moines, et à écrire des histoires dévotes pour « déromantiser » les âmes ensorcelées par l'*Astrée*.

Le château de Virieu périt tragiquement. Le jeudi saint 18 avril 1726, au soleil couchant, on vit passer devant l'église Saint-Romain de Virieu Marin Pollet, de la paroisse de Ceyzérieu, portant du feu d'une main, et de l'autre une bouteille de vin pour les journaliers qui travaillaient à la vigne du château. Il mit le feu à des *fournaches* ou tas d'épines qu'il avait coupées au-dessous et à quinze pas du château. Presque au même instant le vent, qui était violent, porta la flamme jusqu'aux combles d'une des tours : le château fut entièrement réduit en cendres, et vingt maisons brûlèrent dans le village. D'après une tradition, un passant ayant demandé à Pollet ce qu'il voulait faire des charbons qu'il portait dans une casserole, il aurait répondu en riant : *J'allons brûler le château* ! Le malheureux fut si effrayé, qu'il s'enfuit

aussitôt, et on n'entendit plus jamais parler de lui. Ainsi finit le château de Virieu.

Messieurs, je vous avais promis des faits, et je crois avoir tenu parole. Mais, pour tracer cette esquisse bugésienne, que n'ai-je eu le grand style de M. Augé de Lassus et cet art de mettre en scène les hommes et les choses, que nous avons si souvent admiré chez M. René Bazin ! Excusez-moi ; j'ai besoigné à la petite mesure de mes moyens, satisfait cependant, si j'ai pu ajouter une page bien locale à l'histoire de celui dont nous glorifions aujourd'hui la mémoire.

---

# III

# EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE A AMBIERLE, SAINT-HAON-LE-CHATEL ET BOISY

le 2 juillet 1908

*Commissaires : MM. J. Déchelette, comte d'Espagny, Jean Gonon, Jeannez, Monery, Paszkowicz, Verchère.*

## PROGRAMME

### AMBIERLE

Eglise abbatiale (2e moitié du XVe siècle), construite par l'abbé commandataire Antoine de Balzac d'Entragues, évêque de Die et de Valence. — Chapelle de Pierrefitte (XVIe siècle avec restes du XIVe). Stalles sculptées. — Piscine en pierre. — Magnifiques verrières exécutées vers 1480. — Pierres tombales. — Croix processionnelle en argent (XVIIe siècle).

Célèbre retable de la Passion, attribué à Roger van der Weyden, donné en 1476 à l'église d'Ambierle par Michel de Chaugy, chambellan du duc de Bourgogne.

Statue en bois de la Vierge, époque romane. Cette statue, appartenant à une chapelle voisine dite de Saint-Symphorien-des-Georges, sera exposée dans l'église d'Ambierle le jour de l'excursion.

Dans une maison voisine de la porte ogivale, curieux restes de peintures murales récemment découverts par M. le curé d'Ambierle et représentant les *Neuf Preux* (début du XVIe siècle).

## SAINT-HAON-LE-CHATEL

Restes de l'ancienne enceinte, du château et de ses tours. — Belle porte ogivale dite de l'Horloge possédant encore ses anciens vantaux du XVIe siècle. — Nombreuses constructions des XVe et XVIe siècles. — Maison dite de *la Prévôté* avec sculptures et inscription gothique. — Maisons de *l'Evêque* et de *la Fleur de lys* avec cheminée monumentale et restes de peintures. — Beau cadran solaire sculpté (XVIe siècle).

Eglise paroissiale (XIIIe siècle). — Statue en pierre de la Vierge au-dessus du portail (XVe siècle).

## BOISY

Château de Boisy. Grand donjon du commencement du XVe siècle, élevé par les frères de Boisy. — Cartouche contenant jadis les armes de Jacques Cœur et gardant encore sa devise.

Corps de logis élevés par Arthur Gouffier, précepteur de François Ier, mort en 1519, et par sa veuve, Hélène de Genlis. — Porte sculptée. — Ecusson des Gouffier et des Hengest. — Faîtages en plomb historiés.

---

## IV

## MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE

### *Dons*

Ont été offerts par MM. :

Berry (Madame) : Tête de Christ provenant d'un groupe de l'Ensevelissement, trouvé jadis à Montbrison dans le voisinage immédiat des Cordeliers.

Cf. La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon*, I, 372 n. (E. B.)

Granit — XVI^e ou XVII^e siècle. — Hauteur 0^m 27.

Beyssac (Jean), ses œuvres : *Les prévôts de Fourvière*, Lyon, P. Grange, 1908, in-8°.

— *La sédition ouvrière de 1786*, Lyon, A. Rey et C^ie, 1907, in-8°.

— *Un lyonnais à l'Académie française, Odet Joseph de Giry de Vaux*. Trévoux, (J. Jeannin), 1908, in-8°.

— *Notes pour servir à l'histoire de l'église de Lyon. Jean de Rochetaillée*. Lyon, A. Rey et C^ie, 1907, in-8°.

— — *La mansion de Rochetaillée*. Lyon, A. Rey et C^ie, 1907, in-8°.

— Gratuze (Aline), Société française de secours aux blessés militaires. *Une session au dispensaire-école des dames infirmières de Lyon*. Lyon, P. Grange, 1907, in-8°.

Boudon (Albert), son ouvrage : *La sénéchaussée présidiale du Puy*. Thèse pour le doctorat, présentée et soutenue devant la faculté de droit de l'Université de Grenoble le 15 juin 1908. Valence, Charles Legrand, 1908, in-8°.

Durand (René), Hache trouvée en 1908 au cours d'un défoncement de terrain aux Maréchaux, commune de Mornand.

Quartz jaspé

Lachmann (Emile), ses œuvres musicales : *Ballet en mi bémol*, op. 187, transcription pour harmonie et fanfare, par Paul Kelsen, conducteur si bemol et les 32 parties séparées. Lyon, « Accord Parfait », 1908, in-8°.

— La partition manuscrite de cette même transcription. S. d., in-4°.

— *Cortège funèbre*, op. 271, transcription pour harmonie et fanfare de Edmond Avon, conducteur si bemol et les 32 parties séparées. Lyon, « Accord Parfait », 1908, in 8°.

— La partition manuscrite de cette même transcription. S. d., in-4°.

Ministère de l'Instruction publique : *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, rédigé par M. Augustin Chassaing, complété et publié par M. Antoine Jacotin, archiviste du département. Paris, imp. nat., 1907, in-4.

Monery (Louis) : Anthyme Saint-Paul, *Notre-Dame d'Etampes*. (Extrait de la *Gazette archéologique* de 1884). Paris, A. Lévy, 1884, in-4.

— *L'intermédiaire des chercheurs et curieux*. Année 1885, 24 fascicules in-8°.

— Syndicat d'initiative du Forez, section de Roanne [*Guide*]. Lyon, (A. Rey et Cie), s. d. (1908), in-8.

Monspey (marquise de) née Sinety, son ouvrage : *Lettres royales inédites extraites des archives de la maison de Monspey*. Extrait du *Bulletin de la Société des sciences et arts du Beaujolais*, octobre-décembre 1907. S. l. n. d. (Villefranche, 1907), in-8°.

Rousset (abbé) : Asile Saint-Léonard à Couzon au Mont d'Or (Rhône), *Compte-rendu des années 1906-1907*. Supplément à l'*Echo des familles de Couzon au Mont d'Or*, mai 1908. Lyon, Vve M. Paquet, 1908, in-12.

Roux (Claudius), ses œuvres : *La géographie physique envisagée dans ses rapports avec la géologie tectonique et la paleogéographie*.

— *Bibliographie méthodique des principaux manuscrits français relatifs aux sciences naturelles*, insérée dans le *Bulletin de la Société d'Agriculture, sciences et industries de Lyon*. Lyon, (A. Rey et Cie), 1908, in-8°.

## *Echanges*

Académie delphinale, *Bulletin*, 5e série, tome Ier, 1907.

Académie des inscriptions et belles-lettres, *Comptes-rendus des séances de l'année 1908*, *Bulletin*, janvier-juin.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 2e série, nos 1 à 6, janvier-juin 1908.

Académie de Vaucluse, *Mémoires*, 2e série, tome VIII, 1re et 2e livraisons, 1908.

Académie du Var, *Bulletin*, LXXVe année, 1907.

Comité de l'art chrétien du diocèse de Nîmes, *Bulletin*, tome IX, no 58, 1908.

Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, *Mémoires*, tome XV, 1er fascicule, 1906-1907.

Commission historique du département du Nord, *A propos du deuxième centenaire du siège de Lille et de sa citadelle 1708-1908*, par le Comité d'érection du monument.

Institut de Carthage, *Revue tunisienne*, 16e année, nos 68 à 70, mars-juin 1908.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, 1904-1905.

— Comité des travaux historiques et scientifiques, *Bulletin archéologique*, 3e livraison, 1907.

— *Inventaire général des richesses d'art de la France. Province, monuments civils*, tome VIII, 1908.

— *Journal des savants*, 6e année, nos 2 à 9, février-septembre 1908.

*Revue de l'histoire de Lyon*, tome VII, fascicules 3 et 4, mai-août 1908.

*Revue épigraphique*, 29e année, tome V, n° 121, avril 1907-mars 1908.

*Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais illustrée*, tome XVI, nos 4 à 6, avril-juin 1908.

*Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 15e année, nos 22 à 36, 25 avril-31 juillet 1908.

Smithsonian institution, Classified list of Smithsonian publications avaitable for distribution, mai 1908.

Société archéologique du Midi de la France, *Bulletin*, nouvelle série, n° 37, séances du 15 novembre 1906 au 15 juillet 1907.

Société archéologique et historique de l'Orléanais, *Bulletin*, tome XV, n° 190, 1er trimestre 1908.

— *Mémoires*, tome XXXII, 1908.

Société bibliographique et des publications populaires, *Bulletin*, 39e année, nos 4 à 8, avril-août 1908.

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres, du département de la Loire, *Annales*, 2e série, tome XXVIII, 1re livraison, janvier-mars 1908.

Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain, *Bulletin*, 39e année, nos 4 à 7, avril-juillet 1908.

— *Mémoires*, tome LVII, 4e série, 7e volume, 1907.

Société de Borda, *Bulletin trimestriel*, 33e année, 1er et 2e trimestres 1908.

Société d'émulation d'Abbeville, *Bulletin trimestriel*, nos 1 et 2, 1908.

— *Mémoires*, tome XXII, 4e série, tome VI, 1re partie, 1908.

Société d'émulation du Bourbonnais, *Bulletin*, janvier-juillet 1908.

Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain, *Annales*, 41e année, janvier-mars 1908.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, *Bulletin*, 166e livraison, juillet 1908.

Société de Saint Jean, *Notes d'art et d'archéologie, Revue*, 20e année, nos 3 à 8, avril-août 1908.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand, *Revue d'Auvergne*, 25e année, nos 2 à 4, mars-août 1908.

Société des Amis des sciences et arts de Rochechouart, *Bulletin*, tome XVI, no 11, 1907.

Société des Antiquaires de Picardie, *Bulletin*, 1er trimestre 1908.

— *Album archéologique*, 16e fascicule, *La Picardie à l'Exposition des primitifs français*.

— *La Picardie historique et monumentale. Arrondissement d'Abbeville, canton de Gamaches. Notice*, par MM. Ph. des Forts et R. de Guyencourt.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, *Bulletin-revue*, 28e volume, 3e et 4e livraisons, mai-août 1908.

Société des Bollandistes, Analecta Bollandiana, tome XXVII, fascicules 2 à 4, mars-août 1908.

Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne, *Revue*, 10e année, 1er fascicule 1908.

Société des sciences et arts du Beaujolais, *Bulletin*, 9e année, nos 33 et 34, janvier-juin 1908.

Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, *Bulletin*, tome XXXV, années 1906-1907.

Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain, *Bulletin*, no 49, 4e trimestre 1907.

Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare, *Bulletin*, 13e année, nos 3 et 4, juillet-décembre 1907 ; et 14e année, nos 1 et 2, janvier-juin 1908.

Société d'études des Hautes-Alpes, *Bulletin*, 27e année, 3e série, nos 25 à 27, 1er à 3e trimestre 1908.

Société Eduenne, *Mémoires*, nouvelle série, tome XXXV, 1907.

Société Gorini. *Bulletin*, 5e année, no 19, juillet 1908.

Chagny (abbé A.), Honoré d'Urfé.

Société historique et archéologique du Maine, *Revue*, tome LXII, 2e semestre 1907.

Société nationale des Antiquaires de France, *Bulletin et Mémoires*, 7e série, tome VII, *Mémoires*, 1907.

— *Bulletin*, 1907.

Université d'Aix, Faculté des lettres, *Annales*, tome I, nos 3 et 4, juillet-décembre 1907 ; tome II, nos 1 et 2, janvier-juin 1908 ; Faculté de droit, *Annales*, tome Ier, juillet-décembre 1907.

*Abonnements*

*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* tome LXIX, 1re à 4e livraisons, janvier-août 1908.

*Bulletin historique du diocèse de Lyon,* 9e année, nos 50 à 51, mars-mai 1908.

Polybiblion, Revue bibliographique universelle, partie littéraire, 2e série, tome LXVII, 2e à 6e livraisons, février-juin 1908 et tome LXVIII, 1re et 2e livraisons, juillet-août 1908.

*Revue archéologique,* 4e série, tome XI, mars-juin 1908.

*Acquisition*

Villain (J.), *La France moderne, dictionnaire généalogique, historique et biographique.* II, Drôme et Ardèche, 1er et 2e fascicules. Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie,) 1908, in-4°.

## V

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

### *Membres titulaires*

M. Berthéas, président de la section forézienne du Club alpin, place du Peuple, 29, à Saint-Etienne, reçu le 16 juin 1908.

M. Paul Neyrand, à Saint-Chamond, reçu le 16 juin 1908.

M. Joseph Rony, notaire à Montbrison, reçu le 16 juin 1908.

Mme Etienne Le Conte, à Montbrison, reçue le 19 juin 1908.

M. l'abbé Bouillet, curé d'Ambierle, reçu le 1er juillet 1908.

M. de Boubée, à Feurs, reçu le 1er juillet 1908.

M. l'abbé Granotier, curé de Saint-Louis, à Roanne, reçu le 1er juillet 1908.

M. Marcellin Dusser, à Montbrison, reçu le 23 juillet 1908.

M. l'abbé Moro, curé de Saint-Genest-Lerpt, reçu le 29 juillet 1908.

### *Membres décédés*

M. Etienne Coudour, avoué à Montbrison, membre titulaire.

M. Jean-Marie Epitalon, rue Mi-Carême, à Saint-Etienne, membre titulaire.

M. Elie Morel, au Verdier près Ecotay-l'Olme, membre titulaire.

Mme Léon de Saint-Pulgent, à Montbrison, membre titulaire.

M. le comte de Sugny, château de Genetines, à Saint-Romain-d'Urfé, membre fondateur.

*Démissionnaires*

M. l'abbé Bathia, curé de Saint-Michel (Rhône), membre titulaire.

M. Edouard Dèzes, vice-président du tribunal civil de Toulouse, membre correspondant.

M. l'abbé Huguet, curé de l'Hôpital-le-Grand, membre titulaire.

---

# PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE LA DIANA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DE LA DIANA *le 29 août 1862.*

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA DIANA *du 27 août 1863 au 15 décembre 1864.*

REVUE FORÉZIENNE. Histoire et archéologie. 1re à 4e année, 1867-1870. 4 volumes.

## BULLETIN DE LA DIANA :

Tome I, 1876 et 1881 ; — Tome II, 1882 et 1884 ; — Tome III, 1885 et 1886 ; — Tome IV, 1887 et 1888 ; — Tome V, 1889 et 1890; — Tome VI, 1891 et 1892 ; — Tome VII, 1893 et 1894 ; — Tome VIII, 1895 ; — Tome IX, 1896 et 1897 ; — Tome X, 1898 ; — Tome XI, 1899 et 1900 ; — Tome XII, 1901 ; — Tome XIII, 1902 et 1903.

## MÉMOIRES :

Tome Ier. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais ; — Vincent Durand, Recherches sur la station antique de *Mediolanum*, etc., etc.

Tome II, — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Vincent Durand, *Aquæ Segetæ* et la voie Bolène en Forez; — Fouilles à Feurs ; — Anatole de Gallier, Une page de l'histoire du Viennois à la part du royaume. Les Pagan et les Retourtour ; — Henry Gonnard, Découverte de monnaies anciennes à Montbrison ; — Honoré de Turge, Sépultures antiques du mont d'Uzore ; — etc., etc.

Tome III. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais, (suite) ; — Vincent Durand, De la véritable situation du *Tractus Rodunensis et Alaunorum* mentionné dans la *Notice des dignités de l'Empire* ; — Ph. Testenoire-Lafayette et H. Gonnard, Bulletin numismatique ; — etc , etc.

Tome IV. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Joseph Delaroa, Oraison funèbre de Florimond Robertet, forézien, par Mgr Alleman, évêque de Grenoble ; — Vincent Durand, Colonnes itinéraires de Pommiers, — Puits antiques à Trelins, — Etablissement céramique à Montverdun, — Habitations gallo-romaines à Nollieu, à Pralong, à Saint-Just-en-Chevalet, — L. Mandrin à Saint-Bonnet-le-Château ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, La Galiney de la Tour-en-Jarez ; — etc., etc.

Tome V. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais

suite et fin). — Vincent Durand et Antoine Vachez, Etude archéologique et historique sur le prieuré de Rosiers ; — Frédéric Noëlas, Funérailles d'une fille noble au XVe s. ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, Henri III en Forez.

Tome VI. — Jean-François Duguet, curé de Feurs, Feurs, mémoire inédit, suivi de l'histoire de la famine de 1709, publiés et annotés par M. Vincent Durand.

Tome VII. — Eleuthère Brassart, La grotte des fées, commune de Sail-sous-Cousan ; — Vincent Durand, Lettre du Conseiller Moissonnier ; — Adolphe Coste, Inventaire du mobilier des châteaux de Saint-André d'Apchon et d'Ouches aux XVIe et XVIIe siècles ; — Antoine Guillemot, Chartes de franchises de Vollore, 1312 ; — Jules Le Conte, Recherches sur les anciennes religieuses et sur les syndics du monastère de Sainte-Claire de Montbrison ; — Philippe-Testenoire-Lafayette, Bulletin numismatique ; — Antoine Vachez, Bellegarde et la Liègue, étude historique ; etc., etc.

Tome VIII. — André Barban, Recueil d'hommages, aveux et dénombrement de fiefs relevant du comté de Forez du XIIIe au XVIe siècle.

Tome IX. — Maurice de Boissieu, Généalogie de la maison de Saint-Chamond ; — Antoine Guillemot, Tarifs de droits de leyde perçus par le seigneur de Thiers au XIVe siècle.

Tome X. — C.-P. Testenoire-Lafayette, Histoire de l'abbaye de Valbenoîte, de l'ordre de Cîteaux, à Saint-Etienne de Furan en Forez, 1184-1791.

Tomes XI et XII. — Visite pastorale faite en 1745 et 1746 par Monseigneur Henri-Constance de Lort de Serignan, évêque de Mâcon, de la partie de son diocèse comprise aujourd'hui dans le département de la Loire, publiée par M. Joseph Déchelette.

ÉLOGE DE VICTOR DE LAPRADE, par M. le vicomte de Meaux, prononcé à la Société de la Diana, le 16 juin 1884, portrait en héliogravure.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE FORÉZIENNE DE ROANNE, EN 1890. Rapport présenté à la Société de la Diana par Edouard Jeannez et illustré de quarante planches en phototypie par Paul Roustan.

LES PEINTURES MURALES DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE EN FOREZ, publiées par J. Déchelette et E. Brassart, avec la collaboration de MM. Charles Beauverie, abbé Reure et Gabriel Trévoux, 29 grav. dans le texte, 20 pl. en héliogravure.

---

Montbrison, le gérant, E. Brassart.

4

OCTOBRE — DÉCEMBRE 1908.

# BULLETIN
DE
# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XVI. — N° 4.

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE TUPINERIE, 4
MONTBRISON
1909

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

---

SOMMAIRE :

R. CHASSAIN DE LA PLASSE. Nécrologie ; — Dons ; — Travaux des membres de la Société, 127.

Chanoine RELAVE. Prieurs et curés sous l'ancien régime, 133.

J. DÉCHELETTE. La station magdalénienne du Saut du Perron, commune de Villerest, 140.

Mouvement de la bibliothèque et du musée, 147.

Mouvement du personnel, 158.

---

OCTOBRE — DÉCEMBRE 1908.

# BULLETIN DE LA DIANA

## I.

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 NOVEMBRE 1908

PRÉSIDENCE DE M. CHASSAIN DE LA PLASSE, PRÉSIDENT.

Sont présents : MM. Achalme, abbé Berthelot, Blanc, de Boissieu, E. Brassart, abbé Buer, Chassain de la Plasse, abbé Chazal, abbé Chevrolat, Courbière, Desjoyaux, baron Dugas de la Catonnière, Dusser, Ferran, H. Gonnard, Goure, Jacquet, Lachmann, abbé Lafay, vicomte de Meaux, Monery, de Montrouge, abbé Moro, Neyran, P. de Quirielle, R. Palluat de Besset, docteur Perdu, baron des Périchons, abbé Planchet, abbé Poyol, abbé Relave, Rochigneux, J. Rony, L. Rony, Rousse, abbé Saignol, de Saint-Pulgent, abbé Tarchier.

Ont écrit pour s'excuser de ne pas assister à la réunion : S. E. le cardinal Coullié; MM. abbé Basson, abbé Bégonnet, Beyssac, abbé Bonjour, J. Déchelette, chanoine Faugier, Gonon, Jeannez, abbé Paris, Picattier, de Quérézieux, chanoine Reure, abbé Rousset, chanoine Sachet, abbé Sapy, Testenoire-Lafayette, Vachez, Verchère, Verrière.

En ouvrant la séance, M. le Président prend la parole en ces termes :

« Messieurs et chers collègues,

« Depuis notre dernière réunion la mort a encore frappé parmi nous ; nous avons perdu M. Etienne Coudour et M. Elie Morel.

Tous deux, sans prendre à nos travaux une part active et personnelle, témoignaient du vif intérêt avec lequel ils les suivaient en fréquentant fidèlement nos séances et nos excursions, où ils apportaient leur entrain et leur bonne grâce.

M. Coudour avait su acquérir à Montbrison une place des plus honorables ; mais il était Roannais d'origine : il avait été élevé dans ce vieux collège de Roanne, où j'ai fait moi-même toutes mes études. Chaque fois que j'avais le plaisir de le retrouver ici, sa présence réveillait en moi une foule de souvenirs du temps passé, ce temps, dont l'évocation semble devenir à la fois plus saisissante et plus douce, à mesure que les années nous en éloignent davantage.

M. Elie Morel était Montbrisonnais, et je ne l'ai connu que depuis mon entrée à la Diana. Cela m'a suffi pour apprécier le charme et la bonhomie de ses relations. Nous conserverons la mémoire de cet ex-

cellent collègue, dont un de ses plus proches parents veut bien d'ailleurs se charger de perpétuer le nom au milieu de nous ».

M. le Président donne la liste de dix nouveaux membres récemment admis dans la Société, auxquels il souhaite une cordiale bienvenue.

Puis il passe aux deux faits les plus saillants qui ont marqué la vie de la Diana dans ces derniers mois.

« La Diana, comme elle en avait décidé, a dirigé le 2 juillet vers le Roannais son excursion annuelle. Le mauvais temps qui régnait ce jour-là dans la plus grande partie du département a retenu chez eux bon nombre de nos collègues qui s'étaient fait inscrire pour y prendre part ; néanmoins une quarantaine de nous se sont trouvés réunis et ont visité successivement Ambierle, où la Diana n'était pas venue depuis vingt-quatre ans, St-Haon-le-Châtel et Boisy, dont la châtelaine leur réservait l'accueil le plus empressé et le plus aimable.

J'ai vivement regretté de n'avoir pu prendre part à cette sortie — je vous avais bien prévenu que vous vous étiez donné un Président infirme — ; mais tout le monde m'a dit que tous les excursionnistes avaient été ravis de leur journée. Le temps était superbe, pendant qu'il pleuvait ailleurs ; le programme très intéressant a été ponctuellement suivi. Je me fais un devoir d'adresser à nos commissaires organisateurs toutes nos félicitations et tous nos remerciements.

La Diana et plusieurs de ses membres s'étaient inscrits à la souscription ouverte pour l'érection à

Virieu-le-Grand d'un buste d'Honoré d'Urfé. M. Augé de Lassus président du Comité d'organisation m'avait adressé une invitation pour assister à l'inauguration du monument fixée au 20 septembre. J'ai sans hésitation délégué M. le chanoine Reure, qui a bien voulu accepter la mission de représenter officiellement la Diana à la cérémonie et d'y prendre la parole en son nom.

Je regrette vivement que notre collègue n'ait pu venir aujourd'hui nous faire lui-même le récit de son voyage ; mais je puis vous dire et beaucoup d'entre nous ont pu l'apprendre par les journaux, que M. le chanoine Reure a prononcé un discours, qui a obtenu le plus grand et le plus légitime succès (1). Il a tenu merveilleusement sa place dans ces fêtes de la littérature et de l'histoire à côté de M. Augé de Lassus et de M. René Bazin de l'Académie française ; je l'en remercie au nom de nous tous. Le soleil d'ailleurs s'était ce jour-là mis de la partie et la politique en avait été rigoureusement écartée, deux circonstances qui ont puissamment contribué au grand succès des fêtes de Virieu-le-Grand. »

M. le Président donne l'énumération des ouvrages offerts à la bibliothèque par MM. l'abbé Ulysse Chevalier, le vicomte de Saint-Priest d'Urgel, Monery, Claude-Noël Desjoyeaux et Joseph Déchelette. Il remercie les généreux donateurs et ajoute :

« Je regarde comme un véritable devoir de vous faire ressortir la valeur et l'importance du don de M. Joseph Déchelette. Il n'a pu aujourd'hui venir à

---

(1) Cf. *Bulletin de la Diana*, t. XVI, p. 109.

notre réunion et je serai plus à l'aise pour dire ce que je pense. C'est la première partie du *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, qui comprendra trois volumes édités chez Alphonse Picard. Ce premier livre de 750 pages, toutes consacrées à l'Archéologie préhistorique, était attendu avec impatience ; son apparition a été un véritable évènement et je pourrais dire a causé une véritable révolution, si je ne craignais de faire injure à l'auteur en l'accusant d'un pareil attentat. Son succès en librairie a pris des proportions inusitées pour de pareils ouvrages, et qui montre à quel besoin réel il répondait.

Mais ce qui vaut mieux encore, c'est l'accueil qui lui a été fait par le monde savant. Dans toutes les revues spéciales — je ne parle pas seulement en France mais dans toute l'Europe —, les critiques les plus compétents et les plus sévères ont été d'accord pour y trouver « un don d'exposition remarquable, un sentiment très juste des proportions et un style d'une parfaite limpidité ». Tous constatent que c'est bien le véritable Manuel « aussi utile au savant très averti, qu'au profane qui cherche à s'initier à la connaissance du commencement de l'humanité ».

Ce livre assure à M. Joseph Déchelette d'une façon définitive la place prépondérante qu'il avait déjà conquise dans la science préhistorique. On se souvient en effet de la conférence si remarquée qu'il avait donnée au Beuvray, devant un auditoire d'élite, en dirigeant au mois d'août 1907 l'excursion du Congrès préhistorique de France. Son autorité devient indiscutable et dans les questions controversées, soit qu'il s'agisse, par exemple, de l'emplace-

ment de l'antique *Alésia*, ou de l'ancienneté de l'homme sur la terre, c'est devant son opinion qu'on s'incline le plus volontiers, c'est à ses théories qu'on aime à se ranger avec le plus de confiance.

Ce premier volume nous fait désirer avec ardeur le complément du *Manuel*. Le savoir et la compétence de M. Joseph Déchelette, en ce qui touche la période gallo-romaine, sont déjà bien établis. M. Ferrero, le savant professeur italien, qui a renouvelé l'histoire romaine par des idées, qui ont d'abord effrayé par leur hardiesse, mais qui maintenant s'imposent de plus en plus, avait déjà plusieurs fois cité avec éloge les publications de notre collègue. Il vient tout dernièrement (*Figaro* du 11 septembre 1908) de rendre un hommage magnifique à son beau livre sur les poteries gallo-romaines, dont M. Déchelette a bien voulu enrichir notre bibliothèque. Notre confrère, contrairement à l'opinion courante, avait établi qu'un très grand nombre de poteries attribuées à une origine grecque étaient au contraire le produit d'un art national gaulois, qui rayonnait dans toute l'Europe. M. Ferrero déclare que c'est là une des découvertes les plus importantes dont l'Archéologie puisse se vanter depuis cinquante ans.

Cette appréciation venant d'une telle source est une réponse bien opportune aux mauvais plaisants, qui ne veulent voir dans les archéologues que des amateurs et des collectionneurs de vieux pots cassés. C'est surtout pour notre savant collègue une attestation des plus flatteuses. Nous sommes heureux de le féliciter de tous ses succès et bien fiers de l'avoir dans nos rangs ».

*Prieurs et curés sous l'ancien régime. — Communication de M. le chanoine Relave.*

Je vous ai entretenus plus d'une fois des prieurs et des curés de Sury. Je ne me suis même pas fait faute de trouver défectueux un état de choses dans lequel le vrai pasteur, le curé primitif, comme il est appelé jusqu'au XVIII^e siècle, était perpétuellement absent par congé d'une paroisse dont il avait pris possession par procureur. Toutefois il faut être juste, même à l'égard d'un dignitaire ecclésiastique régulièrement suppléé et dont l'utilité paraît aujourd'hui contestable, et c'est pourquoi je vais vous dire un mot des charges de la dignité de prieur. La question n'est point sans une certaine importance, car le cas d'une paroisse où un prieur nommait à la cure et percevait la dîme était extrêmement commun.

D'origine, le prieur avait d'abord, évidemment, à prélever sur la dîme qu'il percevait une part pour le prêtre par lequel il se faisait remplacer. Si l'on a dit sans trop d'inexactitude de ce prélèvement, que les prieurs le firent généralement aussi maigre que possible, au point que dans le langage courant on se mit à appeler portion *congrue — congruente, convenable* — une portion qui précisément ne l'était pas, il ne faut toutefois rien exagérer. Le curé à portion congrue était peut-être bien une victime, il n'était pas du moins une victime muette, ni une victime impuissante. Il réclamait au prieur ; si le prieur faisait la sourde oreille, il portait l'affaire devant

l'officialité diocésaine, et ce n'était pas toujours le puissant qui obtenait gain de cause.

Dans la première moitié du XVII^e siècle, exactement en 1632, M^re Jean de Tournon prenait possession de la cure de Sury, où il succédait à M^re Mathieu Léonard. Etranger à la paroisse par sa naissance (1), il paraît avoir été préoccupé d'abord de bien établir quels étaient, relativement à la Société de prêtres, ses droits de curé. Il commença par réclamer une double part aux gros fruits. C'était s'attribuer ce qui revenait au prieur (2) : il fut débouté de sa prétention par l'officialité en 1634. Il se retourna alors du côté du prieur, Jacques II de Rostaing, et dès l'année suivante, lui fit la demande « d'un vicaire et pour l'entretien d'iceluy de la somme de cent livres par an ». L'affaire s'engagea immédiatement. Un arrêt du Grand Conseil en date du 1^er octobre 1635 renvoya les parties « devant le Diocésain, » et sentence intervint le 21 novembre 1637, portant que « pour estre cogneu du nombre des paroissiens de ladicte ville de Sury et des villages et estendue de ladicte paroisse, le sieur Official se transporteroit sur les lieux pour en faire son verbail ».

Ainsi fut fait sans doute, mais le litige ne prit pas fin de si tôt, car le prieur, condamné, fit appel, et ce n'est qu'après une douzaine d'années de procédure, qu'une sentence de la Primate rendue le 10

---

(1) Il était de Saint-Marcellin, et frère du notaire de cette ville.

(2) « Le prieur (lorsqu'il sera présent) a droit à une part double » (Statuts de la Société de Sury, art. 11).

février 1650 confirmait le premier jugement « avec condempnation de despens de la cause d'appel licquidés à la somme de 199 livres 17 sols 6 deniers ».

Jacques de Rostaing, qui précédemment n'avait pas fait difficulté de contribuer aux honoraires d'une première messe, ne voulait décidément pas voir cette contribution bénévole et de caractère transitoire devenir une obligation ferme, exigible en justice et définitive, et il eut recours à la suprême ressource des plaideurs aux abois : il réclama un arbitrage. Les arbitres qu'il proposait étaient de ceux que sa partie ne pouvait pas récuser, car ce n'était rien moins que M^res^ Guillaume de Cremeaulx St-Symphorien seigneur desdicts lieux et de Chamosset comte Dantragues et St-Trivier et François de Grezolles escuyer seigneur dudict lieu et de Beuferdan (1), et M^res^ Claude Henrys cons^er^ du roy et son advocat au bailliage de Forests et Thomas Gonin aussi advocat dudict bailliage ». Ce haut aréopage, — le mot n'est certainement pas trop fort, — donna gain de cause au curé, mais pour que sa sentence fût vraiment une sentence d'arbitrage, il ramena de 100 livres à 80 la contribution annuelle du prieur. C'est sur ces bases qu'un accord s'établit à la date du 30 mars 1650, portant que « ledict M^re^ Jacques de Rostaing prieur et curé primitif dudict Sury... nonobstant le peu de revenu qui luy reste dudict prieuré au moyen des autres charges qu'il a... promet et s'oblige tant pour luy que pour ses successeurs à l'advenir au prieuré dudict Sury payer

(1) *Buffardan*, maison-forte dans la paroisse de St-Martin-la-Sauveté, aujourd'hui complètement détruite.

annuellement audict sieur curé... la somme de quatre-vingts livres pour d'icelle somme salarier récompenser celuy ou ceux qu'il voudra prendre aux occurrences et quand bon luy semblera pour l'assister et soulager en ses fonctions curialles sans que ledict sieur curé soit pour cela tenu prendre et tenir un vicaire ».

Jacques de Rostaing, dans cet acte, parle du « peu de revenu qui luy reste dudict prieuré au moyen des autres charges qu'il a ». L'assertion était évidemment sincère, mais je n'ai pu en contrôler l'exactitude, car je n'ai découvert aucun document pour m'apprendre quel était, dans la première moitié du XVII^e^ siècle, le revenu du prieuré de Sury. J'ai été plus heureux pour la période correspondante du XVIII^e^. Le 21 mars 1720, « Louis de l'Etouf chevalier marquis de Pradine fondé de procuration de M^re^ Anne-François de l'Etouf prieur de Suri le Comtal et Magnieu » baillait « à titre de ferme à sieur Jacob Rémond marchand de Suri le Comtal pour le temps et terme de six années entières et consécutives sçavoir la dixme en bleds hivernaux tremois et autres grains avec la dixme du vin qui se lèvent et perçoivent dans l'étendue de la paroisse dud. Suri le Comtal, dépendante dud prieuré, avec une autre dixme de vin des jardins dud. Suri renfermés dans la dixmerie dud prieuré... moyennant pour chacune desd six années le prix et somme de mille cinquante livres... Et sera tenu ledit preneur de payer annuellement pendant le cours de lad. ferme en déduction du prix d'icelle la portion congrue deue au s^r^ curé dud Suri et *à son vicaire* et par exprès les décimes et autres charges du clergé

imposés sur led prieuré... » (1). François de Pradines s'en tint toujours, pour la ferme du prieuré de Sury et Magnieu, à ce prix de 1050 livres, dont il fallait défalquer, ainsi qu'on vient de le voir, avec les portions congrues du curé (400 livres) et du vicaire (80 livres), les décimes et charges imposés transitoirement sur le prieuré. Ainsi, près de la moitié du revenu échappait régulièrement au prieur, et il semble bien que la doléance de Jacques de Rostaing n'était point injustifiée.

Un acte analogue, passé trente-sept ans plus tard (1751) entre l'avant-dernier prieur de Sury Mre Majoux de Ferrière et sieur Joseph Mazet marchand du lieu, va nous confirmer dans ce sentiment en nous fournissant des chiffres précis. Le preneur afferme les dîmes de blé et de vin appartenant au prieuré, et s'engage à verser annuellement pour cela : 1° la somme de cinq cents livres au prieur, 2° quatre cent cinquante livres au curé pour sa portion et celle de son vicaire, 3° deux cent quarante livres à « Messieurs du clergé de Lyon » pour décimes, 4° cent soixante-neuf livres au chapitre de l'Ile-Barbe pour droit de réfusion, soit en tout la somme de 1359 livres. On le voit, le prieur ne garde guère plus du tiers des revenus de son prieuré. Dix années plus tard, sa condition va encore se trouver amoindrie, car l'édit de 1768 fixera la portion congrue du curé à 500 livres et celle du vicaire à 200, ce qui va diminuer de moitié les 500 livres du prieur.

---

(1) Le preneur avait de plus à payer « aux sieurs prieur chanoines et chapitre de l'église de l'Isle-Barbe » le droit annuel de réfusion, que le rédacteur de l'acte, le notaire Loyaulté, appelle *les refugium*.

Outre ces portions congrues, le prieur avait encore à sa charge les grosses réparations de l'église et du clocher, et il devait tenir l'église pourvue des ornements nécessaires au service du culte. Cette dernière obligation n'était pas très onéreuse, surtout dans les paroisses où il y avait une Société de prêtres, car chaque sociétaire devait à son entrée faire un don d'ornements et linges sacrés (1) ; mais la première, celle qui concernait les grosses réparations, entraînait parfois de fortes dépenses pour le prieur : Mre François de l'Etouf de Pradines, qui avait en 1733 renouvelé sans modification à Jean-Tristan Reymond curé de Sury le bail à ferme que nous lui avons vu passer à son père, eut en 1735 à payer des travaux de charpentier et de maçon dont le devis s'élevait à près de 200 livres, et c'est une somme de 456 livres que le prieur de la Mercy, Mre François de la Chassagne de Sereys, dut débourser en 1739 pour les réparations à la chapelle de son prieuré. Et il ne faudrait pas croire que le prieur, personnage d'ordinaire considérable et résidant au loin, pût se dérober aisément à ces obligations. S'il ne se rendait pas aux réclamations qui lui étaient faites, les intéressés, à savoir le curé, les marguilliers et les habitants avaient la ressource de tenir une assemblée populaire, qui introduisait l'affaire auprès du bailli de Forez. Je n'ai pas rencontré le cas à Sury, mais je l'ai rencontré à Craintillieu en 1713, entre Mre Mathieu Montet, nouveau curé de la paroisse, et le

(1) « Une chasuble du prix de trente livres, deux aubes, deux ceintures, deux amictes, deux corporaux et six purificatoires. » (Acte d'agrégation à la Société de Rambert Clépier qui devait être son dernier membre — 4 juin 1746).

prieur de Montverdun, qui percevait la dîme et nommait à la cure.

Je n'aurais pas tout dit sur la condition respective des prieurs et des curés, si je ne rappelais la facilité avec laquelle les curés, au moyen de la procuration *ad resignandum*, éludaient le droit initial qu'avaient les prieurs de nommer à la cure. Ce droit appartenait nettement et incontestablement à ces derniers, puisqu'il consistait à l'origine en ce qu'il se faisaient remplacer par quelqu'un qui était apte à remplir les fonctions. Mais d'autre part la cour de Rome avait, et ne pouvait pas ne pas avoir, un droit supérieur sur tous les bénéfices, et particulièrement sur ceux qui impliquaient charge d'âmes. Et c'est en vertu de ce droit primordial que lorsqu'un curé, simple possesseur à vie du bénéfice, *vicaire à vie* comme il s'appelait de son vrai nom, passait par-dessus la tête du prieur, et demandait à la cour de Rome d'attribuer sa cure à un titulaire qu'il avait choisi, la cour de Rome ne manquait jamais d'obtempérer à la demande et de frustrer le prieur de l'exercice de son droit. Elle ne requérait pour cela qu'une condition, qui était que le curé renonçât immédiatement à son bénéfice, et de son vivant, mais comme il pouvait à son gré se réserver une pension compensatrice et retrouver intégralement ainsi les revenus auxquels il paraissait avoir renoncé, la condition n'était pas pour le gêner beaucoup.

En somme, le Concordat de 1802 ou plutôt la Révolution française ont à plus d'un égard sensiblement modifié la situation et les droits des curés. Les curés sont devenus les sujets, sans restriction et sans exception, de leurs chefs hiérarchiques, les

évêques, et dès lors l'abus, car c'en était un, par lequel ils disposaient en réalité de leur cure, s'est trouvé définitivement supprimé. D'autre part, certaine clause du contrat que j'ai cité en commençant est très significative. Le prieur de Sury s'engage à payer annuellement au curé la somme de 80 livres « pour d'icelle somme salarier récompenser celuy ou ceux *qu'il voudra prendre aux occurrences et quand bon luy semblera* pour l'assister et soulager en ses fonctions curialles *sans que ledict sieur curé soit pour cela tenu prendre et tenir un vicaire* ». Le vicaire était donc alors, purement et simplement, suivant la force étymologique du mot, *vicarius, vicem gerens*, un employé du curé ; c'est le curé qui le choisissait, et le révoquait à son gré. Dans l'ordre de choses nouveau, beaucoup plus conforme, il faut le reconnaître, à l'esprit de l'Eglise, curés et vicaires sont en cette qualité nommés directement par l'évêque, et ils dépendent également de lui tous les deux.

On a déjà donné plus d'un nom au XIX^e^ siècle, mais je crois que l'histoire impartiale et vraie l'appellera le siècle de la centralisation.

*La station magdalénienne du Saut du Perron, commune de Villerest. — Communication de M. Joseph Déchelette.*

Il est donné lecture du mémoire suivant.

La station préhistorique du Saut du Perron, commune de Villerest, est connue depuis longtemps comme le gisement de l'âge du Renne le plus

typique que possède notre département. Elle fut signalée par M. Pélocieux à la Société d'Anthropologie de Lyon et aussi à Gabriel de Mortillet. En 1884, dans ses *Etudes sur les âges préhistoriques dans le Roannais*, ouvrage qui renferme bien des indications intéressantes à côté d'un trop grand nombre de vues imaginatives, le docteur Noëlas consacra deux ou trois pages à la description des silex du Perron et des conditions de leur gisement. Il donna même quelques dessins des silex, mais ces reproductions mal venues ne sauraient procurer qu'une idée tout à fait imparfaite de la finesse de taille des originaux.

C'est pourquoi, il nous a paru utile de grouper sur deux planches quelques spécimens typiques des produits de l'atelier du Perron. Nous aurions pu faire un choix dans la petite série provenant en partie de la collection Noëlas et conservée au musée de Roanne, mais il était à craindre que quelques-unes de ces pièces n'aient été d'ancienne date mélangées à celles provenant d'autres stations roannaises. Les silex qui figurent sur ces deux planches sont au contraire tous de provenance certaine. Nous les avons recueillis nous-même, à la surface du sol, au cours de quatre excursions à la station du Perron depuis le printemps dernier, obligeamment aidé dans cette récolte par ceux qui nous ont accompagné : M. l'abbé Breuil, l'éminent préhistorien, auquel nous avons été heureux cet été de présenter le gisement, notre confrère M. Monery et enfin M. Boutet. Ce dernier au cours d'une visite des lieux plus récente, a dressé le plan schématique de la station que nous joignons à cette note. Le point le plus riche en silex est

l'emplacement de la vigne occupant, sur la rive

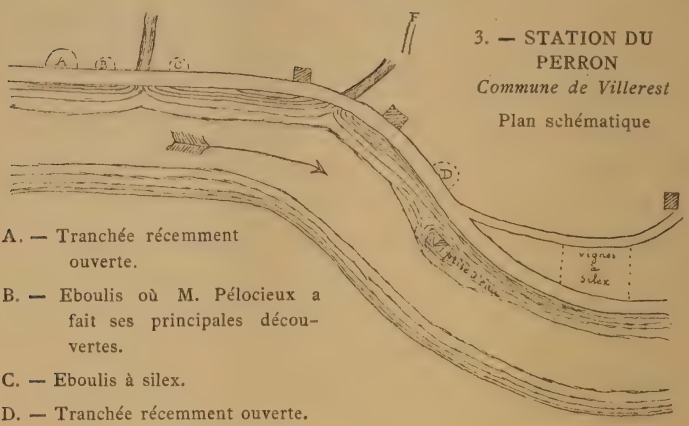


3. — STATION DU PERRON
*Commune de Villerest*
Plan schématique

A. — Tranchée récemment ouverte.

B. — Eboulis où M. Pélocieux a fait ses principales découvertes.

C. — Eboulis à silex.

D. — Tranchée récemment ouverte.

F. — Sentier paraissant taillé dans le roc et signalé par M. Noëlas.

gauche de la Loire, une sorte de petit promontoire, immédiatement en aval de la naissance du canal alimentant la papeterie de Villerest. Un peu plus haut, les points A et B, sur le talus qui surmonte le chemin de hallage, sont aussi particulièrement riches. Le point B est celui où M. Pélocieux a fait ses principales découvertes, en même temps que dans la vigne dont nous venons de parler. Nous avons rencontré les silex au pied du talus, mais il semble probable que les foyers occupaient le haut de la déclivité. La grande crue de l'année dernière a dû les raviner et les entraîner à la base du talus. C'est sans doute à cette circonstance qu'est due l'abondance de nos premières récoltes, car bien qu'aucune fouille n'ait été tentée au cours de nos visites successives, chacune des moissons fut assez abondante et les pièces groupées sur nos deux planches n'en représentent qu'une faible partie. Au point C qui n'a pas subi la même atteinte des eaux,

J. DÉCHELETTE, phot.

VII. — SILEX PROVENANT DE LA STATION DU PERRON
COMMUNE DE VILLEREST.

J. DÉCHELETTE, phot.

VIII. — SILEX PROVENANT DE LA STATION DU PERRON
COMMUNE DE VILLEREST.

M. Boutet a reconnu que le gisement est à fleur du sol et qu'à 0,15 ou 0,20 au-dessous de la terre végétale on voit très nettement des cendres, du charbon, des ossements.

Il résulte de ces observations que des fouilles méthodiques et peu dispendieuses permettraient de rencontrer encore quelques foyers intacts et, par conséquent, de connaître les éléments de la faune de cette station. Jusqu'à ce jour les quelques informations que nous possédons sur cette question sont tout à fait incomplètes. Nous avons recueilli nous-même d'assez nombreux débris de dents de cheval. Le docteur Noëlas rapporte qu'on a trouvé des fragments de bois de renne, mais son assertion demeure imprécise.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait hésiter à classer cette station au pur âge du Renne et à sa phase la plus récente, celle dite magdalénienne. A cet égard, le témoignage des silex est absolument significatif. Le docteur Noëlas a émis une opinion tout à fait inacceptable en classant le gisement au solutréen. C'est sans doute l'abondance relative des dents de cheval qui l'a entraîné à cette hypothèse. Il s'appuie en outre sur la présence de petites lames de silex à dos rabattu par de fines retailles et comparables à des lames de canif, mais ce type, contrairement au rapprochement du docteur Noëlas, n'a rien de commun avec les lames en feuilles de laurier. Enfin il est impossible de voir le moindre spécimen de pointe à cran solutréenne, soit parmi les silex de sa collection, soit parmi ceux que nous avons recueillis en dernier lieu. L'outillage est nettement magdalénien, c'est-à-dire caractérisé par des lames de petites

dimensions dont quelques-unes sont retouchées avec soin sur un des bords. Les lamelles à base amincie formant une sorte de soie (pl. VII, 1, 2) comptent parmi les plus typiques. On sait que c'est un des petits instruments les plus caractéristiques du magdalénien dans les stations classiques de la Dordogne et des Pyrénées. Ce sont ces lames échancrées largement à la base que le docteur Noëlas a sans doute confondues avec les pointes à cran solutréennes. Citons encore, parmi les types les mieux définis, des burins ordinaires ou des burins-grattoirs (pl. VIII, 13), des burins latéraux (pl. VIII, 14, 16), et des perçoirs.

Nous avons recueilli aussi quelques *nucléus*, Celui que nous reproduisons (pl. VIII, 18) est de taille tout à fait minuscule et correspond bien aux petites lamelles qui constituent la grosse part de cet outillage microlithique. Il n'est donc pas douteux que le gisement du Perron n'était pas seulement une station d'habitat, mais un atelier de taille. La tribu qui avait fixé là son campement à l'âge du Renne débitait sur place, suivant ses besoins journaliers, les rognons de silex apportés à l'état brut de gîtes plus ou moins distants, car le silex ne se rencontre pas sur place. Elle utilisait aussi le cristal de roche, le jaspe et la calcédoine. Comme il existe précisément sur la commune de Saint-Maurice-sur-Loire, à quelques kilomètres en amont du Perron, un gisement de calcédoine, au lieu dit le Ménard, on a supposé que les Magdaléniens du Perron l'avaient exploité. Mais en réalité, le silex calcédonieux des outils de la station préhistorique ne paraît nullement provenir du gisement du Ménard et son origine précise

demeure indéterminée, ainsi que celle des autres silex qui sont de diverses nuances, blonds, bruns ou jaspés.

Si l'on se demande quel motif avait pu déterminer des chasseurs de rennes de la Gaule quaternaire à fixer leurs foyers dans ces gorges de la Loire et plus spécialement sur ce point, il vient tout naturellement à l'idée que le Saut du Perron, aujourd'hui encore très poissonneux, devait offrir des avantages exceptionnels à des familles vivant exclusivement de chasse et de pêche. Le saumon se harponnait plus aisément à travers les rochers du Perron que sur les points où les eaux de la Loire occupent un lit plus large et plus uni.

D'ailleurs, le caractère des outils de silex confirme cette conjecture. Parmi les nombreuses lamelles minuscules et aiguës que contiennent ces déchets de taille ou ces résidus de foyer, il en est beaucoup qui n'ont pu servir qu'à confectionner des hameçons ou des engins de pêche similaires.

La station du Perron, où apparaissent les vestiges des plus anciens habitants du Roannais, fut donc surtout un campement de pêcheurs. Cette station curieuse demanderait à être explorée par des fouilles méthodiques et, si rien n'y met obstacle, nous nous proposons l'an prochain d'y pratiquer quelques tranchées, dans le but de reconnaître l'emplacement et la nature exacte des foyers ou fonds d'habitation.

*La tour de Monsupt menacée de destruction.*

Le secrétaire dit : Une belle ruine de notre région, la tour de Montsupt, est menacée de destruction. C'est un jeu pour les ouvriers d'usines assez rapprochées d'y venir, les jours de chômage, en démolir quelques parties ; ils s'acharnent particulièrement à en arracher le remarquable parement. Dans un avenir prochain, le mur de cette forteresse qui mesure près de deux mètres d'épaisseur ne sera plus qu'un amas de pierres croulantes.

La photographie que M. l'abbé Bégonnet, notre confrère, a bien voulu nous confier pour vous être communiquée vous mettra à même de juger de ces actes de vandalisme, inqualifiables.

La tour de Monsupt est propriété communale. Le maire ne demanderait pas mieux que d'envoyer le garde faire quelques tournées et quelques procès-verbaux ; mais il hésite ayant peur de ne pas être soutenu par l'administration.

L'assemblée, en suite de cette communication, charge le secrétaire, M. Brassart, de provoquer, au nom de la Diana, les pouvoirs publics et les sociétés protectrices des monuments, à prendre les mesures pouvant sauver ce monument fortement menacé.

*Le Président,*
R. Chassain de la Plasse.

*Le Secrétaire,*
Eleuthère Brassart.

---

## II.

## MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE.

### *Dons*

Ont été offerts par MM. :

Andrieux (Charles), sa notice : *Le docteur Andrieux, de Brioude.* Brioude, (A. Boudier), s. d., in-4°.

Berthelot et Planchet (abbés): Ordo *du diocèse de Lyon pour 1907.*

Chambre de commerce de Saint-Etienne : *Situation générale des industries et commerces de la circonscription en 1907.* Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), s. d., in-4°.

Chassain de la Plasse (Raoul), sa notice : *Marie-Camille-Alfred, vicomte de Meaux, membre de l'Assemblée nationale de 1871, ancien ministre, ancien sénateur de la Loire, président de la Diana (1830-1907). Eloge prononcé à la séance de la Diana du 5 mars 1908.* (Extrait du *Bulletin de la Diana,* tome XVI). Montbrison, (Eleuthère Brassart), 1908, in-8°.

Condamin (chanoine), son œuvre : *Les cadets de Forez, allegro militaire,* morceau imposé, pour l'épreuve de lecture à vue, aux harmonies de la division supérieure du grand concours international de mu-

sique des 15 et 16 août 1908 à Roanne, avec une *Notice sur les armes de la ville de Roanne*, par le même auteur. S. l. n. d. (Paris, Crevel), in-4° barlong.

Déchelette (Joseph), son ouvrage : *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine.* Tome I, *Archéologie préhistorique.* Paris, Alphonse Picard et fils, 1908, in-8°.

Desjoyeaux (Claude-Noël), sa notice : *Le projet de chambre haute du duc de Broglie (16 mai 1874).* Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1908, in-8°.

Giron (Pierre) : Hache trouvée ne 1908, au cours de labourages, aux Maréchaux, commune de Mornand.

Quartz jaspé.

Gras (L.-J.), ses notices : *La construction mécanique à Saint-Etienne et dans la région.* (Extrait de l'*Histoire économique de la métallurgie de la Loire*). Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1908, in-8°.

— *L'industrie des cycles et automobiles dans la région stéphanoise.* (Extrait de l'*Histoire économique de la métallurgie de la Loire*). Saint-Etienne, (J. Thomas et Cie), 1908, in-8°.

Lachmann (Emile), son œuvre musicale : *L'âme des forêts*, op. 304, chœur à quatre voix d'hommes, paroles de Edwige Lilyanne. Lyon, « Accord parfait », 1908, in-8°.

Monery (Louis) : Chevalier (le docteur Ulysse), *Œuvres historiques, Mes souvenirs*, 1804-1853, œuvre posthume. Romans, Henri Duval, 1908, in-8°.

— Chevalier (l'abbé Ulysse), *La Santa Casa de*

*Lorette et la maison de la Sainte Famille à Nazareth.* Réponse à l'*Ami du Clergé.* (Extrait de l'*Ami du Clergé*). Langres, Maitrier et Courtot, 1908, pet. in-4°.

— Faurax (abbé Joseph), *La sainte maison de notre mère à Lorette.* Première réponse à l'*Etude historique* de M. le chanoine Ulysse Chevalier contre son authenticité. Paris et Lyon, Emmanuel Vitte, 1906, in-8°.

— — *Omissions contenues dans l'Etude historique*, de M. le chanoine Ulysse Chevalier. Deuxième réponse et documents nouveaux en faveur de l'authenticité de la Santa Casa. Paris et Lyon, Emmanuel Vitte, 1907, in-8°.

— — *La sainte maison de notre mère à Lorette. De l'encyclique* Pascendi *aux fresques du XIV^e siècle*, 1907 à 1350. Paris et Lyon, Emmanuel Vitte, 1908, in-8°.

Nesme (abbé), *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais pour l'année 1758.* Lyon, Aimé Delaroche, 1758, in-12.

Paris (abbé J.), curé de Marcoux, sa notice : *Tupin-Semons (Rhône), ses curés de 1660 à la Révolution.* Lyon, Emmanuel Vitte, 1907, in-8°.

Saint-Genest (Max de), *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde, représentées par des figures dessinées de la main de Bernard Picart avec des explications historiques et des dissertations curieuses.* Tomes I à XII. Paris, L. Prudhomme, 1807-1810, 13 vol. in-f°.

— Historia ecclesiastica scriptores græci. Coloniæ

Allobrogum, excudebat Petrus de la Rouière, 1612, in-4°.

Saint-Priest d'Urgel (le vicomte Louis de) : Châteauneuf (Louis de), *Notes sur les degrés généalogiques des d'Urgel Saint-Priest accompagnées de plusieurs documents inédits.* Paris, Alphonse Picard et fils, 1908, in-8°.

Saint-Pulgent (Léon Chamboduc de), son ouvrage : *Des indemnités à l'occasion d'industries et de commerces monopolisés ou supprimés.* Thèse de doctorat. Paris, A. Pedone, 1908, in-8°.

*Echanges*

Académie d'Aix, *Séance publique. Centenaire de sa reconstitution*, 1908.

— *Mémoires*, tome XIX, 1908.

Académie de Mâcon, *Annales*, 3e série, tome XII, 1907.

Académie de Nîmes, *Mémoires*, 7e série, tome XXX, année 1907.

Académie des inscriptions et belles lettres. *Comptes rendus des séances de l'année 1908. Bulletin*, juillet-novembre.

Académie des sciences, belles lettres et arts de Clermont-Ferrand, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 2e série, nos 7 à 10, juillet-décembre 1908.

Académie de Vaucluse, *Mémoires*, 2e série, tome VIII, 4e livraison, 1908.

Archives du département de la Loire, *Délibérations et arrêtés du conseil et du directoire du département de la Loire* (3 vendémiaire an II-6 brumaire an IV). Analyses complètes, par M. de Fréminville, 1er et 2e fascicules.

— *Rapport de M. l'archiviste départemental. Conseil général, 2e session ordinaire de 1908.*

Conseil d'hygiène du département et commissions similaires : *Comptes-rendus des travaux et procès-verbaux des délibérations pour les années 1903 à 1906.*

— *Notice sur les conseils de salubrité de la ville de Saint-Etienne. Nomenclature des travaux des conseils d'hygiène du département de la Loire, 1849-1903. Etat nominatif des membres de ces conseils, complété par les mutations qui se sont produites.*

Institut de Carthage, *Revue tunisienne*, 15e année, nos 71 et 72, septembre-novembre 1908.

Ministère de l'Inscription publique et des Beaux-Arts, Comités des sociétés des Beaux-Arts des départements, *Bulletin*, no 31, septembre 1908.

— Comité des travaux historiques et scientifiques, *Bulletin archéologique*, 1re livraison, année 1908.

— — *Bulletin historique et philologique*, nos 1 à 4, année 1907.

— — *Congrès des sociétés savantes de 1907 tenu à Montpellier.*

— *Journal des savants*, nouvelle série, nos 8 à 12, septembre-décembre 1908.

*Revue de l'histoire de Lyon*, tome VII, fascicules 5 et 6, septembre-décembre 1908.

*Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais, illustrée*, tome XVI, nos 7 à 12, juillet-décembre 1908.

*Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 15e année, nos 37 à 52, 7 août-30 novembre ; 16e année, nos 1 à 5, 27 novembre-25 décembre 1908.

Société archéologique de Montpellier, *Mémoires*, 2e série, tome IV, 1er fascicule 1908.

Société archéologique de Tarn-et-Garonne, *Bulletin archéologique et historique*, tome XXXV, 1re à 4e livraisons, année 1907.

Société archéologique du Midi de la France, *Bulletin*, nouvelle série, no 38, séances du 2 novembre 1907 au 15 juillet 1908.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, *Bulletin*, 3e série, tome VII, 1908.

Société bibliographique et des publications populaires, *Bulletin*, 39e année, nos 8 à 12, janvier-décembre 1908.

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, *Annales*, 2e série, tome XXVIII, 2e à 4e livraisons, avril-décembre 1908.

Société d'archéologie lorraine et du musée histo-

rique lorrain, *Bulletin mensuel*, 39e année, nos 8 à 12, août-décembre 1908.

— *Mémoires*, tome LVIII, 4e série, 8e volume, 1908.

Société de Borda, *Bulletin*, 33e année, 3e et 4e trimestres 1908.

Société d'émulation d'Abbeville, *Mémoires*, tome XXII, 4e série, tome VI, 1re partie, 1908.

Société d'émulation du Bourbonnais, *Bulletin*, juillet-décembre 1908.

Société d'émulation du Doubs, *Mémoires*, 8e série, 2e volume, 1908.

Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain, *Annales*, 41e année, avril-septembre 1908.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, *Bulletin*, 167e livraison, octobre 1908.

Société de Saint-Jean, *Notes d'art et d'archéologie*, *Revue*, 20e année, nos 9 à 12, septembre-décembre 1908.

Société des amis de l'Université de Clermont-Ferrand, *Revue d'Auvergne*, 25e année, nos 5 à 6, mai-décembre 1908.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, *Bulletin-revue*, 28e volume, 6e livraison, décembre 1908.

— *Table alphabétique des matières contenues dans les trente-cinq premiers volumes d'archives et les*

*vingt-six premiers volumes du Bulletin-revue publiés par la Société, rédigée par M. Charles Dangibeaud.*

Société des études historiques, *Revue*, 74e année, 1908.

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, *Procès-verbaux des séances*, tome XXI, 26 février 1906 au 29 décembre 1907.

Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne, *Revue*, 10e année, 2e fascicule, 1908.

Société d'histoire et d'antiquités de Stockolm, Fornvannen meddelanden fran K. Vitterhets historie och antikuitets akademien 1907. Under redaktion of Emil Ekhoff, argangen II.

Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, *Mémoires*, 2e série, tome II, 2e partie, 1908

Société des sciences et arts du Beaujolais, *Bulletin*, 9e année, nos 35 et 36, juillet-décembre 1908.

Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère, *Bulletin*, 4e série, tome X, 1908.

Société d'études des Hautes-Alpes, *Bulletin*, 27e année, 3e série, no 28, 4e trimestre 1908.

Société française d'archéologie, *Congrès archéologique de France, LXXIVe session tenue à Avallon en 1907.*

Société Gorini, *Bulletin*, 5e année, no 20, octobre 1908.

Société historique et archéologique de l'Orléanais, *Bulletin*, tome XV, no 191, 2e trimestre 1908.

Société historique et archéologique du Maine, *Revue*, tome LXIII et LXIV, 1er et 2e semestres 1908.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, *Bulletin*, janvier-septembre 1908.

Société nationale des Antiquaires de France, *Bulletin*, 1908.

Société philomatique de Paris, *Bulletin*, 9e série, tome X, 1908.

Université d'Aix ; faculté des lettres, *Annales*, tome II, nos 3 et 4, juillet-décembre 1908 ; — faculté de droit, *Annales*, tome II, nos 1 et 2, janvier-juin 1908.

Université de Lyon, *Annales*, nouvelle série, II, droit, lettres, fascicule XIX : Reynaud (Paul), *Dictionnaire étymologique du latin et du grec dans ses rapports avec le latin d'après la méthode évolutionniste (linguistique indo-européenne appliquée)*.

— Fascicule XX. Horluc (Pierre) et Georges Marinet, *Bibliographie de la syntaxe du français*, 1840-1905.

*Abonnements*

*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tome LXIX, 5e et 6e livraisons, septembre-décembre 1908.

*Bulletin monumental*, nos 3 et 4, 1908.

Bulletin historique du diocèse de Lyon, 9e année, nos 52 et 54, juillet-décembre 1908.

Polybiblion, revue bibliographique universelle, partie littéraire, tome LXVIII, 3e à 4e livraisons, septembre-décembre 1908.

*Revue archéologique*, 4e série, tome XII, juillet-octobre 1908.

*Acquisitions*

Barban (André), *Etude archéologique sur le château de Saint-Priest, près Saint-Etienne.* Saint-Etienne, (Théolier aîné), 1858, in-8°.

Bernard (Auguste), *Note sur une inscription antique récemment trouvée près de Feurs* (Extrait du *Journal de Montbrison et du département de la Loire*, 9 avril 1867). Montbrison, (Bernard), s. d., in-8°.

Glover (Melville), *Monuments préhistoriques des environs de Tarare avec un plan du cromlech des Salles. Conférence faite à Tarare le 14 février 1874.* Lyon, H. Georg, 1876, in-8°.

Gonnard (Henri), *Découverte de monnaies antiques à Montbrison* (Extrait des *Mémoires de la Diana*). Vienne, (Savigné), 1875, in-8°.

Noëlas (docteur Frédéric), *Etudes sur les âges préhistoriques dans le Roannais pour servir à la commission forézienne de topographie de l'Histoire des Gaules*, 1re partie. Saint-Etienne, (Théolier et Cie), 1884, in-8°.

— *Les Ambluareti et le camp de la onzième légion à Ambierle* (avec plan), découpure, s. l. n. d., in-8°.

Joannon (Tony) : *Figures stéphanoises. M. Hippolyte de Sauzéa, sa vie, ses œuvres et son testament.* Paris, Armand Anger, 1885, in-8°.

Ponvianne (abbé Régis) : *La ville et le canton de Craponne depuis les origines jusqu'à nos jours : Histoire civile et religieuse.* Tomes I et II. Le Puy, 1908, 2 vol. in-8°.

*Précis par les sieurs Guichon et Gris, gardes-chasse du sieur de Chenevoux contre les sieurs Dutet père et fils, et le sieur Brunet,* signé Godard, avocat. S. l. (Paris, Clousier), 1786, in-4°.

---

## III.

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

### *Membres titulaires*

M. le vicomte Louis de Saint-Priest d'Urgel, rue Pierre Charron, 12, à Paris, reçu le 10 août 1908.

M. André Morel, notaire à Riom, reçu le 15 octobre 1908.

M. Antonin de Quérézieux, château du Soleillant, à Valeilles, reçu le 15 octobre 1908.

M. l'abbé François Gubian, curé de Chalain-d'Uzore, reçu le 4 novembre 1908.

M. l'abbé Stéphane Poyol, professeur de philosophie à l'institution Victor de Laprade, Montbrison, reçu le 4 novembre 1908.

M. l'abbé Tarchier, vicaire de Sainte-Marie, à Saint-Etienne, reçu le 4 novembre 1908.

### *Membres décédés*

M. le baron Vital de Rochetaillée, château de Nantas, à Saint-Jean-Bonnefonts, membre titulaire.

M. Emile Faure, libraire à Montbrison, membre titulaire.

---

# PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE LA DIANA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DE LA DIANA *le 29 août 1862.*

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA DIANA *du 27 août 1863 au 15 décembre 1864.*

REVUE FORÉZIENNE. Histoire et archéologie. 1re à 4e année, 1867-1870. 4 volumes.

## BULLETIN DE LA DIANA :

Tome I, 1876 et 1881 ; — Tome II, 1882 et 1884 ; — Tome III, 1885 et 1886 ; — Tome IV, 1887 et 1888 ; — Tome V, 1889 et 1890; — Tome VI, 1891 et 1892 ; — Tome VII, 1893 et 1894 ; — Tome VIII, 1895 ; — Tome IX, 1896 et 1897 ; — Tome X, 1898 ; — Tome XI, 1899 et 1900 ; — Tome XII, 1901 ; — Tome XIII, 1902 et 1903 ; — Tome XIV, 1904 et 1905 ; — Tome XV, 1906 et 1907.

## MÉMOIRES :

Tome Ier. — Auguste Bernard. Histoire territoriale du Lyonnais ; — Vincent Durand, Recherches sur la station antique de *Médiolanum*, etc., etc.

Tome II. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Vincent Durand, *Aquæ Segetæ* et la voie Bolène en Forez; — Fouilles à Feurs ; — Anatole de Gallier, Une page de l'histoire du Viennois à la part du royaume. Les Pagan et les Retourtour ; — Henry Gonnard, Découverte de monnaies anciennes à Montbrison ; — Honoré de Turge, Sépultures antiques du mont d'Uzore ; — etc., etc.

Tome III. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais, (suite) ; — Vincent Durand, De la véritable situation du *Tractus Rodunensis et Alaunorum* mentionné dans la *Notice des dignités de l'Empire* ; — Ph. Testenoire-Lafayette et H. Gonnard, Bulletin numismatique ; — etc , etc.

Tome IV. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Joseph Delaroa, Oraison funèbre de Florimond Robertet, forézien, par Mgr Alleman, évêque de Grenoble ; — Vincent Durand, Colonnes itinéraires de Pommiers, — Puits antiques à Trelins, — Etablissement céramique à Montverdun, — Habitations gallo-romaines à Nollieu, à Pralong, à Saint-Just-en-Chevalet, — L. Mandrin à Saint-Bonnet-le-Château ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, La Galiney de la Tour-en-Jarez ; — etc., etc.

Tome V. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais

(suite et fin). — Vincent Durand et Antoine Vachez, Etude archéologique et historique sur le prieuré de Rosiers ; — Frédéric Noëlas, Funérailles d'une fille noble au XVe s. ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, Henri III en Forez.

Tome VI. — Jean-François Duguet, curé de Feurs, Feurs, mémoire inédit, suivi de l'histoire de la famine de 1709, publiés et annotés par M. Vincent Durand.

Tome VII. — Eleuthère Brassart, La grotte des fées, commune de Sail-sous-Cousan ; — Vincent Durand, Lettre du Conseiller Moissonnier ; — Adolphe Coste, Inventaire du mobilier des châteaux de Saint-André d'Apchon et d'Ouches aux XVIe et XVIIe siècles ; — Antoine Guillemot, Chartes de franchises de Vollore, 1312 ; — Jules Le Conte, Recherches sur les anciennes religieuses et sur les syndics du monastère de Sainte-Claire de Montbrison ; — Philippe-Testenoire-Lafayette, Bulletin numismatique ; — Antoine Vachez, Bellegarde et la Liègue, étude historique ; etc., etc.

Tome VIII. — André Barban, Recueil d'hommages, aveux et dénombrement de fiefs relevant du comté de Forez du XIIIe au XVIe siècle.

Tome IX. — Maurice de Boissieu, Généalogie de la maison de Saint-Chamond ; — Antoine Guillemot, Tarifs de droits de leyde perçus par le seigneur de Thiers au XIVe siècle.

Tome X. — C.-P. Testenoire-Lafayette, Histoire de l'abbaye de Valbenoîte, de l'ordre de Cîteaux, à Saint-Etienne de Furan en Forez, 1184-1791.

Tomes XI et XII. — Visite pastorale faite en 1745 et 1746 par Monseigneur Henri-Constance de Lort de Serignan, évêque de Mâcon, de la partie de son diocèse comprise aujourd'hui dans le département de la Loire, publiée par M. Joseph Déchelette.

ÉLOGE DE VICTOR DE LAPRADE, par M. le vicomte de Meaux, prononcé à la Société de la Diana, le 16 juin 1884, portrait en héliogravure.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE FORÉZIENNE DE ROANNE, EN 1890. Rapport présenté à la Société de la Diana par Edouard Jeannez et illustré de quarante planches en phototypie par Paul Roustan.

LES PEINTURES MURALES DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE EN FOREZ, publiées par J. Déchelette et E. Brassart, avec la collaboration de MM. Charles Beauverie, abbé Reure et Gabriel Trévoux, 29 grav. dans le texte, 20 pl. en héliogravure.

---

Montbrison, le gérant, E. Brassart.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'AIN & BARÈNNE

JANVIER — MARS 1909.

# BULLETIN
DE
# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XVI. — N° 5.

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE TUPINERIE, 4
MONTBRISON
1909

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

---

Le Conseil d'Administration se réunira le Mardi 9 novembre 1909, à 10 heures du matin.

A 2 heures, séance publique.

---

SOMMAIRE :

R. CHASSAIN DE LA PLASSE. Nécrologie, 190; — Travaux des membres de la Société, 162; — Avis aux confrères, 169.

Excursion pour 1909, 163.

Réparations à l'église du prieuré de Saint-Romain-le-Puy, subvention de la Diana, 163.

A. DE SAINT-PULGENT. La maison de Mgr d'Alincourt au cloître Notre-Dame, à Montbrison, 164.

Le Marquis D'ALBON. Compte du bailli de Mâcon de la Saint-Jean-Baptiste 1304 à la Saint-Jean-Baptiste 1305, 170.

Mouvement de la bibliothèque et du musée, 184.

Mouvement du personnel, 189.

JANVIER — MARS 1909.

# BULLETIN DE LA DIANA

## I.

## PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 MARS 1909

PRÉSIDENCE DE M. CHASSAIN DE LA PLASSE, PRÉSIDENT.

Sont présents : MM. d'Alverny, abbé Bégonnet, Mme de Bonand, O. de Bonand, E. Brassart, Chassain de la Plasse, J. Déchelette, baron Dugas de la Catonnière, P. Giron, Goure, Granger, Jacquet, Lachmann, Laporte, Dr Perdu, Picattier, abbé Poyol, Rochigneux, J. Rony, L. Rony, de Saint-Pulgent, Testenoire, abbé Versanne.

Ont écrit pour s'excuser de ne pas assister à la réunion : S. E. le cardinal Coullié ; MM. M. de Boissieu, comte de Charpin-Feugerolles, C.-N. Desjoyeaux, comte de Laforest-Divonne, Leriche,

Monery, abbé Paris, Pasteur, abbé Relave, abbé Reure, N. Thiollier, Verrière.

M. le président ouvre la séance en ces termes :

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

« C'est encore par des paroles de tristesse et de regrets qu'il me faut ouvrir cette séance. Nous venons de perdre deux nouveaux membres : le baron Vital de Rochetaillée et M. Emile Faure.

M. de Rochetaillée nous a quitté le premier, brusquement enlevé quelques jours après notre dernière réunion, suivant ainsi de près dans la tombe son oncle, le comte Francisque de Sugny.

Je n'ai point l'intention de vous retracer ici sa belle vie, traversée par de si cruelles épreuves ; d'autres l'ont fait déjà avec autant de cœur que de talent. Ils nous ont montré ce serviteur passionné de toutes les nobles causes, soit qu'il fallût défendre l'indépendance du Saint-Siège, ou disputer à l'envahisseur le sol de la patrie, soit qu'il s'agît d'arracher la ville de St-Etienne aux horreurs de la guerre civile, toujours au premier rang, partout où il pouvait y avoir un danger à courir, ou quelque mauvais coup à recevoir, si bien que ce nom de Rochetaillée, qui sonne clair et vibrant comme une fanfare, il en a fait le véritable synonyme de courage et de dévouement.

Les évènements ne lui ont pas permis de jouer dans la politique le grand rôle auquel tout semblait le destiner ; mais dans la sphère plus modeste où il a pu prendre part à la vie publique, dans l'administration de sa petite commune, comme dans les délibérations du Conseil général de la Loire, nous

l'avons vu toujours sur la brèche. Ses profondes convictions religieuses, son amour ardent pour la liberté trouvaient dans sa parole l'expression la plus vivante, dont la loyauté, la franchise, la distinction naturelle et la verve spirituelle désarmaient parfois les contradicteurs et lui conciliaient toujours l'admiration et la sympathie de ses adversaires les plus acharnés.

Ajoutez à toutes ces brillantes qualités une bonté et une générosité sans égales et vous comprendrez l'affection générale dont il était entouré, aussi bien que le charme qu'il savait apporter dans toutes ses relations de la vie privée.

Pour ma part je garde fidèlement la mémoire des rapports toujours si cordiaux, malheureusement trop tôt interrompus, que j'ai eu le bonheur d'avoir avec lui, et je me rappelle avec émotion la lettre que je recevais de lui il y a un peu plus d'un an, sans me douter que ce serait la dernière, et dans laquelle il évoquait avec mélancolie le souvenir déjà bien lointain des luttes électorales, où nous marchions côte à côte.

La mort de M. Vital de Rochetaillée, qui a mis en deuil toute notre région, a eu un retentissement particulier, dans le Roannais, où sa famille est si noblement et si magnifiquement représentée. Il se rattachait d'ailleurs à notre petit pays par un lien plus intime et généralement peu connu. M. Vital de Rochetaillée était Roannais dans le sens le plus exact du mot ; c'est en effet dans un hôtel de Roanne que, le 28 avril 1839, sa mère, née de Sugny, lui donnait le jour, revenant, selon toute vraisem-

blance, de rendre visite à son frère au château de Genetines.

M. Vital de Rochetaillée était trop absorbé par les luttes du présent et les préoccupations de l'avenir pour s'adonner à l'étude minutieuse du passé qui constitue le fond de nos travaux. Il s'intéressait néanmoins à notre Société, et il avait tenu tout dernièrement à s'associer à l'hommage que nous avons voulu consacrer à la mémoire de notre grand Président disparu. C'est donc du fond du cœur que la Diana, où il comptait tant d'amis, prend part à la douleur dont sa mort a frappé notre Forez tout entier.

M. Faure, qui faisait depuis dix-sept ans partie de notre compagnie, était, comme chacun le sait, libraire à Montbrison. C'était à proprement parler le libraire de la Diana, non pas seulement le libraire qui vend des livres, mais le libraire qui les aime. Il se plaisait particulièrement à rechercher avec ardeur et à recueillir avec soin toutes les publications qui pouvaient intéresser notre pays. Je connais beaucoup de nos confrères qui profitaient de leur voyage à Montbrison à l'occasion de nos séances, pour aller se livrer chez lui à des investigations souvent fertiles en heureuses découvertes.

M. Faure était très attaché à la Diana et s'ingéniait de son mieux à lui procurer de nouvelles recrues. C'est donc un vrai devoir de reconnaissance que je crois remplir en exprimant au nom de tous la peine profonde que nous a causée la perte de cet excellent collègue ».

M. le président signale ensuite les travaux des

membres de la Diana parus en dehors de nos publications : l'étude de M. C.-N. Desjoyeaux, insérée dans *Le Correspondant*, sur la question du drapeau, soulevée en 1873 au cours des pourparlers en vue de la restauration monarchique ; — une communication de M. Joseph Déchelette, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur les rapports commerciaux existant entre les grecs et les gaulois antérieurement à la conquête romaine ; — l'apparition prochaine de l'histoire du prieuré d'Ambierle, due aux recherches de M. le curé Bouillet.

*Excursion pour 1909*

Après discussion de divers projets d'excursion, l'assemblée décide que celle de 1909 se fera dans l'arrondissement de St-Etienne et autant que possible dans le canton de Pélussin.

Si l'excursion a lieu à Pélussin, sur la demande de quelques membres, les commissaires auront à étudier le programme d'une deuxième journée. Le but en serait la descente sur Vienne avec arrêt dans quelques-unes des localités du Forez-Viennois dont la visite est intéressante.

Sont nommés commissaires, MM. Testenoire-Lafayette, Noël Thiollier, H. Gonnard.

*Réparations à l'église du prieuré de St-Romain-le-Puy. — Subvention de la Diana.*

M. le Président annonce que des travaux de consolidation et de couverture vont être prochaine-

ment exécutés, par les architectes des Monuments historiques, à la précieuse église qui couronne le pic de St-Romain-le-Puy.

Pour subvenir à la part qui lui incombe dans la dépense, la municipalité a ouvert une souscription. Le conseil y a inscrit la Diana pour cent francs.

*La maison de Mgr d'Alincourt au cloître Notre-Dame. — Communication de M. de Saint-Pulgent.*

M. de Saint-Pulgent s'exprime ainsi :

En fouillant récemment le fonds non encore complètement classé des papiers laissés par Gras, j'ai trouvé un document qui me paraît devoir présenter quelque intérêt en raison de l'importance des personnages qu'il concerne : il s'agit en effet de Mgr d'Alincourt, gouverneur général du Lyonnais, Forez et Beaujolais, de Mre Emmanuel de Lascaris d'Urfé bailli de Forez et enfin de messieurs du chapitre de Notre-Dame de Montbrison. C'est l'acte de vente, passée au seigneur d'Urfé par les chanoines, d'une maison qu'ils avaient précédemment acquise de Mgr d'Alincourt, dans leur cloître même.

Permettez-moi de vous donner d'abord lecture des parties essentielles de ce document.

« Comme ainsi soit que cy-devant par contract reçeu par le notaire royal et secrétaire du chappitre de Nostre Dame de Montbrison en datte du (*la date manque*) les dits sieurs du chappitre ayant remis à Messire Mathieu Girard doyen de ladicte eglise la

maison par eulx acquise de Monseigneur d'Halincourt Gouverneur et Lieutenant général de la ville de Lyon, pays de Lyonnois Forestz et Beaujollois aux charges et conditions portées par led. contrat ; et que depuis le Seigneur marquis d'Urfé et de Bagé eust témoigné désirer la remise de ladicte maison, et à cest effect offert faire la condition bonne du chappitre, à quoy led. sieur Girard doyen se seroit volontairement accordé, pourvu que ce fust du gré et consentement desd. sieurs du chappitre, et qu'il demeurast deschargé envers eulx de ce qu'il leur a promis par led. contract. En suite de quoy l'affaire ayant esté proposée par diverses fois en plain chappitre, et délibération prinse sur icelle, auroit esté arresté d'accorder et consentir la vente et remise au prosfict dudict seigneur marquis d'Urfé pour la somme et condition cy après déclairées, comme ayant recogneu que c'estoit au bénéfice dudict chappitre, pour être le logement de ladicte maison trop vaste et peu convenable pour les chanoines et d'ailleurs subject à des grandes réparations et despenses pour l'entretenir en estat.

« Pour ce est que par devant le notaire royal et secrétaire dud. chappitre soubsigné..... s'est personnellement estably led. Girard doyen lequel..... a vendu..... à haut et puissant seigneur messire Emanuel d'Urfé, marquis de Bagé et de Sommerive, chevalier des ordres du roy, bally de Forestz..... à scavoir lad. maison cy devant possédée par led. seigneur d'Halincourt, et depuis de luy acquise par lesd. sieurs du chappitre avec les jardins et déppendances d'icelle maison laquelle joinct au cloître de lad. église de matin, la maison du sieur Guillaume

Huard chanoine de bize, les murailles de la présente ville de vent, la maison et jardin de Mre Claude Huard le jeune aussy chanoine de matin, la rue de Rivoire de soir..... En la vente de laquelle demeure par ce moyen comprins le jardin appelé le grand jardin entre la maison présentement vendue et led. sieur Claude Huard, icelle maison franche et quicte de toutes charges..... lad. vente faicte pour et moyennant le prix et somme de trois mil huict cens livres tournois que led. seigneur veut estre payé par Mre Alexandre Dubois chastellain et recepveur de St-Just-en-Chevalet..... laquelle somme aux termes susd. ledict. seigneur marquis d'Urfé et avec luy monsieur Mre Claude Henrys, conseiller du Roy et son advocat au bailliage de Forestz et siège présidial de Montbrison comme fondé de procuration dud. sieur Duboys..... se sont obligés solidairement.....

« Et en oultre a esté convenu au cas que led. seigneur marquis d'Urfé et la dame duchesse de Croy sa sœur viendroient à décéder sans enfans et descendans d'eulx en droicte ligne, ladicte maison retournera aud. chappitre au desfaulx desd. enfans et descendans, sans aucune répétition du prix susd. ny des réparations et améliorations qui auront esté faictes, et à condition au cas dud. retour, de dire et célébrer par lesd. sieurs du chappitre à perpétuité tous les lundys de chascune semaine une grande messe des trespassez. Le tout convenu et accordé en la présence et du consentement de Mre Jean Henrys chantre, Henry de la Mure maistre du cœur, Chirat, Bernardin de la Mure, Guillaume Huard, chanoines de lesglise collégialle Nostre-Dame de Montbrison cappitulairement assemblés.... lesquels..... ont agréé,

approuvé, auctorisé la remise présentement faicte au proffict dud. seigneur marquis d'Urfé de la maison susdicte pour lad. somme de trois mil huict cens livres tournois..... ont lesd. sieurs du chappitre deschargé et deschargent ledit sieur doyen de tout ce qu'il pourroit estre tenu et obligé envers lesdictz sieurs du chappitre pour raison de lad. maison.....

« Faict à Montbrison dans led. chappitre après midy le dixiesme jour de may mil six cent trente neuf. Présens à ce François Papon escuyer seigneur de Gouttelas, Noble Claude Chassain conseiller du Roy receveur des tailles au pays de Foretz et Mre Claude Ratz commis au grenier à sel de Montbrison.

LASSAIGNE notaire. »

L'identification de cette maison est facile à établir: elle était sur l'emplacement occupé actuellement par la maison Vallier, et ses dépendances s'étendaient jusqu'à la rue Rivoire aux lieu et place de la maison Chalas actuelle. Au moment de la Révolution c'était le Doyenné occupé par Me Jean Guy du Bessey de Contenson.

Mais à quelle époque Mgr d'Alincourt devint-il propriétaire de cette maison ?

Incontestablement avant 1630, et encore primitivement l'immeuble ne comportait-il pas toute l'étendue mentionnée par l'acte de vente à Emmanuel de Lascaris d'Urfé, car à la date du 20 décembre 1630, au terrier Fouyn du chapitre de Notre-Dame, nous voyons Mre Jean Delestra curé de Champoly, prébendier de la prébende de Bonneval fondée en l'église St-Pierre, répondre pour « jardin situé.... en la rue de Rivoire que fut autrefois maison et jardin

avec ung étable à pourceaulx de la réponse de Mre Jean Merle chanoine..... joignant lad. rue de Rivoire de soir, la muraille de lad. ville de Montbrison, la rue entre deux, de vent, la maison Servot et la maison de la prébende de Langes de bise, la maison de Mgr d'Halincourt de matin... »

Mais en dehors de ce point je n'ai nulle donnée sur la date de l'acquisition : il est permis aussi de se demander quels motifs graves purent déterminer messieurs du chapitre à octroyer à un laïque le droit d'avoir une habitation dans une enceinte qui leur était spécialement réservée. C'est en 1617 que Mgr d'Alincourt vint enlever Montbrison au seigneur de St-Chamond. Les chanoines voulurent-ils se concilier alors sa bienveillance en lui concédant la faveur d'avoir sa demeure dans leur cloître même ? Je l'ignore, faute de renseignements sur ce sujet, de même que, pour le moment du moins, il ne m'est pas possible de dire à quelle époque exacte, pour quelles raisons et sous quelles conditions la maison fit retour au chapitre. Un fait certain c'est que Mgr d'Alincourt agrandit son acquisition, c'est aussi que sa maison, séparée d'une propriété royale par la largeur des fossés de la ville seulement, était une demeure somptueuse, messieurs du chapitre ayant bien soin de spécifier dans leur acte de vente qu'ils trouvaient « le logement de ladicte maison trop vaste et peu convenable pour les chanoines, et d'ailleurs subject à des grandes réparations et despences pour l'entretenir en estat » (1).

(1) Sur l'emplacement que devaient occuper cette maison et ses dépendances, on peut consulter l'essai de restitution du cloître Notre-Dame en 1791, par A. Huguet (*Bulletin de la Diana*, VI, 152, plan).

Les chanoines faisaient d'ailleurs une bonne opération puisqu'en cas de décès sans enfants du marquis d'Urfé et de sa sœur la duchesse de Croy, l'immeuble devait leur revenir sans autres conditions qu'un certain nombre de messes à dire. La maison revint bien en effet au chapitre car, comme nous l'avons dit, au moment de la révolution c'était *le Doyenné*, mais ce ne fut pas pour cause de non postérité, Charles-Emmanuel de Lascaris d'Urfé ayant eu neuf enfants ! Il est vrai que de ces six fils un seul se maria, mais son union avec Louise de Gontaut-Biron fut sans rejetons.

### *Avis aux confrères*

Avant de lever la séance, M. le Président invite tous les membres de la Diana à prendre une part active, effective aux travaux de la Société.

En effet, le moindre objet recueilli dans ou sur le sol, le moindre document exhumé de la poussière d'un grenier peuvent faire le sujet d'une communication à l'une de nos séances. Leur étude en commun peut amener des constatations précieuses pour l'histoire et l'archéologie.

La séance est levée.

*Le Président*,
R. Chassain de la Plasse.

*Le Secrétaire*,
Eleuthère Brassart.

## II.

# COMPTE DU BAILLI DE MACON DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE 1304 A LA SAINT-JEAN-BAPTISTE 1305 (1).

### COPIE ET NOTES DE M. LE MARQUIS D'ALBON (2).

Compotus Guillelmi de Arceiis, militis, domini Piseii, custodis baillivie Matisconensis, a festo Sancti Johannis Baptiste anno Domini m° ccc° quarto usque ad aliud festum sancti Johannis Baptiste anno m° ccc° quinto.

Recepta : de residuo compoti de Ascensione ccc° quarto, II^m IIII^c LIX l. XVII s. V d. tur. ; de pedagio Matisconensi pro toto anno M l. ; — de prepositura Matisconensi, bannis, coponibus, randis et aquis, et de castellaniis de Davaiaco, Prissiaco, Ygiaco, Veriseto, Cropio, Urigniaco ac de pertinenciis earumdem, de Aarco ac de garda Sancti Justi supra Lugdunum pro toto M l. ; — de castellania Cariloci cum suis pertinenciis pro toto M l. ; — de castellania Castri novi cum suis pertinenciis pro toto anno III^c l. ; — de castellania de Bosco, cum suis pertinenciis usque ad Annunciacionem Dominicam anno ccc° quarto, quia exinde recepit comes Sabaudie ibi II^c XXX l. [de hoc fit mentio in debitis Matisc. de anno ccc° IIII°] ; — de castellania Sancti Jangulphi et de ressorto, ac eciam de ressorto de Sampigniaco et de prepositura Sancti Andree Deserti pro toto VI^c LIX l. XVIII s. ; — de emolumento [sigilli] baillivie ac excecucionis ejusdem servat.

---

(1) Bibliothèque Nationale, Chartes Baluze 695 ; dans Baluze, 394, membrane XX.

Les articles rayés par le vérificateur du compte sont en *italiques ;* — les observations dudit vérificateur sont placées entre crochets.

(2) Cf. *Bulletin de la Diana*, t. XV, p. 330.

in manu Regis, pro toto xvixx l. ; — de gardis auri tocius baillivie xv l. [tradat partes] ; — de fenis de brolio Matiscon. et de Castro Novo pro parte Regis viii l. ; — de avenis debitis in castellania Sancti Jangulphi, de gallinis et de feno ibidem pro parte Regis xxix l. xiiii s. ; — de gardis de Meure, de Vinzellis, de Rullyaco, de Loaine et de Capella de Branni cum suis pertinenciis xviii l. xx d. ; — de avenis de Varains, Brien, et de Ruppe, debitis ratione garde xii l. xvi s. — De xxv libris cere debitis de abbacia de Insula Barbara pro garda iiii l. — De terra cujusdam canonici de Til bastardi defuncti sita apud Cullas prope Sanctum Jangulphum pro parte Regis cviii s. vi d. — De denariis traditis episcopo Aniciensi per magistrum Johannem de Sancto Justo (1), in via apud Lugdunum pro interdicto (2) ii^c l. [de hoc fit mencio in compoto hosp(icii) de anno ccc iiii^o].

Alia recepta : De denariis subvencionum focorum ii^m viii^c lvii l. ii s. viii d. tur. [De hoc fit mencio in debitis Masticon.de anno ccc^o iiii^o] De relicta defuncti Gileti de Bourcheni pro debito in quo tenebatur domino Regi idem Giletus pro xviii meteriis siliginis pro quolibet meterio x s. ix l. [Nulli reddidimus quia nesciebamus cui]. De relicta defuncti Johannis Galois de Conches, de debito in quo tenebatur domino Regi idem Johannes de tempore domini Guillelmi de Ripparia (3) militis quondam, baillivi Matiscon. xx l. [Reddunturdomino Gerardo Flote (4) in debitis Matisc. de anno ccc^o iiii^o quia honeratur de ipsis]. De Guillelmo Balcandi cive Matiscon., de arreragiis debitis domini Johannis de Chanterellis (5) militis et quondam baillivi Matiscon. iiii^xx x l.

---

(1) Jean de Saint-Just était maistre des comptes.

(2) Cf. Bonnassieux, *De la réunion de Lyon à la France* p. 79 : le 30 décembre 1304 Humbert de Vaux annonce aux Lyonnais que l'interdit jeté sur la ville allait être levé.

(3) Guillaume de la Rivière bailli de Mâcon 1287-1289. (*Histor. de France*, xxiv, p. 175).

(4) Gérard Flotte bailli de Mâcon 1296-8, de Périgord 1298-1301 (*Hist. de Fr.*, xxiv, p. 175 et 215).

(5) Jean de Chaintraux, bailli de Vitry, 1289, bailli de Mâcon 1294-1296 (*Histor. de France*, xxiv, 175).

XII s. [Redduntur domino Gerardo Flote in debitis Matisc. de anno CCC° IIII°.]

De dicto Guillelmo Balcandi de arreragiis debitorum domini Girardi Flote quondam militis et baillivi Matiscon. IIIc LXXIX l. XVII s. X d. [Redduntur domino G. Flote in debitis Matisc. de anno CCC° IIII°.]

De denariis explectorum per inquisitores nomina quorum solvencium et partes sunt a tergo IIc LI l. XVI s. X d.

Summa tocius recepte Xm VIIIc LXXI l. IIII s. XI d. valentes VIIIm VIc IIIIXXXVI l. XIX s. XI d. parisiensium. —

EXPENSE ET LIBERACIONES

Perrineto de Remis pro redditu quem percipit ad hereditatem supra pedagium Matiscon. XXVIII l. X s. — Alexandro et Johanni de Loaise domicellis fratribus pro redditu quem percipiunt ad hereditatem supra pedagium Matiscon., pro duobus annis, videlicet pro anno CCC° III° et pro anno CCC° quarto, IIc l. — Domino Hugoni de Neblans, militi, ratione uxoris sue ad hereditatem L l. — Domino Petro de Montegaio militi ad vitam pro toto XVIII l. — Domino Nicolao de Vileta, militi, V s. tur. per diem, quos percipit ad vitam supra redditus Matiscon., pro toto anno IIIIXX XI l. V s. — Hemoneto de Romanis pro redditu quem percipit ad vitam in pedagio Matiscon. *pro anno CCC° III° et pro anno CCC° IIII° pro quolibet anno* L., C. [Pro terminis Candelore CCC III° et Omnium Sanctorum CCC IIII° L l. per litteras Regis datas sabbato in festo beati Mathei (1) apostoli CCC III°]. — Castellano castri Matiscon. pro vadiis suis II s. turon per diem, pro toto anno XXXVI l. X s. — Excubie et portario castri Matiscon. ac custodi porte turris que est supra pontem Matiscon. pro vadiis eorumdem cuilibet VI d. par. per diem, pro toto anno XXXIIII l. IIII s. IIII d. tur. — Custodi forestarum Castri Novi pro vadiis suis XVIII d. par. per diem, pro toto anno XXXIIII l. IIII s. IIII d. — Portario Sancti Jangulphi pro vadiis suis VI d. par. per diem, pro toto anno XI l. VIII s.

(1) Le 21 septembre 1303 est bien un samedi.

I d. — Domino Stephano de Forio, legum professori, judici in baillivia, pro pena sua pro toto anno c l. — Magistro Petro de Cabilone, clerico domini Regis et procuratori suo in baillivia, pro vadiis suis III s. par. per diem pro toto anno LXVIII l. VIII s. IX d. Item *eidem magistro Petro pro expensis suis eundo, redeundo et stando ad parlementum per* CIIII *dies, deductis gagiis suis,* C L. [Radiantur quia non habebamus mandatum computandi nec de dictis expensis computaverat cum magistris]. — Guillelmo de Remis pro vadiis suis V d. tur. per diem pro toto VII l. XII s. I d. — Pro locagio domus in qua tenentur placita prepositure Matiscon. C s. — Pro pane prisionum tocius baillivie XII l. X s. — Pro querendis, capiendis et justiciendis malefactoribus XXV l. — Pro nunciis missis per bailliviam XXVIII l. — Priori et conventui fratrum predicatorum Matiscon., pro elemosina Regis communi eisdem assignata in baillivia quolibet anno, in festo Purificacionis beate Marie, ad voluntatem Regis, pro toto X l. — Gardiano et conventui fratrum minorum Matiscon., pro dicta elemosina Regis semel in anno eisdem assignata in baillivia, ad voluntatem domini Regis, pro toto X l. — *Magistro Johanni de Cadrellis, judici causarum appellacionum apud Lugdunum, pro pena sua pro toto* C l. [Non habebat litteram mandati]. Domino Johanni de Sinemuro militi, tunc gardiatori (1) Lugduni pro vadiis suis videlicet a vigilia beate Marie Magdalene anno CCC° quarto usque in ultimum diem mensis marcii sequentis [qua (*sic*) amotus fuit ab officio] XX s. tur. per diem pro II^c LIII diebus, II^c LIII l. — Bartholomeo Caprarii (2), civi Lugdunensi, gard(iano) Sancti Justi supra Lugdunum, pro gagiis suis, videlicet a dicto festo beate Marie Magdalene usque Sanctum Johannem sequentem, V s. par. per diem, pro III^c XXXVII diebus, CV l. VI s. III d. — *Magistro Jacobo Albi de Trenorchio tenenti in manu Regis sigillum baillivie, pro pena sua, videlicet pro anno CCC° III° et pro anno CCC° quarto, pro quolibet anno* XXX *l.,* LX *l.* [Non habebat litteras mandati].

---

(1) C'est la seule mention de ce gardiateur de Lyon. Cf. *Histor. de Fr.*, XXIV, 180.

(2) Trésorier du bailliage de Mâcon 1321, 4 fév. (*Histor. de Fr.* XXIV, p. 262).

Opera. — pro operibus castri Matiscon. videlicet merreno, carpentagio, ferratura, calce et aliis per castellanum ibi xx l. xviii s. — Pro operibus Castri Novi factis ibidem per Guillelmum Chardon vii l. xvi s.

### Alia expensa

Pro expensis episcopi Aniciensis in via apud Lugdunum pro interdicto, et ad comitem Sabaudie et Delphinum Viennensem et alibi pro lxxvii diebus iiii^c iiii^xx viii l. — Magistro Petro de Moncyaco canonico Andegavensi, misso ad remota, pro certis sibi commissis, pro expensis suis eidem traditis per litteras Regis que patent ix^xx l. [In debit. Par. de anno ccc° iiii° super ipsum Petrum]. — Martino de Capella, pro gagiis suis deservitis in custodia passagiorum de tempore domini Guillelmi de Forgiis et domini Johannis de Busseio mili(tis), de mandato Regis x l. [Per compotum ipsius militis de dictis passagiis correctum in dicto compoto]. — Priori et conventui fratrum predicatorum Matiscon., pro bosco sibi dato per dominum Regem, in nemore Regis de Ponte Piere, xxx l. — *Domino Petro de Columpna, militi Regis, domino de Ollibano, in solutum redditus quem habet annuatim in thesauro domini Regis Paris. de mandato Regis cujus patent littere* ii^c *l.* [Habebit per Templum]. — Magistro Petro de Estanno, canonico Pruvinensi, misso ad partes baillivie pro certis sibi commissis, pro expensis suis xxxii l. x s. [Reddidit per compotum suum factum a tergo bailliviarum Francie Ascen(cionis) ccc° vi°, cujus compoti expense debent recuperari super exequtores Regine (1), quia facti pro exequcione]. Guilloto dicto Lebaut ducenti duos leopardos domini Ludovici (2), primogeniti filii domini Regis, pro expensis suis xx l. [Reddat vel computet ; sunt in debitis Matisc. de anno ccc° iiii° super ipsum G.] — Pro denariis traditis Guillelmo Balcandi, civi Matisconensi, de mandato magistrorum compotorum Paris. (69536) pro expensis dicti

(1) Jeanne, reine de Navarre, femme de Philippe le Bel, était morte le 2 avril 1305.

(2) Louis, né 4 octobre 1289, le futur Louis le Hutin.

Guillelmi in pluribus excequendis per bailliviam, quarum partes in dicto mandato continentur et que sunt a tergo IIIc XLIII l. XIIII s. IIII d. — Guioto de Cuisello, dicto Malebaille, misso ad partes baillivie pro subvencione focorum LX l. [In debitis Matisc. de anno CCC IIIIo super ipsum G.]. — *Pro denariis traditis pro subvencione vicesimali et focorum ordinanda ad levandum per bailliviam, nomina quorum recipiencium et partes sunt a tergo* VIXX XV *l.* [Capiet in compoto subvencionis, si debeant capi]. — *Johanni de Valle Regis, misso in baillivia, pro taillia judeorum levanda, pro expensis in reditu suo, quia jam levata erat, cum non haberet pecuniam, ut dicebat,* XL s. [Petat a magistris judeorum]. — Gobino de Lauduno, nuncio camere compotorum, et Richardo de Belvaco socio suo, qui litteras magistrorum aportaverant baillivo, pro expensis in reditu eorum, cum non haberent pecuniam, ut dicebant, XXV s. — *Humberto de Bleterans, preposito Matiscon., non pro vadiis, sed pro expensis suis in custodia dicte prepositure deservite de anno* CCCo IIIo *eidem moderatis per baillivum ibi, de precepto domini Regis sibi facto oraculo vive vocis, consideratis eciam per baillivum patrie condicionibus, statu prepositi et curialitate servicii in regimine dicte prepositure inpansi per eundem pro toto anno* VIIXX VI *l.* [Radiatur quia non debebat habere nisi vadia consueta, que sunt III s. par. per diem, ut dicitur]. — Pro vadiis Guidonis Anselmi de Trenorchio deservitis in custodia castellanie de Bosco de anno CCCo IIIo II s. par. per diem, pro toto anno XLV l. XII s. VI d. — Pro vadiis Guillelmi de Monte Renardi et Guillelmi Flamenc deservitis in custodia castellanie Sancti Jangulphi anno eodem, videlicet Guillelmo de Monte Renardi per VIIXX VII dies et Guillelmo Flamenc pro IIc XVIII diebus, II s. par. per diem, pro toto anno XLV l. XII s. VI d. — Pro vadiis dicti Guillelmi Flamenc, custodis castellanie Sancti Jangulphi pro anno [presenti] CCCo quarto II s. par. per diem, pro toto XLV l. XII s. VI d.

### Alia expensa

Pro expensis Stephani Gilmardi missi [per ballivum de mandato Regis] apud Furs in Foresio ad emendum grossa animalia, de mandato Reges (*sic*) pro garnisionibus

faciendis pro exercitu [Flandrensi] de anno cccº quarto, IIII l. VIII s. [et nichil emit quia comes Forensis noluit consentire, ut dicit]. — Ansello de Nuciaco, servienti Regis, misso ad magistros curie pro stipendiariis Flandrensis exercitus assignatis ad solvendum per baillivum ad habendum responsionem et declaracionem de pecunia habenda pro dictis stependiariis solvendis, pro expensis dicti Anselli, VIII l. x s. — Pro expensis quinque servientium missorum ad plures de baillivia accessuros ad dominum Regem in exercitu suo Flandrensi, de anno cccº quarto, pro submovendo ipsos et exortendo (*sic*) ad dictum exercitum, super quibus sic faciendis receperat baillivus litteras a domina Regina, c s. — Pro expensis Guillelmi de Monte Renardi, missi ad dominum Regem pro certificando domino Regi statum et sedentiam patrie Castri Novi et de Bosco, que concesserat comiti Sabaudie, pro XXXVI diebus quibus moram traxit in dicto itinere, deductis vadiis dicti Guillelmi que percipit in castro Matiscon. xx l. — Pro expensis Oudardi, portarii Matiscon, missi Par(isius) ad consulendum magistros curie et ad habendum declaracionem super quibusdem dubiis, contentis in rescriptis seu litteris domini Regis, super dono Castri Novi et de Bosco quod fecit Comiti Sabaudie, XIII l. v s. — Pro expensis Stephani de Gregio, missi de mandato baillivi apud Lovicum in Bressia, pro faciendo inquestam contra dictum Peccoral Lombardum super suspicione false monete que facta fuerat apud Castrum Renaudi in Imperio VII l. VII s. [Et captus fuit et adductus Parisius in Castelleto ut dicit ballivus ; sciatur quo modo fuit deliberatus ; de hoc fit memoria in debitis Par. de anno cccº IIIIº]. — Pro expensis prepositi Matiscon., missi de mandato baillivi ad archiepiscopum Lugd. et ad dominum Belli Joci ad defendendum eisdem ex parte Regis ne alter alteri in regno forefacerent nec equitarent manu armata, IX l. — Pro expensis domini Hugonis Pioche militis et aliorum in comitiva sua inquerendo et guiando Andream de Veteri Castro domicellum cum quibusdam suis complicibus, propter roberias et alia maleficia que fecerant in baillivia, XL l. [Fuit captus et postea rescoussus (*sic*) ab hominibus de Veteri Castro, pro qua rescoussione (*sic*) fuerunt positi in prisione per ballivum et postea recrediti per quandam commissionem factam domino P. de Blanosco, donec sciretur veritas ; sciatur quid super hoc factum

est et habeatur emenda ; de hoc fit memoria in debit. Matiscon. de anno cccº IIIIº]. — Pro expensis Guillelmi de Arceiis, militis, baillivi, ibi eundo bis ad dominum Regem, ad mandatum suum pro negocio Castri Novi et de Bosco, ad instanciam comitis Sabaudie, videlicet apud Longum Pontem, apud Anerias, apud Pontisaram et apud Paris(ius), per LXX dies, vc XXV l. [Deductis IIIIXX XIIII l. XV s. X d. pro vadiis dicti ballivi per dictos LXX dies IIIIc XXX l. IIII s. II d.]. — Item eidem baillivo pro expensis suis eundo ad Delphinum Viennensem de mandato Regis in comitiva magistri Johannis de Hospitale et domini Johannis de Villa Petrosa militis Regis super certis sibi commissis per XVIII dies CVIII l. [Deductis vadiis suis XXIIII l. VII s. VI d., videlicet IIIIXX l. LXXII s. VI d.]. — Item, eidem baillivo pro expensis suis eundo ad dictum Delphinum de mandato Regis in comitiva fratris Hugonis de Paraut, visitatoris domorum Milicie Templi super certis sibi commissis per XII dies, IIIIXX XVI l. [Deductis XVI l. V s. pro vadiis LXXIX l. XV s.] — *Pro una cupa argenti deaurata, tradita domino Matheo de Trie militi magistro hospicii Regis* LII *l.* X *s.* [Fiet alibi]. *Pro victualibus liberatis per baillivum ad usum hospicii Regis apud Matiscon(um) ut patet per cedulam magistri Johannis de Sancto Justo* XXX *l.* [Fiet alibi super compotum hospicii].

[Summa VIIc l. XXI s. VIII d. tur.]

(69537) Solutiones stipendiariorum Flandrensium assignatorum ad solvendum per baillivum ibi, de residuo gagiorum eorundem, pro quibus omnibus reddit baillivus litteras sigillo suo signatas, summam de restancia continentes et litteras Regis super dicta restancia solvenda et primo illorum qui expediti fuerunt per cantorem Milliaci.

Petro Volet constab(ulario) in stabilita Bethun. pro vadiis suis ac comitive sue de anno cccº IIIº de summa de IIIIc IIIIXX IX l. XI s. I d. tur. per cedulam dicti cantoris pro [ultima] medietate IIc XLIIII l. XV s. V d. tur.

Hemonneto Volet, constabulario in dicta stabilita, pro vadiis suis ac comitive sue, anno eodem, de summa de IIIIc IIIIXX IIII l. XIII s. VI d. per cedulam dicti cantoris pro [ultima] medietate IIc XLII l. VI s. IX d.

Stephano Escharpel, constabulario in dicta stabilit(a), pro vadiis suis ac comitive sue, anno eodem, de summa de v^c^ I l. XVI s. II d. per cedulam dicti cantoris pro medietate [pro ultima medietate], II^c^ L l. XVIII s. I d.

Johanni de Monte Troterii, constabulario, in comitiva domini Erardi de Roseo Monte, militis, pro eodem anno, de IIII^c^ IIII^xx^ VIII l. XII s. IX d. per cedulam dicti cantoris pro medietate [pro ultima medietate], II^c^ XLIIII l. VI s. IIII d.

Johanni Estremier, constabulario, loco Symonis de Viez, in stabilit(a) Bethun., pro vadiis suis ac comitive sue, eodem anno, de summa de IIII^c^ IIII^xx^ XII l. X s. V d. per cedulam dicti cantoris pro [ultima medietate], de summa II^c^ XLVI l. V s. II d. [II^c^ XLI l. XII s. VII d. : sic parum capit IIII l. XII s. VII d.].

Bernardo de Villa Nova, costabulario (*sic*), in comitiva domini Erardi de Roseo Monte, militis, de summa de IIII^c^ XXXI l. XVII d. per cedulam dicti cantoris pro medietate [ultima medietate], II^c^ XV l. X s. VIII d.

Petro de Aula, constabulario, in comitiva dicti Erardi, de summa de v^c^ l. XII s. VI d. pro vadiis suis ac comitive sue, anno eodem, per cedulam dicti cantoris pro [ultima] medietate, II^c^ L l. VI s. III d.

Gerardo Gerin, constabulario, in comitiva dicti Erardi, de summa de v^c^ II l. X s. IIII d., per cedulam dicti cantoris, pro [ultima] medietate II^c^ LI l. V s. II d.

Hugoni de Rivegni, in comitiva dicti Johannis de Savigni, de summa de CV l., per cedulam dicti cantoris pro [ultima] medietate LII l. X s.

Domino Hourrico de Aula, militi, pro eodem in bello constabulario, eodem anno, de summa de CLXI l. V s. II d., per cedulam dicti cantoris, pro [ultima] medietate, IIII^xx^ l. XII s. VII d.

Symoni L'Oste, constabulario, loco Johannis Baticourt, pro eodem in stabilit(a) Bethun(ie), de summa de IIII^c^ IIII^xx^ IX l. X s. XI d., per cedulam dicti cantoris, pro [ultima] residui, medietate II^c^ XLIIII l. XV s. V d.

Per cedulam Thome de Parvo Cellario :

Hugoni de Toissi, pro vadiis duorum hominum armorum et centum servientium comitive sue, de anno ccc° iii°, de summa de ii^c xl l. xi s. vi d., per cedulam dicti magistri Thome, pro [ultima] medietate, vi^xx l. v s. ix d.

Petro Poulain, de comitiva Huguelini Perdrici, de summa de lxxiiii l. vi s. iii d. per cedulam dicti Thome, pro [ultima] medietate, xxxvii l. iii s. i d.

(69538) Oudeto de Sedileco (?), pro vadiis suis, per cedulam dicti magistri Thome, pro toto, xlii l. x s. eidem solut. de mandato Regis.

Domino Petro de Monte Gaio, militi, pro se et quodam scutifero, in comitiva Regis, Parisius et apud Peronam et pro Rege, per lxx dies, xxx s. per diem, de summa de cv l. tur., per cedulam magistri Johannis Clari sensus, pro prima medietate, lii l. x s. [Retinuimus litteras Regis de toto et habuit cedulam ballivi de residuo].

Alia expensa contra archiepiscopum Lugdun., pro sede dicti archiepiscopi levanda de castro de Vernesons, quod tenebat obsessum et cujus suburbium incendio combuxerat.

Pro expensis Stephani de Gregio et prepositi Matiscon(ensis) missorum de mandato baillivi ad dictum archiepiscopum, qui tenebat obsessum castrum de Vernesons, ad requirendum ipsum et ipsi precipiendum, ex parte Regis, ut inde recederet, qui noluit obedire, xiiii l.

Domino Hugoni Pioche, militi, misso ex parte baillivi ad comitem Sabaudie, ad habendum colloquium cum ipso, ut gentes armorum traderet de terra sua in auxilium baillivi contra archiepiscopum Lugd(unensem), qui benigne concessit auxilium et gentem, pro expensis suis, xviii l.

Pro expensis nunciorum equitum et aliorum missorum ad subditos baillivie, castellanos, nobiles et alios et ad quosdam amicorum baillivi, pro veniendo ad mandamentum suum apud Villam Francham et pro contra mandamento facto quibusdam, xliiii l. ii s.

Pro vadiis xvii militum et cxiii hominum armorum qui

fuerunt cum baillivo, quidam per III dies et alii per IIII dies, quorum partes et nomina sunt alibi scripta et que patent, XVI^XX XVI l. X s.

Item, pro vadiis, II^m C IIII^XX VIII servientium peditum qui fuerunt cum baillivo, quidam per III dies et alii per IIII dies, quorum partes et nomina sunt alibi scripta et que patent, II^c XLIIII l. VI s.

Pro expensis baillivi et XXV hominum armorum de comitiva sua, in dicto negocio, per IIII dies, IIII^XX XVI l. XIIII s. [Deductis CVIII s. IIII d. pro vadiis ballivi IIII^XX XI l. V s. VIII d.]

Pro expensis prepositi Matiscon(ensis), in dicto negocio, per IIII dies, IX l. XVIII s.

Pro quodam vexillo in armis Regis confecto, IIII l. VI s.

Pro tela empta ad faciendum sacos pro neccessariis victualibus portandis ibidem et pro factura eorum, LXVIII s. X d.

Pro expensis Guillelmi de Monte Renardi missi Par(isius) et ad dominum Regem, pro certificando imprisias, rebelliones et incendia que faciebant per guerram archiepiscopus Lugd(udunensis) et sui coadjutores in regno, ad consulendum magistros curie et ad sciendum voluntatem regiam super hujusmodi maleficiis puniendis, XXX l.

### Item, alia expensa

Contra dictum archiepiscopum, virtute littere Regis que patet :

Pro vadiis XXIIII militum et VI^XX XI hominum armorum qui venerunt ad mandamentum baillivi apud Tisiacum propter gagiare seu currere terram dicti archiepiscopi, quia amendare nolebat ea que ipse et sui coadjutores forefecerant in regno, licet pluries requisitus per baillivum, qui vero homines armorum predicti fuerunt cum baillivo, quidam per X dies et alii per VIII dies, quorum partes et nomina sunt alibi scripta et que patent, VII^c XI l. XIX s.

Item (*sic*) baillivo, pro expensis, et XVIII hominum armorum de comitiva sua, in dicto negocio, per XI dies, VII^XX XVIII l. XII s.

[Deductis XIIII l. XVII s. XI d. pro vadiis ballivi, VII^XX l. LXXIIII s. I d.]

Pro expensis summarum et cadrigarum ducencium panes et vina et alia neccessaria, XXXVI l.

Gentibus domine de Malain que venerunt usque Matisconem, quia contra-mandamentum fuit eis ibi, pro expensis suis in ipsorum reditu XV l.

Domino Hourrico de Aula, militi, et XIIII hominibus armorum quos baillivus dimisit in garnis(ionibus) apud Chasay, quia archiepiscopus Lugdunensis ad introendum seu obsedendum dictum castrum bis ibidem venerat cum magna multitudine armatorum, baillivo ibi stante, pro vadiis eorumdem, videlicet a die veneris (1) post festum apostolorum Petri et Pauli anno CCC° quinto usque diem jovis post festum beati Mathei apostoli sequentis, per IIII^XX III dies, militibus XX s. per diem et cuilibet aliorum X s. per diem, VI^C LXIIII l.

Pro rest(itutione) duorum magnorum equorum quorum unus erat domini Johannis de Sarcy, militis, et alter domini de Sancto Burrico [mortuorum] VI^XX l. [L l.].

Item baillivo *pro expensis suis in baillivia per* II^C L. *dies, deductis diebus predictis quibus fuit alibi ut supra.* [Radiantur donec sciatur a Rege si habebit vadia vel exp(ensas)].

Summa II^M IIII^C XVI l. IX s. VII d. tur.

Summa totalium expensarum VIII^M IX^XX XVIII l. XIX s. I d. turn. Valent VI^M V^C LIX l. III s. III d. par. debilis monete.

Debet II^M VI^XX XVII l. XVI s. VIII d. par. debilis monete in debitis Matisc. de anno CCC° IIII°.

69534 *au dos*

Partes denariorum de expletis per inquisitores redd. Regi per compotum Guillelmi de Arceiis, militis, custodis baillivie Matisconensis, ad Ascensionem CCC° quinto.

RECEPTA : De Johanne Tori, XX l. — De dicto Larqueton. XX d. — De relicta defuncte Stephani le Bautonn(er) de Veri-

(1) 2 juillet — 23 septembre.

seto x LX s. — De Johanne Quinaut, c s. — De domino Hugone de Sailli, milite, XII l. x s. — De Stephano Gilmardi, xx l. — De Jaqueto de Tournelou, xxs v. — De Stephano Siroti de Castro Novo, x l. — De Guillelmo Renout, xx s. — De Hugone de Gregio, x l. — De domino Hugone de Sailli, milite, pro condempnacionibus donorum, XI l. VIII s. — De Leone Bonebaille, per acordom (*sic*) factum cum inquisitoribus de subvencionibus quas receperat ante adventum inquisitorum in baillivia Matisconensi, XXIII l. — De Guillelmo Furcoti et de Guillelmo Garsin, pro residuo quinquagesime quam levaverant apud Cligniacum, x l. — De Stephano Siroti et de Johanne La Prevoste, pro residuo quinquagesime quam levaverant apud Castrum Novum, xxx l. IX s. II d. — De Stephano de Gregio, cive Matiscon(ensi) per acordom (*sic*) factum cum inquisitoribus de subvencionibus quas receperat ante adventum eorumdem in baillivia, IIIIXX XIIII l. VIII s.

(695[35] *au dos*)

Summa IIc LI l. XVI s x d. tur.

PARTES denariorum solutorum Guillelmo Balcandi, civi Matisconensi, per mandatum magistrorum compotorum par., que vero partes in dicto mandato continentur.

Primo, pro expensis factis pro arrestare et saisire bona abbatis et conventus Cligniacensis, propter inobediencias quas fecerant Regi, IIc l. par. — Item pro expensis dicti Guillelmi quas fecit in itinere apud Ansam et ad partes Lugd. pro sigillare arcas in quibus erant monete forefacte, XIII l. XI s. par. — Item, pro expensis dicti Guillelmi, ad capiendum malefactores apud Sanctum Andream Deserti et in castellania de Viri, XI l. XVII s. par. — Item, pro assisiis baillivi preconisandis, de mandato magistri Thome de Poilliaco, VIII s. VI d. par. — Item, pro expensis dicti Guillelmi in persequendo in Imperio illos qui ceperant Petrum Dorerii, x l. par. — Item, pro gagiare illos de Ansa qui vulneraverant servientes Regis, xx l. par. — Item, pro adducere apud Matisconem prisionatos illos de prioratu de Fleuri qui jactaverant in limo panuncellum Regis VI l. IIII s. par. — Item pro com-

pellere ad solvendum subvencionem quinquagesimalem homines de Ansa et homines de terra archiepiscopi et capituli Lugdunensium, de mandato magistri Guillelmi de Gilli, XII l. XIX s. par.

Summa IIc LXXIIII l. XIX s. VI d. par. Valent IIIc XLIII l. XIIII s. IIII d. tur.

Partes denariorum solutorum per baillivum et nomina recipiencium pro subvencionibus vicesime et focorum ordinandis et levandis, pro expensis eorumdem, videlicet;

Magistro Petro de Cabilone, procuratore Regis, pro se et Johanne le Cervoisier, servienti Castelleti Par., prout per ipsius magistri Petri patet litteras LXV l. ;

Magistris Johanni de Fonte de Trenorchio et J. de Faya, clericis, ut per ipsorum patet litteras, cuilibet XXV l. = L l. ;

Leoni Bonebaille civi (1) Matiscon. X l.

Johanni de Monte Lupello et Alexandro Bonveneti, ut per ipsorum patet litteras, X l.

Summa VIXX XV l. tur.

---

(1) Le texte porte « cui » (*sic*).

## III.

## MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE

### *Dons*

Ont été offerts par MM.

Albon (marquis d'), son ouvrage : *Mémoire des enfants de messire Artaud d'Albon et de Marguerite d'Albon.* Montbrison, (E. Brassart), 1909, in-4°.

Lachmann (Emile), ses œuvres musicales : *La naissance du vin,* op. 308, chœur à quatre voix d'hommes, poésie de Louis Mercier. Paris « L'Orphéon Monvoisin et Cie », s. d. (1909), in-8°.

— *Les crèpes de Nina,* op. 289, scène chorale pour quatre voix d'hommes, paroles de Pierre Haudrey. Nice et Paris, « Journal musical », 1909, in-8°.

— *Les Hébreux au désert,* op. 310, chœur à quatre voix d'hommes, paroles de Adrien Machique. Lyon « Accord parfait », s. d. (1909), in-8°.

— *Le troupeau,* op. 307, chœur à quatre voix d'hommes, poésie de Louis Mercier. Paris, « L'Orphéon Monvoisin et Cie », s. d. (1909), in-8°.

Romier (Lucien), son ouvrage, *La carrière d'un favori. Jacques d'Albon de Saint-André, maréchal de France* (1512-1562). Paris, Perrin et Cie, 1909, in-12.

Vindry (Fleury), son ouvrage, *Les parlementaires français au XVI^e siècle.* Tome I^er : *Parlements d'Aix, Grenoble, Dijon, Chambéry, Dombes.* Paris, Honoré Champion, 1909, in-8°.

*Echanges*

Académie de Mâcon, *Annales,* 3^e série, tome XII, 1907.

Académie des inscriptions et belles lettres, *Comptes rendus des séances de l'année* 1909, *Bulletin,* janvier-mars 1909.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, *Procès-verbaux et Mémoires,* 1908.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* 2^e série, n^os 1 et 2, janvier-février 1909.

Académie de Vaucluse, *Mémoires,* 2^e série, tome IX, 1^re livraison, 1909.

Académie du Var, *Bulletin,* LXXVI^e année, 1908.

Chambre de commerce de Saint-Etienne, *Lois et règlements sur les Chambres de Commerce, suivis des décrets et règlements sur la Chambre de Commerce de Saint-Etienne, mis à jour au 1^er janvier 1909.*

Comité de l'art chrétien du diocèse de Nîmes, *Bulletin,* tome IX, n° 6, 1909.

Institut de Carthage, *Revue tunisienne,* 16^e année, n^os 73 et 74, janvier-mars 1909.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, *Journal des Savants*, 7e année, nouvelle série, nos 1 à 3, janvier-mars 1909.

— Comité des travaux historiques et scientifiques, *Bulletin archéologique*, 3e livraison, année 1908.

*Revue de l'histoire de Lyon*, tome VIII, fascicules 1 et 2, janvier-avril 1909.

*Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais, illustrée*, tome XVII, nos 1 à 3, janvier-mars 1909.

*Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 16e année, nos 6 à 18, 12 janvier-26 mars 1909.

Société bibliographique et des publications populaires, *Bulletin*, 40e année, nos 1 à 3, janvier-mars 1909.

Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain, *Bulletin mensuel*, 40e année, nos 1 à 3, janvier-mars 1909.

Société de Borda, *Bulletin trimestriel*, tome XXXIV, 1er trimestre 1909.

Société des Bollandistes, Analecta Bollandiana, tome XXVIII, 1er fascicule, 1909.

Société d'émulation du Bourbonnais, *Bulletin*, nos 1 et 2, janvier-février 1909.

Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain, *Annales*, 41e année, octobre-décembre 1908.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, *Bulletin*, 168e et 169e livraisons, janvier-avril 1909.

Société des Amis de l'Université de Clermont-Ferrand, *Revue d'Auvergne*, 26e année, n° 1, janvier-février 1909.

Société des Amis des sciences et arts de Rochechouart, *Bulletin*, tome XVII, n° 11, 1908.

Société des Antiquaires de l'Ouest, *Table générale des Mémoires et Bulletins*, 2e série, 1877-1906.

Société des Antiquaires de Picardie, *Bulletin mensuel*, 4e trimestre 1908.

Société des Antiquaires du Centre, *Mémoires*, 31e volume, 1907-1908.

— — *Table des volumes*, de XXI à XXX.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, *Bulletin-revue*, XXIXe volume, 1re et 2e livraisons, janvier-avril 1909.

Société des sciences et arts du Beaujolais, *Bulletin*, 10e année, n° 37, janvier-mars 1909.

Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain, *Bulletin*, n° 52, 3e trimestre 1908.

Société d'études des Hautes-Alpes, *Bulletin*, 28e année, 3e série, n° 29, 1er trimestre 1909.

Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan, *Bulletin*, tomes XXV et XXVI, 1904-1907.

Société Eduenne, *Mémoires*, nouvelle série, tome XXXV, 1908.

Société Gorini, *Bulletin*, 6e année, nos 21 et 22, janvier-avril 1909.

Société nationale des Antiquaires de France, *Bulletins et Mémoires*, 7e série, tome VIII, *Mémoires*, 1908.

*Abonnements*

*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tome LXX, 1re et 2e livraisons, janvier-avril 1909.

*Bulletin monumental*, n° 5, 1908.

*Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 10e année, nos 55 et 56, janvier-avril 1909.

Polybiblion, Revue bibliographique universelle, partie littéraire, tome LXIX, 1re à 4e livraisons, janvier-avril 1909.

*Revue archéologique*, 4e série, tomes XII et XIII, novembre 1908-février 1909.

*Acquisitions*

Benoît d'Entrevaux (Florentin), *Armorial du Vivarais*. Privas, imp. centrale, 1908, in-4°.

Broutin (Auguste), *Notice historique sur les Oratoriens de Notre-Dame de Grâces et les ermites de Val-Jésus (Loire)*. Lyon, (Aimé Vingtrinier), 1871, in-8°.

— *Notice historique sur l'hôpital de Feurs*. Saint-Etienne, (Théolier aîné), 1858, in-8°.

Galley (J.-B.), *Claude Fauriel, membre de l'Institut, 1772-1843*. Saint-Etienne, 1909, in-8°.

## IV.

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

### *Membres titulaires*

M. le docteur Barbat, président de l'Association des Amis des arts et sciences, à Charlieu, reçu le 27 février 1909.

M. Léonce Pasteur, conservateur des hypothèques, à Roanne, reçu le 27 février 1909.

### *Membre correspondant*

M. A. Gérentet de Saluneaux, quai des Broteaux, 29, à Lyon, reçu le 16 mars 1909.

### *Démissionnaires*

M. Jean Gonon fils, à Renaison, membre titulaire.

M. l'abbé Charles Signerin, curé-archiprêtre de Saint-Rambert-sur-Loire, membre titulaire.

# PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE LA DIANA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DE LA DIANA *le 29 août 1862.*

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA DIANA *du 27 août 1863 au 15 décembre 1864.*

REVUE FORÉZIENNE. Histoire et archéologie. 1re à 4e année, 1867-1870. 4 volumes.

## BULLETIN DE LA DIANA :

Tome I, 1876 et 1881 ; — Tome II, 1882 et 1884 ; — Tome III, 1885 et 1886 ; — Tome IV, 1887 et 1888 ; — Tome V, 1889 et 1890; — Tome VI, 1891 et 1892 ; — Tome VII, 1893 et 1894 ; — Tome VIII, 1895 ; — Tome IX, 1896 et 1897 ; — Tome X, 1898 ; — Tome XI, 1899 et 1900 ; — Tome XII, 1901 ; — Tome XIII, 1902 et 1903 ; — Tome XIV, 1904 et 1905 ; — Tome XV, 1906 et 1907.

## MÉMOIRES :

Tome Ier. — Auguste Bernard. Histoire territoriale du Lyonnais ; — Vincent Durand, Recherches sur la station antique de *Mediolanum*, etc., etc.

Tome II, — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Vincent Durand, *Aquæ Segetæ* et la voie Bolène en Forez; — Fouilles à Feurs ; — Anatole de Gallier, Une page de l'histoire du Viennois à la part du royaume. Les Pagan et les Retourtour ; — Henry Gonnard, Découverte de monnaies anciennes à Montbrison ; — Honoré de Turge, Sépultures antiques du mont d'Uzore ; — etc., etc.

Tome III. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais, (suite) ; — Vincent Durand, De la véritable situation du *Tractus Rodunensis et Alaunorum* mentionné dans la *Notice des dignités de l'Empire* ; — Ph. Testenoire-Lafayette et H. Gonnard, Bulletin numismatique ; — etc , etc.

Tome IV. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Joseph Delaroa, Oraison funèbre de Florimond Robertet, forézien, par Mgr Alleman, évêque de Grenoble ; — Vincent Durand, Colonnes itinéraires de Pommiers, — Puits antiques à Trelins, — Etablissement céramique à Montverdun, — Habitations gallo-romaines à Nollieu, à Pralong, à Saint-Just-en-Chevalet, — L. Mandrin à Saint-Bonnet-le-Château ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, La Galiney de la Tour-en-Jarez ; — etc., etc.

Tome V. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais

(suite et fin). — Vincent Durand et Antoine Vachez, Etude archéologique et historique sur le prieuré de Rosiers ; — Frédéric Noëlas, Funérailles d'une fille noble au XVe s. ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, Henri III en Forez.

Tome VI. — Jean-François Duguet, curé de Feurs, Feurs, mémoire inédit, suivi de l'histoire de la famine de 1709, publiés et annotés par M. Vincent Durand.

Tome VII. — Eleuthère Brassart, La grotte des fées, commune de Sail-sous-Cousan ; — Vincent Durand, Lettre du Conseiller Moissonnier ; — Adolphe Coste, Inventaire du mobilier des châteaux de Saint-André d'Apchon et d'Ouches aux XVIe et XVIIe siècles ; — Antoine Guillemot, Chartes de franchises de Vollore, 1312 ; — Jules Le Conte, Recherches sur les anciennes religieuses et sur les syndics du monastère de Sainte-Claire de Montbrison ; — Philippe-Testenoire-Lafayette, Bulletin numismatique ; — Antoine Vachez, Bellegarde et la Liègue, étude historique ; etc., etc.

Tome VIII. — André Barban, Recueil d'hommages, aveux et dénombrement de fiefs relevant du comté de Forez du XIIIe au XVIe siècle.

Tome IX. — Maurice de Boissieu, Généalogie de la maison de Saint-Chamond ; — Antoine Guillemot, Tarifs de droits de leyde perçus par le seigneur de Thiers au XIVe siècle.

Tome X. — C.-P. Testenoire-Lafayette, Histoire de l'abbaye de Valbenoîte, de l'ordre de Cîteaux, à Saint-Etienne de Furan en Forez, 1184-1791.

Tomes XI et XII. — Visite pastorale faite en 1745 et 1746 par Monseigneur Henri-Constance de Lort de Serignan, évêque de Mâcon, de la partie de son diocèse comprise aujourd'hui dans le département de la Loire, publiée par M. Joseph Déchelette.

ÉLOGE DE VICTOR DE LAPRADE, par M. le vicomte de Meaux, prononcé à la Société de la Diana, le 16 juin 1884, portrait en héliogravure.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE FORÉZIENNE DE ROANNE, EN 1890. Rapport présenté à la Société de la Diana par Edouard Jeannez et illustré de quarante planches en phototypie par Paul Roustan.

LES PEINTURES MURALES DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE EN FOREZ, publiées par J. Déchelette et E. Brassart, avec la collaboration de MM. Charles Beauverie, abbé Reure et Gabriel Trévoux, 29 grav. dans le texte, 20 pl. en héliogravure.

---

Montbrison, le gérant, E. Brassart.

DE TARN & BARONNE

AVRIL — JUIN 1909.

# BULLETIN
DE
# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XVI. — N° 6.

La Cotisation de 1910 est mise en recouvrement

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE TUPINERIE, 4
MONTBRISON
1909

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

---

Le Conseil d'Administration se réunira le Mardi 1er Mars 1910, à 10 heures du matin.

A 2 heures, séance publique.

---

SOMMAIRE :

R. CHASSAIN DE LA PLASSE. Inauguration du buste du vicomte Camille de Meaux, 192. — Acquisition du château de la Bastie, 193.

L. CAILLET. Menace d'invasion des Anglais en Lyonnais d'après une lettre du bailli de Forez, Denis de Beaumont (1387), 195.

L. ACHALME. Note sur le château d'Alleuze à la fin du XIVe siècle, 197.

J. BEYSSAC. Notes pour servir à l'histoire de l'église de Lyon. — Corévêques, suffragants et auxiliaires de Lyon, 198.

Chanoine REURE. La peste de 1628 en Forez. Le vœu de Cervière et des Salles, 292.

Chanoine SACHET. Les sceaux des archevêques de Lyon au XIXe siècle (supplément), 309.

Election du Bureau et du Conseil d'Administration, 315.

Comptes 1908, 318. — Budget additionel 1909, 321. — Budget primitif 1910, 322.

AVRIL — JUIN 1909.

# BULLETIN DE LA DIANA

## I

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 MAI 1909

PRÉSIDENCE DE M. CHASSAIN DE LA PLASSE, PRÉSIDENT

Sont présents : MM. Achalme, d'Alverny, abbé Bégonnet, Beyssac, de Boissieu, Mme de Bonand, A. Brassart, E. Brassart, comte de Charpin-Feugerolles, Chassain de la Plasse, abbé Chazal, abbé Chevrolat, J. Déchelette, baron Dugas de la Catonnière, L. Dupin, abbé Epinat, Ferran, abbé Forestier, H. Gonnard, Goure, Granger, lieutenant-colonel Hélo, Jacquet, Lachmann, abbé Lafay, Laporte, abbé Patissier, baron des Périchons, Picattier, Recorbet, abbé Reure, Rochigneux, J. Rony, L. Rony, Rousse, abbé Sachet, de Saint-Pulgent, abbé Saignol, Testenoire-Lafayette, abbé Versanne.

Ont écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à l'assemblée générale : S. E. le cardinal Coullié, MM. marquis d'Albon, Dr Barbat, Baudot, Bourbon, Broutin, abbé Buer, C.-N. Desjoyeaux, abbé Faugier, comte de la Forest-Divonne, Leriche, Monery, abbé Moro, R. Palluat de Besset, abbé Paris, abbé Relave, Tézenas du Montcel, Thevenet, N. Thiollier, Verchère.

En ouvrant la séance le président se félicite de n'avoir à déplorer, depuis la dernière séance, la mort d'aucun membre de la Société, et d'être dispensé du pénible devoir de rendre un dernier hommage à quelque nouveau disparu.

Il est heureux de pouvoir au contraire annoncer à ses collègues deux bonnes nouvelles.

*Inauguration du buste du vicomte Camille de Meaux*

« Après la mort de son cher et regretté président le vicomte Camille de Meaux, dans un élan unanime et spontané la Société avait décidé de perpétuer sa mémoire en lui élevant dans la salle de ses séances un buste en marbre blanc. Le bureau s'est mis de suite à l'œuvre et a travaillé activement pour satisfaire le plus tôt possible l'impatience générale. Le buste, confié au ciseau de notre compatriote le sculpteur Picaud, est sur le point d'être terminé et l'on a pu fixer le jour de son inauguration au mercredi 23 juin. Le conseil a pensé que, pour donner de l'éclat à cette cérémonie, il ne pouvait mieux faire que d'y convier M. Etienne Lamy de l'Académie française, directeur du *Correspondant*, cette revue

où M. de Meaux avait tenu une si grande et si belle place.

M. Lamy a accepté avec le plus aimable empressement cette invitation et ce sera pour tous les membres de la Société, les souscripteurs et les quelques invités, que la salle de la Diana pourra recevoir, un véritable régal d'entendre cet homme éminent, qui parle aussi bien qu'il écrit et qui écrit aussi bien qu'il pense. La séance solennelle sera précédée ce jour-là d'un banquet dont une circulaire fera connaître le lieu, l'heure et les conditions. Le président espère que les membres de la Société se feront un devoir et un honneur d'assister tous à cette cérémonie d'inauguration.

### *Acquisition du château de la Bastie d'Urfé*

La seconde bonne nouvelle a trait au château de la Bastie. La terre de la Bastie se vendait en détail et on pouvait craindre de voir le château tomber dans les mains de quelque petit propriétaire, qui aurait pu le mutiler ou même le démolir pour en tirer parti. Cette éventualité a ému le bureau de la Diana, qui a résolu de sauver à tout prix ce qui reste de ce précieux monument. Grâce à l'intelligence et à l'activité de deux de ses membres une promesse de vente a été obtenue. Il s'agit maintenant de trouver les fonds nécessaires pour solder l'acquisition ; une souscription va être ouverte dans ce but.

Déjà avant toute publicité de merveilleuses bonnes volontés se sont fait jour, et on peut espérer que la Diana parviendra définitivement à sauver, en

en devenant propriétaire, ces restes si intéressants par eux-mêmes et par les souvenirs qui s'y rattachent ».

Le président invite l'assemblée à donner son avis sur le projet qui lui est soumis.

Les membres présents, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident de faire l'acquisition du château de la Bastie dans les conditions qui lui sont exposées et chargent le bureau de faire toutes les démarches nécessaires pour réunir le montant du prix d'achat, et pour obtenir l'autorisation administrative nécessaire à la Société.

### *Excursion en 1909*

Comme conséquence de ce vote, l'assemblée décide, sur la proposition du Président, de revenir sur le vote qui avait choisi le canton de Pélussin comme but de l'excursion de cette année et de la diriger sur la Bastie, pour finir par Montverdun ou par Sainte-Foy et Cleppé. MM. Bonnassieux, Larderet de Fontanès, des Périchons, A. de Saint-Pulgent, Recorbet, Rochigneux, L. Rony, N. Thiollier sont nommés commissaires à l'effet d'organiser cette excursion, en la fixant autant que possible dans les dix premiers jours de juillet.

### *Comptes*

M. le Trésorier présente ses comptes pour l'année 1908. Ils sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée (voir l'annexe n° 1).

*Budget additionnel 1909, budget ordinaire 1910*

M. le Trésorier donne lecture du budget additionnel pour 1909 et du budget ordinaire pour 1910. Ces deux budgets sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité (v. annexes 2 et 3).

*Menace d'invasion des Anglais en Lyonnais d'après une lettre du bailli de Forez, Denis de Beaumont (1387). — Communication de M. Louis Caillet.*

M. Joseph Déchelette donne lecture de la note suivante :

Les archives municipales de Lyon renferment une lettre du bailli de Forez (1), Denis de Beaumont (2), nous avons longtemps cherché la date exacte, mais que nous avons pu restituer à l'année 1387 après la découverte d'une lettre datée de Museton de Viego, capitaine de Lyon que nous publions également (3). Denis de Beaumont, dans sa missive écrite à Montbrison, le 20 août, prévenait les Lyonnais que 600 Anglais, logés à Alleuze (dans le Cantal) (4) avaient

(1) C'est la seule lettre d'un bailli de Forez qu'elles possèdent.

(2) Il fut bailli de Forez, de 1378 à 1408. Il fut aussi chatelain de Lavieu. Son père s'appelait Amblard.

(3) La lettre de Museton de Viego a déjà été publiée par M. le chanoine Reure dans le *Bulletin de la Diana* ; voir *Notes sur les incursions des bandes anglo-gasconnes en Forez, (1386-1389)*, tome VIII, p. 241, 248.

(4) Alleuze (Cantal. — cant. et arr. de Saint-Flour). — Museton de Viego parle des « Englore d'Auvergne ». Il n'y a donc pas de doute. Depuis plusieurs jours, le bailli devait être au courant de leurs intentions et du jour fixé pour leur départ. — Aloeuse doit s'interprêter par Alleuze. Il n'y a pas de localité du nom d'Aloeuse.

dû partir la veille pour ravager le Forez, le Lyonnais et le Beaujolais et qu'il envoyait à Lyon Pierre Gardin pour avertir l'archevêque (1), le chapitre et les bourgeois. Effectivement, les Anglais entrèrent en Forez et au début du mois de septembre le bruit courait à Lyon qu'ils allaient bientôt envahir le Lyonnais. Le mercredi 11, Museton de Viego, capitaine de la ville, prescrivit de convoquer les consuls, pour le jeudi suivant, à la maison de Roanne, afin de délibérer sur les agissements des Anglais d'Auvergne. Cet épisode ne semble pas avoir eu un grand retentissement ; les historiens et les chroniqueurs ne semblent pas le connaître. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir signaler ces deux petits documents qui sûrement se rapportent à la même question.

20 août, Montbrison. — *Lettre de Denis de Beaumont, bailli de Forez, aux bourgeois et aux citoyens de Lyon leur annonçant que 600 hommes de troupes anglaises logés à « Aloeuse », avaient dû en partir la veille pour ravager le Forez, le Lyonnais et le Beaujolais, surveillés par eux depuis une semaine et qu'à raison de ces faits il a envoié à Lyon auprès de l'archevêque, du chapitre et des bourgeois Pierre Gardin, clerc de Monseigneur (2), chargé de leur communiquer ses instructions.*

*(Original sur papier. — Au dos, traces de l'empreinte, laissées par le sceau de cire rouge).*

A mes chers seigneurs et granz || amy les bourgoys et citoyenz || de la bonne ville de Lion. (*Au dos*)

Mes chiers seigneurs, veuillez savoir que de certain il sont ensemble à Aloeuse VI^c^ combatens anglais et || devoyent yer partir pour venir coure les païs de Forez, de Lionnoys et de Beaujoloys, qu'il ont espié || toute la sepmaine passée, et en ont mené de gros marchans, et pour mes chiers sei-

(1) L'archevêque de Lyon s'appelait alors Jean II de Talaru.

(2) Le duc de Bourbon, comte de Forez.

gneurs, je envoye || tres expressement par devers Monseigneur l'arcevesque, messegneurs du chapitre et vous, Pierre Gardin. clerc de Monseigneur, || en confiant de vostre bonne aide et secours sur ce ainsi comme on ferait de par de ça en cas semblable || et a ce veullez induyre Monseigneur de Lion et messegneurs du chapitre, si comme plus a plein, vous dira de || bouche le dit Pierre Gardin lequel vous plaise de croyre, et ycellui delivrer et || fere delivrer le plus tost que vous pourrez, quar la chose est mult haastive. Mes chiers segneurs. || Vostre Seigneur vous doint bonne vie et longue. Escript a Montbrison, le XXe jour d'aoust.

Ce vostre DENIS de BEAUMONT, bailli de Forez

(Arch. mun. de Lyon. AA, 82 nº 23).

* *

A la suite de cette communication, M. Achalme dit que les ruines imposantes du château d'Alleuze se dressent encore au sommet d'une colline à 10 kilomètres au midi de Saint-Flour.

Ce château appartenait aux évêques de Clermont; mais, de 1383 à 1391, un chef de routiers, Bernard de Garlans, s'en empara. Il y tint garnison avec une petite armée, composée de 100 hommes d'armes et de 2 à 300 varlets. Cette bande semait la terreur dans le pays et même au loin, comme l'indique la communication de M. Caillet.

Il fut impossible de les déloger par la force. Moyennant le paiement d'une forte indemnité de guerre, Bernard de Garlans consentit enfin à déguerpir (1).

---

(1) Cf. Le *Château d'Alleuze*, par Léon Belard, dans *Saint-Flour et ses environs*.

*Notes pour servir à l'histoire de l'église de Lyon. — Corévêques, suffragants et auxiliaires de Lyon. — Communication de M. Beyssac.*

## *COREVEQUES*

Des vicaires appelés par les archevêques de Lyon à les seconder dans l'exercice de leur ministère, quelques-uns, en très petit nombre on va le voir, ont été revêtus du caractère épiscopal. Ces vicaires ont été désignés d'abord sous le nom de chorévêques ou corévêques (1), puis sous celui de suffragants, enfin au XIX^e^ siècle sous celui d'auxiliaires. Presque toutes les listes épiscopales ont essayé de les mentionner à la suite des prélats sous l'épiscopat desquels ils ont exercé leurs fonctions, et, dans la plus récente de ces listes, les auteurs ont réuni quelques indications biographiques sur leur personne (2).

Les études particulières qui leur ont été consacrées sont beaucoup plus rares. Cependant, dans sa seconde édition, à la suite de ses notices sur les

---

(1) On a différencié les chorévêques des corévêques, tous deux vicaires ruraux de l'évêque, mais les seconds seuls ayant le caractère épiscopal. S'il ne faut pas trop s'attacher à la distinction des termes, le 10^e^ canon du concile tenu à Antioche en 341 établit d'une manière indiscutable l'existence des deux catégories de vicaires. Les deux catégories ont-elles existé en Occident ? Nous n'avons pas rencontré à Lyon un seul corévêque qui n'eût pas le caractère épiscopal.

(2) L. Morel de Voleine et H. de Charpin, *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon*, Lyon, 1854.

archevêques, Severt a groupé quelques notes concernant huit d'entre eux, sous le titre *Nonnulli Reverendi Episcopi Suffraganei Revendissimorum Archiepiscoporum* (1).

Un siècle plus tard, à l'index trois de son *Lugdunum Sacro-Prophanum* (2), Bullioud a donné un chapitre de huit pages : *Episcopi lugdunenses, titulares, seu suffraganei et corepiscopi.* Suivant le plan qu'il s'était tracé pour l'ensemble de son travail, l'auteur y a réuni toutes les données recueillies par lui dans les nombreux ouvrages qu'il avait à sa disposition. Malheureusement il y témoigne peu de critique ; chaque fois qu'il a rencontré un personnage qualifié à tort ou à raison évêque de Lyon (3) et qu'il n'a pas cru pouvoir le ranger parmi les titulaires du siège, il a émis à son sujet deux hypothèses et auguré soit qu'il ait été élu et non sacré, soit qu'il ait exercé les fonctions de corévêque. Cette méthode devait lui fournir naturellement une assez grande quantité de noms ; employée sans discernement, elle devait aussi, et le fait n'a pas manqué de se produire, elle devait le conduire à de nombreuses erreurs.

---

(1) Severt, *Chronologia historica successionis hierarchicæ illustrissimorum archiantistitum Lugdunensis archiepiscopatus*, Lyon, 1628.

(2) Bibliothèque de la ville de Lyon, manuscrits, fonds général, 949.

(3) Agobard semble avoir été le premier à prendre le titre d'archevêque ; il le porte dans le diplôme accordé en 830 par Albéric, évêque de Langres, au monastère de Bèze (Jean, *Chronica Besuense* dans d'Achery, *Spicilegium*, tome I). Toutefois l'usage de ce titre ne s'est généralisé que dans les premières années du Xe siècle. Même après cette époque, quelques prélats ont pris encore le vieux titre d'*episcopus*. (A. Coville, *L'évêque Annemundus et son testament*, dans *Revue d'histoire de Lyon*, Lyon, 1902, tome I).

Une troisième étude a été publiée de nos jours par l'abbé Servonnet, alors chanoine de Lyon, mais les références indiquées suffisent à établir que c'est là un travail de troisième ou de quatrième main, et qu'on ne peut par conséquence en attendre ni corrections ni additions (1).

Plus des trois quarts des corévêques cités dans ces deux dernières études semblent devoir être éliminés. En réalité on ne peut établir historiquement l'existence que d'un très petit nombre de ces prélats. s'étendant sur une période de moins d'un siècle.

### AMALAIRE, 807-835

L'institution des corévêques apparaît d'abord en Orient, où elle fait l'objet de règlements édictés par les conciles d'Ancyre et de Néocésarée en 314 ou environ, par celui de Nicée en 325 et surtout par celui d'Antioche en 341 (2).

Le premier concile de Gaules où on en rencontre une mention est celui assemblé à Riez, le 29 novembre 439, pour juger Armentaire, dont la nomination au siège de cette ville avait été irrégulière. Le concile déclare nulle la nomination d'Armentaire, mais, usant d'indulgence à son égard, permet à celui des évêques auquel la charité l'inspirera, de lui attribuer une église de son diocèse, où il portera le titre de corévêque (3).

---

(1) *Les évêques auxiliaires de Lyon,* par un chanoine de la primatiale. Lyon, 1875.

(2) Mansi, *Sanctorum conciliorum et decretorum collectio nova*, 1759, tome II.

(3) *Ibid.*, V.

Malgré cette apparition, l'institution des corévêques ne semble pas s'être développée bien rapidement en Occident, du moins n'en rencontre-t-on aucune trace à Lyon avant le IX^e siècle.

Dans le neuvième article des capitulaires publiés à Aix-la-Chapelle le 23 mars 789, Charlemagne avait évoqué les canons des conciles d'Ancyre et d'Antioche et rappelé que les corévêques étaient sous la dépendance absolue des évêques (1). Ce fut l'un de ses plus précieux lieutenants, le grand restaurateur de l'Eglise de Lyon, Leidrade, qui institua les premiers corévêques de cette Eglise.

Un état sommaire des dotations de l'archevêque et de son clergé débute ainsi : *Habet Leidradus episcopus ad suum opus inter totum colonicas vestitas DCCXXVII, absas XXXIII. Habet Amalbertus episcopus colonicas vestitas XXX, absas XVII. Habet Agobardus episcopus colonicas vestitas LXIIII, absas IIII (2).*

Cette pièce datée des premières années du IX^e siècle nous est connue par une copie du XIII^e, et, dans ces conditions, on peut augurer avec une très grande vraisemblance, sinon avec certitude, qu'Amalbertus est une lecture fautive pour Amalherius, forme adoptée par Amalaire lui-même sur le codex d'Eugipius donné par lui à saint Euchaire de Trêves. Morel remarque que les copistes ont souvent confondu le *b* et l'*h*, l'*i* et le *t* (3). Nous croyons

(1) *Ibid.* ,XIII.

(2) Arch. dép. du Rhône, fonds de Saint-Pierre. — M.-C. Guigue, *Cartulaire lyonnais*, Lyon, 1885, tome I, p. 2.

(3) Morel, *Eléments de critique*, Paris, 1766.

donc qu'on doive identifier ce premier corévêque de Lyon avec Amalaire, évêque de Trèves.

Dom Germain Morin a consacré il y a quelques années à ce personnage trois études, au cours desquelles il a tenté, autant que les textes le permettent, d'apporter un peu de clarté dans le chaos des obscurités et des contradictions formé par ses biographies antérieures (1). C'est à ces études et en particulier à *l'Esquisse biographique* que nous empruntons les grandes lignes de la présente note.

Né vers l'annnée 775 et probablement dans le diocèse de Metz, Amalaire « fut élevé dès son enfance à l'école du célèbre Alcuin qu'il se plaît à appeler le maître le plus docte de son pays..... Vers ce même temps, d'après l'usage alors en vogue, il dut ajouter à son nom franc d'Amalaire les deux surnoms littéraires de Fortunat et de Symposius (2)..... Au sortir de l'école, il dut aller reprendre sa place parmi les clercs de l'église de Metz. Mais selon toute probabilité, ce ne fut pas pour longtemps ».

De Metz en effet Leidrade l'appela à Lyon pour y introduire le chant liturgique tel qu'il était en usage dans la chapelle du Palais de Charlemagne, *secundum ritum sacri pallacii.* L'acte précité établit d'une

---

(1) Dom Germain Morin, *La question des deux Amalaire* dans *Revue Benedictine,* VIII. — *Amalaire, Esquisse biographique*, dans recueil cité, IX. — *Encore la question des deux Amalaire*, dans recueil cité, XI. — Nous sommes très obligé à l'érudit bénédictin d'avoir bien voulu revoir lui-même la présente note.

(2) Dom G. Morin indique que ces deux surnoms, celui de Symposius surtout, ne sont attestés que dans des documents postérieurs, la plupart apocryphes ou sujets à caution.

manière indiscutable qu'il l'éleva ensuite à la dignité de corévêque.

Combien de temps Amalaire conserva-t-il ces fonctions ? Son biographe note que la qualité d'abbé d'Hornbach lui a été attribuée par Mabillon d'après certaines conjectures plus ou moins vraisemblables et estime qu'une grande réserve s'impose dans ces conditions. « On place communément en 809 sa promotion au siège de Trèves. Une seule chose est assurée : c'est qu'il succéda à Wizo ou Wazo » ; il en porte le titre jusqu'à l'année 814 environ.

A partir de cette époque les auteurs modernes le qualifient à nouveau corévêque de Lyon. Ils lui en donnent le titre une première fois, en octobre 816, lors de la tenue du concile d'Aix-la-Chapelle, concile qui, d'après Adhémar d'Angoulême, aurait adopté une règle rédigée par Amalaire à l'usage des chanoines (1), puis au commencement de novembre 825, où les évêques réunis en concile à Paris pour l'affaire des saintes images (2) le délèguent auprès de Louis-le-Débonnaire avec Halitgaire, évêque de Cambrai et d'Arras. Enfin on le rencontre désigné comme prélat de Lyon, *prælatus ecclesiæ Lugdunensis*, dans une pièce contemporaine : c'est la lettre adressée en 835 par le diacre Florus aux Pères du futur concile de Thionville Cette lettre se rapporte

(1) Il est presque certain qu'Amalaire n'a rien à voir avec la Règle des Chanoines d'Aix-la-Chapelle. Adhémar, dit dom G. Morin, est un guide très peu sûr, parfois même un faussaire : c'est lui notamment, qui a fabriqué le supplément au *De officio ecclesiastico* d'Amalaire. A propos du concile d'Aix-la-Chapelle, il le qualifie « diacre ».

(2) Mansi, *op. cit.*, XIV.

à la longue et violente querelle qui s'était élevée à propos de liturgie et de chant entre Amalaire et le clergé lyonnais, celui-ci ayant à sa tête l'archevêque Agobard et le diacre Florus, querelle dont l'exposé sortirait du cadre de cette note et pour laquelle on voudra bien se reporter à l'étude de Dom G. Morin. Il suffit d'indiquer qu'Agobard étant alors en exil, Amalaire assembla à Lyon un synode et tenta d'y faire adopter ses vues, mais qu'il se heurta à l'opposition de Florus.

Le décès d'Amalaire est porté au martyrologe de Berne sous la date du 3 des calendes de mai, entre 850 et 853. Les obituaires de Lyon n'en font aucune mention, silence qu'expliquent suffisamment les querelles liturgiques.

### AGOBARD, 812-814

On a vu dans la note précédente, Agobard cité dans un titre à la suite d'Amalaire. A en croire la version donnée par l'auteur anonyme de la vie de saint Barnard, il aurait été élu corévêque, à la demande de Leidrade, dans une assemblée réunie à Lyon vers 812 ou 813, assemblée ou siégeait, à côté de l'évêque de Lyon, Barnard de Vienne, et plusieurs autres prélats. Cette élection aurait du reste soulevé les protestations des évêques n'ayant pas siégé à l'assemblée. Ceux-ci en auraient appelé au pape du fait que deux titulaires possédaient le même siége, situation absolument contraire aux canons ecclésiastiques, et la forme même de leur protestation semblait indiquer que l'institution des corévêques était à cette époque bien peu connue en Occident. Quoi qu'il

en soit de cette dernière hypothèse, l'intervention pontificale se traduisit par la convocation d'un concile à Arles le 10 mai 813, concile qui, après avoir entendu Leydrade et Barnard, prononça que l'évêque de Lyon conserverait son siège et qu'Agobard reprendrait les fonctions qu'il exerçait précédemment (1). Il ne semble pas du reste que cette décision ait été rigoureusement exécutée ; Adon (2) et, peut-être d'après lui, Hugues de Flavigny (3) s'accordent pour indiquer qu'au moment de la retraite de Leidrade et de l'élection d'Agobard au siège de Lyon, celui-ci portait le titre de corévêque ; n'est-il pas vraisemblable qu'il en exerçât aussi le ministère ?

Il ne peut entrer dans le cadre de cette note de retracer la biographie, du reste bien connue, d'Agobard (4) ; il suffit de noter l'intelligence supérieure de « l'homme le plus éclairé qu'eût formé le siècle de Charlemagne (5) », l'activité infatigable dont témoignent ses écrits et aussi la grande part prise par lui dans les événements politiques de son temps, qui, après en avoir fait « le principal instigateur de la Constitution de 817 (6) », devait l'amener

---

(1) *Vita Sancti Barnardi*, dans : Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti*, Venise, 1733.

(2) *Ex Adonis Archiepiscopi Viennensis Chronicon*, dans *Monumenta Germaniæ, Scriptorum*, II.

(3) *Chronicon Hugonis, monachi Virdunensis et Divionensis, abbatis Flavianencis*, dans m. recueil, VIII.

(4) Qu'il nous soit permis toutefois de formuler quelques réserves sur l'attribution à Agobard de la note marginale inscrite sur un manuscrit de Bède autrefois à la bibliothèque de Lyon, note à laquelle ont été empruntées jusqu'à présent les principales dates de la vie d'Agobard. Dans la biographie d'Amalaire, Dom G. Morin la croit de la main de Florus.

(5-6) Martin, *Histoire de France*, Paris, 1834.

à se prononcer contre Louis-le-Débonnaire et en faveur de Lothaire. Déposé de son siège par le concile de Thionville en mars 835 (1), il fut même obligé de fuir sa ville épiscopale (2). Il y rentra après un exil de deux années et se trouvait même en Aquitaine pour le service de l'empereur lorsqu'il mourut à Saintes le 6 juin 840 (3).

### AUDIN, AULBRIN ? 855-868

Dans le registre de la Confrérie de Saint-Gall, la liste des chanoines de Saint-Paul de Lyon s'ouvre avec le nom d'Audin, corévêque, *Audinus choreps* (4).

Ce prélat paraît avoir joui d'un grand crédit auprès de son évêque Remi Ier ; ils figurent ensemble dans deux actes contemporains. Remi avait souscrit le premier et Audin le dernier aux canons du concile tenu à Valence le 8 janvier 855 (5). Trois ans plus

---

(1) *Vita Ludovici Pii*, dans *Monumenta Germaniæ, Scriptorum*, II.

(2) Les bénédictins estiment que, pendant l'éloignement d'Agobard, l'ancien abbé de Saint-Georges, (*Nomina kanonicorum ecclesie Sancti Georgii*, dans *Monumenta Germaniæ, Libri confraternitatum Sancti Galli Augiensis*) Moduim, alors évêque d'Autun, se trouva chargé de veiller sur l'église privée de son chef. Que cette version soît exacte, ou que Moduim soit venu à Lyon en qualité de *missus dominicus*, comme le pense Caillemer (*Florus et Moduim, épisode de l'histoire de Lyon au IXe siècle*, dans *Mémoires de l'Académie de Lyon*, XXI), il est bien possible qu'il ait été appelé à exercer le ministère épiscopal, mais aucun titre ne permet de croire qu'il ait été élu ou nommé corévêque, et c'est à tort par conséquent qu'on l'a porté au rang de ceux-ci.

(3) Pour la bibliographie d'Agobard, voir U. Chevalier.

(4) *Nomina kanonicorum Ecclesie Sancti Pauli*, dans *Libri Confraternitatum Sancti Galli Augiensis*.

(5) Mansi, *op. cit.*, XV.

tard, le 20 mai 858, ils signent dans le même ordre la confirmation par Jonas, évêque d'Autun, des biens et privilèges appartenant à l'abbaye de Saint-Andoche d'Autun ; après le nom d'Audin vient celui de *Culdradus* aussi corévêque (1).

Une pièce, de deux siècles postérieure, témoigne encore des liens qui unissaient l'évêque de Lyon à son auxiliaire et en même temps du zèle de ce dernier. Dans l'acte aux termes duquel Robert, précenteur de Lyon et abbé Saint-Paul, se désiste, au profit des membres de cette dernière Eglise, des droits qu'il pouvait avoir sur un *curtil* et sur une chapelle dédiée à saint Martin, curtil et chapelle situés près de l'église de Saint-Genis, ledit Robert rappelle que le curtil avait été donné par l'archevêque Remi pour le service du réfectoire de l'abbaye ; il rappelle aussi que cette donation avait été faite avec l'approbation de Candidinus, prévôt de l'Eglise de Lyon, et à la demande d'Audin, corévêque, et son prédécesseur dans la dignité abbatiale (2).

Enfin la notice relatant la restauration, en l'année 868, des églises de Saint-Irénée et de Saint-Just indique la part considérable prise par Audin dans cette restauration, qui lui avait été confiée par l'archevêque. Ce corévêque était, dit la notice, un homme vénérable et consacré exclusivement à la religion et aux œuvres pies. Enflammé d'un ardent amour de Dieu, il se donna tout entier à la reconstruction des

---

(1) *Gallia christiana*, *IV. Instrumenta Ecclesie Eduensis*, XIII.

(2) Arch. Dép. du Rhône, fonds de Saint-Paul. Directe I. — M.-C. Guigue, *Obituarium Lugdunensis Ecclesie*, Lyon, 1867. Pièces justificatives, 3.

églises et des habitations destinées aux clercs qui les desservaient, et, malgré les difficultés rencontrées sur sa route il parvint à les achever presque complètement. Sans cesse sur la brèche, il était entièrement absorbé par sa sainte entreprise et y apportait sans répit toutes ses forces. Toujours sous l'influence de son amour de Dieu et estimant insuffisant tout ce qu'il avait déjà fait, il sollicita et obtint de l'archevêque des ressources en faveur du clergé des deux églises..... (1).

Son décès est mentionné, sous la même date du 22 avril, à l'obituaire de Saint-Paul en ces termes : *Audinus, Lugdunensis corepiscopus* (2), et à celui de Saint-Jean en ceux-ci : *Audinus, corepiscopus, qui dedit Sancto Stephano ecclesiam de Vereriis cum manso in quo est sita et decimis et appendiciis et apud*

---

(1) *Venerabilem et omni pietatis et religionis opere strenuum virum Auduinum nomine ibi prelatum et officio corepiscopum....; qui solicicius amore Dei inflamatus, structuris intentus, licet cum quadam difficultate et enim rebus l..., pertenuis ecclesias sanctorum et habitationes commanencium clericorum ad culmen et pulchre honestatum ex maxima parte jam perduxit. In quo sancto opere solicitus semper impiger desudare non cessat, eodem autem divino amore inflamatus et quod tam pie peragit nullo modo sat.... sibi ad honorem Dei videns, cum reverendissimo pontificis urbis ipsius precibus elaboravit, ut isdem reverendissimus episcopus bonitate sua eidem concederet ut de ipsis eisdemque rebus, de quibus servicium obsequium pontificibus ille acthenus fecisset, aliquam delegaret, unde clerici sanctorum locorum aliquam consolationem pro tempore habere possent, ut tali beneficio incitati ad servicium Dei ferventius pararentur ; quod isdem pontifex libentissime indulsit..... Prefatus autem vir Dei Auduynus benedictione et licencia pontificali in voto conformatus, ad partem clericorum hoc pro se deputavit,.....* (Arch. Dép. du Rhône, fonds de Saint-Just. — *Cartulaire lyonnais*, I, 3). La pièce serait tout entière à citer.

(2) M.-C. Guigue, *Obituarium Ecclesie Sancti Pauli Lugdunensis*, Bourg-en-Bresse, 1872.

*Montembrusonem vineas de Rubra Terra et de Cruce, cum uno molendino* (1).

Si les témoignages fournis par les pièces précitées, et particulièrement par la notice concernant Saint-Irénée et Saint-Just, en faveur de la sainteté de vie d'Audin et de l'action qu'il a exercée sont rapprochés du don fait par lui de l'église de Verrières, de vignes et d'un moulin à Montbrison, don qui semble indiquer que le corévêque était originaire de la région, sinon de Montbrison même, on est conduit à une hypothèse fort intéressante et assez vraisemblable.

Montbrison revendique comme patron un saint personnage révélé par La Mure sous le nom d'Aubrin *Albricus* (2), personnage sur lequel on ne possède aucune donnée précise, mais que la légende fait originaire de cette ville (3) et place sur le siège de Lyon. Autant que les titres permettent d'en juger, cette dernière assertion est erronée, et on peut dès lors se demander s'il n'est pas permis de faire descendre Aubrin d'un degré dans la hiérarchie et, le plaçant parmi les corévêques (4), de l'identifier avec Audin.

---

(1) M.-C. et Georges Guigue, *Obituaire de l'église primatiale de Lyon*, Lyon-Paris, 1902.

(2) La Mure, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*. Lyon, 1671.

(3) La tradition montbrisonnaise place la maison natale de saint Aubrin vis-à-vis l'église Saint-André. — Communication de M. Eleuthère Brassart, secrétaire de la Diana, dont on va voir la part prépondérante dans la rédaction de la présente note.

(4) Les Bollandistes ont consacré à saint Aubrin une note très étudiée, sous la date du 15 juillet. Devant la difficulté de l'identifier soit avec un archevêque de Vienne, soit avec un évêque d'Autun, ils émettent cette hypothèse : qu'il ait été *episcopum regionarium seu apostolicum*.

Deux objections peuvent être faites à cette identification : d'abord l'écart entre la date à laquelle est mentionné le décès d'Audin et celle où se célèbre aujourd'hui encore la Saint-Aubrin, 15 juillet. Mais La Mure a fait observer lui-même que cette dernière correspond, non au décès du saint personnage, mais au transfert de ses ossements, lors de la fondation de l'église Notre-Dame par le comte de Forez Guy IV.

Une seconde difficulté, et celle-ci de beaucoup la plus grave, réside dans la différence des noms Audin et Aubrin. Les Bollandistes l'ont déjà rencontrée, lorsqu'ils ont cherché à rapprocher le patron de Montbrison d'un évêque d'Autun connu sous le nom d'Aldricus ou Albricus ; mais ils ne s'y sont pas arrêtés : *Interim non multum nos movet varia nominis scriptio, exportos quam facile inter se commutentia Alp seu Alb mons ; Adel nobilis ; Alde, antiquus, senex* (1). Aujourd'hui la philologie a d'autres exigences et déclare impossible la transformation d'une forme en l'autre. Ignorant de cet art, nous nous avouons humblement incapable d'en discuter les théories, mais, nous plaçant au seul point de vue des faits, nous demandons s'il est inadmissible qu'un nom qui a disparu des titres pendant des siècles ait pu, durant cette longue période, subir des altérations contraires aux règles ordinaires. Où l'a puisé La Mure, lorsqu'il l'a remis au jour ? Seulement dans la tradition orale ou dans quelque pièce ancienne ? Même en ce dernier cas, une erreur de scribe est fort admissible, alors surtout qu'Aldinus et Albricus ont un nombre

(1) *Acta sanctorum*, 15 juin.

égal de jambages et qu'au X^e siècle la confusion est facile entre le *d* et le *b*.

M. Eleuthère Brassart, qui a bien voulu nous communiquer ces deux observations, nous a adressé en même temps une note qui nous rend plus perplexe, en ce qu'elle signale l'existence de la forme Albricus dès le X^e siècle : nous la reproduisons intégralement. « *Albricus,* suivant les formules des savants modernes, devrait se transformer en *Aubrégue* ou *Aubric* ; il a fait Aubrin, c'est incontestable, et il y a un autre exemple de cette transformation. Dans le Cartulaire de Savigny, on voit, à la date de 950 ? et 970 ? un lévite *Aledo* qui donne à Savigny, pour le repos des âmes de son père *Albrici,* de sa mère *Enimœ,* de ses frères, etc, divers bien et notamment *unum mansum in villa qui dicitur Fontanis, in agro Forensi. Fontanis* est Fontanes à 5 kil. à l'est de Montbrison, commune de Chalain-le-Comtal. Fontanes tire son nom de diverses sources (fontaines, en langage Forézien), sourdant de la balme qui limite le thalweg de la vallée de la Loire, quand l'altitude de la plaine du Forez passe brusquement d'une moyenne de 370 mètres à celle de 310 mètres. Or au domaine de Beauplan nous trouvons une source renommée la *Fontaine Saint-Aubrin,* souvenir incontestable d'*Albrici* l'ancien propriétaire.

Pour être complet il faut citer une bulle pontificale de 1442, publiée *pro parte* par le P. Denifle (*La Désolation etc.*) analysée et traduite en entier dans le *Bulletin de la Diana* (XV, 53). Il y est fait mention des reliques de S. Aubrin, *Sancti Albrini martyris* (Rg. Vat. Eug. IV, t. 365, f. 344). Mais

dans ce document relativement récent *Albrini* n'est-il pas la traduction de la forme française *Aubrin* ? »

Les diverses données du problème exposées, nous laissons à plus habile et à plus hardi que nous le soin de le résoudre, si l'entreprise est possible.

Alors qu'Audin figure sur les registres de Saint-Gall avec son titre de corévêque, on y trouve en tête des chanoines de Saint-Just un évêque du nom d'Airy, *Agericus eps.* Cette divergence de qualification dans des pièces de dates très rapprochées semble suffisante pour indiquer aussi une différence dans les fonctions et contredire à l'hypothèse, qu'on serait assez naturellement tenté d'émettre, que ce personnage a été pourvu à la dignité de corévêque. Faut-il l'identifier avec Airy evêque d'Embrun en 829 ?

### EBRARDUS, ELRADUS, CULDRADUS, 858-859

Nous avons déjà signalé ce personage signant, après l'évêque Rémi et le corévêque Audin, lui-même étant qualifié de corévêque, *Culdradus coepiscopus* (1), l'acte du 20 mai 858 concernant l'abbaye de Saint-Andoche.

Il souscrit aussi, *Elradus licet indignus corepiscopus*, après Rémi, mais Audin n'est point nommé, un autre acte de la même date, aux termes duquel l'évêque d'Autun, Jonas, donne aux chanoines de Saint-Nazaire les terres de Marchéseuil et de Sampigny (2).

---

(1) Le Laboureur citant cet acte a traduit *Leidrade*.

(2) *Gallia christiana IV*, *Instrumenta Ecclesiæ Eduensis*, *XII*. — Charmasse, *Cartulaire de l'église d'Autun*, Paris et Autun, 1865, tom. I.

Le 14 juin de l'année suivante 859, l'évêque Rémi préside le concile réuni à Savonnières en présence de Charles-le-Chauve ; son corévêque, *Ebrardus chorepiscopus*, y souscrit (1). Tous deux sont encore témoins le même jour à une seconde donation par l'évêque d'Autun de la terre de Sampigny (2).

### LUBIN, LEUBOINUS, LEOBONIUS, 873-888

Ce prélat commença à exercer ses fonctions de corévêque sous l'épiscopat de Rémi I ; il assiste et souscrit au concile tenu à Châlon-sur-Saône sous la présidence de cet archevêque le 21 mai 873, concile qui restitua l'église Saint-Laurent aux chanoines de Saint-Marcel de Châlon (3).

Ses fonctions lui furent du reste confirmées au décès de Rémi par Aurélien, successeur de ce dernier sur le siège de Lyon, et on trouve l'évêque et le corévêque assistant et souscrivant ensemble d'abord au concile de Ponthion en juin et juillet 876 (4), puis à celui de Châlon-sur-Saône le 18 mai 887. L'une et l'autre de ces assemblées avaient confirmé les privilèges de l'abbaye de Charlieu ; le diplôme qui lui en fut délivré à la suite du concile de Châlon porte les signatures d'Aurélien et de Lubin (5).

Les deux obituaires de Saint-Jean et de Saint-Paul mentionnent en mai le décès du prélat dans les mêmes termes : *Leuboinus corepiscopus*.

---

(1) Mansi, *op. cit.*, XV.
(2) *Gallia..... Instrumenta Ecclesiæ Eduensis, XV.*
(3-4) Mansi, *op. cit.*, XVII.
(5) *Ibid.*, XVIII.

Sur le témoignage du catalogue reproduit par lui en tête des *Masures*, Le Laboureur a placé Lubin parmi les abbés de l'Ile-Barbe ; mais, avec la sincérité qu'il a apportée à toutes ses œuvres, il s'étonne, dans le chapitre qu'il lui a consacré, que sa qualité d'abbé ne soit rappelée ni dans les actes du concile de Châlon, ni à l'obituaire de Saint-Paul, les seules pièces où il ait trouvé son nom. D'après Paradin, il indique encore qu'on rencontre « un *Leobonius* environ ce mesme temps Abbé de Saint-Just de Lyon, qui pourroit bien estre le nôtre, mais il ne détermine rien » (1).

Avec ces cinq noms se clôt la série des personnages que les pièces permettent de placer au titre historique parmi les corévêques de Lyon. Ces dignitaires ont-ils été plus nombreux ? Il ne semble pas, et une observation en ce sens s'impose. De ces cinq corévêques, trois figurent à l'obituaire, et on avait de graves motifs pour ne point y mentionner un quatrième d'entre eux ; s'ils avaient eu des successeurs, pourquoi leurs noms ne seraient ils point portés eux aussi au registre mortuaire à côté des noms des titulaires ?

Après bien des hésitations et pour que cette note soit moins incomplète, nous avons cru devoir y reproduire les noms portés aux listes Bullioud et Servonnet et omis dans cette étude. Ce sont d'abord ceux qui doivent être placés parmi les évêques de Lyon: Theodoric ou Tetricus, qui assista aux

(1) Le Laboureur, *Les Masures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe*, Lyon, 1665 : *Catalogue des abbés réguliers et séculiers de l'Isle-Barbe, tiré d'un ancien ms.* et chap. XIII.

conciles de Clichy-la-Garenne (1) et de Reims en 627 et 630 ; (2)

Saint Didier, qualifié évêque de Lyon au martyrologe de l'Eglise de Lyon et à celui de Saint-Just, à la date du 11 février (3) ;

Leidrade, que Colonia a rangé parmi les corévêques à la suite d'une fausse interprétation de la lettre adressée par Alcuin aux membres de l'Eglise, *ad fratres lugdunenses* (4).

A ces noms on peut ajouter, mais toutefois avec quelques réserves, ceux de :

Saint Eusèbe, dont le corps était encore conservé à Saint-Just au milieu du XIII^e siècle, *corpus beati Eusebii, Lugdunensis episcopi* (5).

Saint Antherus, que Severt a introduit parmi les archevêques sur le témoignage de Sarrazin (6), lequel l'avait placé au V^e siècle entre saint Martin et saint Antioche. Ne faut-il pas l'identifier avec Austerius, titulaire du siège de 906 à 915 ?

D'autres personnages semblent devoir disparaître

---

(1) F. Maassen, *Concilia ævi Merovingiaci,* dans *Monumenta Germaniæ. Legum III. Concilia 1.*

(2) Mansi, *op. cit.,* X.

(3) J. Condamin et J.-B. Vanel, *Martyrologe de la Sainte église de Lyon,* Lyon-Paris, 1902.

(4) Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon,* Lyon, 1728.

(5) Arch. dép. du Rhône, fonds de Saint-Just, VI, 1. — M.-C. Guigue, *Cartulaire lyonnais,* Lyon, 1885, tome I, 368.

(6) Léonard Sarrazin, d'abord curé de Sainte-Marie d'Epernay, puis théologal de l'Église de Lyon, custode de Sainte-Croix et chanoine de Saint-Paul, a rédigé divers opuscules, parmi lesquels une liste des archevêques de Lyon publiée dans Antoine de Mouchi, *Christianæ Religionis...* Paris, 1562, tom. II.

aussi bien des listes archiépiscopales où ils figurent que de celles des corévêques :

Saint Amique mentionné par Pierre de Natali sous cette rubrique : *Justus et Amicus epi in dno quieverunt in civitate Lugdun, pridie idus julii* (1), et par François de Mauroy sous celle-ci : *Pridie idus julii. Lugduni, sanctorum Justi et Amyci eporum* (2). On voit que ni l'un ni l'autre de ces textes ne qualifie Amique évêque de Lyon. La mention à l'obituaire de Lyon, sous la date du 15 juillet, d'un *Amicius diaconus* n'est-elle qu'une simple coïncidence ?

Nizon, dont on a fait un corévêque de Burchard II, sur le témoignage de Chifflet qui avait trouvé ce nom dans un missel manuscrit de Besançon, *Nizo Lugdunensi episc.* (3).

Eucher II, le prélat apocryphe, qui n'a pas plus de titre à figurer parmi les corévêques que parmi les titulaires (4).

Saint Nicaise, qu'Adon a porté dans le corps de son martyrologe comme évêque de Reims et martyr, puis, dans l'appendice du même ouvrage, à la date du 14 décembre, en ces termes : *Lugduni, sancti Nicasii ejusdem urbis épiscopi et martyris.* Malgré la

---

(1) P. de Natali, *Calalogus sanctorum ; vitas, passiones et miracula commodissimo annectens*, Lyon, 1534.

(2) Fr. Mauroy, *Martyrologium secundum morem sacrosanctæ romanæ ecclesiæ*, Venise, 1576.

(3) J.-J. Chifflet, *Vesontio civitas imperialis libera, Sequanorum metropolis*, Lyon, 1650, *pars II.*

(4) J. Anselmius, *Assertio pro unico s. Eucherio Lugdunensi episcopo*, Paris, 1726.

différence des dates, a-t-il pu y avoir confusion de personnes avec saint Nizier ?

Grégoire, placé sur la liste de Sarrazin entre Etherius et Arigius, alors que les dates ne permettent guère de l'y introduire, puisque on trouve encore une lettre adressée au premier par Grégoire I en novembre 602 (1) et que le second assiste l'année suivante au concile de Chalon (2). Dans la liste Champier, l'auteur fait suivre le nom d'Etherius de cette mention : *cui quam plurima literarum monumenta dedit papæ Gregorius* (3) ; et en effet on connaît au moins quatre lettres de ce pape à l'archevêque. N'y a-t-il pas dans la liste Sarrazin une simple confusion de nom ?

Sigisbert, omis par Severt dans sa première édition et porté à la seconde sur le témoignage de Lancelot qui attribue à ce prélat la révélation miraculeuse des stigmates de saint Augustin (4).

Philippe, porté à la liste Servonnet sur la foi de La Mure, lequel invoque lui-même le témoignage d'Albéric. Cette chronique porte en effet : *Rome, obiit Halinardus Lugdunensis archiepiscopus, eique succedit Philippus antiquior, idest primus* (5). Mais la chronique de Saint-Bénigne rectifie et donne le vrai nom du successeur d'Halinard, *Humbertus* (6).

---

(1) *Monumenta Germanicæ, Epistolarum, II.*

(2) Mansi, *op. cit.*, X.

(3) S. Champier, *De monarchia gallorum campi aurei*, Lyon, 1537, livre III, *Catalogus antistitum civitatis Lugdun.*

(4) Corneil Lancelot, *Sancti Aurelii Augustini Hipponensis episcopi vita*, Paris, 1614.

(5) *Chonica Albrici, monachi Trium Pontium*, dans *Monumenta Germaniæ, Scriptorum*, XXIII.

(6) *Chronica S. Benigni Divionensis*, dans m. recueil, VII.

Arnoud, qui, comme Sigisbert, après avoir été omis par Severt dans sa première édition, a été porté à la seconde d'après Rollwinck le mentionnant en ces termes : *Arnulphus abbas monasterii canonicorum regularium ordinis Sancti Ruffi, postea archiepiscopus Lugdunensis* (1). L'obituaire de Lyon mentionne de nombreux personnages du nom de Arnaud ou Arnoud ; peut-être s'agit-il de l'un d'eux.

Grégoire, que Sarrazin place, comme archevêque élu, entre Héracle de Montboissier et Guichard, alors qu'il faut dire Drogon, archidiacre de l'Eglise.

Pierre, porté à la liste Champier entre Jean de Bellesmes et Renaud de Forez, lesquels se sont transmis le siège archiépiscopal la même année.

Des seules listes de corévêques, il y a lieu de faire disparaître :

Ilduin dont le rôle se borna à administrer le siège de Lyon après le décès de son oncle Adon, *post Adonem, nepos ejus Ilduinus paululum Lugd. ecclesiam, non episcopus, tenuit* (2).

Maxime, abbé de l'Ile-Barbe, en faveur duquel on invoque une lettre de l'évêque Eucher, lettre dans laquelle on cherchera vainement l'indication de fonctions similaires (3), et un passage incontestablement interpolé de la fameuse lettre de Leidrade à Charlemagne (4).

---

(1) Rollwinch, *Fasciculus temporum omnes antiquorum complectens.*

(2) Adon, *op. cit.*

(3) Le Laboureur, *op. cit.*, chap. V.

(4) H. Favier, *Essai historique sur Leidrade, archevêque de Lyon*, Lyon, 1898.

Moduin, qu'on a vu précédemment peut-être administrateur du siège pendant l'exil d'Agobard, mais non corévêque.

Audin, qualifié suffragant de Jubin, mais sans références (1).

Enfin cette liste déjà bien longue se complète par les noms des prélats dont les auteurs ont confondu les sièges avec celui de Lyon.

Chagnoaldus (2), Pardulus (3) et Garnier (4), évêques de Laon, Isaac ou Issachar (5), évêque de Langres, et Gaucelin, évêque de Lodève, dont Baronius a fait Gilbert évêque de Lyon (6).

## *SUFFRAGANTS*

Que si nous croyons à l'absolue véracité des titres qui ne nous montrent aucun prélat exerçant les fonctions officielles d'auxiliaire pendant la longue période qui s'étend entre la disparition des corévêques et l'apparition des suffragants, nous croyons aussi que cette longue période ne s'est point écoulée

---

(1) Morel de Voleine et de Charpin, *op. cit.*

(2) Cité par Severt et par Bullioud ; mort évêque de Laon en 633.

(3) Cité par les collections de Conciles, Labbe, Hardouin, Colleti, Mansi et à leur suite par Bullioud : évêque de Laon en 848 † en 856.

(4) Cité par Bullioud : titulaire du même siège en 1238 † 7 septembre 1249.

(5) Cité par Servonnet ; évêque de Langres de 858 à 880.

(6) Baronius, *Annales ecclesiastici*, Rome, 1595, XII. — Du moins à la fin de la même pièce, à trois pages de distance, l'auteur donne *Ego Gilbertus, Lugdunensis Episcopus,* et *Ego Gocelinus Lodouvensis episcopus.*

sans que les archevêques de Lyon aient eu recours à l'assistance temporaire, accidentelle, de prélats amenés à séjourner dans leur ville épiscopale ou peut-être même appelés par eux. Dans cette catégorie, nous rangerions :

Malon, *Mallenus*, qui apparaît, avec l'archevêque Burchard, à l'excommunication lancée contre quiconque troublerait les religieuses de Saint-Pierre dans la jouissance de leur domaine (1), et qui doit très vraisemblablement être identifié avec l'évêque de Grenoble mentionné à l'Obituaire de Lyon sous la date du 1er février.

Anselme, évêque d'Aoste de 990 à 1025, porté parmi les corévêques sur le seul témoignage de La Mure, lequel ne fournit lui-même aucune référence (2), mais dont les relations avec l'archevêque Burchard II sont connues. Il assiste avec ce dernier au premier concile d'Anse en 994 (3), puis au second en 1025 (4), et leurs noms se retrouvent ensemble parmi ceux des prélats à l'instance desquels furent confirmées, le 14 février 1014, les possessions du monastère d'Agaune (5). On sait enfin qu'il s'occupa de l'administration de ce monastère dont Burchard avait été prévôt en 999, puis abbé en 1001 (6).

Saint Anselme, qui, pendant ses trois séjours à

---

(1) Bullioud, *op. cit.*, index X. — *Cartulaire lyonnais*, I, 8.

(2) La Mure, *Histoire ecclesiastique du diocèse de Lyon*, Lyon, 1671.

(3-4) Mansi, *op. cit.*, XIX.

(5) Guichenon, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, Lyon, 1660, tom. II.

(6) J. Delisle, *Histoire de l'abbaye d'Agaune*, Nancy, 1756.

Lyon, a bien pu remplir certaines fonctions, à la décharge de son ami l'archevêque Hugues, mais qui, titulaire de Cantorbéry dès le 6 mars 1093, n'a certainement pas été nommé corévêque.

Enfin, Jean du Gué, évêque d'Orléans (1), et Jean de Bourbon, évêque du Puy, qui administrèrent le siège pendant l'enfance de Charles de Bourbon, lequel y avait été élu le 7 avril 1444, âgé seulement de onze ans.

A la suite de ces prélats dont les sièges sont connus, il y a lieu de citer ceux que les auteurs ont qualifiés à tort évêques de Lyon, mais qui peut-être l'ont été précisément pour avoir exercé les fonctions d'auxiliaires, sans qu'aucun titre permette d'établir ce dernier fait. Ce serait le cas de : Hugues de Saint-Cher, cardinal de Sainte-Sabine, que Léandre Albert (2) et à sa suite, Ciacconi (3), Panvini (4), Fontana (5), Malvenda (6), Albi (7), Cavalieri (8) et notre Severt (9) font nommer par Innocent IV au

---

(1) V. une note sur ce personnage dans la biographie de *Jean de Rochetaillée*, Lyon, 1907.

(2) L. Albert, *De viris illustribus ordinis prædicatorum*, Bologne, 1517.

(3) Ciacconio, *Vitæ et gesta romanorum pontificum et cardinalium*, Rome, 1601.

(4) Onuphre Panvinio, *De episcopatibus, titulis et diaconiis cardinalium liber*, Paris, 1609.

(5) Fontana, *Sacrum theatrum Dominicanum*, Rome, 1666.

(6) Malvenda, *Annales ordinis prædicatorum*, Naples, 1627.

(7) H. Albi, *Eloges historiques des cardinaux illustres*, Paris, 1644.

(8) Cavalieri, *Galerie des papes, patriarches, archevêques et évêques de l'ordre de Saint-Dominique, avec un catalogue des cardinaux du même ordre*, Bénévent, 1896.

(9) Severt, *op. cit.*

siège de Lyon dès le commencement de l'année 1245, alors que l'élu fut, non Hugues de Saint-Cher, mais Philippe de Savoie, déjà évêque élu de Valence (1). Il n'est pas impossible de retrouver l'origine de cette erreur ; elle est née de l'ambiguité de certains textes dans lesquels sont cités, et insuffisamment différenciés, le cardinal de Sainte-Sabine et l'archevêque élu de Lyon. Qu'on se reporte à la fin du procès-verbal de la visite du monastère d'Ainay effectuée le 27 mars 1250, on y trouvera *frater H, tituli Sancte Sabine presbiter cardinalis, et electus Lugdunensis* ; il faut remonter à l'intitulé de l'acte pour s'assurer qu'il s'agit de deux personnages distincts (2).

Mais si Hugues de Saint-Cher n'a jamais possédé le siège de Lyon, n'a-t-il pas été appelé à suppléer son titulaire ? On sait que celui-ci conserva son siège pendant vingt-deux ans sans jamais avoir été sacré ni même ordonné. En conséquence, il dut de toute nécessité avoir recours à des prélats étrangers pour l'exercice des fonctions épiscopales. Ne faut-il point placer parmi ceux-ci le cardinal de Sainte-Sabine qui résida six années à Lyon, du 23 janvier 1245 au 15 avril 1251 (3) ? Ce serait là une seconde explication de l'erreur commise par les auteurs précités ; mais une grave objection a été opposée à cette

---

(1) Mathieu Paris, *Chronica majora* et Mathieu de Westminster, *Flores historiarum* dans *Monumenta Germaniæ, Scriptorum, XXVIII.*

(2) M.-C. Guigue, *Grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, Lyon, 1885, tom. I, 81.

(3) J.-B. Martin, *Conciles et Bullaire du diocèse de Lyon*, Lyon, 1905. 964.

hypothèse par le dernier biographe d'Hugues de Saint-Cher : « la seule lecture des bulles pontificales prouve suffisamment qu'Hugues ne fut jamais revêtu du caractère épiscopal. Qu'on lise en particulier la bulle où sont approuvées les modifications apportées à la règle des Carmes par Hugues de Saint-Cher et par Guillaume évêque d'Anterade ; on verra que le Souverain-Pontife appelle le premier « Notre cher fils » et le second, « Notre vénérable frère ». Pourquoi cette différence, si tous deux étaient évêques ? » (1)

Guillaume de Peyraud, prieur des dominicains de Lyon en 1261, a été placé lui aussi parmi les auxiliaires de Philippe de Savoie (2). Henri Quentell, imprimeur de Cologne, éditant pour la première fois en 1479 la *Somme des vertus et des vices* laissée par lui, l'a qualifié tantôt archevêque, tantôt évêque de Lyon, et il semble que ce soit là l'origine de l'attribution qui lui a été faite du titre et des fonctions de suffragant. Mais, outre que le titre ne lui en est donné dans aucun acte contemporain, pour lui comme pour Hugues de Saint-Cher, rien n'établit qu'il ait été revêtu du caractère épiscopal (3).

Faut-il parler du *Mémoire historique et raisonné*

---

(1) *Le b. Hugues de Saint-Cher*, dans *Année Dominicaine*, Lyon, 1886, mars II. — Pour la bibliographie, voir U. Chevalier, *Répertoire des sources historiques du Moyen-Age*, *Biobibliographie*, Paris, 1905, tom. I.

(2) Léandre Albert dans l'ouvrage précité, Severt et Ambroise Altamura, ce dernier dans la *Bibliothèque* des auteurs de son ordre, imprimée à Rome en 1678, font même de G. de Peyraud un archevêque de Lyon.

(3) *Les prieurs de Notre-Dame-de-Confort*, Lyon, 1909. — Pour le surplus de la bibliographie, v. U. Chevalier, *op. cit.*

*pour les bénéficiers perpétuels de l'Eglise de Lyon*, publié en 1790 et qui attribue la rédaction d'une série des statuts de l'Eglise (1) à G. Perrauld, suffragant de Philippe de Savoie. Il suffit pour reconnaître l'erreur de se reporter au texte de ces statuts. Il débute ainsi : *Nos G., primæ lugdunensis minister humilis,* ces termes n'ont jamais été employés que par les titulaires du siège.

Un troisième Frère Prêcheur a été mis au rang des archevêques de Lyon par L. Albert (2), par Sampay (3), par Severt (4) et par Ughelli (5) ; c'est Hugues Aycelin, crée cardinal prêtre de Sainte-Sabine le 15 mai 1288. Bullioud, sur des données du reste inexactes, ne pouvant le caser parmi les archevêques, en a fait un suffragant. Claude Robert s'est approché davantage de la vérité en le qualifiant archidiacre de Lyon (6). C'est qu'en effet, si Hugues Aycelin n'a jamais appartenu à l'Eglise de Lyon, l'un de ses petits neveux, comme lui cardinal, Gilles Aycelin y a possédé un siècle plus tard et conservé pendant

---

(1) Qu'on nous permette de signaler ici une faute de copie commise par nous, faute qui pourrait donner naissance à une erreur. Citant un passage des statuts de l'Eglise dans la note consacrée au *Grands Prêtres de l'église de Lyon* nous avons transcrit, page 8, *archiepiscopus seu episcopus ejusdem loci*, ce qui semblerait indiquer l'existence simultanée d'un archevêque et d'un évêque de Lyon, ce dernier naturellement un auxiliaire : il fallait dire *episcopus cujuscumque loci.*

(2) L. Albert, *op. cit.*

(3) Et. de Sampay, *Thesaurus arcanus Lusitanis Gemmis refulgens,....* Paris, 1586.

(4) Severt, *op. cit.*

(5) Ughelli, *Italia sacra,* Rome, 1642.

(6) C. Robert, *Gallia Christiana,* Paris, 1626.

dix-sept ans la dignité de chamarier (1): Il y a eu vraisemblablement confusion entre les deux personnages.

Enfin les personnages qu'on pourrait avec le plus de vraisemblance ranger au nombre des auxiliaires seraient les religieux, titulaires de sièges *in partibus* qu'on trouve exerçant leur ministère dans le diocèse :

Un évêque de Tyr, Jean (2), appelé Jacques par le P. Fodéré (3), qui consacra le 14 mars 1273 l'église des Franciscains de Montbrison. La Mure, après avoir mentionné cette consécration, nous apprend qu'en 1275 le même évêque bénit le cimetière du même couvent (4).

Hugues, évêque de Tibériade, qui procède en 1308 à la reconnaissance des reliques appartenant à l'église Saint-Nizier et particulièrement à celle du corps de saint Ennemond. Commis à cette mission, les 8 et 22 août, par André Baudouin, vicaire général pour le Chapitre pendant la vacance du siège, il la remplit le 23 du même mois (5).

Henri, évêque de Laodicée, auquel on fait prendre le titre de vicaire général de Lyon en 1324 (6).

---

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métropolitain. Actes capitulaires au 23 novembre 1361 et Agar LII. — Pour le surplus de la bibliographie, v. U. Chevalier, *op. cit.*

(2) Eubel, *Hierarchia catholica medii ævi*, tome II, p. 534.

(3) J. Fodéré., *Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de Saint-François*, Lyon, 1519.

(4) La Mure, *op. cit.*

(5) Arch. Dép. du Rhône, fonds de Saint-Nizier, liasse III, 3.

(6) A. Vernière, *Les évêques auxiliaires en Auvergne et en Velay, antérieurement au XVIII^e siècle.* Clermont-Ferrand, 1893. L'auteur indique que, le samedi après la Pentecôte de l'année 1324, Henri, évêque de Laodicée, vicaire général de

N., évêque d'Elène, *Eleonopolitanus*, signalé par Bullioud comme ayant accordé une indulgence de 40 jours aux bienfaiteurs du grand hôpital de Lyon et exercé les fonctions de suffragant entre l'élection et le sacre de Philippe de Thurey, par conséquent en 1389.

N., évêque *Uticense*, qui consacra à nouveau, le 6 avril 1484, et dédia à saint Bonaventure l'église des franciscains de Lyon. Faut-il le différencier de Jean Jérôme, évêque *Dumtunensis*, qui, le 1er mars de l'année suivante 1485, bénit l'église et les chapelles du couvent de Pont-de-Vaux et, trois jours plus tard, le cloître ?

Quoi qu'il en soit du rôle joué par ces prélats, aucun d'eux n'est qualifié par les pièces suffragant ou auxiliaire de Lyon, et il faut arriver jusqu'à l'année 1465 pour rencontrer un personnage qui puisse historiquement être revêtu de ce titre (1).

---

l'archevêque de Lyon, conféra dans la ville de Brioude, les ordres majeurs et mineurs. Ce n'est donc point dans le diocèse de Lyon que le ministère épiscopal est exercé ; il ne l'est pas davantage au titre de vicaire général de Lyon. Quant à cette dignité elle-même, nous n'avons pu malheureusement retrouver la pièce qui l'attribuait à l'évêque de Laodicée. — Dans la même étude, l'auteur mentionne Bertrand d'Audigier, ou Albigey, évêque de Bethléem et plus tard de Darcie ou Darie, qui fut suffragant de Charles de Bourbon pour le siège de Clermont, mais qui ne semble pas en avoir exercé les fonctions à Lyon.

(1) Parmi les personnages classés à tort parmi les suffragants de Lyon, il y a lieu de mentionner :

Nicolas, cité par Valbonnais (*Histoire de Dauphiné*, Genève, 1722, tome I), dans l'acte de vente de Falavier, avec le qualificatif *permissione divina primæ Lugd. ecclesie archepiscop.*, qui, de toute évidence n'aurait pas été donné à un suffragant. A l'époque dont la pièce est datée, avant 1242, le

## ETIENNE DE LA CHASSAGNE O. S.-A., ÉVÊQUE DE BÉRYTE
## 1465-1477

Quelques auteurs veulent que ce personnage ait emprunté son nom à la Chassagne en Beaujolais, qui aurait été son pays d'origine, d'autres qu'il l'aît

---

siège archiépiscopal était incontestablement occupé par l'archevêque Aimeric.

L'archevêque Rodolphe de la Tourette, que, faute de se reporter à la source indiquée par eux (Guillaume de Catel, *Mémoires de l'histoire du Languedoc*, Toulouse, 1633), La Mure et après lui l'abbé Servonnet ont désigné par la seule lettre R et n'ont pas su identifier avec *Radulphus, permissione divina Lugdunensis episcopus*, rendant en 1285 un arrêt concernant la justice du Languedoc.

Pierre de Chalant, prévôt d'Aoste dont les uns ont fait le suffragant, les autres le successeur de Pierre de Savoie et dont le décès est antérieur de trois ans au décès de ce dernier. (Voir *Georges de Challant*, Lyon, 1899. Notes généalogiques). — L'élection de l'archidiacre Pierre de Challant au siège de Lyon en 1287 est vraisemblablement la cause de cette erreur; on sait que ce dernier mourut le 18 novembre de la même année, sans avoir été sacré.

Barthélemy de *Boxario*, qui exerça les fonctions d'official en 1341 et 1342, mais qu'on ne rencontre à aucun moment dans celles de suffragant.

Jacques de Coligny, élu archevêque le 7 juin 1365, au décès de Guillaume de Thurey, mais dont l'élection n'eut pas de suite : il était encore chantre de l'Eglise lorsqu'il mourut le 14 septembre 1372.

Pierre Girard, qualifié suffragant en suite d'une fausse interprétation d'un passage de son testament : *ecclesia lugdunensis, in qua dudum fuimus beneficiati.* Il avait conservé son office de chevalier de l'Eglise jusqu'au 15 août 1382, où il le résigna à la suite de son élection au siège de Lodève.

Jean Petit, curé de Roanne, chanoine de Montbrison, doyen de Clermont, élu évêque de Mende en 1474 et mentionné aussi à tort par l'abbé Servonnet, qui, pour n'avoir pas su identifier le siège dont il était titulaire, en a fait un evêque *in partibus* et un suffragant de Lyon.

pris en souvenir de son passage à l'abbaye de La Chassagne, en Bresse.

La première version paraît seule admissible ; La Chassagne étant une abbaye cistercienne et Etienne de la Chassaigne appartenant à l'ordre des Augustins.

Le premier acte où on le rencontre porte la date du 27 juin 1446 : c'est une transaction passée, au sujet d'un droit de pâture, entre les religieux de l'abbaye de Sainte-Marie-de-Belleville et les habitants du même lieu. Les religieux qui y souscrivent sont Pierre Berlion, abbé, Jean Populus, prieur, Etienne de La Chassagne, sacristain, etc... (1).

Huit années devaient encore s'écouler avant que le décès de Berlion rendît vacante la dignité abbatiale et que La Chassagne fût appelé à échanger celle de sacristain contre cette dernière. Ce fut seulement le 5 juin 1454 qu'il prêta, devant le Chapitre de Lyon, le serment auquel il était tenu à la suite de son élection comme abbé (2).

On va voir le petit nombre des titres de Belleville subsistants encore ; cependant on trouve, au 7 juin 1458, un acte aux termes duquel l'abbé Etienne de la Chassagne accense à Hugonin de Bosquinçon, notaire de Charentay, quatorze sétérées de terres et « brosses », situées au Tremblay, paroisse de Charentay (3), puis, au 10 mars 1463, une transaction entre le même abbé et les sieurs Etienne Girerd,

---

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds de l'abbaye de Belleville, n° 122.

(2) Même dépôt, fonds du Chapitre métropolitain, Actes capit., à la date indiquée.

(3) Même dépôt, fonds de l'abbaye de Belleville, n° 61.

Colet Metrat et Guichard Plactard, du lieu de Poyniacé, paroisse de Belleville, au sujet de la dîme des agneaux et des pourceaux (1).

Bien qu'élu et confirmé archevêque depuis près de vingt ans, Charles de Bourbon n'était pas encore sacré, lorsque, le 11 septembre 1465, le Chapitre de Lyon constituait des procureurs pour demander au pape Paul II de conférer à l'abbé de Belleville un titre épiscopal qui lui permît d'exercer les fonctions de suffragant de l'archevêque : ces procureurs étaient les cardinaux d'Estouteville et d'Albret, P. Fradet, Guillaume Pele, Jean de Toyssieux, chanoine de Mâcon, et Jacques Charpentier, rédacteur des lettres apostoliques. Comme conséquence de la nomination demandée, le Chapitre donnait son consentement à ce qu'une pension de 100 florins fût attribuée au suffragant sur la mense archiépiscopale (2).

Le titre épiscopal attribué à Etienne de La Chassagne fut celui de l'évêché de Béryte, aujourd'hui Nahr-Beirut, près Beyrouth, et immédiatement le nouveau prélat commença à exercer son ministère.

Dès l'année suivante, le 13 octobre 1466, il consécrait l'église collégiale de Notre-Dame de Montbrison (3). Pendant les années 1469 et 1470, il parcourut le diocèse tout entier, y administrant la confirmation et les ordres sacrés (4). Il conserva du

---

(1) Même fonds, n° 85.

(2) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chapitre métropolitain, Actes capit. à la date indiquée.

(3) La Mure, *Histoire ecclesiastique du diocèse de Lyon*, Lyon, 1671, page 365.

(4) Archives nationales, fonds latin, 5529.

reste ses fonctions d'abbé, et, en cette qualité, il affermait, le 16 mars 1474, une terre située dans la paroisse de Corcelles, lieu dit au Vierre blanc (1).

Son testament, reçu Jean de Rue, prêtre de Belleville, notaire public, juré en la cour de Beaujolais, est du 9 juillet 1477. Outre son titre épiscopal, précédemment indiqué, cet acte fournit deux données intéressantes ; il nous apprend que le testateur avait à ce moment plus de 80 ans et aussi qu'il avait succédé immédiatement comme abbé de Belleville à Pierre Berlion. Après un legs de cent sols à l'archevêque et un autre de vingt écus « de roy neufs » à Jean Guichard, aumônier de Belleville et son neveu, Etienne fondait deux messes, « l'une des morts et l'autre de la Vierge, les lundi et samedi, dans la chapelle de la Madeleine », désignée pour sa sépulture. Le surplus de sa fortune allait « par égalle portion » à ladite église et aux religieux conventuels de l'abbaye. Enfin étaient nommés exécuteurs testamentaires Edouard de la Roue, prévôt de Belleville, et Pierre Populus, notaire et bourgeois dudit Belleville (2).

La date du décès de La Chassagne n'est pas connue, mais il survécut certainement moins d'une année à la rédaction de son testament, et, comme il en avait exprimé le désir dans cet acte, il dut être inhumé « dans la chappelle Sainte-Marie-Madeleine, qui est dans le petit cimetière de la dite église de Belleville, du costé de couchant ».

---

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds de l'abbaye de Belleville, nº 62.

(2) Le Laboureur, *Les masures de l'Ile-Barbe*, Lyon, 1887, I, page 442.

## GUILLAUME TURIN O. P. ÉVÊQUE D'HIÉRAPOLIS (1)
## 1478-1489

Ce suffragant appartenait à l'ordre des Frères Prêcheurs ; ce sont les archives de cet ordre conservées à Rome qui fournissent la plupart des éléments de sa biographie.

Par lettres datées de Vienne le 23 décembre 1474, Léonard de Mansuetis, général de l'ordre, avait informé les frères du couvent de Lyon que Guillaume Turin, le plus ancien des bacheliers, était autorisé à se présenter à la licence, sans qu'aucun inférieur puisse s'y opposer. Le lendemain 24, il accordait à Turin dispense, pour sept religieux, novices de Paris ou l'ayant été, *qui sint vel fuerint novitii Parisiis*, d'être promus au sacerdoce à l'âge de 22 ans accomplis. Le surlendemain 25, il lui donnait encore l'autorisation de prêcher les vraies indulgences apostoliques.

Sa licence étant achevée, Turin obtint, le 8 juin

---

(1) Pour ce prélat et pour deux de ses successeurs, les titres portent tantôt Hiérapolis, tantôt Hiéropolis, en sorte qu'il n'est point possible d'identifier le siège dont ils ont été titulaires. C'est une hypothèse qui nous a fait adopter la forme *Hiéra*. On connaît la tendance constante de l'Eglise de Lyon à se rattacher à l'apôtre saint Jean par l'intermédiaire de saint Polycarpe et de saint Pothin. Or, en même temps que saint Polycarpe, l'apôtre avait comme disciple Papias, évêque d'Hiérapolis. Est-il absolument inadmissible qu'on ait voulu rappeler ce souvenir et faire revivre la tradition par l'attribution aux suffragants de Lyon du siège occupé primitivement par le disciple de saint Jean ?

1475, le droit d'être présenté pour le jubilé (1), nonobstant toute opposition des inférieurs (2).

Trois ans plus tard, par bulles datées du 31 août 1478, Sixte IV lui accordait le caractère épiscopal et le nommait titulaire du siège d'Hiérapolis (3). Cette nomination avait été faite à la demande du cardinal de Bourbon désireux de confier à Turin les fonctions de suffragant vacantes à la suite du décès d'Etienne de La Chassagne. Le 9 septembre de la même année, le nouveau prélat reçut du général de son ordre la permission d'accepter ces fonctions, si elles lui étaient proposées, avec ordre toutefois de continuer son service de régent des études à Paris, jusqu'à ce qu'il en ait ordonné autrement (4).

Comme il en avait été pour son prédécesseur, antérieurement à sa nomination, le 29 juillet 1478, les chanoines de Lyon avaient nommé des procureurs en cour de Rome pour consentir en sa faveur sur la mense archiépiscopale une pension de 200 florins (5).

Le 25 mai 1479, il reçut encore de son général le privilège de garder avec lui Jean Grégory, religieux du couvent de Lyon et lecteur en écriture sainte à

---

(1) Jubilé est employé ici comme synonyme de doctorat. Dans les ordres mendiants, on qualifiait docteur jubilé celui qui avait consacré de longues années à l'enseignement.

(2-3) Archives des Frères Prêcheurs à Rome, registres des maîtres généraux, aux dates indiquées.

(4) Ripoll, *Bullarium ordinis F. F. Prædicatorum*, Rome, 1729-40, tome III.

(5) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métropolitain, Registres capitulaires à la date indiquée.

Paris, et un autre religieux qui ne fût pas du couvent de Lyon (1).

Il exerça ces fonctions de suffragant pendant plus de dix ans. Le 8 juillet 1488, il avait consacré l'église de Souzy-l'Argentière, sous le vocable de saint André et de saint Etienne (2) ; le 17 septembre, il reçut mission du Chapitre, le siège vacant, de conférer les ordres sacrés (3). Il mourut le 1 novembre de l'année suivante 1489 et fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame-de-Confort de l'église des Frères Prêcheurs, où son épitaphe se voyait encore au XVIII^e siècle (4). Il avait fondé son anniversaire dans cette église, et, le 24 janvier 1498, la somme léguée par lui pour ce service fut employée en partie à acquérir une part de l'étang des Echets (5).

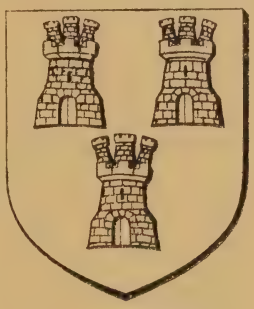

4. — TURIN.

Un Pierre Turin avait été consul de Lyon en 1436 et 1439 ; serait-ce le père du suffragant ?

Les Turin portaient : *d'azur à trois tours d'argent.*

---

(1) Archives des Frères Prêcheurs à Rome, registres des maîtres généraux, à la date indiquée.

(2) H. Matagrin, *La paroisse Saint-Etienne, plus tard Saint-André-de-Souzy*, dans *Bulletin historique du diocèce de Lyon*, mai-juin 1905.

(3) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chapitre métropolitain, Actes capitulaires à la date indiquée.

(4) P. M. Cormier, *L'ancien couvent des dominicains de Lyon. Sépultures et processions*, Lyon, 1900.

(5) Arch. Dép. du Rhône, fonds des Jacobins, sac Emmanuel, H, 16.

## GUICHARD DE LESSART O. S. A. ÉVÊQUE D'HIÉRAPOLIS 1496-1517

G. de Lessart semble avoir emprunté son nom au bourg de Leyssard, qui domine la rive gauche de l'Ain, à quelques kilomètres à l'ouest de Nantua. Il avait pris l'habit des Augustins au couvent de Montluel (1). Ossinger indique qu'il avait été successivement régent des études à Paris, prieur du couvent de Lyon et provincial de la province de Narbonne (2), lorsqu'il devint suffragant de Lyon. A ce moment Hugues de Talaru, élu par le Chapitre au décès de Charles de Bourbon, et André Espinay, nommé par le roi, se disputaient le siège archiépiscopal. Choisi par le premier pour exercer les fonctions épiscopales et promu le 27 janvier 1496 à l'évêché d'Hiérapolis (3), Lessart fut sacré à Lyon en avril suivant. Le 18 de ce mois, les chanoines de Saint-Jean donnent ordre au trésorier de lui prêter tout ce qui sera nécessaire pour sa consécration : Guillaume Perinet, neveu du trésorier, assistera à la cérémonie et veillera à la conservation des objets prêtés (4).

Pendant les vingt et une années qu'il exerça son ministère dans le diocèse, Lessart résida au couvent des Grands-Augustins, et le fonds des archives de ce couvent mentionne trois acquisitions faites par lui dans le voisinage de sa résidence : ce sont, le

---

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds des Augustins, IIe partie nº 20.

(2) Jean-Félix Ossinger, *Bibliotheca augustiniana*, Ingolstadt, 1768.

(3) Eubel, *Hierarchia catholica medii ævi*.

(4) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chapitre métropolitain, Actes capitulaires à la date indiquée.

18 janvier 1505, celle d'une chambre appartenant à une maison « limitée par la Saône et la rue qui va du couvent des Augustins à Saint-Vincent de soir, le jardin de l'acheteur de matin et sa grange de soir » (1); le 24 décembre 1507, celle de deux boutiques faisant partie d'une maison « jouxte les fossés et murs de la ville, une rue entre deux qui va du couvent à la porte de la lanterne » (2); enfin, le 17 mai, 1513, celle d'une maison « joignant de matin » sa maison d'habitation. Cette dernière maison, qui appartenait aux Augustins, lui était cédée à condition qu'il la fît réédifier à ses frais. De leur côté les religieux s'engageaient à célébrer, après son décès, le mardi de chaque semaine une messe basse des morts, le jeudi une messe de saint Jérôme et le samedi une messe de la Sainte Vierge, plus à chanter vigile des morts, la veille de la fête de saint Jérôme, et, le lendemain, grand-messe des morts avec diacre et sous-diacre, grand messe aussi le lendemain de la fête des Saints Innocents (3).

Dans l'église même du couvent, le suffragant fit construire près du chœur une chapelle et la plaça sous le vocable de saint Jérôme; ce fut là qu'aux termes de son testament il demanda à être inhumé.

Les fonds religieux du diocèse fournissent sur son action extérieure des données assez nombreuses; nous indiquons de préférence celles qu'il faut chercher ailleurs (4). Le 13 août 1501, il avait chanté la

(1) Même dépôt, fonds des Augustins, IIe partie, nº 19.

(2) *Ibidem*, nº 24.

(3) *Ibidem*, nº 17.

(4) Il y a lieu toutefois de signaler que le suffragant assistait fréquemment aux réunions du Conseil de l'archevêque

grand messe au service solennel célébré à la cathédrale pour le repos de l'âme de Louis XI de Bourbon, comte de Montpensier, mort au siège de Naples ; le 31 décembre 1503 c'est encore lui qui, devant le roi et devant la cour, y célébra la première messe aux obsèques de Louis de Luxembourg (1).

En 1510, il suivit la réimpression du Missel faite cette année par Claude Davost. On sait que l'année suivante, avril 1511, Louis XII, pour faire pièce à Jules II, convoqua à Lyon une assemblée de prélats français et que ceux-ci tinrent leurs réunions dans le réfectoire du couvent des Augustins (2). Très vraisemblablement, Lessart dut assister à ces réunions ; toutefois les titres sont muets sur ce fait. Il est incontestable au contraire que, comme l'archevêque, il prit part au concile de Pise, qui continua l'assemblée de Lyon (3).

Déjà, en 1504, ç'avait été à son instigation que vingt-cinq filles repenties avaient été installées dans un bâtiment édifié à leur intention et mises au ser-

---

(Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chapitre métropolitain, Cham, XXX, 1). — Pour éviter une erreur, on observera en outre que c'est lui qui, sous le nom erroné de Jean, fut désigné pour prêcher le carême de 1498 à Saint-Nizier. (Même dépôt, fonds de Saint-Nizier, Actes capitulaire, 8 novembre 1497).

(1) Jean d'Auton, *Histoire de Louis XII,* Paris, 1620.

(2) *Les Prévôts de Fourvières,* Lyon, 1908.

(3) Neuvième session du concile de Latran (5 mai 1514). Lettre des prélats français s'excusant de n'avoir pu se rendre au concile. *Collectio conciliorum Regia,* tom. XXXIV. — Dans sa liste des suffragants, Bullioud, qui retarde de plusieurs années l'élévation de Guichard de Lessart à l'épiscopat, est amené par cette erreur à la différencier à tort du suffragant Guichard assistant au concile de Pise.

vice du grand hôpital du Pont-du-Rhône (1) ; ce fut encore à sa demande que, en 1514, leur nombre fut porté à vingt-sept. Il avait témoigné en même temps le désir que toutes fussent admises à la profession religieuse, mais, le 21 décembre, le consulat refusa d'acquiescer à ce désir (2). Le 5 novembre de cette même année 1514, des bulles pontificales le commettaient avec le précenteur et le chantre de Lyon pour mettre Antoine d'Albon, prévôt de Fourvière, en possession de l'abbaye de l'Ile-Barbe et du prieuré de Noailly (3).

Deux ans plus tard, acte reçu Domein, il réglait ses dernières volontés. Comme nous l'avons déjà indiqué, il désignait pour sa sépulture la chapelle Saint-Jérôme édifiée par ses soins dans l'église des Augustins. Outre divers legs à sa famille, à l'archevêque, à certains religieux, à son domestique, à sa servante, il instituait héritiers universels le prieur et le couvent des Augustins. Ses exécuteurs testamentaires étaient Perceval Bérard et Guillaume Rosset, dit Tordier, marchands de Lyon (4).

Cet acte est du 6 février 1517 ; il mourut le même mois, entre cette date et celle du 25, à laquelle les chanoines de Lyon donnèrent quittance aux Augustins de la somme payée par ceux-ci pour la livraison fondée par le défunt à la grande église (5) : eux-

---

(1) Archives municipales de Lyon, BB. 33, fol. 206.

(2) M. fonds, BB. 33, fol. 184.

(3) Archives vaticanes ; *Vaticana*, tome 1016, fol. 131-134. — Communication de M. le marquis d'Albon.

(4-5) Arch. Dép. du Rhône, fonds des Augustins, IIe partie, n° 20.

mêmes acquirent le 7 mars suivant une rente pour assurer le service de cette livraison (1).

Enfin le 12 septembre de la même année 1517, les religieux traitèrent avec Claudine La Jeune, servante du défunt, et, en compensation de la chambre dont la jouissance lui avait été attribuée par celui-ci, s'engagèrent à lui payer une pension annuelle de sept livres et à célébrer chaque année une messe haute pour le repos de l'âme de Philibert Moland, son époux défunt (2).

En témoignage des goûts littéraires de Lessart, Colonia invoque à juste titre la lettre placée en tête des œuvres de Symphorien Champier, lettre dans laquelle il « souhaite à l'Auteur les quatre plus grands biens qu'un homme puisse souhaiter, qui sont un esprit sain dans un corps sain, *mentem sanam in corpore sano* ; une vie aussi longue que celle de Nestor, *Nestoreos annos*, et pour comble de bonheur la bienheureuse immortalité » (3).

### JEAN BALARIN ÉVÊQUE DE CARDICA, 1515-1522

Le 14 avril 1564, Etienne Balarin, seigneur de Pollionay, faisait verser au Chapitre de Lyon, par l'intermédiaire de son fils Yves, une somme de cent livres pour acquit de la livraison de défunt Jean Balarin, « quand il vivoit chevalier de la dite église et souffragant en ceste archevechée » (4). Jusqu'à

(1) Même dépôt, fonds du Chapitre métropolitain, Bel, XX, 1.

(2) Même dépôt, fonds des Augustins, IIe partie, n° 18.

(3) Colonia, *Histoire littéraire de Lyon*, Lyon, 1728.

(4) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métrop., Actes capitulaires à la date indiquée. — La livraison fondée par Balarin était faite dans la première quinzaine d'avril. (Même. fonds, Agar, XXXV à XXXIX).

quel point faut-il admettre cette version, postérieure de plus de vingt années au décès de Jean Balarin, et celle-ci suffirait-elle pour permettre de placer ce personnage parmi les suffragants de Lyon, alors que les titres contemporains sont muets sur sa nomination à ces fonctions ? (1) Il ne le semble pas, et c'est plutôt à titre documentaire que nous donnons ici quelques notes biographiques. Il était entré d'abord au Chapitre de Saint-Just, y ayant obtenu, le 9 mars 1478, le canonicat vacant en suite de la résignation de Guillaume Balarin, son oncle.

Aux termes d'un acte en date du 19 juin 1499 « vénérable et egrege personne Jehan Ballarin » (2) avait fondé « une messe chascun jour de sabmedy en la chappelle Sainct-Georges de l'église Saincte Croix de Lion » (3).

Il était docteur en décrets et curé de Pollionay, fief possédé par sa famille depuis environ un demi-siècle, lorsqu'il assista comme témoin, le 13 décembre 1501 au testament d'Amédée de Pierrevive (4).

Cinq ans plus tard, le 31 mars 1506, les chanoines

---

(1) On remarquera en outre que Guichard de Lessart exerça les fonctions de suffragant jusqu'en 1517 et que Jean Parisot semble les avoir remplies dès 1519.

(2) On peut assez vraisemblablement croire Jean Balarin fils de Pierre Balarin, qui joua un rôle important dans l'histoire de la cité lyonnaise : consul de Lyon en 1439, Pierre était élu du Beaujolais en 1444 ; en juin 1466, il fut mis au nombre des ambassadeurs envoyés par le consulat au roi Louis XI. (L. Caillet, *Etude sur les relations de la commune de Lyon avec Charles VII et Louis XI.* Lyon et Paris, 1909).

(3) Archives du château d'Avauges. Inventaire de Pollionay, 1610. — Communication de M. le marquis d'Albon.

(4) Le Laboureur, *Les masures de l'Ile-Barbe,* Lyon, 1887, tome I, supplément.

de Lyon lui conféraient l'office de chevalier de l'Eglise vacant en suite du décès de François Guillaume, et, le même jour, le nouveau chevalier prêtait serment et était mis en possession (1).

Dans la suite, il échangea la cure de Pollionay contre celle de Millery, et il possédait encore cette dernière, lorsque, par bulles de Léon X en date du 24 août 1515, il fut nommé évêque de Cardica, *Cardicensis* (2). Le 1er décembre de la même année, il comparaissait au Chapitre, et, faisant part aux chanoines de son élévation à la dignité épiscopale, leur présentait des lettres apostoliques l'autorisant à conserver sa chevalerie. Sur le vu de ces lettres, les chanoines acceptèrent de s'y conformer, mais firent néanmoins procéder à la division du paye (3) perçu par Balarin dans les revenus de l'Eglise.

Dès le 8 avril de l'année suivante, 1516, le suffragant Guichard de Lessart ayant dû quitter la ville et se rendre auprès de l'archevêque pour traiter avec lui de graves et délicates affaires concernant l'Eglise, Balarin fut commis pour le suppléer comme suffragant « *et in hiis quæ sunt ordinis vicarii* ». L'acte énumère les pouvoirs qui lui sont conférés : « *Ad executionem omnium quæ sunt ordinis episcopalis, etiam celebrandum sacros ordines et primam tonsuram et ordines etiam sacros personis ydoneis conferendum, et alia quæ ad dignitatem episcopalem tam de jure quam de consuetudine pertinent in dictis civitate et*

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métropolitain, Actes capitulaires, à la date indiquée.

(2) Archives du château d'Avauges.

(3) On désignait sous le nom de paye l'ensemble des revenus perçus par les chevaliers ou par les chapelains perpétuels de l'Eglise.

*diocesi lugdunense exercendum et exequendum, vice et auctoritate dicti reverendissimi domini nostri archiepiscopi lugdunensis, comisit et super hiis licentiam, auctoritatem et facultatem dicto reverendo domino Johanni episcopo Cardicensi concessit* ».

Après le décès de Lessart, les mêmes pouvoirs lui furent concédés le 3 novembre 1517, mais seulement à titre temporaire, et, à la réunion du conseil de l'archevêque à laquelle il assiste le 8 novembre 1518, il est qualifié docteur ès-droits, official primatial, et chevalier de l'Eglise, mais point suffragant (1). Quant à ses fonctions de chevalier de l'Eglise, il les conserva huit mois encore, puis il les échangea avec Etienne Faye contre la cure de Poisson, au diocèse d'Autun ; cette permutation fut acceptée le 21 juillet 1519 par le Chapitre, qui le même jour conféra à Etienne Faye la chevalerie résignée par Balarin.

Malgré cette résignation, ce dernier continua à être agrégé aux livraisons de pain et de vin faites dans l'église, et ce fut seulement à la suite de son décès, que, le 20 octobre 1522, les chanoines attribuèrent la part qu'il y prenait au suffragant Jean Parisot.

Trois jours après, le 23, Etienne Balarin, seigneur de Pollionay, se présentait au Chapitre, accompagné de Nicolas de Lange, et demandait que le testament du défunt fût publié. Geoffroy du Puy, en qualité de procureur de l'archevêque, fît opposition à cette requête, le testament ayant déjà été publié par l'officialité archiépiscopale et l'évêque défunt n'ayant

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métropolitain, Cham, XXX, 1.

été ni sujet du Chapitre, ni bénéficier, ni habitué de l'Eglise. De son côté, le procureur du Chapitre, Barthélemy Boyron, répliqua qu'il était d'usage et « de conformité à l'accord entre l'archevêque et le Chapitre » que les testaments d'ecclésiastiques habitués de l'Eglise fussent publiés en plein chapitre par l'official, et qu'il était en outre contraire à la vérité de dire que Balarin n'avait été ni sujet, ni habitué de l'Eglise. En conséquence, le testament fut publié.

Le 1 juillet 1537 un Jacques de Balarin avait été nommé à la cure de Pollionay.

5. — BALARIN.

Un peu plus d'un siècle plus tard, le nom d'Etienne Balarin devait réapparaître au Chapitre de Lyon ; on le retrouve le 8 novembre 1634 dans la preuve de noblesse du chanoine François de Cremeaux, avec ceux d'autre Etienne de Balarin son fils et de Sibille de Charron sa belle-fille (1).

Blason : *d'azur au chevron d'argent, au chef d'or.*

JEAN PARISOT O. P., ÉVÊQUE D'HIÉRAPOLIS 1519-1524.

Par lettre en date du 18 juin 1501, Vincent Bandel, général de l'ordre des Frères Précheurs avait assigné Jean Parisot, religieux du couvent de Lyon, à

(1) Même fonds, Actes capitulaires aux dates indiquées. — Dès la seconde moitié du XVIe siècle, un Claude de Balarin, vraisemblablement neveu ou petit-neveu du suffragant, appartenait au Chapitre de Fourvière.

l'Université de Poitiers avec mission d'y *lire* les sentences pendant l'année suivante; cette mission lui fut confirmée le 27 juillet 1502 pour l'année 1503; puis, le 25 juin 1505, il eut l'autorisation de séjourner auprès de certains personnages soit religieux, soit laïques, et de conserver les aumônes qu'il en recevrait (1). Toutefois ces divers ministères ne l'éloignèrent pas complètement de Lyon et on l'y retrouve en juin 1502, où il prêche à Saint-Nizier (2), puis en 1503, 1509 et 1511 (3).

A ce moment, il devint confesseur de la duchesse de Lorraine, et, le 21 août de cette même année 1511, le général lui permit de suivre cette dame à la cour, d'y résider, de recevoir les honoraires qui lui seraient donnés et de les employer à son usage personnel, enfin de prendre avec lui un *socius* (4).

Il avait réapparu à Lyon en 1516 (5); le chapitre général des Prêcheurs, tenu à Naples le 27 mai de l'année suivante 1517, nomma deux commissaires pour faire une enquête sur les plaintes formulées contre lui par le chapitre provincial de Grenoble (6).

Vraisemblablement, ou ces plaintes étaient mal fondées, ou elles visaient des faits de bien minime importance, puisque, le 30 septembre 1519, les

---

(1-4) Archives des Frères Prêcheurs à Rome, Registres des maîtres généraux aux dates indiquées.

(2) Arch. Dép. du Rhône, fonds de Saint-Nizier, Actes capitulaires, au 21 juin 1502.

(3) Même dépôt, fonds des Jacobins, 3e sac Jundisalvus, A, u, 1 et A, f, 1, d'après l'inventaire, X, 2 et B, f, 2.

(5) Même fonds, sac Ferrerius, A, 11.

(6) B. M. Reichert, *Acta capitulorum generalium ordinis prædicatorum*, Rome, vol. IV.

chanoines de Lyon constituaient des procureurs pour demander au pape et au collège des cardinaux de promouvoir Parisot à l'épiscopat et de le nommer suffragant. Cette requête ayant été favorablement accueillie et Parisot nommé évêque d'Hiérapolis, ils lui promirent, le 26 août 1522, de réserver en sa faveur la première livraison qui viendrait à vaquer, puis, deux mois plus tard, le 20 octobre, ils lui accordaient celle vacante en suite du décès de Jean Balarin. De son côté, le suffragant fonda une livraison pour le dimanche après la Toussaint et, pour le service de cette livraison, versa au trésorier 100 livres tournois en 50 écus d'or au soleil.

Il avait assisté à la réunion du Conseil de l'archevêque tenue le 27 janvier 1520 ; on le trouve encore présent à celles des 6 février, 9 et 30 mars, 27 avril, 5, 9 et 18 mai, 21, 22 et 25 juin de cette même année 1520 (1).

Ces mentions sont les seules que nous ayons pu retrouver de Jean Parisot suffragant. Une fondation faite par lui permet d'établir qu'il n'eut du reste à en exercer les fonctions que pendant peu de temps. Aux termes de cet acte il avait fondé, en faveur de l'hôpital du Pont-du-Rhône, deux repas d'une valeur annuelle de dix livres, affectant à la sécurité de cette fondation « ses deux maisons qu'il a en ceste ville » et attribuant particulièrement à ce service une créance de cent écus sur un marchand de Mâcon nommé Archimbaud Chauvel. Or frère Jacques

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métropolitain, Cham, XXX, 1.

Belluses, son exécuteur testamentaire refusant de « bailler » le titre de cette créance, le consulat lyonnais décida, le 6 septembre 1524, de remettre une cédule qui en tiendrait lieu à Mathelin Parisot « frère de feu Mons. l'evesque suffragant de ceste evesché de Lyon » (1).

6. — PARISOT.

La possession de deux maisons à Lyon semble indiquer que Parisot appartenait à une famille lyonnaise. Son frère Mathelin possédait encore en 1536 une maison « côté du Rhône » (2).

Les Parisot blasonnaient : *d'argent à trois fasces ondées d'azur, au chef du même chargé d'une étoile d'or.*

### BARTHELEMY PORTALENQUI O. C., ÉVÊQUE DE TROIE 1525-1532

Ce personnage, qui appartenait à l'ordre des carmes, a été aussi désigné sous le nom de Barthélemy de Lucques, *Lucensis*, ce nom indiquant le pays dont il était originaire. Toutefois les auteurs ne sont point d'accord sur ce pays ; le père Cosme de Villiers opine pour Le Luc en Provence (3) ; d'autres font de

---

(1) Arch. municipales de Lyon, B. B. 41, fol. 174.

(2) Même fonds, E. E. Chappe IV, 198F n° 2, 130 page 5 d'un cahier non numéroté. — Communication de M. Eugène Vial.

(3) Cosme de Villiers a Sancto Stephano, *Bibliotheca Carmelitana*, Orléans, 1752, tom. I.

Portalenqui un toscan, et la forme de son nom semble un argument important en faveur de cette dernière opinion.

Le chroniqueur précité indique qu'il exerça d'abord les fonctions de prieur dans le couvent de son ordre à Avignon, puisqu'il fut sacré évêque de Troie et devint suffragant d'Orlando del Carretto, archevêque d'Avignon, en l'année 1523.

Dès ce moment on est amené à constater le phénomène étrange de la multiplicité des sièges ou Portalenqui fut appelé à exercer le ministère épiscopal, multiplicité telle qu'on a pu se demander s'il ne fallait pas compter deux personnages du même nom, l'un titulaire de l'évêché de Troie, l'autre de Troja, dans la Capitanate. Cette hypothèse paraît bien invraisemblable et il semble plus plausible de croire à la grande activité de Portalenqui.

Quoi qu'il en soit, la même année 1523 où Villiers le fait suffragant d'Avignon, il en remplit aussi les fonctions à Fréjus (1). Il vient ensuite à Vienne, où il supplée l'archevêque, Frédéric de Saint-Severin, puis son neveu et successeur, Alexandre de Saint-Severin, jusqu'au décès de ce dernier en 1527 (2).

On le trouve exerçant les fonctions épiscopales à Lyon dès 1525 et les deux volumes qui, en 1527, lui sont dédiés, le nomment : Barthelemy Portalenqui, de Lucques, évêque de Troie, suffragant de Lyon et de Vienne. L'une de ces études est une

(1) Albanès et Chevalier, *Gallia christiana novissima*, *Marseille*, Valence, 1899.

(2) Charvet, *Histoire de la Sainte Eglise de Vienne*, Lyon, 1761.

notice de Symphorien Champier sur la ville de Vienne (1) et la dédicace en allait assez naturellement au suffragant de cette ville; le second est un poëme bizarre, qui a pour auteur un religieux carme, Jean Diophilace, et dont Portalenqui avait payé l'impression. Il contient du reste une longue épitre en latin adressée par lui au cardinal François de Clermont, archevêque d'Auch et légat à Avignon (2).

Antoine d'Arena lui dédia en 1528 un autre poëme, *De guerra romana,* inséré par lui dans le volume adressé à ses compagnons : dans cette dédicace Portalenqui est encore qualifié suffragant de Lyon et de Vienne (3).

Les autres traces de son action auprès de François de Rohan, archevêque, sont peu nombreuses : Severt invoque « une table de pierre posée près de l'autel de Bienheureuse Vierge mère dans le cloître du grand hôpital » et datée de 1527 (4), inscription aujourd'hui disparue. En février 1528, il avait assisté à l'exorcisme d'Antoinette de Grolée, religieuse à Saint-Pierre (5) ; le mois suivant, il ouvrait le concile provincial présidé en l'absence de l'archevêque par Claude de Longwi, évêque de Macon (6), et auprès

---

(1) *Cy comence ung petit liure du royaulme des Allobroges dict logteps apres Bourgogne ou Vienois*, dans Allut, *Etude sur Symphorien Champier*, Lyon, 1859.

(2) *Christomachia, autore f. Joanne Diophilace*, Lyon, 1527.

(3) *Antonius Arena... ad suos compagnones*, Lyon, 1528.

(4) Sévert, *op. cit.*

(5) *La merveilleuse hystoire de lesperit qui depuis naguères cest apparu au monastère des religieuses de sainct Pierre de Lyon.* Paris, 1528. — Réimprimé par les soins de la Société des bibliophiles lyonnais, à Lyon, en 1887.

(6) Péricaud, *Notice sur François de Rohan,* Lyon, 1854.

duquel le Chapitre avait délégué le doyen et le sacristain. Ne fut-ce point par son influence que le même jour, 20 mars 1528, les chanoines décidèrent que la première procession générale qui serait faite se rendrait au couvent des Carmes ? (1) Enfin, on le trouve encore, le 11 octobre 1532, confirmant, au nom de l'archevêque, la cession d'un maison faite par (2) le chapitre de Saint-Nizier aux clercs de cette collégiale (3), et, 1533, conférant les ordres sacrés.

Il ne semble pas avoir conservé ses fonctions à Lyon jusqu'au décès de Rohan, puisqu'on va voir celui-ci demander en 1535 un autre suffragant. Du reste Portalenqui, qui, la même année, avait encore consacré la chapelle de Reventin, près de Vienne (4), fut appelé presque au même moment à suppléer dans son ministère épiscopal César Trivulce, évêque d'Apt (5). Dans la suite, on le rencontre alternativement à Fréjus et à Marseille; à Fréjus, les 22 février 1546, 25 février 1553 et 17 février 1554 (6) ;

---

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métropolitain, Registres capitulaires, à la date indiquée.

(2) Même dépôt, fonds de l'archevêché, Insinuations ecclésiastiques, année 1562.

(3) Même dépôt, fonds de Saint-Nizier, liasse 8, nº 6. — En vertu d'une provision émanant de Barthélemy de Lucques, Pierre Cochet avait pris possession, le 4 mai de cette même année 1432, de la cure de Saint-Pierre (fonds de Saint-Pierre, 15, liasse 1).

(4) Severt, *op. cit.*

(5) Albanès et Chevalier, *Gallia christiana novissima*, vol. *Marseille*, p. 544, nº 1.

(6) *Op. cit.*, vol. *Aix*, p. 397.

à Marseille les 21 janvier 1547 (1), 16 avril, 24 septembre et 17 décembre 1552 (2).

7. — SCEAU DE B. PORTALENQUI,
*Grandeur de la gravure originale.*

Son décès est antérieur au 3 mars 1556, date à laquelle la chapelle de Notre-Dame-de-Consolation à Marseille dont il avait eu la jouissance fut donnée à un autre bénéficier.

JEAN BOTHIAN O. F. M., ÉVÊQUE DE DAMAS, 1535-1557

Les titres nomment ce personnage le plus souvent Bothian, et quelquefois Bothéan ou de Bothéand, mais il semble n'avoir rien de commun avec la

(1) Cette même année 1547, Portalenqui fit la visite du diocèse d'Aix. (*Op. cit.*, vol. *Marseille*, p. 544, n° 1).

(2) *Op. cit.*, p. 556-557, n° 906-907. — Cette publication a donné un sceau incomplet de Portalenqui. Celui reproduit ci-dessus est emprunté au *Christomachia*.

famille forézienne de Bouthéon, à laquelle on a voulu à tort le rattacher. Il appartenait à l'ordre des Frères Mineurs de la régulière Observance et avait obtenu de l'Université de Paris le titre de docteur ès-droits.

L'archevêque François de Rohan l'ayant demandé au pape comme suffragant, le 25 juin 1535, les chanoines de Lyon nommèrent des procureurs pour accepter la création à son profit sur la mense archiépiscopale d'une pension de trois cents livres tournois. Quatre mois plus tard, le 14 octobre, il leur présentait lui-même ses bulles de provision à l'évêché de Damas et aux fonctions de suffragant (1).

Ce fut lui qui, le 25 mars 1555, bénit l'église des Minimes dont la première pierre avait été posée le même jour par le doyen Théodore de Vichy.

Contrairement à ce qu'avaient fait ses prédécesseurs et à ce que firent ses successeurs, il n'habitait point le couvent de son ordre, et c'est de la chambre qu'il occupait dans le palais archiépiscopal que sont datés divers actes d'acquisition, tous concernant des propriétés en nature de vignes situées à Sainte-Foy: ces actes sont des 8 août, 14 et 15 septembre 1541 et 13 octobre 1549 (2). En vertu d'un autre acte reçu Etienne Billiet, notaire royal, le 2 mars 1556, Bothian disposa de la nue-propriété des biens acquis par lui en faveur du membre du Chapitre de Lyon, mansionnaire de Sainte-Foy; ce dernier ayant toutefois la charge d'une livraison fondée par le suffra-

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métropolitain, Actes capitulaires, aux dates indiquées.

(2) Même fonds, Jonas, IX, 3 à 6.

gant et de son anniversaire (1). Cet acte fut présenté au Chapitre et approuvé par lui le 27 du même mois ; il fut insinué à la sénéchaussée le 10 avril suivant (2).

Bothian mourut le 18 mars 1557, entre 6 et 7 heures.

Comme il ne laissait point de testament, les chanoines se réunirent le lendemain 19 dans le petit cloître de la cathédrale et, en présence de Benoît Buatier, official ordinaire et vicaire général de l'archevêque, et de Jean Ciberand, official provincial, délibérèrent sur le lieu de sa sépulture et le détail des funérailles. Eu égard à la dignité dont il avait été revêtu et aussi de l'anniversaire fondé par lui, il fut décidé que les funérailles seraient faites en conformité de son rang et que son corps serait inhumé devant la chapelle du Saint-Sépulcre (3).

En l'absence de testament, Georges de Saint-Nectaire, chantre de l'Eglise et l'un des juges de la cour du glaive spirituel, rendit une ordonnance aux termes de laquelle les biens du défunt furent vendus aux enchères, d'abord à Lyon, les 2, 3, 7 et 8 avril, puis à Sainte-Foy le 26 du même mois (4).

La pierre tumulaire qui couvrait le lieu de sa sépulture a subsisté jusqu'à nos jours, et c'est seulement au cours des travaux exécutés pendant l'été

---

(1) Même armoire IX, 7. — Pour l'anniversaire de Bothian, voir Agar, XXXII, 2.

(2) Même fonds, Actes capitulaires à la date indiquée.

(3) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métropolitain, Actes capitulaires, à la date indiquée.

(4) Même fonds, Abel, XXXIII, 4.

de 1905 qu'elle a été recouverte par des dalles neuves (1).

Une perte plus regrettable encore est celle du portrait de Bothian, qui, transporté du couvent des Cordeliers, lors de sa démolition, à la bibliothèque de la ville de Lyon, s'y voyait encore en 1839, au moment ou Breghot du Lut et Péricaud publièrent le *Catalogue des lyonnais dignes de mémoire.*

### JEAN HENRY O. F. M., ÉVÊQUE DE DAMAS, 1558-1574

Le père Bullioud, dans son *Lugdunum sacro-prophanum*, et après lui quelques auteurs lyonnais rattachent ce personnage à la famille de l'échevin du même nom. L'un de ces auteurs le fait même naître du mariage de l'échevin Jean Henry avec Louise de Villars, sans s'apercevoir que la destinée de Jean Henry, issu du mariage précité, est bien connu (2) et qu'il ne peut être question de lui. Serait-il plus prudent de chercher dans la famille forézienne?

Un *Mémoire pour servir à l'histoire de la province des Cordeliers, dite de Saint-Bonaventure*, aujourd'hui à la bibliothèque de la ville, nous dit que, s'il naquit à Lyon, Jean Henry avait fait profession au couvent de Lons-le-Saunier. Ce mémoire est surtout précieux, en ce qui concerne Jean Henry, par la transcription qui y est faite de l'inscription gravée sur sa pierre tumulaire, inscription qui donne tout

---

(1) *Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon,* Lyon, octobre-décembre 1905. Procès-verbal de la séance du 15 novembre 1905.

(2) Le Laboureur, *Les Masures de l'Ile-Barbe*, Paris, 1581, tom. 2.

son *curriculum vitæ*. Né en 1507, il serait entré chez les Frères Mineurs en 1526, aurait été reçu docteur en 1550, enfin, en 1554, le chapitre de Vienne l'aurait élu ministre provincial (1).

Bien que l'exercice de ces fonctions ait dû, semble-t-il, absorber toute son activité, cette même année 1554, il commence en l'église Sainte-Croix une série de prédications qu'on va voir se poursuivre durant trois ans. Le 11 décembre, à la demande de Jean Ciberand, custode de Sainte-Croix, les chanoines lui confient la mission de prêcher dans cette église l'avent qui commence et le carême de 1555. Il y prêche encore l'avent de cette année et le carême de l'année suivante et, le 14 avril 1556, reçoit pour son salaire 30 écus d'or, plus un habit « suivant l'usage » (2). C'était le moment du grand progrès de la Réforme et les efforts du frère mineur durent se porter surtout de ce côté, non sans succès paraît-il, puisque, immédiatement après le décès de Jean Bothian, et bien qu'il eût été la même année nommé visiteur de la province, les chanoines de Lyon demandaient à l'archevêque de lui conférer les fonctions de suffragant. La réponse à cette requête leur fut apportée, le 7 mai 1557, par Benoît Buatier, chamarier de Saint-Paul et vicaire général du cardinal de Tournon, qui leur remit des lettres du cardinal et aussi de Pierre de Villars, conseiller à

---

(1) Bibliothèque de la ville de Lyon, Manuscrits, fonds général, 1422.

(2) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métropolitain, Actes capitulaires, aux dates indiquées.

la cour suprême de Paris et chevalier de l'Eglise (1), lettres indiquant la nomination de Jean Henry comme suffragant. Ils décidérent sur le champ qu'on écrirait à l'archevêque pour le remercier. Un mois après, le 4 juin, ils nommaient des procureurs pour consentir à l'inscription sur la mense archiépiscopale d'une pension de trois cents livres, à son profit, aussitôt qu'il serait sacré. Ils comptaient bien du reste que son élévation à l'épiscopat ne lui ferait point abandonner la chaire de Sainte-Croix, et, le lendemain 5, le désignaient à nouveau pour l'avent et le carême prochain (2).

Des bulles de Paul IV, en date du 18 mars 1558, l'avaient appelé au siège de Damas (3) ; d'autres bulles du 23 lui attribuèrent sur la mense archiépiscopale une pension de quatre cents livres. Ces dernières furent présentées le 23 juin au Chapitre de Lyon qui reçut solennellement le suffragant. Cette cérémonie achevée, Gabriel de Saconay, en qualité de précenteur, formula une revendication concernant son droit d'examen sur les clercs admis à la tonsure, à la cléricature, aux ordres mineurs ou au sous-diaconat, et protesta que le suffragant ne puisse rien faire contre ce droit et sans avoir son autorisation (4). En 1565, deux bénéfices furent conférés au suffragant : le 9 juin, la cure de Duerne, dont son procureur prit possession le 17, et, le 18 du même mois

---

(1) L'intervention de Pierre de Villars peut être invoquée à l'appui de la version qui fait de Jean Henry le fils d'une Villars.

(2-4) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métropolitain Actes capitulaires, aux dates indiquées.

(3) *Indiculus bullarii Seraphici.*

la prébende de Sainte-Croix à la cathédrale, dont il prit personnellement possession le même jour (1). Quinze ans plus tard, Jean Henry fondait une messe pour le jour de la Visitation dans la chapelle de Notre-Dame-du-Haut-Don à la cathédrale et en confiait la charge aux chapelains perpétuels : ceux-ci obtinrent, le 28 novembre 1572, l'autorisation d'accepter cette fondation.

Il mourut le 5 janvier 1574 et fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église des Cordeliers du côté de l'évangile (2).

Nous avons déjà dit que l'inscription gravée sur son tombeau avait été conservée dans le mémoire précité. Comme celui de Bothian, « son portrait en pied » se trouvait encore à la bibliothèque de Lyon en 1839, mais comme l'autre aussi, il a malheureusement disparu.

JACQUES MAISTRET O. C., ÉVÊQUE DE DAMAS, 1574-1601

Le 23 de ce même mois de janvier 1574 durant lequel était décédé Jean Henry, les chanoines de Lyon avaient écrit au pape pour lui demander comme suffragant Jean Ropitel, religieux Minime, « attendu les agréables services par luy faicts en ceste église et sa souffisance » (3). Le 28 septembre, ce furent les échevins qui intervinrent à leur tour et « nommèrent, à notre sainct père et à sa majesté

(1) Même dépôt, fonds de l'archevêché, Insinuations ecclésiastiques. — Le suffragant conserva Duerne jusqu'au 20 février 1573.

(2) Bibliothèque de Lyon, Manuscrits, fonds général, 1422.

(3) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métropolitain, Actes capitulaires, à la date indiquée.

et encores au s^r archevêque, fr. J. Ropitel, pour faire la charge du suffragant, à considération de son scavoir et souffisance et des bons offices qu'il a fait en ceste ville » (1). Le roi se trouvait à Lyon à ce moment, et aussi Pierre d'Epinac, qui prit solennellement possession de l'archevêché le 2 octobre ; la requête devait donc facilement les atteindre. Néanmoins aucune suite n'y fut donnée, et c'est à tort qu'on a rangé Ropitel parmi les suffragants de Lyon (2).

On peut au contraire assez vraisemblablement augurer que le nouvel archevêque avait porté ses vues ailleurs et que la nomination de Jacques Maistret fut faite à sa demande.

Les auteurs ne sont point d'accord sur le lieu d'origine de Maistret : le P. Cosme de Villiers le fait naître à Lyon (3), et aussi Pernetti qui date sa naissance de l'année 1534 (4). Les savoisiens, et notamment le comte de Loches au cours de son étude sur Aix, veulent qu'il ait vu le jour dans cette ville (5). Péricaud place son berceau à Juilly en Bourgogne (6) et la Bibliothèque des auteurs de Bourgogne rectifie et précise en disant Jully près Châlon. Malheureusement la presque totalité des

(1) Archives municipales de Lyon, B. B. 92.

(2) On trouvera une biographie de Ropitel dans l'abbé J.-B. Vanel, *Histoire du couvent des Minimes de Lyon*, Lyon, 1879.

(3) Cosme de Villiers, *op. cit.*

(4) Pernetti, *Les lyonnais dignes de mémoires*, Lyon, 1757, I.

(5) *Histoire de la ville d'Aix-les-Bains*, dans *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 4^e série, tome VII, 1899.

(6) Breghot du Lut et Péricaud, *Catalogue des lyonnais dignes de mémoire*, Lyon, 1839.

registres de baptême commencent après la date de la naissance de Maistret (1), et aucun titre ne permet de suppléer à leur absence. Ceux que nous avons rencontrés aux archives du Rhône nous ont fourni cette indication que Maistret avait un frère du nom de Mathieu notaire à Nissay, Nissy ou Nycer, au diocèse de Langres en Bourgogne (2). Il semble qu'on puisse identifier cette paroisse avec Nicey aujourd'hui dans le département de la Côte-d'Or, et autrefois en effet du diocèse de Langres, mais là aussi les registres paroissiaux ne commencent qu'en 1615 et ils ne peuvent fournir aucun éclaircissement.

Entré chez les Carmes, Maistret alla faire sa théologie à Paris et y fut reçu docteur. Il était prieur du couvent de Lyon dès 1568 (3), date à laquelle il publia un recueil de prières qu'on trouvera indiqué parmi ses œuvres, et en exerçait encore les fonctions (4), lorsque Pierre d'Apinac l'appela auprès de lui : un mois et demi après la prise de possession de ce prélat, six bulles étaient délivrées le 17 novembre 1574, par la cour de Rome au profit de

---

(1) Les seuls registres paroissiaux de Lyon pour cette époque sont ceux de la paroisse de Saint-Romain et Saint-Pierre-le-Vieux ; aucun Maistret n'y figure.

(2) Arch. Dép. du Rhône, fonds de Saint-Nizier, Actes capitulaires, 11 juillet 1582. — A cette date Thomas Maistret, fils dudit Mathieu et neveu de Jacques, est admis comme clergeon de cette collégiale. On le retrouve naturellement dans les registres d'ordinations.

(3) Le 2 décembre de cette même année 1568, Maistret fut nommé curé de Chasselay, bénéfice qu'il conserva jusqu'au 22 avril 1573.

(4) *Breviarum Carmelitanum secundum usum Ecclesiæ Hierosolytimanæ*, cura et diligentia domini Jacobi Maistret, prioris Carmeli Lugdun., Lyon, Stratius, 1575.

Jacques Maistret ; la première prononçait l'absolution de toute censure afin qu'il pût valablement posséder l'évêché de Damas ; la seconde le nommait à cet évêché, vacant en suite du décès de Jean N., dernier et légitime titulaire, à charge par lui de se démettre avant son sacre de la cure de Marson, au diocèse du Mans, dont il avait joui jusqu'alors ; la troisième lui assignait, sur les revenus de l'archevêché de Lyon et du consentement de l'archevêque, une pension viagère de deux cents ducats d'or ; la quatrième était une commission pour faire payer la dite pension en cas de refus ou de retard ; la cinquième lui accordait le pouvoir d'exercer les fonctions pontificales dans l'Eglise et le diocèse de Lyon, avec l'autorisation et à la requête de l'archevêque ; elle le dispensait aussi de résider personnellement dans l'évêché de Damas ; enfin la sixième lui permettait de se faire sacrer par un prélat de son choix, assisté de deux autres prélats, tous trois de la communion romaine, et lui prescrivait de prêter serment suivant la forme et les termes énoncés dans la bulle elle-même. En vertu de cette dernière, Maistret fut sacré, le 27 décembre 1574, dans l'église des Carmes d'Avignon par Simon de Vigor, archevêque de Narbonne, assisté de Guillaume Ruzé, évêque d'Angers, et de Jacques Fourré, évêque de Châlon (1).

Il revint assez rapidement à Lyon, et, le 14 janvier 1575, se présenta aux chanoines de l'Eglise, leur demandant ce qu'il devait faire ; sur l'invitation qui

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds des Grands-Carmes, Inventaire non rélié, C. 22.

lui en fut donnée, il remit ses bulles de provision au sacristain et au chanoine Lambert de Laye qui eurent mission de les voir (1). Le 2 février, il célébrait pour la première fois la grand-messe à la cathédrale. Le 18 décembre, il y assistait Pierre de Villars, archevêque de Vienne, sacrant Pierre d'Epinac.

On peut considérer la vie de Maistret, pendant le quart de siècle qu'il résida à Lyon, sous deux aspects distincts. Suffragant, il apporte dans l'exercice de ses fonctions un zèle extrême, et, s'il pousse l'archevêque dans la voie d'un ministère actif, il ne se ménage point lui-même. En 1576, il avait prêché l'avent à la cathédrale ; il y prêcha encore le carême de l'année suivante (2). Le 31 octobre de cette même année 1577, il consacra la chapelle édifiée dans le cloître de Saint-Bonaventure sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption et destinée aux Pénitents du Confalon (3). Le 27 juillet 1579, Louis de la Chambre, vicaire général de l'abbé d'Ainay, se le substituait lui-même comme vicaire (4). Le 31 mars 1581, il posa la première pierre de la chapelle Saint-Roch à Choulans (5). On le trouve encore consacrant à Fourvière le 21 août 1586 la chapelle Notre-Dame, « estant soubz le clocher de la dicte église » (6) ;

(1) Même dépôt, fonds du Chap. métropolitain, Registres capitulaires, à la date indiquée.

(2) Même registres, n° LIX.

(3) Rubys, *Histoire véritable de la ville de Lyon*, Lyon, 1604, livre III, chap. 62.

(4) Arch. Dép. du Rhône, fonds de l'archevêché, Insinuations ecclésiastiques.

(5) Arch. municipales de Lyon, BB. 106. — J. Vingtrinier, *La chapelle Saint-Roch à Choulans*, Lyon, 1901.

(6) Arch. Dép. du Rhône, fonds de Fourvière, Registres capitulaires à la date indiquée.

puis à Saint-Irénée le 12 juillet 1593 le maître-autel de l'église supérieure (1).

Autant que les titres subsistants permettent d'en juger, c'était lui qui assumait presque exclusivement la charge des ordinations générales ; Severt indique qu'il avait reçu de lui le diaconat. D'ordinaire, ces cérémonies avaient lieu dans l'église Saint-Georges (2), dont Maistret avait été pourvu au titre de curé par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qui la possédaient. Nommé le 21 août 1578, il avait pris possession le 24 suivant ; toutefois, et le fait paraît fort naturel, le suffragant n'exerçait pas en personne les fonctions curiales, et les actes portés aux registres sont signés *C. Maistret* du nom de celui de ses neveux qui le suppléait, probablement Clément Maistret, chanoine de Saint-Nizier (3).

En 1587, le suffragant fit hors de Lyon quatre ordinations générales : une à Villefranche le 28 mars, deux à Saint-Rambert en Forez les 20 et 21 juillet et une à Saint-Etienne le surlendemain 23 (4). Enfin, en vertu des autorisations délivrées le 30 novembre 1589 par Henri Cajetan, légat en France, et le 26 janvier 1590 par Etienne de la Barge, archidiacre de Lyon et vicaire général de Pierre d'Epinac, il institua, le 24 février suivant, la confrérie des Pénitents noirs et du Crucifix. Il en prit le premier le sac noir, la ceinture et l'habit, en dressa le règle-

---

(1) Même dépôt, fonds de Saint-Irénée, A. 18, 6.

(2-4) M. dépôt, fonds de l'archevêché, Registres d'ordinations, I.

(3) Clément Maistret, fils de Mathieu et de Jeanne Jannelle, avait eu des dimissoires de l'évêque de Langres le 7 avril 1578. Il reçut la tonsure à Lyon le 15 du même mois.

ment, et, le jour de l'Exaltation de la Croix, fit procéder à l'élection des officiers : le premier (1) recteur fut Pierre Austrein et le premier vice-recteur Gaspard de Mornieu. Considérant qu'au même moment Pierre d'Epinac voyait s'ouvrir devant lui les portes de la prison d'Amboise et reprenait sa place parmi les ligueurs, on peut se demander si, sous le couvert d'une organisation religieuse, ne se cachait point une tentative d'organisation politique. C'est qu'en effet, Maistret, qui par l'exercice de son ministère épiscopal ne sortait guère de la voie tracée par ses prédécesseurs, différait absolument de ceux-ci par l'influence qu'il exerçait sur l'archevêque. L'historien de ce dernier a esquissé de lui ce portrait : « ce fut un serviteur fidèle, un bon subordonné, diligent et dévoué en tout ce que comportaient ses fonctions ; il entra du reste bien avant dans l'intimité de son archevêque, si, comme c'est probable, c'est lui qui écrivit la lettre amicale et familière que nous analyserons à l'année 1590. Avec des convictions arrêtées, il se montra plein d'ardeur pour la réforme des mœurs ; mais d'un zèle excessif, d'un caractère entier, et si il fut, parmi les auxiliaires d'Epinac, celui qui contribua le plus à stimuler son ardeur pour la réforme et le service de l'Eglise, d'un autre côté il compta parmi ceux qui, par certains actes rigoureux ou maladroits, le compromirent, lui créèrent la réputation de prélat intransigeant ». Peut-être ce jugement comporterait-il quelques réserves ; en tout cas la lettre à laquelle fait allusion l'abbé Richard, en admettant qu'elle soit

(1) Péricaud, *Notes et Documents pour servir à l'histoire de Lyon*, Lyon, 1844.

de Maistret, témoigne que, si celui-ci ne fut point étranger à la grande part prise par l'archevêque dans les troubles de la ligue, il sut du moins, le moment venu, lui faire entendre aussi la voix de la sagesse et de la modération : « si vous exécutez ce que vous dites par vos lettres (se retirer dans son diocèse pour n'y plus vaquer qu'à ses fonctions), vous achèverez le comble de votre gloire et serez révéré comme un dieu terrien en notre diocèse et par la chrétienté qui vous connaît toute et vous estime » (1). On sait du reste que ce conseil devait rester lettre morte et que d'Epinac devint à Lyon le représentant officiel du duc de Mayenne; on sait aussi que quatre ans plus tard, le 7 février 1594, la ville ouvrait ses portes aux troupes royales.

Maistret était trop compromis pour rester à Lyon ; il se réfugia à Bourg en Bresse (2). Mais même la fuite ne pouvait le soustraire aux poursuites dirigées contre les ligueurs. La première indication que nous ayons rencontrée de celles exercées contre lui date du 21 février 1595. Ce jour, le consulat lyonnais propose de vendre les blés et vins laissés à Lyon par J. Maistret rebelle et fugitif, si la confiscation devait avoir lieu.

Quatre jours plus tard, le 25, Pierre Bullioud, procureur royal, se présentait devant Baltazard de Villars, lieutenant général en la sénéchaussée, lui exposait que Maistret, « ayant été du parti des rebelles », s'était retiré à Bourg et y était décédé

---

(1) P. Richard, *Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon*, Paris et Lyon.

(2) Maistret fait une ordination à Bourg dès le 4 mars 1594.

depuis quelques jours et demandait en conséquence l'autorisation de faire procéder à la saisie et à l'inventaire de ses biens meubles, qui devaient ensuite être vendus. Une ordonnance fut rendue conformément à la requête, et Toussaint Mamolly, sergent royal, se transporta à la cure de Saint-Georges pour saisir les biens qu'y avait laissés le suffragant. A ce moment diverses oppositions furent formulées; Jean Faure, trésorier de l'église et procureur général de l'archevêque, invoqua l'incompétence de la sénéchaussée, Maistret, en qualité de suffragant et de curé de Saint-Georges, étant justiciable de la juridiction archiépiscopale ; le procureur de Maistret lui-même protesta qu'il n'était nullement décédé, mais avait dû se retirer au couvent de Brou, « pour n'avoir pas obtenu permission de rentrer en ceste ville », quelques poursuites et requêtes qu'il ait faites en ce sens. Enfin des protestations furent soulevées par Antoine Pellegrin, procureur du provincial des Carmes, et par le neveu du suffragant, Clément Maistret, chanoine de Saint-Nizier, curé de Saint-Genest-Malifaux, au diocèse de Lyon, et de Saint-Germain, au diocèse d'Autun. Acte fut donné de ces protestations à chacun des opposants et, passant outre, le sergent procéda à la saisie.

Le 29 novembre de la même année 1595, le roi avait fait don à Nicolas Joubert, seigneur d'Angoullevent, de tous les biens de J. Maistret, accusé et convaincu du crime de lèse-majesté, « mesme d'avoir voulu attenter à nostre personne ». Près de deux années s'étaient écoulées, lorsque, le 7 août 1597, il ordonna de faire assigner les opposants à cette donation et en vertu de cette ordonnance, assignation

fut donnée le 1 septembre suivant aux religieux Carmes du couvent de Lyon, en la personne de frère Robert Berthelot, prieur dudit couvent.

Dans la suite, comme il arrivait assez ordinairement, la décision royale fut rapportée, et, en vertu d'un arrêt du parlement de Paris rendu le 3 juin 1600, un monitoire fut délivré le 19 du même mois par l'official de Lyon pour rechercher tous les biens ayant appartenu au suffragant (1).

Les registres d'ordinations, en même temps qu'ils témoignent que Maistret n'avait point cessé d'exercer les fonctions épiscopales, permettent de le suivre pendant cette période. Ils le montrent à Ambronay en 1596 et 1597, à Saint-Claude en 1597 et 1598, à Ambérieu en 1598 et 1600, à Saint-Rambert en 1599, enfin à Villefranche en 1601.

Il dut quitter la cure de Saint-Georges vers la même éqoque ; son successeur, Vincent Pallordet, a noté sa prise de possession au 8 novembre 1601 (2).

On verra dans la notice suivante Robert Berthelot, son neveu, nommé le 26 novembre de la même année évêque de Damas et suffragant de Lyon. Cependant postérieurement Maistret en prend encore le double titre, les 22 décembre 1601 et 2 mars

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds des Grands-Carmes, Z. 14.

(2) Arch. municipales de Lyon, Registres paroissiaux, 528. — Maistret quittant définitement Lyon à ce moment dut régler sa situation matérielle. Le 28 avril 1602, la province des Carmes s'engagea à lui faire payer par le couvent de Lyon sa pension annuelle. Antérieurement, les 7 février 1582, 12 juillet 1590 et 12 janvier 1591, il avait acquis personnellement divers revenus. (Arch. Dép. du Rhône, fonds des Carmes, Inventaire de 1658; H. 1661).

1602, lors de deux ordinations faites par lui sous ces dates à Grézy, de l'autorité et licence de l'évêque de Genève, Claude de Granier. Toutefois il porte dans les procès-verbaux de ces cérémonies le titre d'une nouvelle dignité à laquelle il avait été pourvu, celui de doyen d'Aix en Savoie (1). Cette dignité, il la possédait dès 1600, puisque le 21 avril de cette année, lorsque l'évêque de Grenoble voulut procéder à la visite canonique de la paroisse, ce fut Maistret qui s'y opposa en qualité de chef de la collégiale, estimant cette visite attentatoire à ses droits (2). Une des dernières mentions qu'on rencontre de lui est sa présence, le 8 décembre 1602, à Thorens, où il assiste Vespasien Gribaldi, archevêque de Vienne, au sacre de saint François de Sales (3).

Les biographes veulent qu'il ait eu dès lors des relations suivies avec l'apôtre du Chablais et qu'il ait passé à Aix les dernières années de sa vie. Quelques-uns l'y font mourir le 6 juin 1615 (4) : Pernetti dit Aix-en-Provence, ce qui semble fort douteux. La version de Severt, contemporain de Maistret et en relation avec son neveu Berthelot, paraît plus digne de foi ; elle place le lieu de son décès en Bourgogne.

Nous avons dit que Maistret avait publié un *Livre*

---

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds de l'archevêché, Registres d'ordinations 1 et 3 ; le 2 manque.

(2) L. Galle, *Pourtraict raçourcy du B. heureux François de Sales, par Estienne Cavet*. Moutiers, 1899.

(3) C. de Loches, *Histoire de la ville d'Aix-les-Bains*, dans *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 4e série, tome VII.

(4) Malheureusement les registres de sépulture d'Aix ne commencent qu'en 1618.

*de prières chrestiennes en François*, Lyon, M. Jove, 1568. Dans une sorte de concordance éditée par ses soins quatorze ans plus tard, il a donné une *Lettre au lecteur*, lettre datée de Lyon le 10 février 1582 (1).

8. — MAISTRET.

La bibliothèque de la ville de Lyon possède deux manuscrits lui ayant appartenu, un psautier et recueil de prières (2), plus un pontifical rédigé à son intention par son neveu Clément Maistret (3). On y trouve en outre un certain nombre de livres portant son ex-libris manuscrit, notamment les œuvres de Platon, celles d'Albert-le-Grand et le Catholicon de Balbis.

Maistret portait : *de sable à un soleil d'or.*

ROBERT BERTHELOT O. C. ÉVÊQUE DE DAMAS, 1602-1630

R. Berthelot avait été compagnon d'études de l'historien Severt ; les indications fournies à son sujet par ce dernier présentent en conséquence un caractère particulier d'authenticité. Il était, dit Severt, fils de la sœur de Jacques Maistret, et, comme celui-ci, avait embrassé la règle des Carmes. Ayant fait ses études à Paris, il en revint avec le titre de docteur.

---

(1) *Opus aureum. Bibliorum distinctiones D. Reginaldi de Leviori campo nuncupatum,* Lyon, Jean Strat, 1583.

(2) Biblioth. municipale de Lyon, Manuscrits, fonds général, 538.

(3) M. fonds, 567.

Dans la notice consacrée à Maistret, on l'a vu revêtu de la dignité de prieur du couvent de Lyon le 1 septembre 1597 ; l'année suivante, il obtint de la congrégation romaine de l'Inquisition l'autorisation de lire les livres d'Osiander (1) et lui-même, en qualité de prieur, donna *l'imprimatur* à la Somme de Pierre Crespet (2).

Il devient ensuite provincial de son ordre et en prend le titre, le 12 février 1600, dans l'approbation donnée par lui à la *Défense de l'Estendard de la Sainte Croix de Nostre Sauveur Jésus-Christ*, de François de Sales.

Ce fut à la suite de « la libre et volontaire cession » de son oncle que, le 26 novembre 1601, il fut nommé évêque de Damas et suffragant de Lyon. Sept bulles lui furent délivrées à cette date sous le sceau de Clément VIII ; bulles d'absolution de toutes censures ; bulles de provision à l'évêché de Damas ; bulles de commission pour être sacré par un prélat de son choix, mais de la communion romaine ; bulles contenant la profession de foi à prononcer avant son sacre ; bulles de commission aux archevêques de Lyon et de Vienne et à l'évêque de Grenoble, soit à l'un d'entre eux, pour recevoir la profession de foi ; bulles l'autorisant à exercer les fonctions épiscopales dans l'Eglise et le diocèse de Lyon, avec la permission et à la réquisition de l'archevêque, et lui accordant dispense de résider dans le diocèse de Damas ; bulles

---

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds des Carmes, Inventaire non relié, C. 23, à la suite.

(2) Crespet, *Summa catholicæ fidei*, Lyon, 1598.

lui attribuant sur la mense archiépiscopale une pension annuelle de trois cents écus (1).

En vertu de ces concessions, Berthelot fit sa profession de foi entre les mains de l'archevêque de Vienne le 6 mars 1602 (2) ; on peut croire qu'il fut sacré le même jour et par le même prélat. En tout cas il l'avait été antérieurement au 3 juin de cette année 1602, puisque, à cette date, il assistait lui-même l'archevêque de Tarse, auxiliaire d'Embrun, au sacre d'Antoine de Bologne, religieux Minime nommé à l'évêché de Digne (3).

Dès l'année suivante on le trouve dans l'exercice de ses fonctions de suffragant, conférant les ordres sacrés. Le seul registre d'ordination qui subsiste pour cette époque permet de constater qu'il partagea à peu près également ce ministère avec l'archevêque Claude de Bellièvre d'abord, puis avec Denis-Simon de Marquemont (4). Le 20 janvier 1614, ce dernier, administrateur de l'évêché d'Autun pendant la vacance du siège, le délégua pour conférer les ordres dans ce diocèse. La même année et à la suite du décès le 31 janvier d'Antoine Rose, évêque de Clermont, les chanoines de cette Eglise lui confièrent une semblable mission (5). En 1618, il consacra

---

(1-2) Arch. Dép. du Rhône, fonds des Carmes, Inventaire, non relié, C. 23.

(3) Arch. Dép. du Rhône, fonds des Minimes, H. 356.

(4) Même dépôt, fonds de l'archevêché, Registres d'ordinations, III.

(5) Même dépôt, fonds des Grands-Carmes, Inventaire non relié, à la suite de C, 23. — Encore à la suite, sont « deux signatures de Rome pour des pensions en faveur de R. Berthelot, l'une de trente livres sur la cure de Tramoyes, l'autre de cent livres sur le canonicat et théologal de Belley ».

l'église des Clarisses de Lyon (1) et celle des Augustins de Moulins.

Deux ans plus tard, en 1620 dit Pernetti, il était nommé conseiller et aumônier du roi (2). On sait qu'en décembre 1622, il assista saint François de Sales à son lit de mort; ce fut lui qui prêta les vêtements pontificaux blancs dont le corps fut ensuite revêtu (3).

Les inventaires du fonds des Grands Carmes mentionnent un certain nombre de titres concernant les intérêts particuliers de Berthelot (4); dans d'autres il comparaît, comme profès de la maison, avec les autres religieux (5) : le plus intéressant de ces derniers est la vente consentie, le 15 avril 1625, à César Laure du terrain nécessaire à l'établissement de l'église et de la sacristie des confrères de la Miséricorde (6).

---

(1) *Les pauvres dames de l'ordre de Sainte-Claire*, Lyon, 1898.

(2) Pernetti, *Les Lyonnois dignes de mémoire*, Lyon, 1757 tome I.

(3) Bernard, *Mort et funérailles de saint François de Sales*, dans *Revue hebdomadaire du diocèse de Lyon*. — L'indication des approbations délivrées par Berthelot en qualité de suffragant ne pouvait entrer dans le cadre de cette note ; nous mentionnerons seulement celles données aux œuvres de l'apôtre du Chablais : le 4 août 1608, à *l'Introduction à la vie dévote*, le 20 mai 1616, au *Traité de l'amour de Dieu* et, le 6 juillet 1625, à ses *Epitres*. — En 1627, Berthelot consacra la chapelle de la Visitation Sainte-Marie de Bellecour.

(4) Arch. Dép. du Rhône, fonds des Grands-Carmes, Inventaire non relié ; inventaires 1 et 2. — V. 7 et 15.

(5) Même fonds, P. 2.

(6) Même fonds, S. 1 et fonds des Pénitents de la Miséricorde. — Le prieur du couvent qui comparaît à la suite du suffragant se nomme Etienne Molin.

Berthelot mourut le 23 novembre 1630 (1).

La bibliothèque de la ville de Lyon possède, outre un certain nombre de volumes (2), deux manuscrits lui ayant appartenu : un *Pontifical* et un recueil de *sermons de Saint Bernard* ; celle de Clermont-Ferrand un manuscrit : Philippe Ribot, *Liber de institutione..... monachorum Carmelitarum.* Ce dernier ouvrage avait été donné par lui en 1629, au couvent des Carmes de Clermont (3).

### ANTOINE SICAULD, ÉVÊQUE DE SINOPE, 1711-1733

Alphonse de Richelieu possédait depuis près de deux ans le siège de Lyon au moment du décès de R. Berthelot ; il ne lui donna point de successeur. Vraisemblablement le saint religieux eut à cœur de remplir dans sa plénitude son ministère sacré, autant du moins que les circonstances le lui permirent, car, en 1639, on le voit accorder à un évêque *in partibus*, Anthyme Denis, titulaire de *Limisso ?* le pouvoir de conférer la confirmation et la tonsure.

Le même sentiment inspira à Camille de Neuville la même conduite. S'étant donné la tâche de donner à son clergé une vie nouvelle, il estima que l'une des premières conditions d'y parvenir était de le

---

(1) M. fonds, Inventaire 2, page 140.

(2) Naturellement nombre de ces volumes sont des incunables, et on en trouvera l'indication dans Mlle Pellechet, *Catalogue des incunables des Bibliothèques publiques de Lyon*, Lyon, 1893. Comme auteurs on y rencontre Albert-le-Grand, saint Bernard, Jean de Brongard, Ludolphe-le-Chartreux, Gratien, Thomas de Strasbourg, etc.

(3) Bibliothèque de Clermont-Ferrand, Manuscrits, 156.

connaître et de se mettre en rapports constants avec lui. On sait avec quel soin il visita personnellement son diocèse ; pendant toute la période pour laquelle les registres d'ordinations subsistent, c'est-à-dire de 1662 à 1693, sur quatre-vingt-seize ordinations générales, six seulement ne sont pas faites par lui ; il procède à l'une d'elles encore quatre mois avant son décès.

Cette conduite fut aussi celle de son successeur, Claude de Saint-Georges, durant les seize premières années de son séjour à Lyon. Octogénaire, il donna cette autre preuve d'intelligence de comprendre que le moment était venu où les forces ne correspondaient plus à ses désirs et où il devait prendre un auxiliaire. Le personnage sur lequel se porta son choix, fils d'un médecin de Vichy, était depuis de longues années en rapports intimes avec lui ; c'était lui qui l'avait amené de Clermont, lors de son transfert de ce siège à celui de Lyon.

Trois jours avant sa réception solennelle, le 12 juillet 1694, les chanoines de Lyon avaient décidé de donner à son aumônier l'habit de leur Eglise ; le jour même de la réception, 15 juillet, et avant de procéder à cette cérémonie, ils lui firent remettre l'habit par le chantre en l'absence du précenteur auquel la charge en incombait : cet aumônier était Antoine Sicauld, prêtre du diocèse de Clermont (1). La faveur de l'archevêque devait du reste lui valoir plusieurs autres titres : ce fut Claude de Saint-Georges qui, le 21 janvier 1695, acte reçu Guérin,

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chap. métropolitain, Actes capitulaires, aux dates indiquées.

notaire royal à Lyon, lui attribua le canonicat de Saint-Nizier vacant en suite du décès de Claude Dervieu. Sicauld, ayant présenté le 14 février suivant aux membres de la collégiale ses lettres de provision, fut reçu conformément au cérémonial ordinaire, prêta serment, paya cent livres pour sa livraison, promit de donner une chape ou de verser en représentation de celle-ci une autre somme de cent cinquante livres, enfin s'engagea à satisfaire à toutes ses autres obligations. Le 10 avril il avait commencé sa première résidence, mais, deux jours après, le 12, il est dispensé de la continuer en raison des services qu'il rend à l'archevêque.

Le 12 février 1701, ce dernier l'avait encore promu à une prébende dénommée de Saint-Nicolas, à Saint-Nizier, et Sicauld en avait pris possession le 12 (1) ; le 20 octobre 1703, et par l'intermédiaire de l'un de ses vicaires généraux, Roger-Joseph Damas de Marillat, doyen de l'Eglise, il lui conféra la dignité de chantre de la même collégiale de Saint-Nizier, dignité qui, passée au décès de Bédian Morange à Claude Gacon habitué de Saint-Just, avait été permutée la veille, 19 octobre, contre la prébende du Saint-Sépulcre détenue par A. Sicauld (2) : le procureur de Sicauld présenta le 23 les lettres de provisions aux chanoines de la collégiale et fut mis immédiatement en possession (3).

L'année suivante 1704, Sicauld devint vicaire général.

---

(1-3) Arch. Dép. du Rhône, fonds de Saint-Nizier, Actes capitulaires, aux dates indiquées.

(2) Même dépôt, fonds de l'archevêché, Registres des provisions, XXIX.

Par brevet du roi en date du 11 juin 1707, il fut nommé abbé de Bonlieu, au diocèse de Limoges, obtint des bulles apostoliques pour ce bénéfice le 20 juillet et prit possession le 31 octobre de la même année (1). Si on observe que le siège de Limoges était occupé à ce moment par un ancien chanoine de Lyon, Antoine Charpin de Genetines, on peut se demander s'il ne faut pas voir dans cette nomination encore la main de l'archevêque.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, lorsque Saint-Georges se vit condamné au repos (2), ce fut Antoine Sicauld qu'il appela pour le suppléer. Préconisé le 11 octobre 1711, celui-ci reçut le 19 du même mois des bulles apostoliques pour l'évêché de Sinope et fut sacré le 30 novembre suivant dans l'église Saint-Nizier par l'archevêque assisté d'Armand de Montmorin, archevêque de Vienne, et de François de Madot, évêque de Belley (3). Quinze jours plus tard, il conférait lui-même les ordres sacrés.

On le trouve qualifié abbé de Saint-André de Vienne dès le 30 mai 1714.

Dix jours plus tard, le 9 juin, mourrait son protecteur, l'archevêque de Lyon. Mais l'action du suffragant était assez connue des membres du Chapitre pour que ceux-ci capitulairement assemblés le

---

(1) Arch. Dép. de la Haute-Vienne, G. 632.

(2) Pendant la période antérieure, Cl. de Saint-Georges s'était fait suppléer dans les ordinations générales à quatre reprises différentes : en 1694, par Jean-François de Brisay, évêque de Comminges ; en 1698, par Joseph-Ignace de Foresta évêque d'Apt ; en 1706, par François Madot, évêque de Belley, et par Joachin-Joseph d'Estaing, évêque de Saint-Flour.

(3) Bibliothèque de la ville de Lyon, Manuscrits, fonds général, 1463.

même jour le missent au premier rang des vicaires généraux chargés d'administrer le diocèse en leur nom (1).

François-Paul de Neuville, successeur de Claude de Saint-Georges n'eut pas immédiatement recours au ministère de l'évêque de Sinope. Pendant neuf ans il conféra lui même les ordres sacrés, se faisant suppléer une fois seulement en 1715 par François Henri de Nettancourt d'Haussonville de Vaubecour, évêque de Montauban et abbé d'Ainay, et deux fois en 1720 par Louis-Joseph de Châteauneuf de Rochebonne, évêque de Néocésarée et coadjuteur de Carcassonne. Au contraire, à dater du 1 avril 1724, toutes les ordinations sont faites par Antoine Sicauld (2); au décès de l'archevêque, le 6 février 1731, celui-ci est mis à nouveau au rang des vicaires généraux du Chapitre (3).

9. — SICAULT.

Il mourut le 8 septembre 1733, et son corps fut inhumé, le surlendemain 10 (4), dans le tombeau du doyen Mellet de la Bénerie, à la cathédrale (5).

Il avait conservé jusqu'à son décès, outre ses abbayes de Bonlieu et de Saint-André de Vienne, son canonicat et sa dignité de chantre de Saint-

(1-3) Même dépôt, fonds du Chap. métropolitain, Actes capitulaires, à la date indiquée.

(2) Arch. Dép. du Rhône, fonds de l'archevèche, Registres d'ordinations.

(4) Arch. municipales de Lyon, Reg. parois., 417.

(5) Sur ce personnage, voir *Les Prévôts de Fourvière*, Lyon, 1908. — Pailleu a laissé un récit circonstancié des funérailles de Sicauld.

IX. — NICOLAS NAVARRE,
*évêque de Cydon, suffragant de Lyon,*
1735 — 1753.
Portrait conservé à la sacristie de l'église S.-Nizier, Lyon.

p. 275

Nizier ; il eut pour successeur dans cette dignité Claude Delatour, pourvu le 9 septembre par François Alexandre d'Albon archidiacre. Quant au canonicat, l'archevêque l'attribua le 10 du même mois à l'un de ses vicaires généraux, Jean-François Canavay.

Sicault portait comme armoiries : *d'argent au chevron d'azur chargé d'une rose d'or.*

### NICOLAS NAVARRE, ÉVÊQUE DE CYDON, 1735-1753

Fils et petit-fils de maîtres fourbisseurs (1) Nicolas Navarre était né à Lyon rue de la Saunerie, le 27 novembre 1683, de Jacques Navarre et de Fleurie Garnodier ; le même jour, il avait été baptisé en l'église Saint-Paul (2).

Envoyé au séminaire de Saint-Sulpice, il reçut des dimissoires, le 3 décembre 1704, pour les ordres mineurs et le sous-diaconat et, le 21 août 1706, pour le diaconat et la prêtrise (3) ; en conséquence il fut ordonné prêtre à Paris. Le diplôme de bachelier en théologie qui lui avait été délivré le 1er mars 1709 (4) n'était que le premier grade conquis par lui ; lorsqu'il revint à Lyon, il avait celui de docteur en Sorbonne. A Lyon, il commença sa carrière administrative comme promoteur général substitué ;

---

(1) F. Desvernay, *Nicolas Navarre*, dans *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, tome I.

(2) Arch. municipales de Lyon, Regist. par., 458. — L'acte a été reproduit dans la notice précitée.

(3) Arch. Dép. du Rhône, fonds de l'archevêché, Registres d'ordinations.

(4) Bibliothèque municipale de Lyon, Manuscrits, fonds général, 1591.

antérieurement à sa provision, il était nommé par l'archevêque le 7 août 1720 à un canonicat de Saint-Nizier vacant en suite du décès de Philibert Joban (1). Ayant présenté le 9 du même mois ses lettres de provision aux chanoines de la collégiale, il fut mis immédiatement en possession avec le cérémonial ordinaire et le 14 commença sa première résidence ; mais dès le 19 il obtenait dispense de continuer cette dernière en raison de son service auprès de l'archevêque (2).

François-Paul de Neufville, qui lui avait attribué le 3 mars 1722 la prébende de Saint-Nicolas à Saint-Nizier, devait du reste lui confier de nombreuses fonctions. Il le nomma successivement, le 27 mars de cette même année 1722, vicaire général chargé des congrégations de femmes ; le 15 septembre, juge en la chambre souveraine des décimes ; le 19 avril 1723, vicaire général pour toute l'administration du diocèse (3). Le 9 juillet suivant, il lui confia la vice-gérance de l'officialité jusqu'au rétablissement du titulaire Paul Cohade ; puis, le 23 août, le commit pour présider l'assemblée que le clergé de Bresse devait tenir à Lyon le 1 septembre suivant (4).

Charles-François de Châteauneuf, successeur de Neuville sur le siège de Lyon, renouvela le 9 janvier 1732 à Nicolas Navarre ses pouvoirs de vicaire

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds de l'archevêché, Provisions, XXXVII.

(2) Même dépôt, fonds de Saint-Nizier, Actes capitulaires aux dates indiquées.

(3) Même dépôt, fonds de l'archevêché, Provisions, XXXVIII.

(4) Même fonds, Provisions, XXXIX.

général pour le diocèse et de vicaire général pour les congrégations de femmes. Sur l'opposition d'un chanoine de Saint-Nizier aux dispenses qui avaient dû lui être accordées pour l'exercice de ses fonctions, l'archevêque intervint en personne, le 3 janvier 1733, auprès des membres de la collégiale (1). Au lendemain du décès d'Antoine Sicauld, il le désignait pour exercer auprès de lui le ministère de ce dernier et, sur sa demande, le roi délivrait à Versailles, le 6 décembre de la même année 1733, un brevet portant attribution en faveur de Navarre d'un évêché *in partibus* qui lui permît d'être suffragant. Les bulles apostoliques se firent attendre plus longtemps ; elles portent la date du 25 mai 1735 et nomment Navarre évêque de Cydon et suffragant de Lyon (2). Son sacre eut lieu le 10 juillet en l'église des Visitandines de Saint-Marie-des-Chaînes. Le 4 octobre de la même année, il présidait l'assemblée générale du clergé de Bresse (3). Les chanoines de Lyon l'avait mis le 21 février 1740 au nombre des vicaires généraux chargés d'administrer le diocèse en leur nom pendant la transmission de la régale (4) ; le 2 avril, il fit une ordination au nom de l'évêque d'Autun, administrateur pendant la vacance (5) ;

---

(1) Arch. Dép. du Rhône, fonds de Saint-Nizier, Actes capitulaires à la date indiquée.

(2) Bibliothèque municipale de Lyon, Manuscrits, fonds général, 1591.

(3) Même fonds, 2.312.

(4) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chapitre métropolitain, Actes capitulaires à la date indiquée, et Cham, VIII, 19.

(5) Même dépôt, fonds de l'archevêché, Registres d'ordinations. — Toutes les ordinations générales dont les registres subsistent, de 1737 à 1740 et de 1746 à 1752, sont faites

puis, une fois en possession du siège archiépiscopal, Pierre Guérin de Tencin le confirma à nouveau dans ses fonctions.

Vers la fin de sa vie, Nicolas Navarre obtint hors de Lyon deux bénéfices. A la suite de la résignation, en mai 1749, par Odet-Joseph de Giry de Vaux, de l'abbaye de la Clarté-Dieu, au diocèse de Tours (1), celle-ci lui fut accordée (2) ; il la détenait encore au moment de son décès. L'acte de décès lui-même mentionne son second bénéfice, le prieuré d'Anglard, au diocèse de Clermont.

10. — NAVARRE.

Ce décès est du 25 septembre 1753 ; conformément aux termes de son testament reçu le 9 mars précédent par Me Dalier, notaire royal à Lyon (3), le corps fut déposé le lendemain, sous le maître autel dans la crypte de l'église Saint-Nizier (4),

par Navarre, à l'exception d'une seule faite le 11 juin 1740 par Gaspard Thomas de La Valette, évêque d'Autun et administrateur du siège.

(1) *V. Un lyonnais à l'Académie française. — Odet-Joseph de Giry de Vaux*, Trévoux, 1906.

(2) *Gallia christiana*, XIV. — Comme son prédécesseur, Navarre afferma moyennant une somme de deux mille livres tous les revenus de la mense abbatiale. Le seul acte d'administration de quelque importance fait par lui fut l'échange de la maison abbatiale, qui tombait en ruines contre une autre maison proche de l'église (Archives Dép. d'Indre-et-Loire, H. 151 et 152).

(3) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chapitre métropolitain, Cham. VII, 21.

(4) Arch. municipales de Lyon, Registres paroissiaux, 48. — Le décès est mentionné dans la *Gazette de France* du 6 octobre 1753.

où on voit encore la pierre tumulaire placée sur le tombeau (1). Maurice Pailleu, sous-maître de la grande église, a laissé un récit intéressant des funérailles (2).

Le sceau de N. Navarre était chargé d'un écu à ses armes : *d'or à l'ancre de gueules.*

Le suffragant eut pour successeur au chapitre de Saint-Nizier l'un de ses neveux ; deux autres y étaient entrés précédemment. Tous étaient fils de Mathieu Navarre, mais un seul était issu d'un premier mariage de celui-ci avec Marie Dumas : Nicolas Navarre, né le 3 mars 1718, baptisé le lendemain en la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin, clerc tonsuré le 17 mars 1729, chanoine de Saint-Nizier en 1740, chantre de cette collégiale le 14 août 1751, puis sacristain le 19 janvier 1761 et mis en possession de cette dignité le 12 août de l'année suivante, promoteur général de l'archevêché le 9 février 1745 et vicaire général le 1 septembre 1758, pourvu le 1 juillet 1750 du prieuré de Sainte-Marie-Magdeleine de Verjollay, au diocèse d'Amiens.

Marie Dumas étant décédée le 18 décembre 1720, Mathieu Navarre épousa en secondes noces, le 12

---

(1) L'inscription portée sur la pierre tumulaire a été publiée par l'abbé J.-B. Martin, dans le *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, tome I. — On trouvera dans la même note quelques détails sur l'ouverture du tombeau en 1883 et aussi la légende qui se lit au revers du portrait de Navarre, aujourd'hui dans la sacristie de Saint-Nizier, portrait reproduit en tête de cette notice.

(2) Dans la notice précitée, F. Desvernay a donné le texte de ce récit, d'après le manuscrit de la bibliothèque Méjanes, à Aix-en-Provence. On y relève cette erreur que le défunt est qualifié chantre de Saint-Nizier, alors que cette dignité était détenue par son neveu et filleul.

septembre 1723, Jeanne-Françoise Pullignieu, de laquelle il eut de nombreux enfants, parmi lesquels: Claude-François né et baptisé le 1 juillet 1735, chanoine de Saint-Nizier le 2 janvier 1748 et chantre de cette collégiale en 1785, et François-Michel, né le 7 juillet 1736, clerc tonsuré le 21 décembre 1748, pourvu en cour de Rome le 21 août 1753 du canonicat de Saint-Nizier résigné par son oncle le suffragant, mais qui n'en prit possession qu'après la mort de celui-ci, le 18 octobre suivant.

JEAN-BAPTISTE-MARIE BRON, ÉVÊQUE D'EGÉE, 1754-1774.

Du mariage de Louis Bron, marchand, et de Blanche Richy, mariage célébré en l'église Saint-Paul le 7 janvier 1708, naquit le 20 octobre de la même année un premier enfant, Etienne : c'est cet enfant qui exerça les fonctions d'échevin de Lyon pendant les années 1755 et 1756. Après lui vinrent François né le 6 octobre 1709, Louis-César né le 27 septembre 1710, puis Jean-Baptiste-Marie, né le 8 novembre 1711 et baptisé à Saint-Paul le même jour (1).

Ayant reçu la tonsure le 31 août 1727 en l'église Saint-Nizier des mains du suffragant Antoine Sicauld, Jean-Baptiste-Marie Bron fut pourvu en cour de Rome le 19 avril 1729 du canonicat vacant au chapitre de Saint-Paul en suite de la résignation en sa faveur de Jean-Baptiste de Rovière, archidiacre de Marseille ; il fit viser ses provisions par l'archevêque le 1 juin, puis le surlendemain 3 les présenta

(1) Arch. municipales de Lyon, Registres parois., 464.

aux chanoines de la collégiale et fut mis immédiatement en possession (1).

Le 26 novembre 1731, des lettres de dimissoire lui avaient été délivrées pour les ordres mineurs (2); une lacune dans les registres d'ordination, lacune qui s'étend de 1732 à 1737, ne permet pas de constater s'il reçut les autres ordres à Lyon. Lorsqu'il y revint, il rapportait comme sanction de ses études le titre de docteur en Sorbonne.

Le cardinal de Tencin l'avait nommé successivement vicaire général le 17 août 1742, official le 26 août 1748 (3), supérieur des religieuses du diocèse le 18 février 1750 (4); il le demanda comme suffragant même avant le décès de Nicolas Navarre, puisque les bulles de nomination de Bron au siège d'Egée sont datées du 14 janvier 1753. Il le sacra lui-même dans la chapelle de l'archevêché le 24 février 1754, assisté de Guillaume d'Hugues, archevêque de Vienne, et d'Henri Constant de Lort de Sérignan, évêque de Mâcon (5).

Bron commença immédiatement à exercer son ministère; quinze jours après son sacre, le 10 mars, il procède à une ordination générale (6).

Placé au nombre des vicaires généraux du Chapitre, le 3 mars 1758, lors du décès de Tencin (7),

(1) Même dépôt, fonds de Saint-Paul, Actes capitulaires, à la date indiquée.

(2-5-6) Arch. Dép. du Rhône, fonds de l'archevêché, Registres d'ordination, aux dates indiquées.

(3) Même dépôt, fonds de l'archevêché, Registres de provisions, XLV et XLVI.

(4) Même fonds, G. 127.

(7) Arch. Dép. du Rhône, fonds du Chapitre métropolitain, Actes capitulaires, à la date indiquée.

il se vit confirmer par son successeur Malvin de Montazet, le 1 septembre de la même année, ses fonctions de suffragant et de vicaire général (1).

En août 1765, il succéda comme chamarier de Saint-Paul à défunt Jean-Claude Croppet de Varissan.

Lui-même mourut le 31 octobre 1774, « dans la maison de sa famille, size en Serain, paroisse de Saint-Vincent » ; son corps fut inhumé le surlendemain, 2 novembre, en l'église Saint-Paul, dans un caveau placé entre les chapelles de Notre-Dame-des-

11 — BRON.
*Fer de reliure*

Sept-Douleurs et de Saint-Jean-l'Evangéliste (2). Le même jour Dominique Perrichon lui succéda comme

(1) Même dépôt, fonds de l'archevêché, Registres de provision, XLVIII.

(2) Arch. municipales de Lyon, Registres paroissiaux, 476.

X. — JEAN-DENYS DE VIENNE,
*évêque de Sarept, suffragant de Lyon,*
1776 — 1791.
Portrait signé et daté : *Vestier 1776 ;* actuellement à la sacristie de l'église S.-Paul, Lyon.

p. 283

chamarier et Claude-Louis-Antoine Carre comme chanoine de Saint-Paul (1).

Le fer ci-joint aux armes de l'évêque d'Egée, fer poussé sur un *Almanach de Lyon* pour l'année 1772, a été reproduit dans l'*Armorial des bibliophiles lyonnais* (2). Les armoiries se lisent : *de gueules, au lion d'argent portant une gerbe d'or de ses pattes de devant, au chef cousu d'azur à deux étoiles d'or.*

JEAN-DENYS DE VIENNE, ÉVÊQUE DE SAREPT, 1776-1791

Fils de Charles de Vienne et d'Anne Dumoutier, Jean-Denys de Vienne était né et avait été baptisé à Saint-Germain-en-Laye le 16 janvier 1739 (3). Appartenant au diocèse de Paris, il fit ses études à l'Université de cette ville et y reçut le grade de docteur en théologie le 26 février 1766.

Il exerçait les fonctions de vicaire de la paroisse de Saint-André-des-Arts, lorsque, le 25 juin 1773, le Chapitre de Notre-Dame, collateur de droit, lui attribua la cure de Saint-Merry dont le titulaire était décédé l'avant-veille. Mais il se trouva que ce dernier avait, dès le 3 mai précédent, résigné sa cure en faveur de Louis-Esprit Viennet. En conséquence ce fut celui-ci qui devint régulièrement dé-

(1) M. dépôt, fonds de Saint-Paul, Actes capitulaires aux dates indiquées.

(2) W. Poidebard, J. Baudrier et L. Galle, *Armorial des bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes*, Lyon, 1907.

(3) Arch. municipales de Saint-Germain-en-Laye, Registres paroissiaux.

tenteur du bénéfice, et la nomination de Vienne n'eut pas de suite (1).

Quatorze mois après le décès de Bron, l'archevêque Montazet l'appela à Lyon en qualité de suffragant. Il le sacra lui-même, le 14 janvier 1776, dans l'église de l'abbaye de Saint-Victor qu'il possédait en commende, assisté pour cette cérémonie d'Etienne-François-Xavier Desmichels de Champorcin, évêque de Toul, et de Jean-Baptiste Duplessis d'Argenté, évêque de Séez. Le titre épiscopal attribué au nouveau prélat fut celui de l'évêché de Sarept, en Syrie.

De Vienne commença à exercer son ministère dès le 6 avril suivant, en procédant à une ordination générale (2). Il devait assumer cette charge des ordinations pendant tout l'épiscopat de Montazet, puis pendant celui de Marbeuf (3). On sait que ce dernier, ancien chanoine de Lyon, n'y parut jamais après sa nomination au siège archiépiscopal.

Dans le courant de l'année 1780, le suffragant avait été pourvu d'un canonicat à Saint-Paul ; cette provision lui ayant été contestée, le Chapitre de la collégiale décida, le 7 décembre de la même année, d'intervenir dans le différend et chargea son syndic de prendre les mesures nécessaires (4). En fait, les

---

(1) Arch. nationales, LL. 483.

(2) Après le décès de Bron, deux ordinations générales furent faites par Montazet lui-même et deux autres par Gabriel-François Moreau, évêque de Mâcon.

(3) Pendant toute cette période, une seule ordination générale ne fut point faite par le suffragant ; ce fut celle du 29 mai 1790, à laquelle procéda Charles-François d'Aviau, archevêque de Vienne.

(4) Arch. Dép. du Rhône, fonds de Saint-Paul, Actes capitulaires, à la date indiquée.

fonctions du nouveau chanoine ne devaient guère lui permettre de résider bien régulièrement.

L'évêque de Sarept exerça jusqu'à l'extrême limite ses fonctions épiscopales. La dernière ordination faite par lui à Lyon avait eu lieu au séminaire de Saint-Irénée le 18 décembre 1790 (1). Le 19 mars 1791, il ordonna encore, dans l'église de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, huit diacres et sept prêtres (2) ; même après cette date, il continua à habiter Saint-Germain. Mais sa présence ne devait point tarder à devenir suspecte ; les gardes nationaux de Chasselay et de Dommartin se présentèrent pour procéder à son enlèvement et les officiers municipaux de Saint-Germain eurent grand peine à leur persuader « qu'une pareille violence exercée sur le territoire d'une municipalité étrangère était inconstitutionnelle » et qu'il était bien préférable d'obtenir du suffragant qu'il s'éloignât. Cette conduite eut du reste, le 27 avril, l'approbation du directoire du district de la campagne (3) et, le lendemain 28, celle du directoire du département (4).

De Vienne quitta Saint-Germain quinze jours plus tard, le 16 mai, et se retira « chez le s^r Didot en Nivernois ».

Les mémoires qui fournissent ces dernières indications nous apprennent encore qu'en mai 1792

---

(1) Même dépôt, fonds de l'archevêché, Registres d'ordinations.

(2) Arch. municip. de Saint-Germain-au Mont-d'Or, GG. 8.

(3) Arch. Dép. du Rhône, L. 1041.

(4) Même dépôt, L. 105.

« M. de Sarept écrit qu'à Paris on laisse une liberté parfaite et que le décret touchant le costume n'est pas même rédigé et qu'on pense que l'assemblée n'y donnera pas de suite » (1).

12. — DE VIENNE.

Son décès semble antérieur au 12 juillet 1797, puisque, à cette date, Marbeuf demandait la nomination comme auxiliaire de Jean-Pierre Girard (2), demande à laquelle il ne fut point donné suite.

De Vienne portait : *de gueules à l'aigle d'or armé d'azur.*

## *AUXILIAIRES*

Après une disparition qui avait durée quatre vingt dix ans, le XIX^me^ siècle a vu renaître l'institution des vicaires de l'archevêque de Lyon revêtus du caractère épiscopal. Ils ont été désignés sous le nom d'auxiliaires ; voici le *curriculum vitæ* des trois prélats qui ont exercé ces fonctions.

ODON THIBAUDIER, ÉVÊQUE DE SIDONIE, 1875-1876

Né à Millery (Rhône) le 30 septembre 1823 ;

Prêtre le 22 décembre 1849 ;

---

(1) Bibliothèque municipale de Lyon, Manuscrits, fonds général, 780-808. *Nouvelles générales et en particulier de Lyon*, par l'abbé Duret, tome XVII.

(2) A. Jean, *Les évêques et archevêques de France de 1682 à 1802*, Paris.

Membre de la Société des Prêtres de Saint-Irénée, en 1852 ;

Professeur à l'Institution des Chartreux ;

Élève à l'Ecole des Carmes à Paris en 1853 et 1854 ; licencié ès lettres ;

A nouveau professeur de philosophie à l'Institution des Chartreux ;

Directeur des études en 1859 ;

Vicaire général le 20 août 1870 et directeur de la maison des Hautes études.

Nommé évêque de Sidonie le 15 mars 1875 et sacré le 9 mai suivant dans l'église cathédrale de Lyon.

Evêque de Soissons le 26 juin 1876 ;

Archevêque de Cambrai le 14 février 1889 ;

Décédé, dans sa ville archiépiscopale le 9 janvier 1892.

Outre ses mandements, il a laissé : *Du principe vital à l'occasion de discussions récentes et d'une réponse de Pie IX*, Lyon, 1862. Trois discours prononcés aux distributions de prix de l'Institution des Chartreux : *Des devoirs du jeune homme après sa sortie du collège*, Lyon, 1864; — *Des études classiques*, Lyon, 1865 et *Du collège français*, Lyon, 1867. Et deux oraisons funèbres : *Paroles prononcées par Monseigneur Thibaudier, évêque de Soissons et de Laon, au service funèbre célébré pour Monsieur l'abbé Noirot dans la chapelle du lycée de Lyon*, Lyon, 1880 ; — *Discours de Monseigneur l'évêque*

*de Soissons et Laon aux obsèques de Monsieur le comte de Saint-Vallier*, Chauny, 1886.

On lui a consacré : Gonindard, *Oraison funèbre de Monseigneur Thibaudier, archevêque de Cambrai*, Lille et Paris, s. d. (1892); — Bernard, *Monseigneur Thibaudier archevêque de Cambrai.* Lyon, 1893.

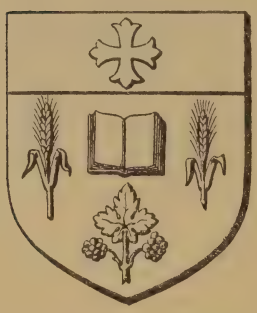

13.— Mgr O. THIBAUDIER

Blason : *D'azur à l'Evangile d'or ouvert, accosté de deux épis d'or et accompagné en pointe d'une feuille de vigne d'argent (alias, de sinople) fruitée de deux grappes de raisin du même, au chef d'or à la croix fleuronnée de gueules.*

FÉLIX-JULES-XAVIER JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE, ÉVÊQUE DE ROSÉA, 1885-1887

Né à Granville (Manche) le 21 mars 1841 ;

Prêtre à Saint-Sulpice de Paris en 1865 ;

Membre de l'Oratoire de Rome ;

Supérieur de la maison de l'Oratoire de Draguignan jusqu'en 1880 ;

Procureur général de la Congrégation à Rome ;

Vicaire général du diocèse de Grenoble ;

Evêque de Roséa, sacré à la Grande Chartreuse le 12 octobre 1884 ;

Auxiliaire de Lyon de 1885 à 1887 ;

Suffragant de Carthage et administrateur de la Tunisie en 1887 ;

Auxiliaire de Rouen et doyen du Chapitre de cette Eglise ;

Retiré à Granville.

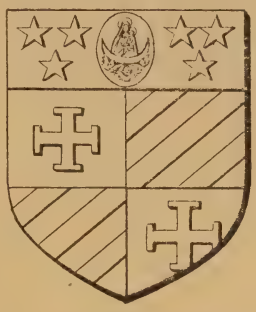

14. — Mgr JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE.

Blason : *Ecartelé, au 1 et 4 d'argent à la croix potencée de gueules, au 2 et 3 d'or à trois barres de sinople* qui est Jourdan de la Passardière ; *sur le tout, au chef d'azur un médaillon d'argent chargé d'un buste de la Vierge-Mère au naturel issant d'un croissant d'or et soutenu par trois têtes d'anges au naturel, à six étoiles d'argent placées 2 et 1 à dextre et à senestre, du médaillon,* qui est de l'Oratoire.

LOUIS-JEAN DÉCHELETTE, ÉVÊQUE D'HIÉRAPOLIS, 1906

Né à Montagny (Loire) le 25 août 1848 ;

Prêtre le 20 décembre 1873 ;

Aumônier de l'œuvre de la jeunesse ouvrière à Saint-Etienne en juillet 1874 ;

Aumônier du pensionnat des frères de la Doctrine chrétienne, à Lyon, le 15 mai 1876 ;

Secrétaire particulier du cardinal Caverot en 1877 ;

Chanoine honoraire le 19 mars 1882 ;

Chanoine titulaire le 15 juin 1884 ;

Vicaire général le 20 janvier 1887 ;

Vicaire capitulaire le 29 du même mois, à la suite du décès du cardinal Caverot ;

Vicaire général en janvier 1888 ;

A nouveau vicaire capitulaire en janvier 1893, au décès du cardinal Foulon ;

15. — Mgr DÉCHELETTE.

Vicaire général en 1893 ;

Nommé évêque d'Hiérapolis le 21 février 1906 et sacré, le 25 mars suivant, à la cathédrale de Lyon. Auxiliaire de Lyon à la même date.

A publié la *Vie du cardinal Caverot, archevêque de Lyon.* Lyon, 1890 (1).

Blason : *d'azur à la croix pattée alézée d'or ; au chef cousu de gueules, chargé d'un griffon d'or et d'un lion d'argent couronné d'or affrontés et passants.*

En résumé, en présence des cinquante quatre ou cinquante cinq noms fournis soit par les auteurs soit par les listes, les titres permettent d'établir historiquement l'existence, entre le IX^e^ et le XX^e^ siècle, de quatre ou cinq corévêques, de treize ou quatorze suffragants et de trois auxiliaires, se répartissant les premiers sur une période de quatre-vingt-un ans, les seconds sur une période de trois cent vingt-cinq ans et les troisièmes sur une période de trente ans.

Ces chiffres ne paraissent pas réellement devoir subir de grandes modifications ; mais il semble inadmissible qu'a défaut de prélats revêtus de fonctions officielles, les titulaires du siège de Lyon n'aient pas eu recours accidentellement soit à des évêques de

(1) W. Poidebard, J. Baudrier et L. Galle, *Armorial des bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes,* Lyon, 1907.

diocèses voisins, soit à des prélats résidant à Lyon pour un motif quelconque.

Quant à la nature des fonctions confiées aux uns et aux autres, on a pu se rendre compte, à la lecture des notices, qu'elles ont un peu varié. On peut dire toutefois que, d'une façon générale, les corévêques ont été au sens absolu les véritables vicaires des archevêques ; on les a vus siéger avec eux dans les conciles. Pendant la première période des suffragants, c'est-à-dire jusqu'au décès de Berthelot, le rôle de ceux-ci se serait borné à l'administration des sacrements et à l'exercice des fonctions réservées à l'évêque, le gouvernement des intérêts du diocèse restant ordinairement en dehors de leurs attributions et la seule part qu'il semble leur y avoir été donnée étant d'assister au Conseil de l'archevêque : nous avons noté que Maistret fit exception à cette règle. Les limites assignées à leur mission explique pourquoi ces prélats ont tous été recrutés dans les ordres religieux ; leur ministère accompli, ils rentraient dans leurs monastères et y reprenaient la vie conventuelle.

Leur rôle et aussi leur mode de recrutement se modifièrent lorsque les suffragants réapparurent, sous l'épiscopat de Claude de Saint-Georges, avec Antoine Sicault. Ce dernier prélat et ses successeurs, choisis comme lui dans le clergé séculier, s'occupèrent à la décharge des archevêques, aussi bien de la direction des affaires du diocèse que de l'administration des sacrements.

Chez les auxiliaires, nous retrouvons la diversité des fonctions remplies par les suffragants, auxquels ils ont succédé.

*La peste de 1628 dans le Forez. Le vœu de Cervière et des Salles. — Communication de M. le chanoine Reure.*

Un manuscrit de la bibliothèque de Lyon contient des vers, curieux dans leur extrême naïveté, sur des vœux faits par les habitants de Cervière et des Salles pendant la peste de 1628, et d'autres vers écrits évidemment dans la même région et pour la même circonstance.

Voilà un sujet peu folâtre pour une communication à la société de la Diana. Ce n'est pas ma faute, hélas ! si les pestes, les épidémies, les famines, c'est une grande partie de l'histoire de nos pères ; ils en vivaient, ou plutôt ils en mouraient. L'épidémie passée, ils attendaient la suivante comme un événement tout simple, inévitable ; ils l'attendaient avec une résignation où il entrait presque à doses égales de la soumission chrétienne à la volonté de Dieu, et une obéissance passive et fataliste aux lois mystérieuses de la nature.

C'était en tout cas une loi d'économie sociale qui, sous une forme tragique, accomplissait son œuvre. De loin en loin, quand la population commençait à devenir surabondante et à dépasser les ressources d'un sol mal cultivé, la mort exerçait son droit de prise, et d'une main un peu brutale, rétablissait l'équilibre entre la production et la consommation. En voyant ces foyers prodigieusement féconds, où la règle ordinaire était qu'il y eût de huit à dix enfants, on se demande pourquoi la France, en

cent ans, ne doublait pas et ne triplait pas sa population. Pourquoi ? Outre que la moyenne de la vie était très courte, et que la moitié des nouveaux-nés mourait en bas âge, la grande faucheuse intervenait, réclamant sa dîme ; d'un coup elle prenait le sixième, le cinquième, le quart, et quelquefois le tiers des habitants.

Pauvres chers ancêtres, ont-ils été assez souvent fauchés ! Sans remonter trop haut, rappelons-nous seulement les pestes ou les autres épidémies de 1522, de 1564, de 1577, de 1586, de 1628, de 1643 (1). Puis ce sera la grande famine de 1694, et enfin l'hiver fameux de 1709, qui clôt, il nous semble, la série de ces mémorables désastres.

Une des saignées les plus copieuses, la plus copieuse peut-être depuis la *peste noire*, fut celle de 1628. Jusqu'en 1632, la peste bubonique se promène dans nos provinces par sauts brusques. Elle s'éteint dans un canton pour éclater dans un autre. Souvent elle a deux phases ; après une première attaque, elle sommeille pendant des mois, donne l'illusion d'une sécurité trompeuse ; à Feurs on ramène en procession les séquestrés de leur camp de cabanes dans la ville ; et tout-à-coup le fléau se ranime avec une virulence plus meurtrière.

Il couche par terre d'innombrables victimes, peut-être 50000 à Lyon, 8000 à Saint-Etienne, 1000 à Saint-Chamond, 700 à Feurs, 400 à Saint-Bonnet-le-Château, on ne sait combien à Montbrison et en vingt autres lieux. Mais au reste les chiffres vérita-

(1) Ces dates sont un peu approximatives, parce que le fléau ne sévit point partout en même temps.

bles sont inconnus, surtout pour les villes importantes, parce que, toute organisation civile étant presque dissoute, on n'a pas tenu registre des décès. Chaque famille a silencieusement compté ses morts, quand elle n'a pas succombé tout entière, mais personne ne s'est soucié d'établir un bilan général. Les pertes se répartissent de la manière la plus inégale : ici l'épidémie prend la moitié ou peu s'en faut, de la population d'une ville ; ailleurs, dans les villages, elle se contente de prélever quelques victimes. Mais il est probable que pas une seule paroisse ne fut complètement épargnée.

Je n'ai pas l'intention de faire l'histoire de la peste de 1628 ; je ne veux que choisir, dans les documents trop nombreux qui nous sont arrivés, quelques traits de ce lugubre tableau. Il va de soi que tous ces traits ne sont pas vrais pour chacune des localités frappées par le fléau, dont les effets se manifestent sous des aspects assez divers ; il suffit que le tableau soit exact dans son ensemble (1).

Les causes immédiates et directes étaient obscures. A Lyon, le bruit courait que la peste avait été charriée par les troupes du duc de Mantoue. Mais qu'on imagine de déplorables conditions d'hygiène, des rues souillées d'immondices, des familles mal nourries et entassées en des logis infects : toutes les causes déprimantes ont préparé à souhait un excellent terrain de culture, il n'attend que le germe. Cela est

(1) Dans ce travail qui n'est qu'une vue générale, on a jugé inutile de donner l'abondante bibliographie du sujet. En dehors des ouvrages ou articles imprimés, il faut voir particulièrement, pour Saint-Chamond et Saint-Etienne, les manuscrits 1384 et 1445 de la bibliothèque de Lyon.

tellement vrai que presque partout on constate que les classes riches ou aisées ont été à peine touchées. Mais les pauvres gens n'ont offert aucune résistance; inaptes à soutenir la lutte, ils sont tombés par milliers, et ainsi le fléau a opéré automatiquement une terrible élimination des éléments sociaux imparfaits.

Le peuple simpliste, lui, ne raisonnait pas, ou bien il raisonnait à sa façon. Ce sont des *semeurs* qui répandent des poussières mortelles, ce sont des *engraisseurs* ou *oigneurs* qui frottent les portes, les meubles et les habits avec certains onguents ! Plusieurs de ces prétendus *engraisseurs* furent massacrés par la populace.

La maladie présentait des caractères effrayants qui ajoutaient à l'épouvante. Une courte période d'incubation, pendant laquelle on est déclaré *suspect :* frissons, pupilles dilatées, yeux congestionnés, respiration anxieuse, parole embarrassée, démarche chancelante, rêvasserie. Du troisième au sixième jour, une glande apparaît à l'aisselle : c'est le *bubon*, suivi de *charbons*, de *tac*, de taches livides, d'abcès à la gorge. Le pestiféré succombe souvent après un flux de sang ou d'affreux vomissements, un feu dévorant aux entrailles, des convulsions, des hallucinations terrifiantes, un délire frénétique. On remarquera que le mot sinistre n'est pour ainsi dire jamais prononcé: on ne parle pas de la *peste*; on dit simplement la *contagion*, ou la *maladie contagieuse*.

En quelques semaines, parfois en quelques jours, une famille est détruite, une maison vidée, une rue ravagée, une ville plus que décimée. A Lyon, au

plus fort de l'épidémie, on compte qu'il meure quatre cents malades par heure ! Jour et nuit, des charriots et des barques chargés de cadavres s'acheminent au confluent des deux rivières.

Faute de place dans les cimetières paroissiaux, et aussi par prudence, les morts sont ensevelis dans des cimetières de fortune, dans un jardin, une chenevière, une vigne, au pied d'une croix, le long d'un chemin. A Saint-Genest-Malifaux, beaucoup de ces cadavres, enfouis à la hâte à peu de profondeur, furent déterrés par les chiens et les loups.

Il est difficile de se représenter l'état moral d'un pays en proie aux horreurs de la peste. La vie publique est interrompue, les relations brisées, les boutiques pour la plupart fermées, les rues désertes ; les étrangers passent à bride abattue à travers la ville contaminée. Tout ce qui peut fuir ou n'a pas été retenu par le sentiment du devoir s'est retiré à la campagne. Plus de foires, ni de marchés. Les audiences de justice se tiennent en plein champ, quand elles ne sont pas suspendues « à cause de la maladie contagieuse ». On n'ose apposer sa signature au bas d'un testament, « au sujet de la contagion », « par crainte et soupçon », parce qu'on se reconnaît soi-même « infect ou soupçonné ». A Montbrison, Marie Chappuis, fondatrice des Ursulines, à Chalmazel, Jean Costa se hâtent de déclarer leur dernière volonté, car ils pourraient mourir sans tester, à faute de notaire et de témoins. Et en effet des testaments reçus sans les témoins exigés par la loi, comme celui de Luc de Montcorbier, seront plus tard argués de nullité.

Quelquefois plus personne pour semer, pour lever

la récolte. Plus d'industrie, plus de travail pour les ouvriers, plus de pain : la disette et la misère achèvent ce que la peste a commencé. En divers lieux, il n'y a plus de prêtres. L'église est convertie en ambulance ou fermée, on ajourne les baptêmes à d'autres temps ; les suprêmes consolations religieuses sont refusées à un peuple livré à un morne désespoir, que secouent, on ne sait pourquoi, des terreurs paniques.

Il faut bien le dire, favorisés par la dissolution des liens sociaux, trop souvent les bas instincts de l'animalité, de la conservation personnelle à tout prix remontent à la surface. Des gens, chassés de la ville par la peur, sont pourchassés par les paysans à coups de pierre ; ils errent à l'aventure, meurent délaissés dans les champs et dans les bois.

Des médecins, des chirurgiens, des prêtres même désertent leur poste. A Saint-Bonnet-le-Château, le médecin Pierre Boyer écrit sur son journal, avec une parfaite tranquillité de conscience, qu'il a fui à la première alerte. La maladie ayant paru s'apaiser, il est revenu ; elle s'est déchaînée une seconde fois, et bravement Boyer en a pris son parti ; il s'est réfugié à la Maison-Neuve, près de Saint-Hilaire, où il a « fait séjour pendant l'affliction de la pauvre ville de Saint-Bonnet, avec bonne société, grâces à Dieu » !

On s'étourdit par le vin, par les plaisirs, par la débauche, par une sorte d'insouciance pour le péril qui vous guette, par des plaisanteries cyniques. Jacquemin note qu'à Saint-Genest, depuis cent ans, on n'avait tant dansé, ni vu tant de violons. Des femmes célèbrent leurs noces dans l'orgie. A Lyon, les croque-morts ou *courbeaux* jouent avec leur métier;

on en a vu enterrer en chantant des voiturées de morts, conduire derrière Ainay, au son des hautbois, des barques bourrées de cadavres.

Des malandrins profitent du désarroi pour faire de mauvais coups, dépouillent les morts, pillent les logis abandonnés. A Saint-Etienne, il fallut exécuter trois de ces misérables qui avaient mis à sac la maison d'un pestiféré. Le malheur public devient une spéculation, une occasion de brigandage.

L'excès du mal en arrive à éteindre tout sentiment d'humanité ; on jette jusqu'à des moribonds sur les chars funèbres. Même les affections les plus sacrées cèdent devant un égoïsme implacable : des malades sont jetés par leur famille hors de la maison, dans un champ tout nu.

Dieu me garde de laisser croire que ces faits, recueillis dans les récits du temps, aient été communs ; je pense au contraire qu'ils ont été rares. Mais en tout cas, comme compensation à ce lâche abandon du devoir, combien d'exemples d'un dévouement héroïque : les consuls de Saint-Etienne, quand tout le monde fuit, qui restent jusqu'au bout sur la brèche ; le curé de Feurs et son vicaire, leur église tristement close, qui s'en vont là-bas, aux cabanes de la Font-Teissonnière, visiter et consoler les pestiférés ; des médecins étrangers qui accourent au danger comme à une fête et succombent avec leurs malades, au campement des cabanistes ; des religieuses qui violent saintement leur clôture pour offrir leurs services.

Ecoutez la toute simple histoire d'Antoinette Courbon, la femme forte de Saint-Genest-Malifaux.

Riche, elle aime cordialement les pauvres malades, les visite, les baise. « Ayant pris le mal de peste dont elle mourut, en faisant des œuvres de charité, aussitôt qu'elle se vit frappée, elle sortit de sa maison, afin de n'infecter personne, et se fit faire une loge au chemin, où elle se confessa, fit son testament, et puis mourut ».

Saint-Chamond conserve le souvenir des quatre capucins qui moururent à la peine. Un d'eux, le P. André, était malade à Lyon; il reprend ses forces, part pour Saint-Chamond et tombe au bout d'un mois. Comme il n'y avait plus de prêtres pour l'administrer, il se traîne jusqu'à la chapelle, se met à genoux, récite la formule solennelle de ses vœux, demande pardon à tous, se communie lui-même, et il meurt.

A Saint-Etienne, ce sont encore des capucins, sur lesquels nos esprits forts ont la plaisanterie si facile, qui tombent sur le champ de bataille. Voici cet admirable P. Cyrille de Pont-de-Vesle : « Il se mettoit tout de long à l'oreille des pauvres gens qui estoient tous remplis de bubons, charbons, glandes et tous couverts de tac, des corps desquels sortoit une grande puanteur ». Le fléau semble toucher à sa fin, il n'y avait plus que trois malades aux cabanes, et le bon Père disait : « Mon Dieu ! pourquoi refusez-vous ma vie? » Le lendemain, il eut un frisson ; on voulut le retenir : « Non, dit-il, je veux aller dire adieu à nos pauvres cabanistes ». Il y va donc; le soir, un bubon se déclare; il meurt cinq jours après.

Au fléau on opposa des remèdes humains et des remèdes surnaturels. Presque partout on établit des

directeurs de la santé qui acceptent leur mission périlleuse, on fait de sévères ordonnances de police ; les mendiants sont séquestrés, les rues nettoyées, les portes gardées et interdites aux suspects, les convalescents mis en quarantaine.

L'empirisme ajoute ses pratiques à ces mesures rationnelles ; le peuple tire des coups de pistollet et d'arquebuse pour chasser le « mauvais air » ; des *galopins* disent posséder un bon secret pour parfumer et désinfecter les maisons, et ceux d'Ambert sont en possession d'avoir en ce genre une solide réputation.

Le moyen le plus généralement employé fut la construction d'espèces de camps volants relégués loin des habitations, et composés de grossières cabanes ou loges en bois, où étaient parqués de force pestiférés et suspects. Pensez à ce que pouvaient être ces chétives cambuses en planches mal jointes, à demi ouvertes au vent et à la pluie, surtout quand arrivait la mauvaise saison !

Mais il semble qu'en cette universelle désespérance, le peuple, profondément pénétré de christianisme, se soit rejeté avec exaltation vers les suprêmes espoirs que lui suggérait sa foi. Dans presque tous les récits, il est question de prières publiques, de Quarante Heures, d'offices extraordinaires célébrés par les confréries de Pénitents, de processions solennelles, de promesses aux sanctuaires vénérés, à Notre-Dame de Lorette, à Notre-Dame du Puy, à Notre-Dame de Brou, à saint Sébastien, à saint Nicolas Tolentin, à saint Roch, le grand serviteur des pestiférés. Dans le diocèse de Lyon, les chapelles dédiées à saint

Roch ont été en grande partie édifiées, soit pendant la peste de 1628, soit peu après.

Ces réflexions m'amènent à l'objet plus spécial de ce petit travail, c'est-à-dire à l'épidémie de 1628 dans quelques paroisses du haut Forez, et aux vœux faits à cette occasion.

A Noirétable, les décès « par contagion » sont nombreux. Péronelle Gazy succombe en 1629, « environ quaresme prenant ». Le 12 juillet, Antoine Bruyère, du Mas, est « enterré proffane (1) pour cause du mal pestilancieux, soubz espérance que ses ossemens seront, quant faire se pourra, portés dans nostre cymetière ». Il y a encore d'autres décès en 1629 ; les morts sont ensevelis aux villages du Mas et de la Chabrotie. Puis, comme il arrive souvent, l'épidémie paraît être à son déclin ; elle reprend au milieu de l'été de 1631, et continue à sévir jusqu'au mois de février 1632.

Je n'ai pas trouvé des renseignements précis sur les ravages de la peste dans la paroisse des Salles ; mais pour Cervière, comme pour Noirétable, les registres paroissiaux nous donnent des informations suffisantes. Le 14 septembre 1628, pour la première fois, le curé Lefaure constate que Pierre Charpin est « décédé de contagion », et qu'on l'a enterré dans son jardin, hors de la ville. Le 1er octobre, François Charpin et Jeanne Meaudre, sa mère, meurent à leur tour de la peste, et leurs corps sont déposés dans le jardin derrière leur maison. Quatre jours après, mort d'un autre Charpin, dont le cadavre est encore

(1) Hors de la terre bénite du cimetière commun.

mis dans le même jardin. Un certain Bertault, héros obscur, avait pris la charge de veiller sur cette infortunée famille. Il succombe le 12 octobre, et le curé lui fait cette très touchante petite oraison funèbre : « Le pauvre Bertault, gardien des susnommés, décédast dans sa hutte à l'aisle du boys : *celuy là est mort pour sa patrie* » (1).

La règle est que les « morts par contagion » sont ensevelis dans un jardin ou dans un champ, sans que le clergé intervienne. Si par hasard ils sont enterrés au cimetière commun, M. le curé note sur son registre que cela s'est fait à son insu, ou contre sa volonté.

Au reste, si nous nous en rapportons à l'inventaire imprimé des registres paroissiaux, le nombre des victimes, à Cervière, ne paraît pas dépasser quinze ou vingt, et l'épidémie s'éteint avec l'année 1628, sauf un cas, et douteux encore, dans l'été de 1630. En ce pays protégé par son isolement et par son air salubre, nous sommes loin des hécatombes de Saint-Etienne et de Feurs. Il est probable qu'aux Salles, le fléau montra la même indulgence relative.

Cependant les bonnes gens des Salles et de Cervière, ayant grand'peur, tâchèrent de mettre dans leurs intérêts la Sainte Vierge, saint Roch et saint Sébastien, comme le prouvent les vers que je vais transcrire d'après un manuscrit de la bibliothèque de Lyon (2).

---

(1) D'après l'inventaire imprimé de la série E (supplément) des archives de la Loire, arrondissement de Montbrison.

(2) Recueil (sans titre) d'évangiles, de psaumes, de prières, etc. Mscrit. du XVIe siècle, parchemin, 128 ff. chiffrés (un f.

J'ai fort hésité à produire ces pauvres vers, d'une naïveté toute plate qu'on ne saurait guère pousser plus loin. C'est de la poésie populaire, où même de simples assonnances (1) tiennent lieu de rimes, et telle à peu près qu'on la trouvait dans bon nombre des vieux cantiques de nos pères. Mais cela même donne un peu de saveur à ces vers, exactement adaptés à des intelligences rudimentaires, et presque piquants à force d'être plats. On leur accordera sûrement le mérite de n'être entachés d'aucune recherche littéraire ! Et enfin, à tout le moins, on accueillera avec indulgence cette humble curiosité forézienne.

De qui sont-ils ? Evidemment d'un poète du crû. Le premier vœu a été fait par « la maison de Gontez », c'est-à-dire par la famille Chalom ou Chalon (2). Le manuscrit a appartenu à Jérôme Chalon (3), qui devint chamarrier du chapitre de Saint-Paul à Lyon, et nos vers finissent par une invocation à saint

---

non ch. entre les ff. 111 et 112), orné de peintures, d'initiales à figures, de lettres en or sur fond de couleur. Au bas de la première page sont les armes de la maison d'Urfé ; le mscrit vient donc très probablement de la bibliothèque de la Bastie. On lit sur la première garde : *Ex dono Hieronimi Chalon.* Les ff. 125 v° à 128 contiennent les additions, d'une écriture ronde très lisible, que nous reproduisons dans cet article (Mscrit. 1402 de la bibliothèque de Lyon, nouv. catal. ; 1279 du catal. Delandine). — A. Steyert, dans sa *Nouv. hist. de Lyon* (III, 255), a imprimé douze vers du « Vœu faict par les habitans de la Peroisse des Salles ».

(1) Par exemple *ire* et *ville*, *conserve* et *peste*, *clémence* et *tourmente*, etc.

(2) Voir la généalogie des Chalon, d'après les notes d'O. de Viry, dans Maurice Meaudre, *Les Meaudre*, Bordeaux, 1902, in-4°, p. 182. Plusieurs Chalon se qualifient *sieurs de Gontez*.

(3) Jérôme Chalon a été oublié dans la généalogie mentionnée à la note précédente.

Jérôme, son patron. Ils sont donc vraisemblablement de Jérôme Chalon lui-même.

Il est bien vrai qu'on a peine à imaginer que le dignitaire d'une des grandes collégiales de Lyon, au surplus cultivé, qui a aimé les beaux livres (1) ait pu commettre ces méchants vers. Mais en 1628, il était probablement jeune encore et sans doute peu expérimenté. Ou bien on pourrait croire que ces poésies — si on ose leur donner ce nom ! — sont le jeu d'un homme d'esprit qui s'est appliqué à traduire, avec toute la simplicité possible, les sentiments de la dévotion populaire, et en ce cas il y aurait très bien réussi !

Le recueil se compose de six pièces distinctes, dont chacune est accompagnée d'un dessin au trait et colorié, représentant une chapelle rustique. Il est probable que ces vignettes ne figurent pas toutes des chapelles qui ont réellement été bâties ; plusieurs, je le pense, ne sont que des dessins de fantaisie ou des projets. Mais ceux qui connaissent la région de Noirétable, de Cervière et des Salles pourront nous dire si une ou deux de ces esquisses ressemblent aux petits sanctuaires de campagne qui peuvent encore exister dans le pays. Deux seulement sont rapportées d'une manière très précise aux vœux faits en 1628 par les paroisses de Cervière et des Salles ; les autres restent plus indéterminées.

Et maintenant voici, dans toute leur ingénuité,

---

(1) La bibliothèque de Lyon conserve deux incunables qui ont appartenu à Jérôme Chalon.

ces vers qu'une ardente confiance en Dieu et en ses saints inspirait à un de nos ancêtres.

I

*Sur le vœu faict par la maison de Gontez, 1628, pour ledification et fondation d'une Chapelle* (fig. 16).

16. — CHAPELLE I.
*Réduction à moitié du dessin original.*

O Seigneur Dieu,
Reçois le vœu
Que voulons faire
Dediffier
Sans plus tarder
Une Chappelle ;
Lon la dira
Et nommera
Belle Lorette :
Or resois doncq
Ce nostre don ;
Mere pucelle,
Pryes pour nous
Ton fils tresdoux
Qu'il nous conserve
De tout malheur,
Et de douleur
De toute peste.

II

*Vœu faict par la ville de Cervieres, en octobre 1628, à sainct Roch confesseur, prins pour patron* (fig. 17).

Au bon sainct Roch,
Sur un gros roc,
Une Chappelle
Il faut bastir.
Sans point fallir,
Qu'on se depesche ;
Faisons le vœu,
Et le bon Dieu,
Par sa clemance,
Chassera loing
Le mal malin
Qui nous tourmente.

*Vœu et priere a sainct Roch.*

A ce jour les Cervierois,
De cœur, d'esprit et de voix,
Te feront tousjours priere
De vouloir pour eux prier,
Que nul mal ne puisse entrer

Chez eux en nulle maniere.
Ils te prennent a ce jourdhuy
Pour Patron, affin qu'Amy

17. — CHAPELLE II.

*Réduction à moitié du dessin original.*

Tu pryes le Roy cœleste
De les vouloir conserver,
Et d'eux loing vouloir chasser
Tout tat, charbon, bosse et peste.

*Responce faicte par sainct Roch* (1).

Au Seigneur Dieu
Vostre sainct vœu
J'ay à ceste heure
Representé ;
Il m'a donné
Responce seure
De retirer,
Sans plus tarder,
Toute son ire
Et son courroux
De dessus vous
Et vostre ville.
Vivez joyeux,
Car bien heureux
Vous pouvez estre :
J'empescheray
Et chasseray
Loing toute peste.

(1) Cette *Responce* semble avoir été ajoutée après coup ; car l'écriture est un peu différente du reste.

III

*Sur le vœu faict, en octobre 1628, a la sacrée vierge Marie par tous les habitans de la Perroisse des Salles, pour la Procession generalle a lhermitage* (fig. 18).

18. — CHAPELLE III.
*Réduction à moitié du dessin original.*

Par Pelerinage
Ton sainct Hermytage
Nous visiterons;
Et telle journée,
La teste baissée,
Ainsi nous dirons:
O vierge Marie,
De grace remplie,
Mere du Sauveur,
Pryez le de grace
Qu'aux Salles ne passe
Nul mal, ny douleur.

IV

[*A sainct Sebastien*] (fig. 19).

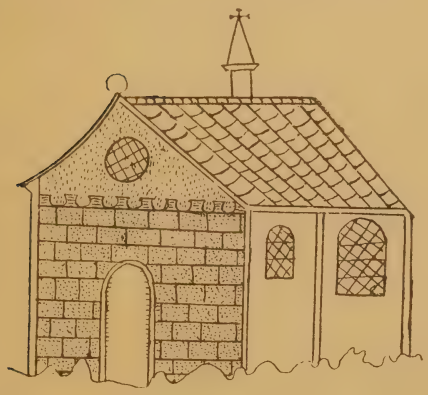

19. — CHAPELLE IV.
*Réduction à moitié du dessin original.*

O sainct Sebastien,
Par ton sainct moyen,
Presente requeste
Au doux Redempteur,
Que'exempts de douleur
Soyons et de peste. 1629.

V

*1629. A sainct Roch* (fig. 20).

20. — CHAPELLE V.
*Réduction à moitié du dessin original.*

O sainct Roch, a ce jourdhuy,
Sois pour nous tresbon Amy
Envers Jesus Roy cœleste ;
Pryes le nous conserver,
Et loing de nous esloigner
Tout tat, charbon, bosse et peste.

VI

[*A sainct Hierosme*] (fig. 21).

O sainct Hierosme,
Je te prye ore
Pryer pour moy
Le Dieu de grace
Faire que mAme (1)
Sois sans esmoy.

21. — CHAPELLE VI.
*Réduction à moitié du dessin original.*

(1) *Mon Ame.*

*Les sceaux des archevêques de Lyon au XIX^e siècle [supplément (1)]. — Communication de M. le chanoine Sachet.*

Messieurs,

Depuis la publication dans le *Bulletin de la Diana* de la note que je vous avais présentée sur *les sceaux des archevêques de Lyon au XIX^e siècle*, j'ai eu la chance de découvrir cinq autres pièces dont trois surtout sont intéressantes et je m'empresse de vous les apporter sous forme de supplément.

La première, et plus curieuse, est un sceau de la période révolutionnaire. Ce sceau est de Mgr de Marbeuf, bien entendu, puisque cet archevêque ne s'éteignit que le 15 avril 1799, à la veille de la restauration du culte, et il ne diffère en rien, comme blason, de ceux que je vous ai signalés déjà ; mais, s'il est sans profit pour nous au point de vue héraldique, il a au point de vue historique une véritable importance et offre un très réel intérêt : par l'usage qu'on en fait et la façon dont on l'applique, il sert, en effet, à caractériser une époque et il jette une vive lumière sur ces temps difficiles.

Nous sommes en 1796, à l'heure où dans la dis-

(1) Cf. *Bulletin*, t. XV, p. 224.

persion du clergé et la suppression du culte public il n'y a plus ni archevêché, ni secrétariat et par conséquent ni sceaux de chancellerie, ni papiers à en-tête, en un mot rien de ce qui donnait aux actes de l'administration ecclésiastique leur caractère officiel. La correspondance, d'ailleurs, à ce moment, est toute secrète et très modeste d'allures ; on se serait bien gardé de lui donner l'ampleur et la richesse d'autrefois. Mais quelque simple et réduite qu'elle fût, il fallait bien cependant qu'elle présentât un signe d'authenticité ; or les documents que je vous apporte nous fournissent sur ce point les renseignements les plus sûrs et les plus curieux.

M. le docteur Ch. Reboul de Lyon possède, en effet, entre autres papiers de famille fort intéressants pour l'histoire religieuse de cette époque, deux lettres adressées à son grand-oncle curé missionnaire des paroisses de Curciat, Courtes et Saint-Nizier-le-Bouchoux par M. Claude-Joseph Ruivet vicaire général de Lyon délégué pour la Bresse.

De ces deux lettres, l'une datée du 7 mai 1796 est une simple dispense de parenté octroyée au nom des vicaires généraux du diocèse de Lyon, spécialement délégués par le Saint Siège, sauf le droit dudit siège de Lyon : *nos diœcesis lugdunensis vicarii generales speciali sanctæ sedis apostolicæ delegatione salvo tamen jure sedis lugdunensis.* La faveur est accordée après enquête faite par le prêtre délégué par eux et à la condition expresse que les suppliants contracteront ce mariage devant le ministre catholique qu'ils ont commis : *in inquisitione a sacerdote a nobis commisso facta.... coram ministro catholicō*

*a nobis commisso,* c'est que, l'année même, venait de s'installer à Curciat un curé schismatique du nom de Monin.

L'autre, plus intéressante encore et dont M. le docteur Reboul veut bien nous laisser la primeur, quoiqu'il se propose d'en publier lui-même le texte, est une sorte de lettre pastorale adressée par le même M. Ruivet aux habitants de ces trois paroisses précisément à l'occasion du sieur Monin et pour prévenir les fidèles contre les agissements de cet intrus. Cette exhortation, à la fois très pieuse et très doctrinale, a toutes les allures d'un mandement ; M. Ruivet y emploie la formule apostolique : « Le Vicaire Général de Lyon spécialement chargé de la Bresse aux habitants de Curciat, Courtes et Saint-Nizier salut en celui qui est vérité », et au cours de sa démonstration, il se sert, comme les évêques, du pronom *nous* et de l'expression : *nos très chers frères.* La lettre est sans date, mais le curé schismatique s'étant installé le 8 février 1796, il est probable qu'elle fut écrite quelques semaines avant la dispense.

Or toutes deux sont sur papier libre, le riche papier à lettres de l'époque, et surmontées des armes de l'archevêque obtenues par le procédé alors en usage, à savoir l'application d'un sceau creux passé au noir de fumée sur un papier mouillé à l'avance, de telle sorte que les creux ressortent en blanc sur le fond qui demeure noir. C'est sous cette forme que se présentent un très grand nombre de sceaux de la période révolutionnaire. La cire était rare alors et d'un usage peu familier ; elle avait du reste l'inconvénient d'être fragile et ici son épaisseur eut risqué de révéler

la nature de ces plis mystérieux et d'en compromettre les porteurs. Chassés de leurs bureaux, les vicaires généraux avaient emporté avec eux quelqu'un des sceaux à cire de l'archevêché et ils l'employaient comme un timbre humide après l'avoir enduit de

22. — Mgr DE MARBEUF.
*Sceau en creux utilisé comme sceau en relief.*

noir ou tout simplement présenté à la fumée de leur chandelle ; ils authentiquaient ainsi leurs missives qui repliées sur elles-mêmes comme les correspondances privées étaient ensuite confiées à des mains sûres pour être remises à domicile ; ni l'une ni l'autre de ces lettres ne porte l'adresse du destinataire.

Ce sont là des pièces officielles et la lumière qu'elles jettent sur la façon de procéder de l'administration ecclésiastique à cette époque est à la fois très sûre et très curieuse.

A cette première pièce qui se rattache à l'épiscopat de Mgr de Marbeuf, s'en ajoutent trois autres qui appartiennent à celui de Mgr de Bonald et que nous a communiquées le petit-neveu de l'éminent cardinal. M. le vicomte de Bonald, en effet, a de son grand-oncle trois sceaux de cuivre tous en creux et destinés aux empreintes de cire. Le premier est

de tous points conforme aux modèles que nous avons publiés (1) et il n'apporte aucun élément nouveau à notre étude : c'est une dernière épave de la chancellerie archiépiscopale. Mais les deux autres sont originaux et ils constituent un appoint sérieux pour nos recherches.

Dans ces deux pièces d'aspect meilleur et de façon plus artistique, l'écu est ovale et bombé ; il est entouré d'un cartouche, ici plus nettement, là plus savamment dessiné, le long duquel se profilent com-

23.

24.

LOUIS-JACQUES-MAURICE CARDINAL DE BONALD

*Sceaux en creux.*

me un encadrement les houppes du chapeau, et il n'a plus de couronne ni ducale, ni comtale, mais seulement la croix primatiale posée en pal. Nous sommes évidemment en présence non plus de sceaux administratifs mais de cachets personnels. Ces deux cachets dont le dessin est différent mais la manière la même, mesurent l'un 0,027 × 0,022, l'autre 0,023 × 0,019 ; le premier plus simple est d'une pureté de dessin et d'une fermeté de lignes remarquables (2).

---

(1) *Bulletin*, t. XV, p. 249.

(2) Dans notre description du fer pour reliure employé au Puy par Mgr de Bonald, — t. XV, p. 249 — nous avions négligé de signaler la poignée d'une épée posée en pal issant de la couronne ducale, notre collègue M. d'Arsac directeur de la

Enfin, Messieurs, la cinquième et dernière pièce que j'ai à vous signaler est le timbre sec de Mgr Ginoulhiac retrouvé depuis peu par M. F. Morel à

25. — Mgr. GINOULHIAC.
*Timbre sec.*

qui je dois déjà la connaissance et la communication de plus d'un spécimen. Ce timbre fort beau est en acier et mesure 0,045 × 0,038 ; il est très finement dessiné et très nettement gravé : c'est le plus bel échantillon de toute la série, mais il ne présente, au point de vue héraldique, aucun caractère nouveau ni intéressant (1).

---

semaine religieuse du Puy, veut bien nous écrire à ce sujet : « c'est en mémoire d'Adhémar de Monteil que les évêques du Puy mettent cette épée dans leurs armes ; le successeur de Mgr de Bonald, Mgr d'Arcimoles la négligea ainsi que Mgr le Breton, mais elle se retrouve dans les armes de Mgr de Morlhon et de NN. SS. Petit, Guillois, Boutrey, ces trois derniers ont repris la couronne comtale des anciens évêques qui avaient ce titre ».

(1) ERRATA, tome XV,
page 226, ligne 17, lire : *17 mai.*
« 227, ligne 6, lire : émergent *la mitre.*
« 228, note 2, lire : *363 991 — 363 383 et 363 387.*
« 231, lignes 1 et 4, lire : *Rosaz.*
« 245, ligne 20, lire : S.-Michel *de Bavière.*
« 250, ligne 14, lire ; au dauphin *d'azur.*

*Election du Bureau et du Conseil d'administration*

Aux termes de l'article 5 des statuts de la Société, le Bureau et le Conseil d'administration, élus le 10 juin 1903, sont arrivés à la fin de leur mandat.

Il va être procédé par voie d'élection au renouvellement du Bureau et du Conseil

Selon l'usage établi les sociétaires sont invités à élire d'abord les membres du Bureau.

| | |
|---|---|
| Votants | 39 |
| Majorité absolue | 20 |

| | MM. | Voix |
|---|---|---|
| *Président:* | Chassain de la Plasse. . . | 37 |
| | M. de Boissieu . . . . . | 1 |
| *Vice-Président:* | M. de Boissieu . . . . . | 35 |
| | Vicomte Charles de Meaux . | 1 |
| | De S.-Pulgent . . . . . | 1 |
| | J. Déchelette. . . . . | 1 |
| *Trésorier:* | Joseph Rony. . . . . | 37 |
| *Secrétaire:* | Eleuthère Brassart. . . . | 37 |

En conséquence le bureau de la Diana pour la période de 1909 à 1915 est ainsi composé:

*Président*, M. Chassain de la Plasse ;

*Vice-Président*, M. Maurice de Boissieu ;

*Trésorier*, M. Joseph Rony ;

*Secrétaire*, M. Eleuthère Brassart.

Il est passé à un second scrutin pour la nomina-

tion des neuf membres du conseil d'administration (trois pour chaque arrondissement). Ce scrutin donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Votants | 31 |
| Majorité absolue | 16 |

POUR L'ARRONDISSEMENT DE S.-ETIENNE

| MM. | Voix |
|---|---|
| Philippe Testenoire-Lafayette. . . . | 30 |
| Tezenas . . . . . | 30 |
| Comte Charpin-Feugerolles . . . . | 29 |
| Noël Thiollier . . . . . | 1 |

POUR L'ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

| MM. | Voix |
|---|---|
| H. Gonnard. . . . . | 30 |
| Vicomte Charles de Meaux . . . . | 29 |
| A. de S.-Pulgent . . . . . | 29 |
| Chanoine Relave . . . . . | 2 |

POUR L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE

| MM. | Voix |
|---|---|
| Chanoine Reure . . . . . | 29 |
| Joseph Déchelette. . . . . | 30 |
| Monery . . . . . | 28 |
| Leriche . . . . . | 1 |

D'après ces résultats sont nommés membres du conseil d'administration pour l'arrondissement de

S.-Etienne : MM. P. Testenoire-Lafayette, Tezenas, comte de Charpin-Feugerolles ;

Pour l'arrondissement de Montbrison : MM. H. Gonnard, vicomte Charles de Meaux, A. de S.-Pulgent ;

Pour l'arrondissement de Roanne : MM. le chanoine Reure, J. Déchelette, Monery.

La séance est levée.

*Le Président,*

R. Chassain de la Plasse.

*Le Secrétaire,*

Eleuthère Brassart.

# ANNEXE N° 1

## COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 1908.

### *BUDGET ORDINAIRE.*

*Recettes.*

| | Recettes prévues au budget primitif | Recettes à effectuer après vérification | Recettes effectuées | Restes à recouvrer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Cotisations à 30 fr. | 3600 » | 3810 » | 3660 » | 150 » |
| 2. Cotisations à 15 fr. | 1500 » | 1485 » | 1395 » | 90 » |
| 3. Subvention de la ville de Montbrison | 200 » | 200 » | 200 » | » » |
| 4. Vente de publications éditées par la Société..... | 20 » | » » | » » | » » |
| Totaux..... | 5320 » | 5495 00 | 5255 00 | 240 » |

*Dépenses.*

| | Dépenses prévues au budget primitif | Dépenses à effectuer après vérification | Dépenses effectuées | Restes à payer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Traitement du bibliothécaire..... | 1200 » | 1200 » | 1200 » | » » |
| 2. Frais de bureau, ports d'imprimés. | 400 » | 393 75 | 393 75 | » » |
| 3. Entretien de la salle et de ses annexes..... | 100 » | 35 95 | 35 95 | » » |
| 4. Chauffage..... | 70 » | 87 90 | 87 90 | » » |
| 5. Indemnité au concierge ..... | 120 » | 120 » | 120 » | » » |
| 6. Impressions..... | 2900 » | 1120 » | 1120 » | » » |
| 7. Achat de livres, abonnements, reliures..... | 300 » | 335 75 | 335 75 | » » |
| 8. Fouilles et moulages..... | 50 » | » » | » » | » » |
| 9. Frais d'encaissement... ..... | 150 » | 154 95 | 154 95 | » » |
| 10. Achat de jetons.. | 20 » | 200 00 | 200 00 | » » |
| 11. Imprévu..... | 10 » | 10 00 | 10 00 | |
| Totaux..... | 5320 » | 3658 30 | 3658 30 | » » |

BALANCE

| | |
|---|---|
| Recettes effectuées..... | 5.255 00 |
| Dépenses effectuées..... | 3.658 30 |
| Excédent de recettes..... | 1.596 70 |

# *BUDGET ADDITIONNEL*

## *Recettes*

| | Recettes prévues au budget additionnel | Recettes à effectuer après vérification | Recettes effectuées | Restes à recouvrer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Excédent de recettes de l'exercice 1907 ..... | 3586 35 | 3586 35 | 3586 35 | » » |
| 2. Restes à recouvrer sur les cotisations arriérées..... | 60 » | 90 » | 30 » | 60 » |
| 3. Restes à recouvrer sur la vente des publications éditées par la Société | 50 » | 30 » | » » | 30 » |
| 4. Intérêts des fonds en dépôt..... | 10 » | 60 55 | 60 55 | » » |
| Totaux ..... | 3706 35 | 3766 90 | 3676 90 | 90 » |

## *Dépenses*

| | Dépenses prévues au budget additionnel | Dépenses à effectuer après vérification | Dépenses effectuées | Restes à payer |
|---|---|---|---|---|
| 1. Frais d'impression | 1500 » | » » | » » | » » |
| 2. Etablissement d'un catalogue par ordre de matières... | 900 » | 304 50 | 304 50 | » » |
| 3. Indemnité supplémentaire au bibliothécaire ..... | 300 » | 300 » | 300 » | |
| 4. Supplém. d'achat de jetons..... | 337 20 | 358 40 | 358 20 | » » |
| 5. Aménagement d'un annexe de la bibliothèque..... | 300 00 | » » | » » | » » |
| 6. Imprévu..... | 69 15 | 111 35 | 111 35 | » » |
| 7. Capital réservé.... | 300 » | 300 » | 300 » | » » |
| Totaux..... | 3706 35 | 1374 05 | 1374 05 | » » |

BALANCE

| | |
|---|---|
| Recettes effectuées..... | 3676 90 |
| Dépenses effectuées..... | 1374 45 |
| Excédent de recettes ..... | 1469 85 |

*Résultats généraux de l'exercice 1908*

| | | |
|---|---|---|
| Recettes du budget ordinaire..... | 5.255 00 | 8.931 90 |
| Recettes du budget additionnel .... | 3.676 90 | |
| Dépenses du budget ordinaire..... | 3.658 30 | 5.032 35 |
| Dépenses du budget additionnel ... | 1.374 05 | |
| Excédent de recettes à reporter au budget additionnel de 1908..... | | 3.899 55 |

# ANNEXE N° 2

## BUDGET ADDITIONNEL DE 1909.

### *Recettes*

| | | |
|---|---|---|
| 1. | Excédent de recettes de l'exercice 1908..... | 3.899 55 |
| 2. | Restes à recouvrer sur les cotisations arriérées | 300 » |
| 3. | Restes à recouvrer sur la vente de publications éditées par la Société..... | 30 » |
| 4. | Intérêts des fonds en dépôt ..... | 50 » |
| | TOTAL..... | 4.279 55 |

### *Dépenses*

| | | |
|---|---|---|
| 1. | Frais d'impression ..... | 1.500 » |
| 2. | Indemnité supplémentaire au bibliothécaire.. | 300 » |
| 3. | Etablissement d'un catalogue par ordre de matières ..... | 595 50 |
| 4. | Aménagement d'un annexe de la bibliothèque. | 300 » |
| 5. | Souscription pour le buste de M. de Meaux | 500 » |
| 6. | — pour l'achat du château de la Bastie d'Urfé ..... | 500 » |
| 7. | — pour la restauration de l'église du prieuré de S.-Romain-le-Puy | 100 » |
| 8. | — pour la restauration de la chapelle d'Essertines-Basses ..... | 25 » |
| 9. | Imprévu..... | 159 05 |
| 10. | Capital réservé..... | 300 » |
| | TOTAL..... | 4.279 55 |

### BALANCE

| | |
|---|---|
| Recettes ..... | 4.279 55 |
| Dépenses ..... | 4.279 55 |
| Excédent..... | » » |

# ANNEXE N° 3
# BUDGET ORDINAIRE DE 1910

## *Recettes*

| | | |
|---|---|---|
| 1. Cotisations à 30 francs | 3.600 | » |
| 2. Cotisations à 15 francs | 1.500 | » |
| 3. Subvention de la ville de Montbrison | 200 | » |
| 4. Vente de publications éditées par la Société | 20 | » |
| TOTAL | 5.320 | » |

## *Dépenses*

| | | |
|---|---|---|
| 1. Traitement du bibliothécaire | 1.200 | » |
| 2. Frais de bureau et ports d'imprimés | 400 | » |
| 3. Entretien de la salle et de ses annexes | 100 | » |
| 4. Chauffage | 70 | » |
| 5. Indemnité au concierge | 120 | » |
| 6. Impressions | 2.900 | » |
| 7. Achat de livres, abonnements, reliures | 300 | » |
| 8. Fouilles et moulages | 50 | » |
| 9. Frais d'encaissement | 150 | » |
| 10. Achat de jetons | 20 | » |
| 11. Imprévu | 10 | » |
| TOTAL | 5.320 | » |

# PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE LA DIANA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DE LA DIANA *le 29 août 1862.*

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA DIANA *du 27 août 1863 au 15 décembre 1864.*

REVUE FORÉZIENNE. Histoire et archéologie. 1re à 4e année, 1867-1870. 4 volumes.

## BULLETIN DE LA DIANA :

Tome I, 1876 et 1881 ; — Tome II, 1882 et 1884 ; — Tome III, 1885 et 1886 ; — Tome IV, 1887 et 1888 ; — Tome V, 1889 et 1890; — Tome VI, 1891 et 1892 ; — Tome VII, 1893 et 1894 ; — Tome VIII, 1895 ; — Tome IX, 1896 et 1897 ; — Tome X, 1898 ; — Tome XI, 1899 et 1900 ; — Tome XII, 1901 ; — Tome XIII, 1902 et 1903 ; — Tome XIV, 1904 et 1905 ; — Tome XV, 1906 et 1907.

## MÉMOIRES :

Tome Ier. — Auguste Bernard. Histoire territoriale du Lyonnais ; — Vincent Durand, Recherches sur la station antique de *Médiolanum*, etc., etc.

Tome II, — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Vincent Durand, *Aquæ Segetæ* et la voie Bolène en Forez; — Fouilles à Feurs ; — Anatole de Gallier, Une page de l'histoire du Viennois à la part du royaume. Les Pagan et les Retourtour ; — Henry Gonnard, Découverte de monnaies anciennes à Montbrison ; — Honoré de Turge, Sépultures antiques du mont d'Uzore ; — etc., etc.

Tome III. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais, (suite) ; — Vincent Durand, De la véritable situation du *Tractus Rodunensis et Alaunorum* mentionné dans la *Notice des dignités de l'Empire* ; — Ph. Testenoire-Lafayette et H. Gonnard, Bulletin numismatique ; — etc , etc.

Tome IV. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Joseph Delaroa, Oraison funèbre de Florimond Robertet, forézien, par Mgr Alleman, évêque de Grenoble ; — Vincent Durand, Colonnes itinéraires de Pommiers, — Puits antiques à Trelins, — Etablissement céramique à Montverdun, — Habitations gallo-romaines à Nollieu, à Pralong, à Saint-Just-en-Chevalet, — L. Mandrin à Saint-Bonnet-le-Château ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, La Galiney de la Tour-en-Jarez ; — etc., etc.

Tome V. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais

(suite et fin). — Vincent Durand et Antoine Vachez, Etude archéologique et historique sur le prieuré de Rosiers ; — Frédéric Noëlas, Funérailles d'une fille noble au XVe s. ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, Henri III en Forez.

Tome VI. — Jean-François Duguet, curé de Feurs, Feurs, mémoire inédit, suivi de l'histoire de la famine de 1709, publiés et annotés par M. Vincent Durand.

Tome VII. — Eleuthère Brassart, La grotte des fées, commune de Sail-sous-Cousan ; — Vincent Durand, Lettre du Conseiller Moissonnier ; — Adolphe Coste, Inventaire du mobilier des châteaux de Saint-André d'Apchon et d'Ouches aux XVIe et XVIIe siècles ; — Antoine Guillemot, Chartes de franchises de Vollore, 1312 ; — Jules Le Conte, Recherches sur les anciennes religieuses et sur les syndics du monastère de Sainte-Claire de Montbrison ; — Philippe-Testenoire-Lafayette, Bulletin numismatique ; — Antoine Vachez, Bellegarde et la Liègue, étude historique ; etc., etc.

Tome VIII. — André Barban, Recueil d'hommages, aveux et dénombrement de fiefs relevant du comté de Forez du XIIIe au XVIe siècle.

Tome IX. — Maurice de Boissieu, Généalogie de la maison de Saint-Chamond ; — Antoine Guillemot, Tarifs de droits de leyde perçus par le seigneur de Thiers au XIVe siècle.

Tome X. — C.-P. Testenoire-Lafayette, Histoire de l'abbaye de Valbenoîte, de l'ordre de Cîteaux, à Saint-Etienne de Furan en Forez, 1184-1791.

Tomes XI et XII. — Visite pastorale faite en 1745 et 1746 par Monseigneur Henri-Constance de Lort de Serignan, évêque de Mâcon, de la partie de son diocèse comprise aujourd'hui dans le département de la Loire, publiée par M. Joseph Déchelette.

ÉLOGE DE VICTOR DE LAPRADE, par M. le vicomte de Meaux, prononcé à la Société de la Diana, le 16 juin 1884, portrait en héliogravure.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE FORÉZIENNE DE ROANNE, EN 1890. Rapport présenté à la Société de la Diana par Edouard Jeannez et illustré de quarante planches en phototypie par Paul Roustan.

LES PEINTURES MURALES DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE EN FOREZ, publiées par J. Déchelette et E. Brassart, avec la collaboration de MM. Charles Beauverie, abbé Reure et Gabriel Trévoux, 29 grav. dans le texte, 20 pl. en héliogravure.

---

Montbrison, le gérant, E. Brassart.

11

JUILLET — SEPTEMBRE 1909.

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XVI. — N° 7.

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE TUPINERIE, 4
MONTBRISON
1910

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

---

SOMMAIRE :

INAUGURATION A MONTBRISON DANS LA SALLE DE LA DIANA DU BUSTE DU VICOMTE CAMILLE DE MEAUX, 323.

R. CHASSAIN DE LA PLASSE, Toast, 324 ; — Discours, 328, 370.

P. DE QUIRIELLE. Discours, 331.

ETIENNE LAMY. Discours, 360.

VICOMTE CHARLES DE MEAUX. Discours, 367.

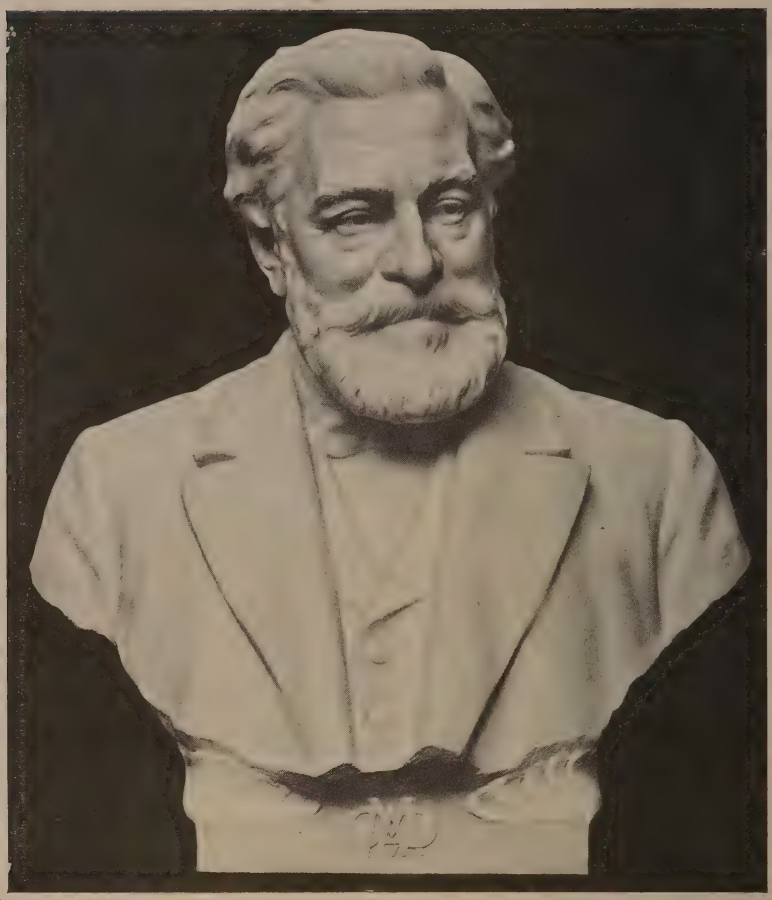

Ch. L. Picaud, statuaire

MARIE-CAMILLE-ALFRED, VICOMTE DE MEAUX

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE 1871

ANCIEN MINISTRE. — ANCIEN SÉNATEUR DE LA LOIRE

PRÉSIDENT DE LA DIANA.

1830 — 1907.

JUILLET — SEPTEMBRE 1909.

# BULLETIN DE LA DIANA

## INAUGURATION
## à Montbrison, dans la salle de la Diana
## DU BUSTE
## du
## VICOMTE CAMILLE DE MEAUX
## 23 juin 1909.

Au cours de l'Assemblée générale, le 25 mai, M. le Président annonçait que le mercredi 23 juin aurait lieu l'inauguration, dans la salle de la Diana, du buste du vicomte Camille de Meaux. Cette date avait été choisie de concert avec M. Etienne Lamy, membre de l'Académie française, directeur du *Correspondant*, qui avait accepté d'honorer cette fête de sa présence.

Par une circulaire, la Société de la Diana invita ses membres et les souscripteurs à la cérémonie fixée à deux heures et demie.

Dans la matinée, à dix heures, par les soins de la famille

de Meaux, une messe de *Requiem* fut célébrée en l'église Notre-Dame. Au cours de cette messe, furent exécutés divers morceaux de musique, orgues et chant. On y remarquait une assistance nombreuse et recueillie, en majeure partie composée des membres de la Diana et de leurs familles.

* *

Pour permettre aux membres de la Société et aux souscripteurs de se grouper autour de M. Lamy, l'éminent académicien, de M. Pierre de Quirielle l'écrivain distingué, du sculpteur célèbre, M. Picaud, un banquet avait été organisé à midi à l'hôtel du *Lion d'or*.

A la fin du repas que M. Gréa avait tenu à faire digne de ses hôtes, M. Chassain de la Plasse a porté en ces termes la santé des invités de la Diana :

Messieurs,

Parmi toutes les villes de notre département, la ville de Montbrison peut revendiquer, comme un rare privilège, l'honneur d'entretenir avec l'Académie française d'agréables et fréquentes relations, dont la réunion d'aujourd'hui nous apporte un nouveau témoignage.

Après avoir donné le jour à Victor de Laprade, après avoir été souvent visitée par Montalembert, elle avait, il y a 21 ans, le bonheur de recevoir le grand poète parisien, venu pour rendre officiellement, au nom de l'Académie, un suprême hommage à notre grand poète forézien.

Vingt-et-un ans ! c'est déjà bien vieux ; et cela cependant semble d'hier.

Tout le monde se rappelle en effet la façon charmante, dont le vicomte Camille de Meaux, alors

vice-président de la Diana, souhaitait à François Coppée une cordiale bienvenue.

Hélas ! M. de Meaux n'est plus là, et nul plus que moi ne regrette son absence en ce moment. M. Etienne Lamy ne trouvera plus ici que son souvenir, son souvenir toujours vivant dans tous les cœurs, et que nous avons voulu par le marbre rendre toujours présent à tous les yeux.

A défaut de souhaits éloquents, il rencontrera du moins une foule d'admirateurs, dont le nombre et l'empressement lui montreront toute la joie qu'il nous a causée en acceptant notre modeste invitation.

Cette invitation eut paru sans doute bien indiscrète, sans la circonstance qui la motivait. Que voulez-vous ? Quand on demande, c'est naturellement aux riches qu'on s'adresse, et on leur demande en proportion de ce qu'ils sont capables de donner.

M. Lamy ne peut donc s'étonner de toutes les sollicitations, dont il est trop souvent l'objet.

Admirablement initié, par des études sérieuses et par sa carrière même, si précocement et si bien remplie, à la connaissance des grandes questions historiques, philosophiques, politiques ou morales, qui préoccupent le monde actuel, soit qu'il veuille chercher dans un passé récent des leçons utiles pour le présent ou l'avenir, soit qu'il s'agisse de concilier les exigences de la défense nationale avec les aspirations démocratiques du pays, ou bien de préciser le rôle de la France en Orient, ou bien encore de montrer la situation qui sera réservée à la femme dans la société de demain, on le trouve toujours prêt à apporter au bon sens, à la justice et à la li-

berté le secours d'une plume énergique, élégante et précise, ou d'une parole colorée, ardente et persuasive.

On comprend de reste le grand nombre d'hommes ou d'œuvres, qui se pressent à l'envi pour obtenir le précieux concours de si merveilleuses et si rares facultés ; si bien que les travaux de l'Académie, la direction du *Correspondant*, les revues, les journaux, les salons, les conférences ne laissent à M. Lamy que bien peu de loisirs.

Tout cela, Monsieur, nous le savons bien, tout gens de province que nous sommes ; et c'est ce qui augmente encore le prix du sacrifice, que vous avez bien voulu faire en venant aujourd'hui jusqu'à nous.

Aussi vous nous permettrez de nous unir dans un même sentiment de profonde admiration et de sincère gratitude pour lever nos verres en votre honneur.

Buvons, Messieurs, à la santé de M. Etienne Lamy.

M. Etienne Lamy remercie le Président de la Diana, qu'il a connu tout jeune, à Paris, dans les conférences où il brillait déjà comme orateur et qu'il retrouve, toujours jeune et vaillant. L'invitation qu'il lui a transmise n'était pas de celles qu'on accepte comme une des obligations de la vie ; elle lui fournissait le moyen de remplir un devoir de profonde estime et de reconnaissance envers le vicomte Camille de Meaux, dont il admira toujours le talent et le caractère. Il sera fier d'entendre prononcer par son distingué confrère, M. de Quirielle, l'éloge de cet homme dont la vie fut sans tache et sans défaillance, qui avait été coulé d'un seul bloc dans le plus pur métal.

* *

La cérémonie d'inauguration commence à trois heures moins un quart. Surune estrade dressée au fond de la salle

de la Diana prennent place, avec le Président de la Société, M. Etienne Lamy, M. de Quirielle, M. le vicomte de Meaux et les membres du conseil d'administration.

La famille de Meaux occupe les premiers rangs de l'auditoire. La salle est remplie par les membres de la Société (1) et les souscripteurs.

Le voile qui recouvre le buste du vicomte de Meaux, placé au centre de la salle, à l'emplacement désigné par le sculpteur, est enlevé.

Des applaudissements éclatent, saluant le modèle et l'artiste, puis M. Chassain de la Plasse prend la parole.

---

(1) Membres de la Diana présents à cette séance : MM. Achalme, d'Alverny, F. Balay, Dr Barbat, Beauverie, abbé Bégonnet, abbé Berthelot, Blanc, de Boissieu, Mme de Bonand, de Bonand, A. Brassart, E. Brassart, Broutin, Bouvard, comte de Charpin-Feugerolles, Chassain de la Plasse, Charvet, abbé Chazal, Mme du Chevalard, abbé Chevrolat, Chialvo, Cholat, L. Coste, Courbière, J. Déchelette, baron Dugas de la Catonnière, L. Dupin, P. Dupin, Durel, Dusser, abbé Epinat, Ferran, abbé Forestier, P. Giron, H. Gonnard, Goure, abbé Gouttefangeas, Granger, Guilloud de Courbeville, abbé Gubian, Jacquet, Jordan de Sury, Jullien, Lachmann, abbé Lafay, A. de la Plagne, Laporte, Mme Le Conte, abbé Marsanne, vicomtesse de Meaux, vicomte C. de Meaux, baron de Meaux, abbé Michaud, Méhier, Monery, de Montrouge, Neyron, Dr Odin, comte H. Palluat de Besset, abbé Patissier, Pasteur, Dr Perdu, baron des Périchons, abbé Perret, baronne Piston, abbé Planchet, comtesse L. de Poncins, comte B. de Poncins, abbé Poyol, P. de Quirielle, abbé Relave, Recorbet, abbé Rey, Rochigneux, J. Rony, J. Rony, L. Rony, Rousse, abbé Saignol, de Saint-Genest, de Saint-Pulgent, Testenoire, Tézenas du Montcel, N. Thiollier, baron de Vazelhes, Verchère, abbé Versanne, comte de Villechaize, Vocanson, etc.

Ont écrit pour s'excuser de ne pouvoir y assister : MM. le marquis d'Albon, d'Aubigneu, Balloffet, Baudot-Sirvanton, Bertrand, Beyssac, abbé Bonjour, Bréchignac, C.-N. Desjoyaux, lieutenant-colonel Hélo, Leriche, abbé Paris, Picattier, Pradier, abbé Rousset, chanoine Sachet, du Sauzey, Vachez, Verrière.

*Discours de M. Chassain de la Plasse*

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

*Exegi monumentum !* « J'ai achevé mon monument », s'écriait un jour le poète latin, en jetant sur son œuvre un regard de légitime fierté.

Ce sentiment de fierté, je crois en ce moment le voir rayonner dans tous vos yeux ; ces paroles il me semble que je vais les entendre s'échapper de toutes vos lèvres.

La Diana peut les prononcer avec joie en voyant réalisé d'une manière si heureuse et si brillante son vœu le plus ardent et le plus unanime.

Vous pouvez les répéter avec orgueil, vous tous qui avez bien voulu répondre à son appel avec tant d'empressement, et lui venir en aide avec une générosité, dont je ne sais comment vous remercier assez.

Personne à coup sûr ne pourrait s'étonner d'entendre M. Picaud s'écrier à son tour : *Exegi monumentum !* Personne, si ce n'est moi peut-être, moi qui connais trop l'extrême modestie de notre grand sculpteur forézien. Mais, il nous permettra de le lui dire, sa modestie habituelle serait aujourd'hui hors de saison, et risquerait d'ailleurs d'être mise à de trop rudes épreuves.

Sans doute en lui confiant l'exécution du buste de notre cher Président nous étions sûrs de pouvoir compter sur une superbe œuvre d'art. Mais, sans lui faire injure, il était permis d'avoir quelques inquiétudes au point de vue de la ressemblance. Demander à un sculpteur de faire revivre un mort

qu'il n'a pas connu, avec le seul secours de quelques photographies parfois dissemblables et de quelques renseignements forcément un peu imprécis, n'est-ce pas lui imposer un véritable tour de force?

Ce tour de force, M. Picaud l'a victorieusement accompli. Grâce à un labeur opiniâtre, soutenu par une ardente volonté d'atteindre le but désiré, il est parvenu à infuser au marbre la chaleur et la vie, et à ramener au milieu de nous le Président que nous aimions, avec sa physionomie aimable et souriante, la vivacité de son regard, sa distinction, son esprit et sa bonté.

Cette œuvre fera honneur à M. Picaud.

Au nom de tous, je l'en félicite et je l'en remercie.

Vous allez dans un moment entendre un de nos excellents collègues, collaborateur attitré d'un de nos journaux les plus littéraires de Paris, nous retracer le tableau de la vie de M. de Meaux et des milieux où elle s'est déroulée. Ce que sera cette étude sur un grand Forézien, dictée par le cœur à une plume habile et exercée, nous le devinons sans peine. En applaudissant avec moi M. de Quirielle, vous reconnaîtrez la grande part, qu'il aura prise dans l'érection de notre monument.

M. Etienne Lamy lui apportera son dernier couronnement; et je ne saurais me lasser de lui redire encore combien nous lui sommes reconnaissants d'avoir bien voulu s'arracher à ses utiles travaux et à ses multiples occupations pour venir aujourd'hui jusqu'à nous.

M. Lamy représente ici le *Correspondant*, cette belle revue si brillamment dirigée par lui, où notre

ancien Président a tenu une si grande place, et qui a tenu elle-même une si grande place dans sa vie. Mais personne ne peut oublier en ce moment le siège qu'il occupe à l'Académie Française, et le rôle éclatant joué par lui dans nos assemblées parlementaires. Sa présence ici est en même temps l'hommage le plus précieux que la grande littérature et la haute éloquence puissent rendre à l'écrivain remarquable et au brillant orateur qu'était M. de Meaux, et le témoignage le plus frappant de la profonde et sympathique estime que ceux-là mêmes, qui ne partageaient pas toutes ses conceptions politiques, ont toujours conservée pour ce si dévoué et si désintéressé serviteur de la France.

C'est le souvenir de notre grand Président, qui nous vaut aujourd'hui cette magnifique assemblée, et qui plane encore visiblement sur elle. J'avais bien raison de vous dire un jour que la Diana refléterait longtemps les rayons de sa gloire. Je suis heureux de penser que cette fête ne sera pas sans lendemain ni sans fruits. Encouragés, par toutes les sympathies, dont grâce à lui nous nous sentons entourés, nous poursuivrons notre œuvre avec confiance. Dociles aux enseignements, fidèles aux traditions de celui, qui désormais ne cessera plus de présider à nos séances, nous travaillerons ardemment sans relâche à la prospérité et à la grandeur de notre chère Société.

La parole est donnée à M. Pierre de Quirielle.

*Discours de M. de Quirielle*

L'homme éminent et bon auquel nous rendons ici un modeste et légitime hommage en mériterait peut-être de plus éclatants. Mais je ne crois pas qu'il puisse en recevoir qui lui convienne mieux. S'il est un lieu où il doive revivre, c'est bien celui où nous sommes rassemblés. S'il est un cadre naturel pour son image, c'est bien celui de cette salle forézienne de la Diana. Salle historique et restaurée, elle abrita jadis les Etats de nos comtes, et plus d'une fête d'autrefois. Elle abrite aujourd'hui sous sa voûte, écussonnée des blasons de nos familles éteintes, nos livres, nos collections, un autre buste, celui de Vincent Durand. A l'entrée, veillent quelques débris de nos monuments ; on y voit les moulages de nos vierges de l'Hôpital-sous-Rochefort et de Saint-Galmier. Je mets ce marbre sous leur protection. Que les douces et pures images foréziennes gardent l'image souriante et loyale du bon Forézien !

Bon Forézien, je tiens à lui revendiquer ce titre de gloire parmi tous les autres, plus que tous les autres. Je n'oublie aucun de ceux-ci. Celui-là me touche davantage, il est le plus grand à mes yeux. Je voudrais montrer surtout combien nous devons l'admirer et l'aimer pour avoir été si excellent Forézien. M. Etienne Lamy a pu dire bien justement, au lendemain de sa mort, que, de toutes ses œuvres, la plus belle fut sa vie. Si cette vie a été avant tout une vie forézienne, si même quand elle paraissait l'éloigner momentanément de la petite patrie, celle-ci en a toujours été le centre et l'âme, si le

Forez, qui lui a procuré des avantages, auquel il se sentait redevable pour plusieurs de ses mérites et de ses meilleures qualités, a pu aussi lui coûter quelque chose, ce qu'il apercevait très bien et ne regrettait pas, n'avons-nous pas le droit d'en être fiers et le devoir de lui en être reconnaissants ?

Le Forez n'a jamais borné son horizon. Une intelligence et une culture qui s'assimilaient naturellement beaucoup de choses, des relations de famille et de société très élevées, une carrière publique qui fut courte, mais singulièrement active, une carrière pour laquelle il s'était donné la plus admirable des préparations et qui fut malheureusement, nous pouvons tous le reconnaître, quelles que soient nos opinions politiques, trop vite interrompue, une vie entière consacrée à des études largement comprises et sans cesse renouvelées, tout cela lui avait ouvert sur le monde un champ vaste qu'il était très capable d'embrasser. Mais cela ne lui avait jamais fait perdre de vue le champ plus limité de son petit pays. Il tenait à faire profiter la terre héréditaire de la situation acquise ailleurs ; il aimait à l'enrichir des récoltes moissonnées sur le sol étranger.

Un tel sentiment, je dois aussi le dire, ne lui est pas particulier dans notre province. Il avait reconnu de bonne heure un trait caractéristique de notre histoire morale, ce trait commun à la physionomie des plus grands et des meilleurs d'entre nous, l'attachement simple et profond au petit coin de terre, le désir de le célébrer, de répandre son nom, l'idée que l'on est tenu d'employer à cette tâche tout son mérite et tout son talent. Il relevait ce trait, si honorable pour le Forez et les Foréziens, avec

complaisance ; il le mettait en lumière avec infiniment de raison. D'Urfé à Laprade, tous les nôtres ont aimé leur coin de terre ; tous ont éprouvé le besoin d'exalter leur modeste Forez. « Le pays nommé Forest » contient-il donc vraiment, « en sa petitesse, ce qui est de plus rare au reste des Gaules », comme il est dit dans la délicieuse description qui est au début de l'*Astrée ?* Forézien, je me sens incapable de contester ou de confirmer l'assertion d'Honoré. Mais ce dont je voudrais être capable, c'est de célébrer la vertu qui consiste à aimer, à servir son pays.

Cette vertu qu'il admirait si fort chez de grands aînés, qu'il pouvait reconnaître facilement chez ceux de ses compatriotes que séparaient de lui leurs opinions ou leurs origines, fut bien celle du vicomte Camille de Meaux. C'est parce qu'elle fut en lui la vertu principale, se mêlant à d'autres qu'elle accompagnait sans les offusquer, qu'il est juste, on peut dire nécessaire, de le louer ici. Il serait juste de le faire même s'il n'avait pas présidé plus de dix années, en lui apportant l'autorité de son nom, le prestige de sa situation et de son talent, le zèle de son dévouement, la société qu'il avait contribué à fonder et dont il incarna toutes les traditions. S'il est un endroit où le Forez lui doive l'hommage forézien qu'il y rendit lui-même à Victor de Laprade, où il puisse le lui rendre complètement, sans dissentiment ni réserve d'aucune sorte, c'est bien ici à la *Diana*.

*

Cet hommage que je n'ai aucun titre à apporter, je suis confus de l'apporter après M. Chassain de

La Plasse, après M. Etienne Lamy. Ici même notre président avait déjà retracé, comme il convenait qu'elle fut retracée à cette place, la figure de son prédécesseur (1). En louant parfaitement le président de la *Diana*, il a pu donner aussi le portrait de l'homme complet. Cet homme, M. Lamy l'avait également fait revivre dans un portrait ému qu'a publié le *Correspondant* (2), où M. de Meaux, comme à la Diana, était chez lui. Le mot est du directeur actuel d'une revue où notre compatriote, jeune catholique studieux et cultivé, avait mérité, dès avant de devenir le gendre de Montalembert, de tenir sa place. M. Etienne Lamy qui, bien jeune aussi, siégea sur des bancs politiques différents des siens, qui toujours fut d'accord avec lui sur leur commune foi religieuse et sur la manière de la défendre, a pu montrer, en peu de pages, qu'il l'aimait et le connaissait bien.

Qu'ai-je à dire après notre président, après mon maître, M. Lamy. Ce qui m'a poussé à apporter mon hommage de Forézien sans titre et d'écrivain sans crédit, c'est, je dois le confesser, un sentiment héréditaire, une sorte de piété domestique... *Cogit amor patrius*. Ce latin eût agréé, j'en suis sûr, à celui qui savait la langue de Cicéron pour l'avoir apprise, avec mon père, aux leçons d'un prêtre dont je parlerai, l'abbé Surieux. Le sentiment auquel j'ai

---

(1) *Marie-Camille-Alfred, vicomte de Meaux*, président de la Diana, éloge prononcé à la séance de la Diana du 5 mars 1908, par R. Chassain de La Plasse. Une excellente et très complète bibliographie des œuvres imprimées de M. de Meaux accompagne cette étude.

(2) 10 novembre 1907. *Le Vicomte de Meaux*.

fait allusion m'a été transmis par un homme qui était heureux et fier d'être son ami, comme mon grand-père maternel avait été l'ami de son père, M. Augustin de Meaux. De toutes parts, autour de moi, je trouve des amitiés, des souvenirs qui me rendraient sa mémoire bien chère, si mes propres souvenirs et son affectueuse bienveillance personnelle ne suffisaient pas à me la faire aimer.

Je dois peut-être à ces souvenirs modestes, mais que je savais avoir le droit d'évoquer ici, l'idée de retracer la figure de M. de Meaux ; je leur dois aussi peut-être quelques facilités pour le faire. Sa famille, et tout ce qui s'y rapporte dans le passé et le présent, j'en ai toujours entendu parler dans la mienne. On en parlait avec une fidélité touchante que rendaient bien aisée la fidélité affectueuse et la cordiale simplicité de l'ami qui vivait dans une sphère un peu plus brillante et animée. Comme on suivait de loin sur notre petit théâtre les luttes qui se déroulaient ailleurs, et qui décidaient un peu du sort de la France ! Comme on s'associait aux succès et aux revers ! Le 24 et le 16 mai, l'avortement des espérances monarchiques, l'établissement de la république, j'ai tenté depuis de les comprendre et de les juger en historien, si le mot ne paraît pas trop prétentieux. Mais autour de moi, dans notre milieu, on s'en entretenait bien autrement. M. de Meaux en était un peu la cause. Quand il publia ses *Souvenirs*, je tâchai de concilier, dans un article, mes impressions d'enfant et celles d'un critique politique ; je n'affirme pas y avoir réussi ; mais l'article ne lui déplut pas. Ma mémoire d'alors me renvoie, venant s'asseoir à une modeste table provinciale, ce

grand personnage dont la majesté frappait nos jeunes imaginations, un ministre. J'en ai approché d'autres depuis ; je dois dire qu'ils m'ont inspiré un peu moins de confiance et produit infiniment moins d'effet.

Sentiments personnels et héréditaires, sentiments foréziens inspirés par le commun amour de la petite patrie et de ces mille choses domestiques et locales auxquelles nous découvrons un jour, après avoir vagabondé ailleurs, qu'elles nous intéressaient plus que tout le reste, voilà ce que je puis apporter. Je ne crois pas diminuer sa mémoire en la célébrant ainsi. Je vois, au contraire, dans cette vie active et féconde en œuvres de toutes sortes, envisagée sous cet aspect intime et particulier, sous ce côté local et forézien, un charme extrême d'abord, ensuite le plus beau, le plus utile des enseignements. J'y vois un exemple admirable à suivre pour tous, selon leurs forces, selon leurs conditions. Nous ne pouvons pas tous rendre autant de services. Mais nous pouvons tous aimer notre pays. Le goût forézien de le servir, apprenons-le à l'école des grands et bons Foréziens. Aimons-les de l'avoir servi et aimé, de l'avoir fait connaître, de lui avoir consacré, pour qu'il en profite, leurs mérites et leurs talents. « Nous devons cela au lieu de nostre naissance et de nostre demeure de le rendre le plus honoré et le plus renommé qu'il est possible ». Cette belle maxime est aussi de notre Honoré d'Urfé. On me permettra d'ajouter qu'elle pourrait être signée également du vicomte Camille de Meaux. Il se plaisait à la répéter. Je le comprends ; il l'a si bien mise en pratique. C'est pourquoi il est nécessaire que, dans le lieu de sa

naissance et de sa demeure, nous rendions sa mémoire aussi honorée et aussi renommée qu'il est possible.

*

Je ne pense pas que, pour honorer et « renommer » la mémoire de M. de Meaux comme elle doit l'être, on puisse trouver un témoin meilleur que lui-même. Témoin bien modeste, mais si probe et si sincère ! Une confiance dont j'ai senti vivement le prix m'a permis de prendre connaissance des souvenirs qu'il a rédigés à la demande de ses enfants. Les *Souvenirs politiques* qui ont paru dans le *Correspondant*, puis en volume, n'en sont qu'une partie détachée. A l'origine, ils étaient aussi destinés à sa famille, et ils ont été écrits d'abord pour elle, peut-être, à cause du sujet, de façon plus objective et plus impersonnelle, ce qui a permis de n'en pas priver le public. Les autres « Souvenirs » sont souvent trop intimes pour être publiés tels qu'ils sont écrits. Mais, sous la forme libre qu'il leur a donnée, passant des événements de sa vie domestique aux plus hauts événements de l'Eglise et de l'Etat, commentant les uns et les autres avec la même droiture et la même simplicité, évoquant tour à tour, avec la même aisance, les figures les plus familières et les personnages les plus élevés, rendant à tous le même témoignage, juste et sincère, ils ont un charme auquel peuvent difficilement résister ceux qui l'ont connu et aimé. Il revit là tout entier.

Je le retrouve avec deux qualités qui chez lui

m'ont toujours frappé. D'abord, un don précieux et aimable de raconter exactement, qui était l'un des principaux attraits de sa conversation. Devant un public nombreux, ce don se transformait en talent de parole qui s'imposa dès qu'il parut dans les assemblées politiques. Dans les cercles plus restreints, dans l'intimité simple, il faisait de lui un causeur aussi charmant qu'instructif. Il avait fréquenté bien des hommes éminents ; sans avoir eu besoin de les chercher, il avait approché des personnages importants. Il avait suivi de près ou de loin de grands événements ; même s'il n'y avait pas été mêlé directement, il savait, autant qu'on peut le savoir, comment ils s'étaient passés. Il évoquait les hommes et les événements sans ostentation, pour rendre témoignage, au fil d'une mémoire qui était précise et exacte. Il avait beaucoup vu et beaucoup retenu. Chose plus rare qu'on ne croit, il rapportait ce qu'il avait vu, comme il l'avait vu.

Il voyait nettement ; la probité et la justesse de son esprit l'empêchaient de défigurer, comme il arrive souvent, même inconsciemment, à travers les événements déroulés depuis, à travers les illusions de l'imagination, les entraînements de la passion politique, ou les déceptions qu'il avait pu éprouver, les souvenirs lointains du passé. Son art de conter n'était pas celui qui ajoute le coup de pouce pour produire de l'effet. Il n'arrangeait pas les mots ou les anecdotes, encore moins les faits par ces artifices instinctifs auxquels le conteur se laisse prendre lui-même, qui font des témoins directs, plus ils sont importants, intelligents et personnels, des auteurs de mémoires, plus ils ont de talent, des indicateurs

vent si facilement égarer. Avec son esprit
, incapable d'aigreur ou de malveillance,
n intelligence nette, M. de Meaux m'a tou-
aru l'un des témoins les plus sûrs que l'on
contrer.

autre qualité bien séduisante, qui joint celle-
ès près et la complète heureusement, c'est
ndance des jugements. Naturellement bon
veillant, bon autant qu'il est possible, il ne
t qui que ce fût, pas même ses adversaires.
fois de l'enjouement, nulle malice ; j'entends
i peut faire tort, qui aime à lancer des poin-
ës ou à enfoncer un dard acéré. Avec cela,
e convention. Il parle de tout le monde,
es plus grands et des plus augustes person-
les hommes qu'il a le plus admirés et aimés,
qu'il a servis avec le plus de dévouement et
té, sur le ton du respect profond, mais aussi
i d'une franchise absolue. Quand il n'est
cord avec eux, il ne le dissimule jamais, et
ine, même s'il ne le dit pas, qu'il ne le leur
ujours dissimulé. Il est le conseiller probe
t que son premier devoir est d'apporter la
'est-à-dire ce qu'il pense, non ce qu'il sup-
voir agréer. Si ses conseils n'ont pas été
i, qu'il ait eu ou non à donner des con-
les ou telles directions ont été prises qui
pas celles qu'il eût préféré voir prendre,
que. Mais ni son dévouement, ni son zèle,
admiration même, s'il y a lieu, n'en
inués. Il sert loyalement, sans réserves, à
ise; selon une vieille mode, qui est fran-
ssi, il n'abdique jamais, en servant, l'indé-

m'ont toujours frappé. D'abord, un don pré
aimable de raconter exactement, qui était
principaux attraits de sa conversation. De
public nombreux, ce don se transformait e
de parole qui s'imposa dès qu'il parut
assemblées politiques. Dans les cercles pl
treints, dans l'intimité simple, il faisait de
causeur aussi charmant qu'instructif. Il a
quenté bien des hommes éminents ; sans
besoin de les chercher, il avait approché des
nages importants. Il avait suivi de près ou
de grands événements ; même s'il n'y avait
mêlé directement, il savait, autant qu'on
savoir, comment ils s'étaient passés. Il évoc
hommes et les événements sans ostentatio
rendre témoignage, au fil d'une mémoire
précise et exacte. Il avait beaucoup vu et b
retenu. Chose plus rare qu'on ne croit, il ra
ce qu'il avait vu, comme il l'avait vu.

Il voyait nettement ; la probité et la jus
son esprit l'empêchaient de défigurer, co
arrive souvent, même inconsciemment, à tra
événements déroulés depuis, à travers les i
de l'imagination, les entraînements de la
politique, ou les déceptions qu'il avait pu é
les souvenirs lointains du passé. Son art d
n'était pas celui qui ajoute le coup de pou
produire de l'effet. Il n'arrangeait pas les
les anecdotes, encore moins les faits par ces
instinctifs auxquels le conteur se laisse
lui-même, qui font des témoins directs, plus
importants, intelligents et personnels, des
de mémoires, plus ils ont de talent, des ind

qui peuvent si facilement égarer. Avec son esprit aimable, incapable d'aigreur ou de malveillance, avec son intelligence nette, M. de Meaux m'a toujours paru l'un des témoins les plus sûrs que l'on pût rencontrer.

Une autre qualité bien séduisante, qui joint celle-ci de très près et la complète heureusement, c'est l'indépendance des jugements. Naturellement bon et bienveillant, bon autant qu'il est possible, il ne dénigrait qui que ce fût, pas même ses adversaires. Il a parfois de l'enjouement, nulle malice ; j'entends celle qui peut faire tort, qui aime à lancer des pointes aiguës ou à enfoncer un dard acéré. Avec cela, point de convention. Il parle de tout le monde, même des plus grands et des plus augustes personnages, des hommes qu'il a le plus admirés et aimés, de ceux qu'il a servis avec le plus de dévouement et de fidélité, sur le ton du respect profond, mais aussi sur celui d'une franchise absolue. Quand il n'est pas d'accord avec eux, il ne le dissimule jamais, et l'on devine, même s'il ne le dit pas, qu'il ne le leur a pas toujours dissimulé. Il est le conseiller probe qui croit que son premier devoir est d'apporter la vérité, c'est-à-dire ce qu'il pense, non ce qu'il suppose devoir agréer. Si ses conseils n'ont pas été suivis, si, qu'il ait eu ou non à donner des conseils, telles ou telles directions ont été prises qui n'étaient pas celles qu'il eût préféré voir prendre, il l'indique. Mais ni son dévouement, ni son zèle, ni son admiration même, s'il y a lieu, n'en sont diminués. Il sert loyalement, sans réserves, à la française; selon une vieille mode, qui est française aussi, il n'abdique jamais, en servant, l'indé-

pendance de l'esprit. Celle du cœur lui reste inconnue.

Cette sincérité probe et loyale, M. de Meaux l'applique à tout le monde, dans ses souvenirs, comme il l'appliquait dans la vie. Il l'applique à lui-même, et le charme est peut-être encore plus grand. A plusieurs reprises, racontant sa vie, expliquant les circonstances publiques et privées qui ont pu influer sur elle, exposant le parti qu'il a pris, et celui qu'il aurait pu prendre, il fait une sorte d'examen de conscience et semble se demander s'il a toujours bien pris le parti qu'il fallait. La conscience qui a décidé était si droite, elle s'appuyait uniquement sur des motifs si excellents, où, même quand son intérêt personnel est en jeu, l'intérêt tient si peu de place, qu'il ne peut se donner tort, ni même regretter que les choses se soient passées ainsi. Mais il reconnaît qu'elles auraient pu se passer autrement. Il avoue les déceptions et les échecs. Au lieu de s'en plaindre, il tient à en montrer les raisons. Quand il s'est rendu compte que rien dans ces déceptions et ces échecs n'est imputable ni à un fait ni à une circonstance où il aurait quelque chose à se reprocher, et là-dessus nous sommes incapables de ne pas lui donner raison, il peut les accepter, en ce qui le concerne, très noblement. Il prend moins facilement son parti des revers qui atteignent les causes auxquelles il s'est consacré, des maux qui menacent ce qu'il a de plus cher. Mais comme il peut trouver, dans la satisfaction de sa conscience pure et bien tranquille, le moyen d'oublier ses déceptions personnelles, il a pour apaiser ses autres inquiétudes ces ressources admirables, la générosité

d'un patriotisme qui ne doutera jamais de la France, l'ardeur et la force de la foi qui a réglé toute sa vie.

*

De si nobles façons de sentir inspirent avant tout le respect. Il faudrait plaindre ceux qui ne l'éprouveraient pas vis-à-vis de lui. Mais rien n'est moins solennel que cette autobiographie, comme rien ne fut moins compassé que sa vie. Et rien aussi n'est plus varié. Sa vie, si simple, fut, en effet, mêlée à bien des choses et à bien des gens. Tous ne sont pas de chez nous; mais nous y tenons la plus grande place. Dans cette variété, il y a un centre; dans cette diversité, il y a une unité. Cette vie suit une courbe très nette qui part du Forez, ne s'en éloigne jamais beaucoup, même si elle conduit à Paris, en Bourgogne, en Belgique, à Rome, en Amérique, et qui revient en Forez. Puisqu'il faut choisir dans un sujet vaste où tout serait intéressant, je demande à insister sur le commencement et sur la fin.

Avant de se raconter, il tient à raconter les siens. Il veut fixer pour lui-même et pour sa famille ce qu'il appelle *Nos origines*. Nous avons tous des origines; tous nous leur devons beaucoup, le plus souvent ce que nous avons de meilleur. M. de Meaux sentait bien qu'une vie comme la sienne dépend en grande partie des vies qui l'ont précédée.

Avec sa probité d'historien exact et sa sincérité d'homme loyal, il cherche à voir et à montrer sa famille telle qu'elle est. Le souci de ne pas la grandir ni la diminuer, là où d'autres trouvent ou

se frabriquent des satisfactions de vanité, apparaît ici, simple et touchant. Une souche pure, très ancienne, qui sur le tronc droit et vigoureux greffe les rameaux de belles alliances, au dernier l'épanouissement d'une haute tige, l'illustration d'une triple aristocratie de naissance, de cœur et de talent, voilà ce qu'il montre à ses enfants dans la race dont ils sortent. Et cet examen véridique est accompagné de réflexions, où se reconnaissent à la fois l'homme sage et le bon historien, sur le rôle de la noblesse en France et la situation respective des classes dans la nation, à la veille de la Révolution. Elles lui sont sans doute inspirées par la position de son arrière-grand-père qui, lieutenant général au bailliage du Forez, se trouvait, aux Etats de 1789, présider le Tiers tout en appartenant à la noblesse.

Cette charge de lieutenant du bailliage, c'est-à-dire de chef de la magistrature, et l'alliance avec la vieille famille forézienne des Puy avaient, au commencement du dix-huitième siècle, fixé en Forez la famille de Meaux, venue alors du Mâconnais et issue d'un village des environs de Villefranche. Le descendant d'Etienne de Meaux, le premier Forézien, insiste avec complaisance sur ces Puy qui donnèrent aux de Meaux, en Forez, leurs lettres de naturalisation. Qui croirait aujourd'hui qu'ils aient pu en avoir besoin? Ils furent de suite, dans la petite province, au premier rang. La branche des Puy à laquelle ils se rattachaient, et qui s'éteignit chez eux, était celle des Puy du Perrier. Une autre, celle des Puy de Mussieu, devenus Puy de la Bastie, donne au Forézien plein de souvenirs l'occasion de tracer le portrait de ce charmant vieillard, M. Octave

de la Bastie, que beaucoup d'entre nous ont pu connaître. Lors de la vente des biens de l'antique et célèbre maison d'Urfé, Antoine de Meaux, le fils d'Etienne, acquit le vieux manoir féodal, dont les ruines, les *Cornes d'Urfé,* appartiennent encore à ses descendants : en même temps, son cousin, M. Puy de Mussieu, achetait le beau château de La Bastie, dont les longues infortunes, nous pouvons aujourd'hui l'espérer, vont être enfin terminées (1).

Il y a, dans ces souvenirs de M. de Meaux, beaucoup de détails sur l'acquisition, la répartition et l'entretien des propriétés de famille. Ils n'y sont pas déplacés. C'est un « livre de raison » où l'historien et le moraliste trouveront également à glaner. « Une bonne famille », le vulgaire entend bien des choses sous ce mot ; élastique et large, avec tant de degrés à l'échelle, je le trouve juste et profond. Une bonne famille, en voilà une ; même si on ne la connaissait que par le livre, on ne songerait pas à le contester.

Mais je me laisse aller au charme de vieilles histoires qui nous intéressent ici. Nous voici maintenant à celles dont il a connu les auteurs, dont nous avons les uns ou les autres entendu un peu parler... La tourmente révolutionnaire qui coupa en deux l'histoire de France coupa plus d'une tête en

---

(1) Une souscription est ouverte en ce moment par la société de la *Diana* pour acheter et conserver le château de La Bastie d'Urfé, situé sur les bords du Lignon, dans le paysage de l'*Astrée*. Honoré d'Urfé passa son enfance et sa jeunesse à La Bastie, et ce sont les environs qu'il décrit dans son célèbre roman. Les offrandes pour La Bastie peuvent être adressées à M. Rochigneux, bibliothécaire de la *Diana*, à Montbrison.

Forez. Elle fit tomber celle d'Antoine de Meaux et de son frère, ancien capitaine au régiment de Bourbon qui avait pris part à la petite Vendée forézienne de Chevrières et au siège de Lyon. Le dernier lieutenant au bailliage fut guillotiné à Feurs avec son ami, le procureur Chavassieu, le grand-père de Victor de Laprade. Son fils, âgé de vingt ans et caché dans les montagnes, vit blanchir, dans une nuit, ses cheveux de jeune homme pour avoir appris brusquement, sans pouvoir trahir son émotion, la mort de son père.

C'était le grand-père de M. de Meaux ; sa figure, qui n'est point banale, frappa l'imagination de l'enfant qui portait son nom. Ce député de la Chambre introuvable cacha chez lui, à Montbrison, le général Mouton-Duvernet qui était accusé du même crime que le maréchal Ney et qui subit le même sort ; il vint, non sans provoquer le scandale de ses amis les purs, déposer en sa faveur devant le tribunal. Plus tard, à soixante-douze ans, il entre à la Trappe, après la mort de sa femme ; après celle de son fils, il revient, en habit de moine, passer quelque temps dans sa famille. Député et maire de Montbrison sous la Restauration, il avait servi passionnément son pays ; il ne pouvait revoir sans émotion le dôme de sa ville natale. Son petit-fils semble avoir hérité de lui quelques-unes de ses qualités morales, la ténacité, la bonté active et généreuse, l'amour ardent pour le petit pays.

Les convictions politiques et la profonde foi religieuse qu'il tenait de lui en partie sans doute, il put les incliner vers des tendances plus modernes. Sa largeur d'esprit, il la devait probablement un

peu à l'influence paternelle. Dans ses souvenirs, il cherche à démêler les traits de cette figure attachante : un père qu'il a peu connu, mort jeune, sans avoir donné sa mesure. Il le représente comme un homme d'imagination tendre et concentrée, d'esprit ouvert. M. Augustin de Meaux semble avoir eu le pressentiment que son fils pourrait réaliser quelques-unes des ambitions qu'il n'avait pu satisfaire (1).

L'adolescent, en qui se concentraient les espérances matérielles et morales d'une famille, restait aux mains d'une femme et d'un prêtre qui le mirent admirablement en mesure de n'y pas faire défaut. Ils n'avaient pas les mêmes opinions politiques et sociales. La mère, issue d'une vieille famille jacobite irlandaise, avait une pureté de principes que la vie et l'âge n'affaiblirent point ; le précepteur, paysan de Chazelles-sur-Lavieu, était démocrate et républicain, ce qui, à cette époque et dans le clergé de notre pays, devait être tout à fait exceptionnel. Mais ils apportaient à l'éducation du même enfant la même intelligence, la même droiture pratique, le même dévouement passionné. Cette royaliste intransigeante et ce prêtre républicain élevèrent d'accord, en faisant très bon ménage, un futur royaliste libéral qui leur dut peut-être également l'indépendance du caractère, la fermeté de l'esprit, l'idée élevée qu'il se fit toujours de la vie. Tous deux devaient encore s'accorder à suivre plus tard, avec une sollicitude ardente, une carrière politique que ni l'un ni l'autre ne pouvaient approuver tout à fait.

---

(1) Il se trouve qu'il fut l'un des fondateurs du *Correspondant*, dont son fils devait devenir l'un des collaborateurs les plus assidus.

M. de Meaux rend un bel hommage à l'éducateur de sa jeunesse, admirable exemplaire de la forte race des prêtres sortis de nos montagnes. Son élève affirme qu'il avait « certains instincts révolutionnaires ». Ces instincts, qu'il ne lui transmit point, pourraient étonner ceux qui ont connu plus tard l'abbé devenu le père Surieux. Ce révolutionnaire s'était si bien identifié avec les sentiments de la famille de Meaux que, pour avoir vu de près la vocation du grand-père, et reçu les confidences du trappiste, il finit lui-même, après avoir dirigé le petit séminaire de Saint-Jean, à Lyon, par entrer à la Trappe où il vécut encore de longues années. Sa vocation était peut-être plus méritoire que celle du trappiste-député, car c'était un intellectuel. Les lettres que j'ai lues de lui ont un tour antique, la gravité d'un autre âge. Comme il avait élevé mon père avec M. de Meaux, on me menait bien fidèlement le visiter aux divers séjours de sa vie monastique errante et disciplinée. Je l'aperçois encore à la fin de son existence, défrichant une pente abrupte et rocheuse, à l'abbaye d'Aiguebelle. C'était son jardin d'octogénaire, un vrai jardin de Thébaïde. On y cherchait le lion des légendes. Quand j'ai vu, chez les primitifs, des solitaires à barbe blanche courbés sur la bêche, j'ai cru revoir le père Surieux.

*

Le plus bel hommage à la mémoire de l'éducateur, c'est peut-être la vie de son élève. On comprend que, formé ainsi, il ait été ce que nous l'avons

vu. L'abbé Surieux et sa mère lui inspirèrent aussi tous deux l'amour et le culte du Forez. Madame de Meaux, qui n'était pas de notre province, y était vite devenue une autorité que plusieurs générations montbrisonnaises ont reconnue et respectée. Elle dirigea l'éducation de son fils avec beaucoup d'intelligence, avec un sens sûr et droit de ce qu'il devait être et de la situation qu'il pourrait prendre dans son pays. Elle lui inspira l'amour de la terre et du travail intellectuel. M. de Meaux indique que ce fut elle qui le poussa la première vers les études historiques auxquelles la nature de son esprit convenait admirablement.

Formé et mûri par la plus attentive et la plus sûre des éducations, il était en état de se conduire lui-même, quand sa mère l'amena à Paris, ses premières études terminées, en compagnie du précepteur qui avait remplacé l'abbé Surieux, rappelé par l'archevêque de Lyon. Il pouvait même conduire les autres et s'occuper, n'étant pas encore majeur, des affaires de son petit pays. Il s'occupa d'arrêter, en bon Montbrisonnais, une première tentative pour transporter à Saint-Etienne la préfecture de la Loire (1), et se fit, à cette occasion, l'intermédiaire et l'agent de ses compatriotes auprès des membres de l'Assemblée législative. Plus tard, quand il s'agit d'obtenir le passage du chemin de fer à Montbrison, nous le voyons pénétrer un matin, avec le maire de la ville, M. Camille Durand, dans le célèbre hôtel de M.

---

(1) La translation de la préfecture de Montbrison à Saint-Etienne, qui put être alors empêchée, mais qui semblait inévitable, eut lieu en 1855.

de Morny, aux Champs-Elysées. Cette visite dans l' « élégante et voluptueuse demeure » put frapper le jeune homme précoce et grave. Mais ce n'était pas à cette école qu'il devait prendre des leçons politiques. Il avait déjà fait, à peine majeur, un voyage à Venise, auprès du comte de Chambord, et en avait rapporté pour son parti des instructions qui n'étaient d'ailleurs pas conformes à ses idées. Il plaida encore la cause de Montbrison devant une commission technique de hauts fonctionnaires, présidée par M. Rouher. Il la plaida avec tant d'autorité, à vingt-quatre ans, qu'on lui fit dire qu'il serait très bien au Conseil d'Etat, même comme maître des requêtes. Il n'entendit pas.

Il commençait à écrire. Il se donnait aux études historiques où il paraît s'être formé surtout lui-même. Il publiait des comptes rendus de livres dans une petite revue sérieuse, l'*Athenæum français*, des articles de fond dans la *Revue contemporaine*. Il allait écrire au *Correspondant*.

C'est en 1856 qu'il commença de collaborer à cette revue qui prenait au même moment un essor nouveau en devenant à la fois l'organe d'une opinion catholique très déterminée et celui des catholiques illustres qui incarnaient cette opinion. Depuis, au cours de chaque année, sauf durant celles qui remplirent sa vie publique, sa signature y parut souvent. J'ai feuilleté ses trois articles de 1856. Le premier est sur Bodin (1), publiciste austère, mais curieux. C'était un fragment d'une plus longue étude qui

(1) 25 mars 1856, *Un Publiciste du XVI^e siècle et la Monarchie française, Bodin et son temps.*

paraît avoir été le point de départ de ses travaux sur le seizième siècle. Cette époque, touffue et mêlée, l'intéressa pour les problèmes religieux et politiques qu'elle présentait à son esprit. Elle lui inspira un sentiment ferme et délicat de la réelle complexité des choses, le goût de la comprendre et de la démêler, et aussi, avec le culte de la vieille France royaliste et catholique, un amour sincère de la tolérance et de la liberté. Les autres articles étaient une longue et consciencieuse étude (1) sur deux volumes de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, un compte rendu plus bref de l'admirable livre de Tocqueville, l'*Ancien Régime et la Révolution*, qui devait lui donner l'idée d'écrire, quelques années plus tard, son livre sur *la Révolution et l'Empire*.

Ces articles, surtout le second, furent remarqués et trouvèrent des lecteurs tels que MM. Guizot et Villemain. Ils le firent entrer de plain-pied dans la maison où il fut admis très jeune au conseil de rédaction. Les hommes éminents qu'il y rencontrait fixèrent pour toujours les idées qui devaient diriger sa vie. Au foyer du plus grand d'entre eux, il devait fixer sa vie elle-même. Quand, le 16 septembre 1858, le père Lacordaire bénit un mariage dans la chapelle de madame Swetchine, à l'hôtel de Luynes, il prononça des paroles « d'une suavité, d'une profondeur d'émotion qui, écrivait, le soir même, sur

(1) 25 septembre 1856. Pour cette étude, le jeune Forézien s'était procuré, sur les démêlés de Napoléon avec le pape, des documents provenant du cardinal Fesch qu'il obtint de Mgr Lyonnet, prêtre du diocèse de Lyon, alors évêque de Saint-Flour et depuis archevêque d'Albi, qui en avait hérité d'un secrétaire du cardinal.

son carnet, M. de Montalembert, m'arracha des larmes bien douces ». Vous m'en voudriez de ne pas évoquer ces larmes, cette éloquence et ces souvenirs. Mais vous me permettrez, en rappelant ce qui devait être rappelé, de ne pas essayer de dire ici ce qui ne peut être dit.

Je ne retracerai pas non plus les figures de ces hommes, un Montalembert, un Dupanloup, un Falloux, qui, avec d'autres, tels qu'un Augustin Cochin ou un Albert de Broglie, fixèrent, comme je l'ai dit, définitivement les idées du jeune Forézien, en même temps que le charme et l'esprit élevé d'une jeune fille fixaient à jamais son cœur. Il me répugnerait de le faire trop brièvement. M. de Meaux était né le disciple de ces hommes illustres ; il devint un fils pour l'un d'eux, un ami pour les autres. Il les entoura durant leur vie d'une affectueuse vénération ; il demeura tant qu'il vécut lui-même, leur défenseur et leur témoin.

*

Je tiens, à propos de cette commémoration domestique, à rester, autant que possible, dans notre Forez. Le mariage du vicomte de Meaux avec mademoiselle de Montalembert paraissait devoir l'en éloigner ; il l'y ramena, après l'avoir conduit à Venise et à Rome (1). Il semble qu'il ait alors songé à élargir

(1) L'autobiographie de M. de Meaux contient des détails intéressants sur ce voyage à Venise pour voir le comte de Chambord, et surtout sur le séjour à Rome, auprès de Mgr de Mérode, oncle de madame de Meaux. Elle en contient aussi sur deux autres voyages à Rome, l'un au moment du

le cadre de son influence et de ses ambitions foréziennes ; il commence du moins à manifester ces dernières, autant que le régime le permet. Il prend part à des réunions, à des comices, à des congrès, où son don de parole et son talent d'exposition peuvent se révéler. C'est à cette époque qu'à l'occasion d'un congrès archéologique, en 1862, à Saint-Etienne, il écrivit son *Etude historique sur le Forez*, prélude à la présidence de la Diana. Cette étude voyait le jour l'année même de la fondation de la Société. Et, peu de temps après, il avait un entretien curieux avec le fondateur même, M. de Persigny (1). C'était un adversaire politique, mais c'était aussi un compatriote avec qui l'on pouvait toujours s'entendre

---

concile, l'autre en 1888. A ce dernier se rapporte le récit d'une audience, fort importante, du pape Léon XIII. Il est fait dans des pages écrites sur l'heure et adressées à M Lambert de Sainte-Croix pour être mises sous les yeux du comte de Paris.

(1) M. Fialin de Persigny était originaire d'une assez modeste famille du Roannais. Devenu, pour son dévouement au prince Louis-Napoléon, et la foi qu'il avait dans sa fortune à une époque où celle-ci semblait bien douteuse, duc de Persigny et l'un des grands personnages de l'Empire, il n'oublia jamais le Forez. Ce fut lui qui fit restaurer (un peu trop, extérieurement, selon la méthode du restaurateur, Viollet-le-Duc), la vieille salle bien abandonnée et fort délabrée de la *Diana*. Il eut l'idée d'y installer une société historique et archéologique, créée sous ses auspices, et où les Foréziens entrèrent sans distinction d'opinion. — L'entretien avec M. de Meaux, rapporté dans l'autobiographie, eut lieu au château de Sourcieu, en 1864. Il est rapporté d'après une lettre écrite immédiatement après par Madame de Meaux à M. de Montalembert, dont il avait été longuement question entre les deux interlocuteurs, pour son attitude vis-à-vis de l'Empire. L'entretien était, au fond, au point de vue politique, vis-à-vis de M. de Meaux et de Madame de Montalembert, une avance à laquelle il ne fut pas répondu.

sur le terrain du Forez. Il avait quelques-unes de nos vertus, la fidélité, l'amour de la petite patrie. Nous ne pouvons que l'honorer dans cette salle. Notre Vincent Durand a dit excellement qu'il s'était « préparé un lieu, en France, où son nom ne sera jamais prononcé qu'avec respect ».

Deux fois, M. de Meaux, sous le régime qu'incarnait, dans notre pays, M. de Persigny, se présenta à des élections législatives en Forez, combattu par l'administration du régime. Avant la seconde de ces élections, M. de Montalembert, atteint d'une crise très grave du mal qui allait l'emporter, lui faisait tenir ces lignes : « Si l'on me donnait à choisir entre l'élection de mon gendre et ma guérison, je préférerais que Camille soit élu ». Tout semblait préparer, en effet, ce gendre à une vie publique dont la durée lui fut bien parcimonieusement mesurée. Il ne put la commencer qu'en 1871, après nos désastres et la disparition de celui qui semblait sacrifier généreusement sa vie pour la lui assurer. Il dut la terminer dans toute la force de l'âge et du talent, au début de 1879, peu après l'échec de la tentative du 16 mai. Huit courtes années, dont il faut encore retrancher la dernière, où le ministre tombé était réduit à l'impuissance, voilà tout ce que sa fortune politique lui a réservé.

Cette carrière, si brève, fut active, même brillante. Dès qu'il parut à Bordeaux, puis à Versailles, son remarquable talent de parole, ses relations, les points de contact et d'affinité qu'il avait avec les dirigeants d'alors lui firent une belle situation sur les bancs de l'Assemblée nationale, et le mirent lui-même au nombre des dirigeants. Il était, si je puis dire, le

député-né de cette Assemblée nationale, à laquelle de toutes parts on a commencé à rendre pleine justice, dès que l'on a considéré son œuvre historiquement. Il incarnait admirablement l'esprit, les tendances et les aspirations des collègues de son opinion. Le livre où il a retracé ses souvenirs dépeint, fidèlement et impartialement, son état d'âme avec le leur. A ce point de vue, et pour l'histoire de faits très importants, il est un document de premier ordre, sans lequel cette époque ne pourra plus être racontée.

Je ne puis le suivre ici sur ce terrain. Il fut deux fois ministre de l'agriculture et du commerce. Homme d'études et d'idées générales, il connaissait et pratiquait l'agriculture en bon père de famille, en excellent forestier, en témoin intelligent des progrès accomplis par ses amis sous ses yeux (1). Un agronome forézien, fils d'un de ces amis, qui fut notre plus grand agriculteur, le marquis de Poncins, a dit les services qu'il rendit à l'agriculture de notre pays (2). Je vous renvoie à sa compétence. J'aimerais signaler les services qu'il put rendre comme homme politique à la *Diana* et aux monuments de notre passé. Il contribua à l'agrandissement de notre local et de nos collections. Il se dépensa inutilement, hélas! mais très activement pour sauver la chapelle de la Bastie (3). Il ne put empêcher le crime inex-

---

(1) Voir sa brochure le *Progrès agicole dans la plaine du Forez depuis cinquante ans*, Montbrison, 1895.

(2) *Un grand ami et bienfaiteur des agriculteurs. — Le vicomte de Meaux*, par le comte Alfred de Poncins.

(3) Je dois à l'obligeance du zélé bibliothécaire de la *Diana* d'avoir eu sous les yeux les preuves du dévouement impuis-

piable où le Forez, il faut le dire, n'eut rien à se reprocher. Mais à l'heure où l'on tente un effort méritoire pour conserver avec le paysage de l'*Astrée*, le château des d'Urfé dans l'état, encore si touchant, où l'injure des temps et la barbarie des hommes l'ont amené, j'ose mettre cet effort sous sa protection.

*

Retiré de la vie politique, il eut à décider un jour s'il choisirait d'habiter, la plus grande partie de l'année, Paris ou le Forez. Qu'il choisît le Forez, toute sa vie semblait l'y pousser. Mais qu'il ait eu le droit de songer à l'autre établissement, on peut bien l'admettre. En consignant dans son autobiographie cette délibération intime, il semble se demander s'il ne perdit rien à la résolution qu'il avait prise et qu'il ne regrettait pas. Il est possible, en effet, qu'à Paris il eût trouvé plus de facilités pour travailler à ses œuvres historiques, plus de facilités pour les faire apprécier. La renommée est rarement un écho spontané ; la plus sérieuse, autant et plus que l'autre peut-être, a besoin souvent d'être sollicitée. Portant un beau toast à notre grand secrétaire, Vincent Durand, il ne pouvait s'empêcher de constater que cet admirable savant avait vécu en dehors des lieux « où les renommées se fabriquent ».

---

sant dont firent preuve M. de Meaux, quelques-uns de ses amis foréziens d'alors, et la *Diana* elle-même pour essayer d'arrêter le vandalisme qui, en 1875, dépeça indignement cette admirable chapelle, monument unique de la Renaissance française et italienne, dont les épaves sont aujourd'hui dans des musées et des collections particulières.

Songeait-il que lui-même les avait un peu abandonnés pour vivre en Forez ?

Les trois volumes d'histoire sur les luttes politico-religieuses (1) des seizième et dix-septième siècles représentent un des efforts de sa vie. Je ne puis en parler avec l'étendue et la connaissance du sujet qu'il faudrait. Un de nos meilleurs historiens, M. Pierre Imbart de la Tour, qui poursuit un grand et bel ouvrage sur la Réforme, m'a toujours dit que cette œuvre historique de M. de Meaux était très sérieuse et remarquable : il est de ceux qui peuvent la juger. Il est possible que l'avenir en tienne plus de compte que de livres dont il a été parlé davantage. Je traiterais moi-même, avec plus de sécurité, du volume sur *L'Eglise catholique et la Liberté aux Etats-Unis.* C'est le témoignage d'un observateur très intelligent et impartial, rapporté d'un voyage aux Etats-Unis, publié avant les discussions provoquées en Europe

(1) *Les Luttes religieuses en France au XVI*e *siècle*, 1879 (Plon). — *La Réforme et la politique française en Europe jusqu'à la paix de Westphalie*, 2 vol. 1889 (Perrin). Son premier projet, datant des années d'études sous l'Empire, était d'écrire une histoire générale de la liberté de conscience en Europe. Il y était vivement encouragé par M. de Montalembert, ainsi que par son ancien maître, le père Surieux. Celui-ci lui écrivait, au commencement de 1865, de la Trappe où il venait d'entrer, qu'il avait lu très attentivement, à son intention, l'encyclique *Quanta Cura*, et le *Syllabus*, et qu'il s'était assuré que la publication de ces documents n'était pas un obstacle à son dessein. Un article remarquable, publié dans le *Correspondant* du 10 mai 1868, à propos de la traduction d'un livre de Cesare Cantù, *Les Hérétiques d'Italie*, semble un fragment ou une préparation de cet ouvrage. Je me permets de le signaler, parce qu'il s'agit de questions que je crois connaître un peu mieux. L'histoire religieuse de l'Italie et l'histoire de la papauté y sont abordées fort sérieusement et traitées largement.

autour du catholicisme d'outre-mer. J'en ai entendu à Rome faire un vif éloge et certifier l'exactitude par des évêques d'Amérique ; je l'ai vu louer aussi par des Américains protestants. Il a été traduit aux Etats-Unis.

Ce livre, qui étudie une Eglise séparée de l'Etat, pourrait nous conduire à ses idées sur la crise religieuse française et aux sentiments qu'elle lui inspirait. Je crois connaître ces idées et ces sentiments. Il n'était pas de ceux qui pouvaient prendre cette crise légèrement. Elle atteignait dans ses sources vives un catholique de vieille roche, disciple de tant de grands catholiques, fils adoptif de ce Montalembert, dont il écrivit aussi la biographie, et publia les derniers discours, le petit-fils du Trappiste, l'élève du père Surieux. Il avait été toute sa vie, grâce à un sentiment personnel et héréditaire, l'ami des prêtres de son pays qu'il retrouvait ici, à la *Diana*. Comment ne se serait-il pas préoccupé de questions qui intéressaient leur sort et leur recrutement ? Mais s'il était douloureusement ému au spectacle de tant de ruines et de confusion, sa connaissance de l'histoire lui montrait dans le passé d'autres crises qu'il jugeait plus graves, et sa foi ne lui permettait pas de croire que son Eglise ne surmonterait pas celle-ci. Ce qui frappait en lui, quand on abordait cet homme qui paraissait avoir servi des causes vaincues, c'était, avec sa confiance, son optimisme généreux.

Il était généreux parce qu'il était bon essentiellement. La bonté, sans laquelle manque à la vertu le sourire et à l'intelligence le rayonnement, dominait et pénétrait chez lui l'intelligence et la vertu. Il

souriait, son sourire pouvait rayonner. Il avait la conscience tranquille. Où qu'il l'examinât, elle n'avait rien à lui reprocher. Entouré d'affections et de souvenirs, dans la sérénité d'une vieillesse qui conservait toute la jeunesse du cœur et toute l'activité de l'esprit, il pouvait contempler son existence en songeant à celles qui viendraient après lui. Il savait qu'il serait continué. Au soir de sa vie, devant le spectacle de ses montagnes, il pouvait se consoler d'avoir manqué quelques succès, de n'avoir pas eu certains honneurs, en regardant jouer ses petits-enfants.

*

Son beau dévouement forézien trouvait sa récompense dans l'estime universelle qui l'environnait. Qu'on eût ou non son opinion sur tel acte de sa vie publique, cette estime qui avait toujours débordé, pour lui, les marges de la politique n'était plus discutée. Une situation exceptionnelle lui était acquise, reconnue par tous. Arrière-petit-fils des lieutenants au bailliage, héritier du manoir en ruines, berceau des d'Urfé qui furent « grands baillis » de cette province, il tenait de l'opinion une charge qu'il ne devait qu'à lui-même, une charge désintéressée ; il était devenu le bailli moral de notre Forez.

La *Diana* avait consacré cette charge en l'appelant à la présider. Si j'ai pu dire qu'il était né pour écrire au *Correspondant*, ou pour siéger à l'Assemblée nationale, ne pourrais-je dire qu'il était né pour être président de la Diana ? Ce sont trois termes de sa carrière, ils la résument très bien

à mes yeux. Il vous apportait son nom et sa situation personnelle, vous lui apportiez dans le présent un hommage forézien qui lui était sensible, une tâche que toute sa vie l'avait disposé à remplir, et, pour le passé, l'histoire du pays qu'il aimait le plus.

Deux présidents, avant lui, avaient parfaitement rempli la tâche, laissant, l'un et l'autre, cette société plus active et plus brillante qu'ils ne l'avaient reçue. M. de Meaux a rendu lui-même à M. Testenoire-Lafayette et au comte Léon de Poncins (1) l'hommage qui leur était dû. Commémorer les amis, les bons Foréziens disparus, vous savez comme il s'acquittait pieusement de l'office, l'un de ceux qui lui tenaient le plus à cœur parmi ceux de la fonction qu'il exerçait ici. Entretenir toutes les traditions d'une petite province, y protéger l'œuvre du passé, qui est l'ornement du présent et peut être le germe de l'avenir ; encourager les vivants à n'oublier aucun de leurs morts, ceux d'hier, ceux d'il y a très longtemps, voilà comme il comprenait la fonction. En est-il une plus noble, plus nécessaire ? En est-il une qui pouvait lui convenir mieux ?

On m'a dit que, conduisant ici, comme ministre du 16 mai, au mois de septembre 1877, le maréchal de Mac-Mahon, il lui avait demandé, au plus fort de la lutte ardente, à la veille des élections, devinez quoi ?... L'érection au fronton de la Diana, d'une statue de Jean Ier, comte de Forez. Je serais capable de ne pas regretter la statue outre mesure,

---

(1) Un article de M. de Poncins a paru dans le *Correspondant* du 25 janvier 1861. M. de Meaux y a également rendu compte, le 25 février 1866, d'un livre de son ami.

mais son idée me plaît et surtout il me plaît qu'il ait pu l'avoir à ce moment.

Plutôt qu'à la façade une statue du grand comte qui construisit notre Diana, je goûterais, dans la salle, à côté du buste du vicomte Camille de Meaux, un buste du chanoine de La Mure. Il l'aimait beaucoup, il le citait souvent. Je l'aime de l'avoir aimé. Il est au temps de La Mure (1) des écrivains français plus rares, même des érudits de plus large envergure que notre annaliste local; il n'en est pas pour moi de plus délicieux. M. de Meaux avait pratiqué plus de choses, vu plus de gens que celui qui vécut toujours à l'ombre de sa collégiale, dans son « cabinet d'études et de piété », recueillant les antiquités vénérables du Forez. Par l'esprit, il le dépasse sur bien des points, son cœur l'égale dans leur affection commune pour leur petit pays.

Son image devait être dans cette salle forézienne, parmi nos livres et nos collections, devant les témoignages du passé qu'elle encourage doucement encore les vivants à feuilleter. Elle est un souvenir, elle est un exemple. Ici on la reconnaîtra toujours, ici rien ne troublera sa paix. Mais si quelque enfant de notre ville, jouant dans ces rues qui semblent un cloître endormi, pénétrait, par la porte

---

(1) Jean-Marie de La Mure est un excellent érudit forézien du dix-septième siècle, chanoine de la collégiale de Notre-Dame d'Espérance, à Montbrison, auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire et les antiquités de son pays. M. de Meaux a donné, dans le *Correspondant* du 25 octobre 1861, un article sur son *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, publiée par Chantelauze, un autre Forézien.

entr'ouverte, jusqu'à la salle auguste et réservée, je ne pense pas qu'il faille lui interdire de regarder une figure loyale. Fût-il fils ou petit-fils de ceux qui lui refusèrent leur vote, ne sut-il rien de lui, elle pourra lui parler. C'est l'image d'un honnête homme qui fut plusieurs choses, orateur, historien, bon Français, catholique intrépide, et aussi un admirable Forézien.

M. Etienne Lamy prend ensuite la parole.

*Discours de M. Etienne Lamy, de l'Académie Française*

Mesdames, Messieurs,

Cette salle, orgueil du Forez, cette architecture simple et noble comme votre histoire, ce siège de vos Etats, cette voûte où votre noblesse a gravé ses armes, ce vaisseau où sont recueillies, comme en un reliquaire dont il a la forme, les piétés de votre passé, cette assemblée où se presse l'élite d'une province toujours vivante, étaient bien la place et les témoins les meilleurs pour louer celui qui fut vôtre par le sang, par les affections, par les services, et est aujourd'hui vôtre par le souvenir.

Mais si Camille de Meaux vous appartient, il n'est pas à vous seuls. C'est pourquoi parmi vous est admis un étranger, un hôte. Vous lui donnez la parole, comme au foyer en deuil, à l'étranger qui a connu ailleurs celui qu'on regrette. J'ai vu Camille de Meaux dans les autres contrées de sa gloire.

Député avec lui à Versailles, aux jours où, votre mandataire, il y servait la France, je viens dire quel me parut le politique ; collaborateur de la Revue où il donna tant d'œuvres et tant de conseils, je lui rapporte un peu de l'honneur qu'il nous a fait et de l'éclat que nous lui devons.

A Versailles, j'étais séparé de lui par l'importance, car la sienne était grande comme l'obscurité de mes vingt-cinq ans, et mes opinions aussi différaient des siennes. Tous deux, nous aimions la liberté, mais il l'espérait comme un bienfait de la Royauté et je l'attendais comme une dette de la République. Aujourd'hui également vaincus, nos deux partis ressemblent à deux drapeaux, dont le temps a effacé les différences en éteignant leurs couleurs. Mais alors elles étaient vives et chaque camp regardait, avec curiosité, les chefs de l'autre. Je vois encore Camille de Meaux, avec les contrastes d'une chevelure qui blanchissait par plaques et d'un visage tout jeune, de ses yeux magnifiques à l'intensité presque dure et de son sourire à la malice douce. Il intéressait dès lors par des originalités plus importantes : très fidèle à la prérogative royale, il l'était plus encore aux droits de la nation, attaché de toute son âme au catholicisme, il avait aussi foi dans la liberté politique et il tenait pour inséparables ces puissances. Dans notre salle de bois, sonore comme un violon, tout devenait bruit public, les conversations de groupes comme les discours de tribune ; il passa vite pour actif, net, ennemi des intrigues, habitué à réfléchir avant de se résoudre, mais non à reculer quand il s'était résolu, sûr de parole, et, sans goût de se produire, toujours prêt à payer de sa personne.

C'est ce courage qui le poussa à la tribune, où le précédait une renommée d'orateur. Par une habitude, où se traduisait comme une hérédité guerrière, il allait droit à la difficulté, ne dissimulant, n'exagérant, ne dénaturant rien, n'essayant ni ne craignant de déplaire, fort d'une énergie ardente mais réglée, sans emportements et sans défaillance, avec un air de résolution tranquille et inlassable. Il donna à tous l'impression d'une nature où les idées et le courage s'étaient mêlés, pénétrés, unis au point de former un seul bloc.

Quand ces qualités le portèrent au pouvoir, son avénement sembla à tous naturel, et plus naturel encore quand on le vit à l'œuvre. J'eus à solliciter deux fois le ministre pour une affaire de son ressort, qui intéressait mes électeurs. Il la règla, à ma grande surprise, sans le branle-bas de sonnettes et de notes qu'il faut pour mettre un administrateur français en état de décider. Ce ministre savait. Et autant que sa compétence, sa simplicité me charma. Il n'avait point, comme tant d'autres, l'air à la fois triomphant et essoufflé d'un homme qui reprend haleine sur un sommet. Il avait l'air attentif et vaillant d'un homme pour qui le pouvoir est une responsabilité, qui ne croit pas s'être élevé en l'acceptant, mais seulement s'élever en le portant bien, et ne se sent pas tomber s'il sort du gouvernement après avoir fait son devoir.

Lui-même a raconté dans ses *Souvenirs politiques* la grande espérance, le grand effort et la grande déception de sa carrière, la tentative et l'échec de restauration royale. Dans ces pages apparaît, porté à la plus émouvante évidence, le trait dominant de

son caractère, le culte de la vérité. La vérité est une montagne à trois régions : elle commence par des pentes très douces, puis se raidit en escarpements et s'achève en abrupte. La première pente est la vérité qu'on dit à ses adversaires, elle est facile et ne fatigue jamais ; la seconde est la vérité qu'on dit à ses amis, c'est « le chemin montant, sablonneux, malaisé » ; la troisième est la vérité qu'on se dit à soi-même, elle n'est accessible qu'à des ascensionnistes éprouvés. Camille de Meaux a dit toute la vérité à tout le monde.

Par ce travail où le politique racontait si vaillamment sa défaite, l'écrivain couronnait son œuvre. Le politique avait travaillé sept ans, comme Jacob, pour conquérir Rachel et n'avait obtenu que Lia. Plus heureux, l'écrivain dans un labeur de cinquante années n'a pas à regretter une page, et toutes ont volé, portées haut et loin sur les ailes de son talent. Ce n'est pas à vous qu'il faut rappeler ni ses livres, ni la clarté, l'ordre, la force, l'abondance, le style, qui les mettent hors pair, ni la variété extraordinaire de cet esprit vaste à la fois en étendue et en profondeur. La seule louange que je lui veuille offrir est de constater qu'il se répandit sans se disperser et que par la multitude de ses œuvres il poursuivait l'unité du même dessein. Quand on parle de Camille de Meaux, revient sans cesse le mot de vérité. Il n'y a pas d'exagération à dire qu'il vivait pour elle. Il ne trouvait son repos que quand il avait trouvé la certitude, et encore je me trompe, car, à peine la possédait-il, qu'il sentait le devoir de la donner aux autres. Quelles vérités avaient pour eux et pour lui l'importance de celles qui donnent la lumière à la

vie de chaque homme et à la vie des sociétés? Il s'intéressait aux choses à proportion qu'elles influaient sur la religion et sur le gouvernement. Et ces deux intérêts n'en faisaient qu'un pour l'homme qui avait donné de sa pensée maîtresse cette formule digne de Montalembert : « Sans liberté religieuse, la liberté civile et politique est insuffisante, et sans la liberté civile et politique, la liberté religieuse est impossible ». De cette vérité il cherchait, il assemblait, il contrôlait partout les témoignages : voilà pourquoi il promena sur tant de travaux contemporains la vigilance de sa critique. Puis il a voulu lui-même apporter ses preuves et, dans l'histoire des peuples qui embrassèrent la Réforme, de l'Europe au XVII^e siècle, de la Révolution et de l'Empire, enfin de la présente Amérique, il a étudié l'influence de la religion sur la politique et de la politique sur la religion. C'est cette recherche désintéressée du vrai qui en donnant à ses œuvres leur valeur morale, a assuré par surcroît leur perfection d'art. L'égoïsme est le plus grand corrupteur des talents. Un auteur qui, pour but principal, se propose de se donner de l'éclat ou d'avoir trop raison, surmène les dons où il brille ; il abuse de sa supériorité, il rompt l'équilibre de ses forces, arrive vite par la dialectique au sophisme, par la finesse à la subtilité, par l'imagination à l'inconsistance et finit par changer ses qualités en défauts. L'avortement de nombreuses renommées qui donnaient des espérances n'a pas d'autre cause. Camille de Meaux n'était pas une ambition, c'était une conscience. Cette conscience le défendait contre les équivoques, les postulats, les roueries, les outrances, les omissions, elle l'obligeait au sé-

rieux des recherches, à la rigueur des preuves, à la mesure dans les appréciations, à la charité dans la justice, et la probité de son âme s'est répandue sur son talent.

Pourquoi un tel talent ne reçut-il pas la seule consécration qui lui ait manqué ? Pourquoi Camille de Meaux ne fut-il pas un des Quarante ? Parce qu'une seule chose lui manqua, l'ambition. L'Académie lui avait fait signe en couronnant un de ses livres : il reçut la récompense et ne voulut pas reconnaître l'invitation. On était prêt à ouvrir, il s'abstint de frapper. Cette absence d'une préoccupation si légitime est un petit trait de plus dans la noblesse de cette figure. Pour tout dire je le trouve plus complet par tout ce qu'il n'obtint pas.

Sans doute c'est en soi un mal que l'inégalité entre la valeur d'un homme et sa récompense. Quand la fortune accable les médiocres ou les méchants, la disproportion révolte comme une sottise du monde ; quand la fortune fait faillite aux plus dignes, elle attriste comme un sommeil dans la justice de Dieu. Combien de créatures douées magnifiquement par lui et qu'il a laissées sans emploi ! Il n'y a pas de mystère plus mélancolique, je crois, que celui des forces inutilisées.

Encore celles de la nature attendent sans périr. L'eau des montagnes qu'on n'a pas captée coule toujours et un jour servira les descendants plus industrieux que les pères, la houille amassée dans les caves profondes de la terre ne se perd pas à n'être pas extraite. Mais la pensée, l'intelligence, le caractère, formes de notre vie, passent comme elle, et

ses sources ne se renouvellent pas comme celles des fleuves. Et le monde a perdu à jamais ces trésors fugitifs quand il les a dédaignés.

Néanmoins dans cette vie où les mérites furent si grands et le salaire si minime, cette disproportion même n'a-t-elle pas son enseignement fécond et durable ? Les hommes qui se sentent une valeur aiment à la prouver aux autres et à eux-mêmes par la possession des dignités, des titres, du pouvoir. Dès lors la tentation commence pour eux de songer trop à la conquête de ces avantages et une décadence menace la société quand tout leur effort au lieu de la servir est de se pourvoir. A aucune époque ils n'ont besoin d'être encouragés à la course des honneurs, à certaines époques elle entraîne toutes les ambitions, les exaspère et les corrompt par le spectacle que presque tous se donnent les uns aux autres. Alors surtout il est temps que, sur le chemin des décadences où l'élan des coureurs amoindrit de plus en plus leur stature, quelques hommes restent debout, étrangers à cette fureur de succès, la jugent par leur désintéressement, et attachés au devoir seul, laissent s'approcher ou s'éloigner d'eux le caprice des faveurs. Ceux-là sont une leçon vivante, quand Dieu, libéral envers eux de tous les dons qui devraient fixer la fortune, leur a fait ce don suprême de n'avoir pas besoin d'elle, quand aucun regret d'aucun avantage humain ne ternit jamais dans leurs yeux le reflet des hautes sérénités, quand en face de la fausse gloire qui ne se croit jamais assez de broderies pour cacher la médiocrité et parfois la bassesse de ses origines, ils demeurent sans autre parure que leurs œuvres.

Camille de Meaux fut un de ces privilégiés, qui par leur vie rappellent les autres à la noblesse de la vie. Il a eu la belle part, et sa mort n'a pas fini sa mission. Et parmi les jeunes gens qu'il aimait, plus d'un à l'heure de prendre la voie, s'il hésite entre les succès et les devoirs, ne regardera pas en vain ce noble visage et, se souvenant, saura comprendre et préférer la véritable grandeur.

M. le vicomte Charles de Meaux remercie en ces termes:

*Discours de M. le vicomte Charles de Meaux*

Mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Vous devinez mon émotion en ce moment et vous comprenez que j'aie quelque peine à rompre le silence où je serais tenté de me renfermer pour repasser en moi-même, dans le recueillement qu'elles méritent, les paroles prononcées au cours de cette réunion. Mais je manquerais à un devoir, ce me semble, devoir aussi doux qu'il est impérieux, si je n'essayais de vous exprimer, au nom de la veuve et des enfants de celui à qui vous venez de rendre un suprême hommage, la gratitude dont ils sont pénétrés. Cette gratitude est profonde ; elle n'est pas nouvelle : car ce n'est pas d'aujourd'hui que vous vous associez à notre deuil, que vous faites vôtres nos regrets, nos souvenirs, notre culte pour une chère mémoire. L'an dernier, Monsieur le Président, vous avez tracé de mon père un portrait

que rien n'effacera. Ces pages, nous les gardons pieusement parce qu'elles ne sont pas seulement « faites de main d'ouvrier » : on les sent dictées par le cœur d'un ami.

Il ne vous a pas suffi de buriner ainsi la physionomie intellectuelle et morale de votre prédécesseur. Vous avez voulu que son image se dressât ici, dans cette salle, où il se plaisait à vous retrouver, où vous l'avez vu se traîner peu de jours avant sa mort, déjà frappé par le mal qui devait l'emporter, mais résolu à s'acquitter jusqu'au bout de son office. Vous avez voulu que son buste continuât en quelque sorte de présider à vos travaux, au milieu des effigies de nos devanciers, de ces bons foréziens qu'il avait eu la douleur de voir disparaître et qu'il a rejoints maintenant : Vincent Durand dont il avait célébré les noces d'argent avec notre Société avant d'avoir à lui adresser un dernier adieu ; M. Testenoire-Lafayette qu'il vénérait et qu'il aimait pour bien des raisons, mais tout particulièrement parce qu'il voyait en lui l'homme « qui avait fait plus que donner naissance à la Diana, qui l'avait ressuscitée » après la tourmente de 1870 ; M. de Poncins, le compagnon de sa vie, le confident de toutes ses pensées, l'ami qu'il ne se consola jamais d'avoir perdu...

Certes vous ne pouviez l'introduire en meilleure compagnie et nulle place ne convenait mieux au monument que vous aviez décidé d'ériger. Mais, pour y parvenir, des concours vous étaient nécessaires ; vous les avez sollicités et vous les avez trouvés ; à l'appel que vous avez lancé il a été répondu de toutes parts avec le plus généreux élan, si bien que

toutes les générations, toutes les conditions, toutes les opinions se trouvent représentées parmi vos souscripteurs, tous unis, quelles que puissent être leurs divergences par ailleurs, dans un sentiment commun de respect et d'attachement pour un compatriote, passionnément attaché lui-même à sa petite comme à sa grande patrie. Touchante manifestation dont nous resterons éternellement fiers. A vous qui l'avez provoquée, à tous ceux qui s'y sont associés, nous disons du fond de l'âme : Merci !

Et nous le disons aussi à l'artiste qui, à force de travail, d'intelligence et de talent, a su opérer ce miracle de faire revivre un modèle qu'il n'avait jamais eu l'occasion d'approcher. Nous avons été témoins de son labeur ; nous l'avons vu scruter avec une inlassable attention, une perspicacité singulière, et comme une sorte de divination, les documents que nous avons pu lui soumettre, solliciter les conseils, provoquer les critiques, reprendre son œuvre et la refondre entièrement, alors qu'elle semblait terminée, pour la mettre d'accord avec une vision nouvelle et plus exacte de la réalité. Et nous admirons avec quelle conscience et quelle maîtrise tout ensemble il s'est acquitté de la tâche que vous lui aviez confiée.

Devant ce marbre, vous avez désiré qu'il vous fût parlé une fois encore de celui dont il perpétue les traits. C'est au fils de son camarade d'enfance, de son ami « le plus ancien et le plus proche » comme il l'appelait lui-même, que vous avez demandé ce nouvel entretien. Il est là, à mes côtés, et je suis quelque peu gêné pour louer comme je voudrais et comme il conviendrait, l'étude si attachante où vous

avez discerné la plume de l'ancien Normalien, devenu le collaborateur attitré des *Débats*. Mais vos applaudissements lui montrent assez combien il vous a intéressés et charmés : et pour nous, il comprend, je n'en doute pas, combien cette journée resserre les liens, déjà si solides et si étroits, qu'une affection héréditaire avait formés entre nos deux familles.

Avec le Forez, le *Correspondant* avait tenu une place à part, une place de choix dans les pensées, les affections, la vie de mon père. Aussi vous a-t-il semblé qu'il convenait d'associer le *Correspondant* au Forez dans cette commémoration d'un forézien qui fut l'un de ses plus anciens et de ses plus fidèles rédacteurs. Délicate pensée, à laquelle le *Correspondant* a fait accueil : son éminent Directeur n'a pas reculé devant les fatigues d'un long et pénible voyage : aux pages lapidaires qu'il déposait, au lendemain de notre deuil, sur la tombe où nous pleurions, il est venu ajouter, avec la hauteur de pensée, la noblesse de sentiments, l'élévation de langage dont il a le secret, les paroles que vous venez d'entendre, des paroles qui portent et qui restent. Notre reconnaissance était déjà grande pour lui. Elle grandit encore, mais ne nous pèse pas, et je voudrais que notre hôte, en s'éloignant, emportât la conviction que nous regardons comme un honneur de nous sentir de plus en plus ses obligés.

M. Chassain de la Plasse résume en quelques mots les sentiments de toute l'assistance.

Avant de lever cette séance, je devrais et je voudrais à mon tour, comme Président de la Diana,

remercier les auteurs de la magistrale étude et de la vibrante allocution que vous venez d'entendre ; mais je reconnais mon impuissance à le faire d'une manière digne d'eux. Parler d'ailleurs après M. de Quirielle et M. Etienne Lamy serait pour moi un acte d'humilité, dont, je vous l'avoue, je ne me sens pas le courage.

Au surplus l'accueil que vous venez de leur faire et les applaudissements chaleureux, dont vous venez de les couvrir, leur auront dit mieux que toutes mes paroles le plaisir qu'ils vous ont causé et la reconnaissance que vous leur en gardez.

Je me borne donc, sans plus de discours, à leur répéter du fond du cœur : merci ! Mille fois merci !

La séance est levée.

*Le Président,*
R. Chassain de la Plasse.

*Le Secrétaire,*
Eleuthère Brassart.

---

# PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE LA DIANA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DE LA IANA *le 29 août 1862.*

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA DIANA *du 27 août 863 au 15 décembre 1864.*

REVUE FORÉZIENNE. Histoire et archéologie. 1re à 4e année, 867-1870. 4 volumes.

## BULLETIN DE LA DIANA :

Tome I, 1876 et 1881 ; — Tome II, 1882 et 1884 ; — Tome III, 885 et 1886 ; — Tome IV, 1887 et 1888 ; — Tome V, 1889 et 1890; - Tome VI, 1891 et 1892 ; — Tome VII, 1893 et 1894 ; — Tome III, 1895 ; — Tome IX, 1896 et 1897 ; — Tome X, 1898 ; — Tome I, 1899 et 1900 ; — Tome XII, 1901 ; — Tome XIII, 1902 et 1903 ; - Tome XIV, 1904 et 1905 ; — Tome XV, 1906 et 1907.

## MÉMOIRES :

Tome Ier. — Auguste Bernard. Histoire territoriale du Lyonnais ; - Vincent Durand, Recherches sur la station antique de *Médiolanum*, c., etc.

Tome II, — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais uite) ; — Vincent Durand, *Aquæ Segetæ* et la voie Bolène en Forez; - Fouilles à Feurs ; — Anatole de Gallier, Une page de l'histoire ı Viennois à la part du royaume. Les Pagan et les Retourtour ; — enry Gonnard, Découverte de monnaies anciennes à Montbrison ; - Honoré de Turge, Sépultures antiques du mont d'Uzore ; — etc., c.

Tome III. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais, uite) ; — Vincent Durand, De la véritable situation du *Tractus odunensis et Alaunorum* mentionné dans la *Notice des dignités de Empire* ; — Ph. Testenoire-Lafayette et H. Gonnard, Bulletin nu- ismatique ; — etc , etc.

Tome IV. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais uite) ; — Joseph Delaroa, Oraison funèbre de Florimond Robertet, rézien, par Mgr Alleman, évêque de Grenoble ; — Vincent Durand, olonnes itinéraires de Pommiers, — Puits antiques à Trelins, — tablissement céramique à Montverdun, — Habitations gallo-romaines Nollieu, à Pralong, à Saint-Just-en-Chevalet, — L. Mandrin à aint-Bonnet-le-Château ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, La Galiney e la Tour-en-Jarez ; — etc., etc.

Tome V. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais

(suite et fin). — Vincent Durand et Antoine Vachez, Etude archéologique et historique sur le prieuré de Rosiers ; — Frédéric Noëlas, Funérailles d'une fille noble au XVe s. ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, Henri III en Forez.

Tome VI. — Jean-François Duguet, curé de Feurs, Feurs, mémoire inédit, suivi de l'histoire de la famine de 1709, publiés et annotés par M. Vincent Durand.

Tome VII. — Eleuthère Brassart, La grotte des fées, commune de Sail-sous-Cousan ; — Vincent Durand, Lettre du Conseiller Moissonnier ; — Adolphe Coste, Inventaire du mobilier des châteaux de Saint-André d'Apchon et d'Ouches aux XVIe et XVIIe siècles ; — Antoine Guillemot, Chartes de franchises de Vollore, 1312 ; — Jules Le Conte, Recherches sur les anciennes religieuses et sur les syndics du monastère de Sainte-Claire de Montbrison ; — Philippe-Testenoire-Lafayette, Bulletin numismatique ; — Antoine Vachez, Bellegarde et la Liègue, étude historique ; etc., etc.

Tome VIII. — André Barban, Recueil d'hommages, aveux et dénombrement de fiefs relevant du comté de Forez du XIIIe au XVIe siècle.

Tome IX. — Maurice de Boissieu, Généalogie de la maison de Saint-Chamond ; — Antoine Guillemot, Tarifs de droits de leyde perçus par le seigneur de Thiers au XIVe siècle.

Tome X. — C.-P. Testenoire-Lafayette, Histoire de l'abbaye de Valbenoîte, de l'ordre de Cîteaux, à Saint-Etienne de Furan en Forez, 1184-1791.

Tomes XI et XII. — Visite pastorale faite en 1745 et 1746 par Monseigneur Henri-Constance de Lort de Serignan, évêque de Mâcon, de la partie de son diocèse comprise aujourd'hui dans le département de la Loire, publiée par M. Joseph Déchelette.

ÉLOGE DE VICTOR DE LAPRADE, par M. le vicomte de Meaux, prononcé à la Société de la Diana, le 16 juin 1884, portrait en héliogravure.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE FORÉZIENNE DE ROANNE, EN 1890. Rapport présenté à la Société de la Diana par Edouard Jeannez et illustré de quarante planches en phototypie par Paul Roustan.

LES PEINTURES MURALES DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE EN FOREZ, publiées par J. Déchelette et E. Brassart, avec la collaboration de MM. Charles Beauverie, abbé Reure et Gabriel Trévoux, 29 grav. dans le texte, 20 pl. en héliogravure.

---

Montbrison, le gérant, E. Brassart.

11

OCTOBRE — DÉCEMBRE 1909.

# BULLETIN
DE
# LA DIANA

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME XVI. — N° 8.

Le Conseil d'Administration se réunira le Mardi 15 Novembre 1910, à 10 heures du matin.

A 2 heures, séance publique.

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE TUPINERIE, 4
MONTBRISON
1910

Le *Bulletin de la Diana* paraît les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre en fascicules qui ne comprennent pas habituellement plus de deux feuilles d'impression.

MM. les auteurs sont priés d'envoyer au Secrétaire les communications destinées au prochain *Bulletin* avant les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre.

---

*MM. les Membres de la Société qui changent de domicile sont instamment invités à faire connaître au plus tôt leur nouvelle adresse à M. le Bibliothécaire de la Diana, à Montbrison, afin que les convocations et publications leur parviennent exactement.*

Le Conseil d'Administration se réunira le Mardi 15 Novembre 1910, à 10 heures du matin.

A 2 heures, séance publique.

SOMMAIRE :

R. CHASSAIN DE LA PLASSE, Acquisition du château de la Bastie ; — Le livre de M. le chanoine Reure sur Honoré d'Urfé, 374.

Chanoine REURE. Quelques souvenirs des Camaldules en Forez, 375.

Eleüthère BRASSART. Trouvaille monétaire à S.- Bonnet des Cars, 387 ; — Un manuscrit de poésies de J. Chapelon, 388 ; — Monuments du Forez proposés au classement par la commission départemental, 390.

C. BEAUVERIE. Trouvaille à Feurs, 391.

Abbé SAPY. Le culte de Notre-Dame de Lorette en Forez, 392.

Programme de l'excursion archéologique à Cleppé, la Bastie, Montverdun, les Périchons, 399.

Mouvement de la Bibliothèque et du Musée, 401.

Mouvement du personnel, 413.

Tables du tome XVI, 416.

BULLETIN DE LA DIANA.

# BULLETIN

DE

# LA DIANA

TOME SEIZIÈME

1908 — 1909

IMPRIMERIE ÉLEUTHÈRE BRASSART
RUE TUPINERIE, 4
MONTBRISON
1910

OCTOBRE — DÉCEMBRE 1909.

# BULLETIN DE LA DIANA

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 NOVEMBRE 1909

PRÉSIDENCE DE M. CHASSAIN DE LA PLASSE, PRÉSIDENT.

Sont présents : MM. Baudot, Beauverie, abbé Bégonnet, de Boissieu, Bouvard, E. Brassart, Chaleyer, Chassain de la Plasse, J. Déchelette, baron Dugas de la Catonnière, H. Gonnard, Granger, Guilhaume, Jacquet, abbé Jollivet, Lachmann, abbé Laffay, docteur Perdu, baron des Périchons, abbé Perret, Picattier, abbé Planchet, abbé Poyol, abbé Reure, Rochigneux, L. Rony, de Saint-Pulgent, abbé Sapy.

Ont écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance: S. E. le cardinal Coullié, abbé Bellet, comte de Charpin-Feugerolles, C.-N. Desjoyeaux, vi-

comte de Meaux, Monery, abbé Paris, chanoine Relave, J. Rony, chanoine Sachet, Testenoire-Lafayette, Tezenas du Montcel, Vachez.

En ouvrant la séance, le Président se félicite de l'état de prospérité de la Société qui dans le dernier semestre a reçu 14 membres nouveaux, sans en perdre un seul.

*Acquisition du château de la Bastie d'Urfé.*

La souscription pour le rachat du château de la Bastie a donné jusqu'à présent des résultats très appréciables ; mais elle n'est pas encore suffisante pour faire face à toutes les dépenses nécessaires. Aussi le Président recommande-t-il aux personnes qui ont entrepris cette œuvre très méritoire de sauvetage de continuer leur zélée propagande.

*Le livre de M. le chanoine Reure sur Honoré d'Urfé.*

Le Président rappelle que M. le chanoine Reure va faire paraître prochainement chez l'éditeur Plon son livre si attendu, *La vie et les œuvres d'Honoré d'Urfé.* Il est heureux d'apprendre à ses confrères que le conseil de la Diana a décidé de distribuer ce volume à tous les membres de la Société. Une circulaire indiquera prochainement la date à laquelle chacun pourra retirer son exemplaire.

La parole est donnée à M. le chanoine Reure.

*Quelques souvenirs des Camaldules du Forez. — Communication de M. le chanoine Reure.*

L'ordre des Camaldules, fondé vers l'an 1010 par saint Romuald, avait un caractère assez particulier. On y distinguait trois sortes de religieux : les *conventuels,* qui vivaient en communauté ; les *ermites*, reclus et étroitement séquestrés « au désert », dans leurs petites cellules ; les frères *convers* ou *donnés,* employés au service du dehors. Mais tous ensemble, le dimanche et les jours de fête, assistaient à l'office divin dans l'église du couvent.

Les Camaldules tardèrent peu à se séparer en branches différentes, dont une, depuis 1635, forma la congrégation de France, sous le titre de *Notre-Dame de Consolation.*

Je ne sais si aucun ordre, en France du moins, eut des destinées plus obscures. A peine peut-on dénombrer les rares maisons qu'il posséda dans le royaume. Aucun homme marquant, aucune œuvre véritablement vivante, nulle action sur la vie extérieure de l'Eglise, nulle influence, même religieuse, si ce n'est sur une clientèle très restreinte de dévots. Même dans le Forez, qui fut la terre d'élection des Camaldules, le voisinage aurait à peine soupçonné leur existence, si on n'avait vu le bon frère quêteur promener sa besace dans les villages d'alentour, et si, de loin en loin, quelque pèlerinage n'avait attiré la foule à leurs chapelles et ermitages. Tout près d'eux, à Notre-Dame-de-Grâces, les Oratoriens élèvent la jeunesse ; les pauvres Camaldules, comme étran-

gers à tout, récitent leur chapelet (1), cultivent leurs légumes et élèvent leurs abeilles.

Je n'exagère pas en disant que le Forez fut la terre d'élection des Camaldules. Des dix ou douze établissements, tout au plus, qu'ils ont eus en France, quatre, peut-être cinq, étaient dans le Forez.

On connaît le massif aride et stérile qui borde et encadre la Loire entre Aurec et Saint-Just. Çà et là, en quelques anses bien abritées, sur les bords du fleuve qui s'ouvre un passage dans un défilé tortueux, des sites frais et riants. Au-dessus, des falaises abruptes, des rochers croulants, des crases au fond desquelles murmurent des filets d'eau, des *riots* ou *rivoles*.

C'est cependant dans ces âpres solitudes que le moyen âge avait bâti des châteaux aujourd'hui en ruines : Cornillon, la Garde, l'étrange tour de Grangent, Chambles, Essalois, où Honoré d'Urfé accomplit son premier fait d'armes.

Là aussi, plus tard, dans cette Thébaïde, sauvage à souhait pour la méditation solitaire, vinrent s'installer les cellules des Camaldules ; telles furent les maisons de Grangent, de Notre-Dame-de-Grâces et de Val-Jésus, sans compter les oratoires et ermitages isolés de Mont-Jésus, de la Trinité, de Saint-Joseph, de Saint-Roch, qui s'y rattachaient plus ou moins directement. Les Camaldules eurent aussi à

---

(1) Le chapelet des Camaldules jouissait d'une grande réputation. En 1801, on réimprimait encore à Saint-Etienne *Le Chapelet de Notre-Seigneur, autrement appelé le Chapelet des Camaldules*, petit in-12.

Bouthéon un ermitage dans un pays moins désolé, et un autre encore, je crois, du côté du Chambon, mais sur lequel je n'ai aucun renseignement précis.

Vers 1614, ces maisons alors partagées, il semble, entre deux variétés de l'ordre, les *Camaldoli* et les *Romualdins,* ne vivaient pas toujours dans un parfait accord. Les ermitages de Grangent et de Notre-Dame-de-Grâces étaient à peine séparés par la Loire, faible barrière à des rivalités d'influence et d'intérêts : trop souvent le quêteur de Notre-Dame-de-Grâces se rencontrait sur le même chemin avec le quêteur de Notre-Dame-de-Grangent !

Mon intention n'est pas du reste de recueillir le peu qu'on sait de la médiocre histoire de nos Camaldules, et je renvoie à l'excellent ouvrage de M. Broutin (1). Je me propose simplement d'ajouter quelques souvenirs à cette histoire sans éclat.

Transportons-nous d'abord au pied de la vieille tour de Grangent, qui domine si mélancoliquement la falaise presque à pic de la Loire.

---

(1) *Notice histor. sur les Oratoriens de Notre-Dame-de-Grâces et les Ermites de Val-Jésus.* A cette notice, M. Prajoux, dans ses *Notes et documents sur Chambles*, a ajouté des pages intéressantes sur l'établissement d'un sieur Lebret, à la fin du XVII^e siècle, à la chapelle de Saint-Roch, dépendant de Val-Jésus. Voir aussi : Ogier, *France par cantons, Loire,* t. I^er, p. 148 et 152 ; La Tour-Varan, *Chronique des château et des abbayes*, t. I^er, p. 305 ; Gonnard, *Excursion de la Diana* en 1899 (bonnes vues) ; Révérend du Mesnil, *Grangent* ; Signerin, Prospectus et table des matières de son ouvrage (non paru) : *Notre-Dame de Grangent* ; E. Muller, *La Mionette* (légendes de Grangent).

Tout près, mais en dehors de l'enceinte, la chapelle de Notre-Dame-de-Grangent, illustrée par de curieuses légendes, où on vous montrera les pieds de la Vierge imprimés dans le rocher ; c'est encore, le lundi de Pâques, un but de *reméage*. Cette chapelle est fort ancienne ; elle est mentionnée au moins dès 1183 (1). Au mois de janvier 1416, et par son testament du 19 septembre de la même année, Anne Dauphine dota Notre-Dame-de-Grangent de prébendes et commissions de messes, avec une rente assignée sur la châtellenie de Saint-Victor (2), et que plus tard devaient acquitter les seigneurs engagistes.

En 1609, nous trouvons des Camaldules d'origine espagnole logés dans ce qui subsistait du château, et desservant la chapelle.

Mais depuis combien de temps ces moines étrangers étaient-ils à Grangent ? M. Broutin ne le sait pas. « A quelle époque, dit-il, ces ermites espagnols avaient-ils cherché une retraite à l'ombre de la tour de Grangent ? et quel fut le seigneur qui leur offrit un asile au pied de la forteresse féodale ? Nous n'avons pu trouver aucun titre qui nous permît de répondre à ces questions. »

Deux documents vont nous permettre d'être un peu plus heureux. Le 10 juillet 1614, Mgr Denis de Marquemont, archevêque de Lyon, alors en tournée

---

(1) Et même dès 1092, du moins selon M. Signerin.

(2) La Mure, *Hist. des ducs de Bourbon,* I, 167 ; III, 115 et 179.

pastorale, va visiter Notre-Dame-de-Grâces et Grangent (1) :

Dudict Sainct-Rambert, sommes allez voir et visiter l'hermitage de Nostre Dame de Grâce, où nous avons faict noz prières. Il y a un bon père hermite qui y demeure. Le St Sacrement n'y repose point. Ledict hermite tient deux novices aussy hermites avec luy, qui estoient allez à la queste. L'église et la maison sont bien jolies, estantz basties au dessus de une haute montagne appellée Peuchot. Lesd. hermites ne vivent que d'aulmosnes.

De là sommes allez à l'hermitage de Grand Jean, où nous avons faict semblablement noz prières en l'église d'icelluy, en laquelle nous avons trouvé cinq hermites vivantz sous la règle de St Romualde ; le St Sacrement n'y repose point. L'église est fort jolye et proprement entretenue. La maison joinct à ladicte église, aussi en bon estat (2). Ledict hermitage est basty dans un vallon sur un petit roc, au pied duquel passe la rivière de Loyre. Ilz vivent des aulmosnes qui leur sont données par le sieur de Nérestang, qui les a fondé et leur fournit pain et vin.

Voilà donc un point acquis. En 1614, les ermites de Notre-Dame-de-Grangent vivent, au moins en partie, des aumônes de M. de Nérestang, et c'est lui qui les a établis à Grangent. Mais un second document va donner plus de précision à celui-ci.

En 1615 parut à Lyon, chez Claude Morillon : *La vie du glorieux S. Romuald, vray miroir de piété et de religion, Père et fondateur de la Camaldule. Composée en Espagnol par le Révérend frère Jean de*

---

(1) Archives du Rhône. Visite pastorale de Mgr de Marquemont, f. 358.

(2) Nous pensons que cette maison n'était que la partie la plus habitable du château, qui avait été réparée et mise en bon état pour recevoir les Camaldules.

*Castagniza, Religieux de S. Benoist. Et traduitte par le sieur D. D. L. R* (1).

Remarquons en passant que ce sieur D. D. L. R. est probablement un Forézien ; je n'ai pu retrouver son nom sous ces initiales, et je prie les lecteurs du *Bulletin* de m'aider à résoudre cette énigme.

La vie de saint Romuald est précédée d'une épître dédicatoire du traducteur « A Monseigneur [Philibert] de Nérestang, chevalier de l'Ordre du Roy, et Grand Maistre de celuy de Nostre Dame du Mont Carmel et S. Lazare, mareschal de camp ordinaire des armées de sa Majesté, et conseiller en ses conseils d'Estat et privé ». Après le panégyrique obligé des vertus de M. de Nérestang, en particulier de sa piété et de sa charité (2), le traducteur ajoute :

(1) In-16, 360 pp., titre compris, et 4 ff. non ch. qui contiennent : la table, les attestation, approbation, consentement et permission, du 8 juillet 1615, et l'extrait du privilège donné à Morillon pour six ans, d'août 1615. Après la dédicace on trouve : un acrostiche latin sur saint Romuald, par « Fr. A. P., ejusdem ordinis », peut-être un des Camaldules de Grangent ; neuf vers de François de Solleysel, « Foresianus » ; et un sonnet non signé à « Monsieur S. Romuald ». Le texte commence à la p. 11. — Un autre ouvrage a été dédié à Philibert de Nérestang : *L'Espée catholique,* par le capitaine César, Lyon, Ancelin, 1607, in-12.

(2) On aura moins bonne opinion de la *charité* et même de la *piété* de Philibert de Nérestang, si on lit *L'Abbaye de la Bénisson-Dieu,* par Baché, p. 172 et suiv. On y verra les incroyables et sacrilèges violences que M. de Nérestang se permit envers sa fille, abbesse de la Bénisson-Dieu, qu'il arracha de force à la clôture monastique, et enferma pendant quinze mois au château d'Aurec. — M. de Nérestang fut blessé mortellement à la bataille de Pont-de-Cé, et fit son testament le 20 août 1620 : dans cette pièce, imprimée par Baché (p. 295), il n'est fait aucune mention des Camaldules de Grangent. — L'oraison funèbre de Nérestang fut prononcée à Orléans par le P. du Bouchet, et a été imprimée.

Ces deux belles Déesses [la *Charité* et la *Piété*] ont conduit à vous ces bons et dévots Hermites de vostre Hermitage de Grand Jean, pour implorer vostre protection en ce pays, tant esloigné de leur naissance, où maintenant (moyennant la grâce de Dieu et vostre grande libéralité, qui non seulement les a courtoisement receus et logez, mais encore charitablement nourris l'espace de cinq ans et davantage), ils sont parvenus jusques au nombre de six, qui professent la règle de S. Benoist, conformément aux constitutions hérémitiques qui leur ont esté laissées par leur père et fondateur de leur Ordre, le glorieux S. Romuald. Et dautant que leurs dictes constitutions (au long déduittes par le discours de la vie de ce grand Sainct) (1), n'ont encores esté veuës en France que sous le voile d'une langue estrangère, ils m'ont voulu commettre la charge de les traduire. Laquelle toutesfois je n'ay voulu accepter que pour faire paroistre à tout le monde les mespri que je fay de tout ce qu'on pourra dire de mon insuffisance, pourveu que vous, Monseigneur, ayez agréables ces prémices de mon labeur. Ce sont les enfans de ma seule obéyssance, et qui n'ont rien de commun avec la vanité : car j'ay trop de cognoissance de ma foiblesse, pour les faire induëment relever de cette ambition qui porte la plus grande partie des escrivains de ce temps à laisser quelque marque du bel esprit qu'ils possèdent.... D. D. L. R.

Il y avait donc un peu plus de cinq ans que Philibert de Nérestang avait installé à Notre-Dame-de-Grangent six Camaldules étrangers, qu'il entretenait par ses bienfaits. L'épître dédicatoire n'est pas datée, mais si on admet, ce qui est très probable, qu'elle a été écrite en 1615, l'année même où était imprimée la vie française de saint Romuald, c'est en 1609, ou plutôt vers la fin de 1608, que les ermites Camaldules furent appelés à Grangent, où ils se firent tout de suite une grande réputation de sainteté.

(1) Chapitre XX.

Ils y étaient à peine quand, au mois de février 1609, Jeanne de Saint-Pol et Jean d'Apchon, son mari, permirent à Vital de Saint-Pol d'établir, dans la chapelle et ermitage de Notre-Dame-de-Grâces, « le R. P. François Ximénès et son compagnon, ermites de la nation espagnole, de l'Ordre des Camaldules, demeurans à Grandgent ». On peut croire que Vital de Saint-Pol, fort édifié de la ferveur des nouveaux venus, voulut avoir à sa dévotion une maison toute semblable à celle que M. de Nérestang venait de fonder à Grangent.

En effet, un an et demi plus tard, le 1er août 1610, Vital de Saint-Pol avait le plaisir de mettre le Père Ximénès et Ange Marni en possession de Notre-Dame-de-Grâces. Mais les Camaldules ne restèrent guère à Notre-Dame-de-Grâces, que Vital de Saint-Pol donna à l'Oratoire en 1619. Ils se retirèrent ou à Bouthéon, ou plus vraisemblablement à Grangent, d'où ils étaient venus (1).

Peu après 1630, les Camaldules de Grangent semblent disparaître de la scène. M. Broutin nous dit, il est vrai, qu'au XVIIIe siècle, le prieur de Val-Jésus exerçait son autorité sur Val-Jésus, Saint-Roch et Grangent. Mais il est remarquable que Hélyot, qui a rédigé sa notice sur les Camaldules de France d'après un mémoire communiqué par le P. Carbonier, et qui nous donne la statistique de toutes les maisons de l'ordre, ignore absolument Notre-Dame-de-Grangent (2).

---

(1) Pour les détails, nous renvoyons à Broutin.

(2) *Hist. des ordres monastiques*, Paris, 1714 et suiv., t. V, pp. 225-279.

Incertitudes sur incertitudes. Il est probable cependant que, jusqu'à la Révolution (1), il resta toujours au moins un ermite à Grangent pour le service de la chapelle ; mais il pouvait ne pas appartenir à l'ordre des Camaldules ; il pouvait être une sorte d'ermite « laïc », à peu près comme ce pauvre Brunel qui fut assassiné par Ravachol à Notre-Dame-de-Grâces, le 18 juin 1891.

L'ermitage de Grangent n'aurait-il pas vu, au milieu du XVIII^e siècle, un drame sanglant du même genre ? Le 1^er et le 2 juin 1759, le prévôt de la maréchaussée condamne à être rompus vifs Jacques Molin, Jean Giraud, dit le Suisse, et Claude Mure, dit Jambe-de-bois ; le 18 septembre suivant, il condamne à la potence Catherine Boiron, veuve de Philibert Ducoin, exécuté à mort à Paris depuis trois ans, et concubine dudit Giraud : tous atteints et convaincus de vol avec effraction extérieure, commis en la paroisse de Lantilly, *et encore de vols et assassinat dans l'Hermitage de Grandjan, paroisse de Saint-Just-sur-Loire* (2).

Cette honorable association avait donc «travaillé», et bien travaillé, à Grangent. Et si on considère la solitude du lieu, il paraîtra bien probable que c'est le pauvre ermite qui avait reçu la visite de la bande. On trouverait peut-être des détails sur cette affaire dans les journaux du temps.

Revenons maintenant à Notre-Dame-de-Grâces,

---

(1) Selon M. Gonnard, la chapelle de Grangent aurait été vendue comme bien national, le 30 juin 1796.

(2) Ces trois jugements ont été imprimés à Lyon.

mais sans nous y arrêter ; car nous avons dit que Vital de Saint-Pol, en 1619, avait enlevé cet ermitage aux Camaldules, pour l'offrir aux Oratoriens ; ils agrandirent et développèrent peu à peu ce très modeste établissement, et en firent une belle maison d'éducation pour la bourgeoisie forézienne.

Cependant Vital de Saint-Pol, regrettant ses chers Camaldules, leur bâtit en 1628, en face de Grangent, sur l'autre rive de la Loire, un ermitage dans le vallon d'Amieu, gracieux oasis, si on le compare à l'aridité qui l'entoure. Le nouvel ermitage solennellement remis, le 23 juillet 1632, au Père Boniface d'Antoine et à ses trois compagnons, prit le nom tout poétique de Val-Jésus. Approuvé en 1660 par l'archevêque de Lyon, grassement pourvu de domaines et de rentes, il subsista jusqu'à la Révolution.

L'histoire de Val-Jésus, bien qu'un peu moins inconnue que celle de Grangent, n'en est pas moins prodigieusement obscure. Des intrigues, des rivalités avec les Camaldules de Bouthéon, le nom de deux ou trois prieurs, l'acquisition de la seigneurie d'Essalois en 1671, l'établissement du sieur Lebret et de ses amis à l'ermitage de Saint-Roch : à cela se réduit à peu près ce que nous savons de l'humble destinée de Val-Jésus.

Cependant, cette fois encore, j'ai eu la chance de rencontrer un document qui jette sur l'histoire de Val-Jésus une faible lumière. C'est une *Lettre du R. P. Jérôme Grand-Jean, prieur des Camaldules de Bessé, cy-devant Apellant de la Bulle Unigenitus, au*

*Révérend Père Macaire, Majeur des Camaldules, au sujet de l'unité de la Communion* (1).

Il s'agit, comme on le voit, de cette fastidieuse querelle du Jansénisme, aujourd'hui bien refroidie, mais qui troubla si longtemps l'église de France.

La plupart des Camaldules avaient pris partie contre la constitution *Unigenitus,* et appartenaient au clan des Jansénistes les plus irréductibles (2).

Le Père Jérôme Grand-Jean, prieur de Bessé en Vendômois, avait hurlé avec les loups, partagé les idées outrancières de son entourage, et s'était mis résolument au nombre des *Appelants,* fort mal vus du pouvoir.

Une espèce d'exil l'amena à Val-Jésus ; et là, sous l'influence d'un milieu nouveau, plus pacifique, plus modéré et plus soumis aux décisions pontificales, ses opinions se modifièrent si bien, que non seulement il rétracta son appel et renonça à toute opposition à la bulle *Unigenitus,* mais encore qu'il déclara se séparer de la communion du majeur, ou supérieur général de la congrégation des Camaldules de France.

Voici un extrait de sa lettre au Père Macaire. On verra que son intérêt dépasse l'histoire de Val-Jésus,

---

(1) Sans lieu ni date (1731), in-8°, 16 pp. Le titre ci-dessus est un titre de départ.

(2) *Témoignage des Révérends Pères Camaldules de la Congrégation de France, contre la Constitution Unigenitus...* S. l., 1727, in-4° ; *Relations des quatre derniers chapitres généraux des religieux Camaldules de la Congrégation de France... Avec les remontrances des appellants de cette même Congrégation...* S. l., 1739. in-4°.

et qu'elle est un témoignage, assez inattendu, rendu à la foi orthodoxe du clergé lyonnais.

Mon Révérend Père,

Je me souviens de vous avoir mandé, il y a environ un an, qu'il me sembloit qu'on pouvoit communiquer, dans la nécessité, avec les Appellans et Opposans à la constitution *Unigenitus*... Vous-même en avés jugé de la même manière, dans une lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, aprez que j'eus rétracté mon appel. Il faut l'avoüer : leur extérieur imposant et leur piété apparente (1) m'avoient gagné. Mais cette piété, si elle n'est soumise à la voix de l'Eglise, ne sert qu'à nous tromper. Les Appellans et les Oposans à la Bulle *Unigenitus* sont rebelles, de votre propre aveu. Quelque pure que soit votre foi, mon R. P., si vous êtes uni de communion avec les Appelans et les Oposans, vous vous séparez vous-même de celle de Pierre...

Je vous déclare donc que je me sépare de la Communion des Appelans et des Oposans... Comme je scay que, par votre liaison spirituelle et communion externe avec nos frères Appelans et Oposans, vous avés rompu l'unité de la Communion de l'Eglise Romaine, que la maison de Val-Jésus, qui est la première de notre Congrégation (2), où j'ay, par une grâce spéciale de la bonté de Dieu, découvert la vérité que j'avois ignorée jusqu'à présent, s'est séparée de votre communion, je ne puis me dispenser de vous dire que je me sépare de vous, aussi bien que de tous les autres qui ont rompu cette unité...

Je rends grâces à mon Dieu de m'avoir conduit dans un

---

(1) Des Jansénistes appelants.

(2) Puisque le Père Grand-Jean considère la Camaldule de Val-Jésus comme la première, c'est-à-dire la plus ancienne qui subsiste en France, il semble bien encore que l'ermitage de Grangent n'existait plus alors, du moins comme maison de l'ordre ; il pouvait cependant rester comme une simple annexe de Val-Jésus, facilement desservie, à cause de la proximité, par un religieux de Val-Jésus.

pays catholique, et que le peu d'ecclésiastiques qui s'embloient *(sic)* s'élever contre l'autorité de la Bulle s'y est soumis par la prudence et le zèle de Monsieur l'Abbé de Brissac, Vicaire Général de l'Archevêché de Lyon. Mon exil a heureusement servi à m'éclairer plus particulièrement ; car si j'étois resté à Bessé parmi nos frères Appelans, peut-être ne serois-je jamais revenu de mes erreurs...

Je vous déclare donc que je ne veux plus prendre aucune part à ce qui se passe à ma communauté de Bessé, au sujet du spirituel gouverné par les Appelans...

De la Camaldule du Val-Jésus en Forez, ce 19 juin 1731.

*Trouvaille monétaire à Saint-Bonnet des Cars. — Communication de M. E. Brassart.*

Le secrétaire fait circuler un denier d'argent offert par M. l'abbé Planchet à la Société.

Cette pièce était renfermée avec beaucoup d'autres toutes semblables, dit-on, dans une *biche,* trouvée en plein champ.

26. — *Monnaie de Souvigny trouvée à Saint-Bonnet des Cars.*

C'est une monnaie frappée au XII^e siècle, à l'effigie

de S. Mayeul, par le prieuré de Souvigny. La figure 26 nous dispensera d'une longue description (1).

Des remerciements sont votés au donateur.

*Un manuscrit de poésies de Jean Chapelon, don de M. L. Méhier. — Communication de M. E. Brassart.*

Le secrétaire dépose sur le bureau un précieux manuscrit pour l'histoire littéraire stéphanoise, offert à la Diana par M. L. Méhier.

Il s'agit d'une copie ancienne (milieu du XVIII^e siècle) de poésies patoises de l'abbé Jean Chapelon ; copie qui paraît être antérieure à la première édition. Elle contient des pièces inédites, mais dont l'existence avait été déjà signalée par Régis Chantelause (2). Ce sont : *L'adio de Jacques Belle Mine à Jacques Marguin et à tous sous amis ; — Reponssa de Jacques Marguin et d'iquelous qu'eriant avouay se ; — Consoulation de Jacques Belle Mine à sa fena et son adio ; — Consoulation et l'adio de la fena de Jacques Belle Mine ; — Epitaffe de Jacques Bellemine ; — Epigrame.*

En outre, ce manuscrit contient une notable partie d'une comédie en vers patois, *Thième et Liaudène,* de M. Dallier prêtre sociétaire de l'église Notre-Dame de Saint-Etienne, mort en 1728. D'après la chronique

---

(1) Cf. A. de Barthélemy, *Essai sur l'histoire monétaire du prieuré de Souvigny.* — J. de Soultrait, *Essai sur la numismatique bourbonnaise.* — Engel et Serrure, *Traité de numismatique du moyen âge,* II, 411.

(2) Gui de la Grye, *Portraits d'auteurs foréziens,* p. 33.

de l'abbé Chauve, écrite à la fin du XVIII^e siècle, les œuvres de l'abbé Dallier étaient alors complètement perdues ; c'est du moins ce que nous apprend M. Testenoire-Lafayette dans son *Histoire de Saint-Etienne.*

Cette comédie a pour sujet l'enrôlement d'un ivrogne qui abandonne son ménage pour servir dans l'armée royale. Rubané et équipé d'une façon grotesque, Thiève, après de nombreuses libations, malgré les remontrances de sa femme, contracte un engagement avec un sergent racoleur qui se trouve à St-Etienne à la suite d'un officier en tournée de recrutement (1).

Malheureusement la comédie de Thiève et de Liaudène est incomplète : douze pages du manuscrit, 6 en tête, 6 à la fin, ont disparu. C'est néanmoins un très important cadeau que M. L. Méhier fait à la Diana.

Sur la proposition du Président, de chaleureux remerciements sont votés à M. Méhier.

---

(1) A la fin de la séance, notre confrère M. André Granger me suggéra l'idée de comparer la pièce de l'abbé Dallier avec celle d'un poète bressan, Brossard de Montaney, intitulée l'*Enrôlement de Tivan.* Il faut reconnaître que l'une a été calquée sur l'autre ; des tirades se retrouvent textuellement dans l'une et dans l'autre. Et, comme la pièce de Brossard de Montaney paraît être la plus ancienne, c'est à cette source que l'abbé Dallier aura puisé.

Cependant certaines scènes, particulièrement celle du commis (facteur) armurier vendant pistolets et épées au capitaine, ne se trouvent pas dans la pièce de Brossard de Montaney et donnent à celle de l'abbé Dallier une certaine originalité.

*Monuments du Forez proposés au classement par la Commission départementale.*

M. E. Brassart fait savoir que la Commission chargée de la protection des sites et monuments de caractère artistique du département de la Loire s'est réunie jeudi 4 novembre à la Préfecture. Une demande de classement a été votée en faveur des mégalithes et des roches à empreintes de la région de Noirétable.

Pareil vœu a été émis pour la conservation de la tour de Montsupt.

*Silex provenant de la station du Perron, près Roanne. — Don de M. le docteur Perdu.*

M. le docteur Perdu offre au musée de la Société divers silex provenant de la station du Perron près Roanne.

M. Joseph Déchelette profite de l'occasion pour faire remarquer à ses confrères les caractères particuliers qui font classer ces outils de l'âge de pierre à la période magdalénienne, particularités qu'il a déjà signalées dans une précédente séance (1).

Des remerciements sont votés à M. le docteur Perdu.

---

(1) V. plus haut p. 140 à 145.

*Trouvaille à Feurs. — Communication de M. Beauverie.*

M. Beauverie fait circuler les dessins de deux lampes en terre cuite (fig. 27 et 28), provenant des

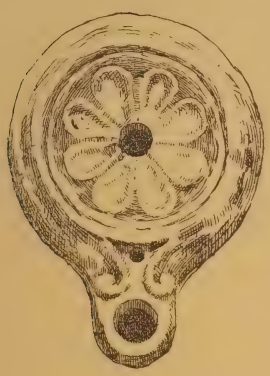

27-28. — *Lampes romaines trouvées à Feurs. Réduction à la moitié.*

fouilles exécutées pour les fondations d'une maison que fait construire le docteur Guillemaud, rue d'Assier, près de l'avenue de la Gare.

*Le culte de Notre-Dame de Lorette dans le Forez. — Communication de M. l'abbé Sapy.*

Les chapelles dédiées à Notre-Dame de Lorette paraissent avoir été assez nombreuses dans le Forez.

M. l'abbé Vanel nous a signalé une chapelle de ce vocable à St-Chamond ; son existence au XVII^e siècle serait constatée par les procès-verbaux des visites pastorales de Camille de Neuville.

Nous devons à l'obligeance de notre dévoué collègue, M. Rochigneux, communication d'une note extraite de l'*Histoire des ducs de Bourbon et des comtes du Forez* du chanoine J.-M. de la Mure. D'après cette note sur le mont Uzore, il y aurait eu une chapelle « faicte à la forme de la chambre virginale et angélique de Lorette ».

Nous ne parlerons pas de la paroisse de Lorette, qui est récente ; nous ferons observer toutefois qu'antérieurement à l'église actuelle, il y avait eu, dans le voisinage, une construction plus ancienne.

* *

Nous voudrions attirer plus particulièrement l'attention sur quelques reliques archéologiques qui nous paraissent dignes du plus haut intérêt.

En 1893, au château de Feugerolles, des ouvriers déblayaient l'emplacement d'un ancien sanctuaire, pour asseoir solidement les fondements de la belle chapelle romane que l'on voit aujourd'hui. Parmi les décombres, se trouvait une pierre gravée dont

les caractères étaient fort bien conservés. Déja là pioche dévastatrice s'était abattue une première fois; quelques instants plus tard, le mal était irréparable. M. le comte André de Charpin de Feugerolles fit recueillir les fragments avec un soin jaloux. L'annonce de cette découverte fut pour M. le comte Hippolyte, retenu dans sa chambre par la maladie, une de ses dernières joies.

Monsieur Gonnard, dont l'éloge n'est point à faire, a bien voulu nous aider de ses lumières pour reconstituer l'inscription et en faire une lecture sûre.

TEMPLVM HOC AMPLI'
ADMAIOREM GLIAM DEI
BEATIS VIRG · MARIÆ
LORETANÆ · SS · IOAN ·
BAPT · EVANG · GEORGII ·
& S LVPI · NOB · AC · POTE
NTIS GASPARD · DECAPO
NI · DNS BARO DE FEVG
EROLLES · TRANSFERRI
PROPRIIS SVPTIB' ED
IFFICARI AVCTORITATE
ANTISTITIS CVRAB
AT · TER · ID · IVNII
1623

Ce sanctuaire, n'était pas le seul que Gaspard de Capponi voulut dédier à N.-Dame de Lorette. En 1869, Monsieur Laurent communiquait au comte Hippolyte de Charpin le texte d'une inscription trouvée dans les fondations de la chapelle de la Sauvanière.

D · O · M
B · V · Mariæ · Lav
retanæ · Btis · Andreæ · A'
Plo · Clavd · Anemvnd · Frā
cis · Antoni · Avstrelig et
Ioāni · Bapt · Svb · Reg · Lvdo .
XIII · Frac · et · Navar · svb ·
D · D · Gaspard · Caponi · Barōio ·
De fvgeroles · hoc · sacellv ·
Dicatv · ē · ab · andre · Dvpre · not ·
regio · ee ioana de la cavvre
eivs vxor · 2 · feb · 1626 ·

Gaspard de Capponi dut contribuer à la construction de cet oratoire, ou du moins à sa restauration: c'est ce que nous apprend l'inscription suivante, gravée au frontispice du modeste édifice qui, jusqu'ici, a échappé au marteau démolisseur.

*Caspard Caponi has mundo condidit ædes Mauritii causa condat at ipse sibi.*

De la Tour-Varan a traduit : « Gaspard de Capponi dans ce monde fit élever cette demeure en

l'honneur de St-Maurice, afin qu'il lui en prépare une dans le ciel ».

Une dernière observation : le service du sanctuaire fut confié aux frères Mineurs Récollets. La dévotion à N.-Dame de Lorette fut fort en honneur en ce sanctuaire jusqu'en ces dernières années ; les nombreux ex-voto, que nous avons vus de nos yeux, en font foi.

La dévotion de Gaspard de Capponi à N.-Dame de Lorette ne saurait être contestée ; les historiens ont narré comment lui-même vint au monde à la suite d'un vœu fait par ses parents à N.-Dame de Lorette. Après sept ans de mariage, Alexandre de Capponi et Françoise d'Augerolles n'avaient point encore d'héritier. Désolés, « ils firent à N.-Dame de Lorette le vœu de donner à l'enfant qu'ils obtiendraient du ciel un mendiant et une mendiante pour parrain et pour marraine ». La comtesse de Feugerolles, à qui nous empruntons ce récit, ajoute dans sa vie d'Isabeau de Cremeaux : « Cette promesse si ingénieusement chrétienne amena les bénédictions de Dieu et, au bout d'un an, un fils leur fut donné ». C'était Gaspard de Capponi.

Je ne sais si ce fait m'autorise à faire ici un rapprochement entre le vœu de Louis XIII et celui d'Alexandre de Capponi. Une statue d'un enfant en or, du poids de Louis XIV, fut offerte à N.-Dame de Lorette. Qui en suggéra l'idée ?

Nous en sommes réduits à des présomptions, mais pourquoi les taire? A la mort d'Alexandre de Capponi, Henri IV envoya quérir Gaspard de Capponi pour

qu'il fut élevé à la cour en qualité de page. Une intimité fort grande s'établit entre Louis XIII et Gaspard de Capponi ; au château de Feugerolles, la famille de Charpin possède deux tableaux du jeune Louis XIII, à des âges différents. Gaspard de Capponi nous apprend qu'il suivit Louis XIII en toutes les guerres civiles et étrangères, en France, en Italie, en Lorraine, en qualité « de Mestre de camp d'Infanterie, de capitaine de chevaux légers, et enfin de Mareschal de camp » *(Procès de Feugerolles*, p. 4*)*. Finalement, Louis XIII l'attacha à sa personne comme gentilhomme de la chambre du roi.

L'histoire de la naissance de Gaspard de Capponi n'a pu être ignorée de Louis XIII et, le cas échéant, Gaspard de Capponi a pu rappeler au roi que N.-Dame de Lorette était le refuge des parents désolés.

Alexandre de Capponi et Françoise d'Augerolles voulurent, par un ex-voto singulier, perpétuer au sein de la famille le témoignage de leur reconnaissance. Les heureux parents firent peindre un immense ex-voto, dans lequel ils sont représentés à genoux devant la maisonnette de Lorette, ou plutôt devant la Très Sainte Vierge qui est assise sur le toit de la maison. On voit dans l'arrière plan le château de Roche-la-Molière, tel qu'il était alors. Il est facile de reconnaître à la porte d'entrée le mendiant et la mendiante qui vont servir de parrain et de marraine.

* *

Nous devons à l'obligeance de M. Gonnard la connaissance d'un sanctuaire qui aurait existé à Magnieu-le-Gabion. Un contrat passé entre puissante

Dame Antoinette du Rozier et son menuisier Anthoine Denis, en 1639, nous fournit quelques renseignements sur la statue de N.-Dame de Lorette honorée dans ce sanctuaire.

« L'habit d'icelle Notre Dame était de rouge glassé et le reste doré ». La Vierge était accostée de deux anges « de la hauteur de N.-Dame jusqu'à la teste et iceulx dorés et de rouge glassé de la même sorte de la dite N.-Dame ».

Un autre acte du 21 Mai 1655 nous apprend « que les prédécesseurs seigneurs du dit Magnieu auroient, de temps qui excède la mémoire des hommes, obtenu permission et faict construire une chapelle en la place qui est audevant le chasteau de Magnieu desdiée à Nostre Dame de Laurette ». Cet acte nous apprend que, soit les jours de fête, soit les jours ouvriers, les paroisses du voisinage s'y rendaient en procession et que le Pape avait accordé des Indulgences à ceux qui visitaient la dite chapelle.

Quelle est la portée des termes « les prédécesseurs seigneurs du dit Magnieu, de temps qui excède la mémoire des hommes » ? Il semble que l'expression doit être entendue assez rigoureusement, car cet acte de 1635 mentionne « une cloche du poids d'un quintal et demi seulement que les habitants ont dit être au clocher de l'ancienne chapelle détruite par caducité ». Nous laissons aux experts le soin de conclure si l'on peut franchir les limites du XVI^e siècle, pour placer l'origine de ce sanctuaire au XV^e siècle.

En faisant cette lecture, nous avons moins cédé à la pensée d'offrir une communication digne d'in-

térêt qu'au désir de recueillir quelques renseignements nouveaux. D'ores et déjà, nous disons merci pour tous ceux qui pourront nous être transmis de vive voix ou par écrit (1).

La séance est levée.

*Le Président,*

R. Chassain de la Plasse.

*Le Secrétaire,*

Eleuthère Brassart.

---

(1) Prière d'adresser les renseignements à M. l'abbé Sapy, rue Barthélemy, 37, Marseille. L'auteur a donné une première étude sur *La Santa Casa dans l'histoire* qui a été honorée d'un bref de sa Sainteté.

## II.

# EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE A CLEPPÉ, LA BASTIE D'URFÉ, MONTVERDUN, LES PÉRICHONS.

le 12 juillet 1909.

---

*Commissaires : MM. Bonnassieux, Larderet de Fontanès, des Périchons, A. de S.-Pulgent, Rochigneux, L. Rony, N. Thiollier.*

## PROGRAMME

### CLEPPÉ

Voir le programme dressé en 1883 par Vincent Durand (*Bulletin de la Diana,* II, 288).

### LA BASTIE D'URFÉ

En 1886, le comte Georges de Soultrait a publié une monographie et une histoire très complètes, intitulées *Le château de la Bastie d'Urfé et ses seigneurs.* Ce livre bien connu est magnifiquement et copieusement illustré par M. Félix Thiollier. Il n'y a rien à ajouter.

Nous rappellerons, à titre de souvenir, que la première excursion de la Société de la Diana, le 16 juin 1875, eut lieu à la Bastie. Voir le questionnaire qui fut imprimé à cette occasion (*Mémoires de la Diana*, I, 129).

### MONTVERDUN

Même questionnaire que celui de l'excursion de la Diana, du 16 juin 1873 (*Mémoires de la Diana*, I, 125).

## LES PÉRICHONS

Château et fief en la paroisse de Poncins avec moyenne et basse justice. — Il fut vendu en 1697 par Antoine de la Chaise d'Aix à Claude-Marcellin Gémier dont les descendants en sont encore possesseurs.

Construction du XVIIIe siècle ayant remplacé une plus ancienne. — Elégante cheminée de la Renaissance aux armes des Brun. — Au premier étage, chambre du XVIIIe siècle avec belles boiseries sculptées et rehaussées d'or, le carrelage est en faïence peinte.

Dans la chapelle, beau rétable du commencement du XVIIe siècle provenant de l'église de Boisset-S.-Priest.

## III.

## MOUVEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DU MUSÉE.

### *Dons.*

Ont été offerts par MM. :

Anonyme : Clef de voûte armoriée *(d'..... au sautoir d'.....)* trouvée en 1908 dans les démolitions d'une maison située place des Pénitents, à Montbrison. Provenance probable : l'ancienne église voisine de Saint-André.

Granit — XVI^e siècle.

Aubignieu (le comte Antoine d'), sa notice : *Le bonheur*, discours prononcé à la distribution des prix de l'école Notre-Dame des Victoires à Saint-Pourçain-sur-Sioule le 25 juillet 1909. Moulins, (Louis Lamapet), s. d. (1909), in-12.

Balleyguier (Jules), de Saint-Nizier de Fornas, Terrier de la rente dite de Saint-Nizier de Fornas, démembrée de celle au profit d'Arthaud de Saint-Germain, seigneur de Montrond et de Chenereilles (1498-1500) et de N. d'Apchon, aussi seigneur des dits lieux (1552) reçu Barthélemy Garat, prêtre de Saint-Bonnet-le-Château, et Pomel, notaires. Extrait signé Reynaud, notaire royal (1601), au profit de

noble Pierre du Fornier, conseiller du roi et élu de Forez, acquéreur de la dite rente.

Ce terrier dont le tiers supérieur des feuillets a été malheureusement endommagé ou détruit par l'humidité, est divisé en deux parties d'écriture différente, l'une en latin, l'autre en français.

Il prend aux villages ou hameaux de la Roche, Talarand, Charlier, Bled, Margois, paroisse de Saint-Nizier de Fornas et à Affau, le Rochain, Montagu, paroisse de Roziers-Côtes d'Aurec, etc.

Noms déterminés : *Tenanciers :* André Chier, Barthélemy Monet, *alias* Chier, Jean Grossolle, Jean, fils de Barthélemy Daffau, Jean et André Sollore, Jean Bled, Claude Buet, noble Hugues Célarier, écuyer, seigneur de la Roche (1598-1600), Jean Faure *alias* Chier (1552) — *Témoins notables :* Beraud du Besset, marchand de Saint-Bonnet, Pierre « de Filia » curé de Saint-Nizier, Christophe Bouchetal, Pierre Fournier, Jean Reymondon et Benoît Boutel, notaires. — *Territoires et lieux dits* des Trois Fonts, des Chanaux, des Chanaux de la Roche et de Cayre, Crépinges, la Moretière, le Cayrel, Coste-Girard, Montaiguet, la Combe et le Moulin Fournier — *Rivière* de Bonson, *ruisseau* de Fontbelle ; — *Cultures :* céréales, prés et pâturages, bois ; — *Redevances :* argent, avoine, seigle, gélines, charrois et manœuvres ; quarte-partie ; — *Mesure de capacité* de Saint-Bonnet-le-Château ; — *Terme d'exigibilité* : la Toussaint.

Préambule précédé d'un répertoire et d'une assignation.

Notes marginales relatives à des mutations de tenanciers.

Registre de 78 feuillets in-4° dont 4 blancs ; couverture en carton recouvert de basane, également rongée.

Beyssac (J ), *Notes pour servir à l'histoire de l'église de Lyon. Les prieurs de Notre-Dame de Confort, ordre des frères prêcheurs.* Lyon, Emmanuel Vitte, 1909, in-8°.

Breuil (abbé), *Almanach paroissial de Moingt, année 1910.* Montbrison, (J. Méchin), 1909, in-8°.

Callet (Charles), sa notice; *Poëtes nouveaux. Etude littéraire. Louis Mandin, Michel Puy, Roger Frêne, Louis Pergaud.* Paris, revue « Isis », 1909, in-8°.

Crozier (Ph.): Reymond (F.), sénateur, *Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner l'article 122, distrait du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1898 (Dessèchement d'étangs dans le département de l'Ain).* Paris, P. Mouillot, 1899, in-4°.

Giron (Pierre): Hache trouvée en 1908 au cours de labours aux Maréchaux, commune de Mornand.

Quartz jaspé poli.

Gros (Mlle), Amortissement d'un contrefort paraissant provenir des hautes œuvres de la nef majeure de Notre-Dame de Montbrison.

Calcaire de Ruffieu — XIV^e siècle — Hauteur $0^{m}70$; épaisseur $0^{m}30$.

Lachmann (Emile), compositeur de musique, ses œuvres musicales : *La glaneuse,* op. 323, chœur pour quatre voix d'hommes ou quatuor vocal, paroles de Adrien Machique. Lyon, « Accord parfait », 1909, in-8°.

— *Les voies du ruisseau,* op. 299 *bis,* chœur à quatre voix inégales S. A. T. B., transcription du même chœur à quatre voix d'hommes, paroles de Léon Merlin. Lyon, « Accord parfait », 1909, in-8°.

Lévis-Léran (duc de), *Archives du château de Léran. Inventaire historique et généalogique des documents de la branche de Lévis-Mirepoix, avec la carte de la seigneurie de Mirepoix.* Tome III. Toulouse, Edouard Privat, 1909, in-4°.

Monery (Louis) : Bournon (Fernand), *Congrès de la Société française d'archéologie.* Découpure du *Journal des Débats* réemmargée.

— Christophe (abbé) : *Notice historique sur le cardinal Jean de Rochetaillée.* Lyon, (Aimé Vingtrinier), 1854, in-8°.

— Clément (abbé J.-H.-M.) *Armorial épiscopal du diocèse de Moulins. De 1801 à 1907.* Moulins, (Etienne Auclaire), 1907, in-8°.

— Crégut (G.-Regis) : *Les vitraux de la sainte chapelle de Riom.* Riom, Soisson, s. d., in-12.

Planchet (abbé) : *Almanach paroissial de Notre-Dame d'Espérance de Montbrison.* Année 1910. Montbrison, (J. Méchin), 1910, in-8°.

*Supplément paroissial du canton de Montbrison, et bulletin paroissial de Notre-Dame de Montbrison,* n^os^ 134-135, 137 à 198, 4-11 octobre 1908, 1^er^ novembre 1908 au 26 décembre 1909.

Rony (Louis), Fragment mouluré d'une ancienne mesure de capacité provenant de Domois, commune d'Allieu.

Granit fin. — XVI^e^ siècle ?

Roux (Claudius), ses ouvrages. *Etude phytogéographique et paléobotanique à propos de la présence*

*du pin à crochets dans le plateau central français (Pierre-sur-Haute et Mont-Dore).* Lyon, (Association typographique), 1909, in-8°.

— *Les récentes applications du jordanisme à la notion de l'espèce et à l'agriculture. Discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, prononcé dans la séance publique du 23 mars 1909.* Lyon, (A. Rey), 1909, in-8°.

— *Un manuscrit géologique du naturaliste roannais Lapierre (1754-1834) sur la montagne de Saint-Clément, près de Tarare,* publ. et ann. par Cl. R. Charlieu, (Paul Charpin), 1909, in-12.

*Echanges.*

Académie delphinale, *Bulletin*, 5e série, tome II, année 1908.

Académie de Mâcon, *Mémoires*, 3e série, tome XIII, année 1908.

Académie de Nîmes, *Mémoires*, 7e série, tome XXXI, année 1908.

Académie des inscriptions et belles-lettres, *Comptes rendus des séances de l'année 1909, Bulletin*, avril-décembre 1909.

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, *Séance publique*, 1909.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, *Procès-verbaux et mémoires*, année 1909.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 2e série, nos 3 à 10, mars-décembre 1909.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, *Mémoires*, 3e série, tome X, 1910.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, *Mémoires*, 4e série, tome XI, 1909.

Académie de Vaucluse, *Mémoires*, 2e série, tome IX, 2e livraison, année 1909.

Académie d'histoire et d'antiquités de Stockolm. Fornvannen meddelanden fran K. Vitterhets historie och antikuitets akademien, 1908 et 1909.

Académie du Var, *Bulletin*, LXXVIIe année, 1909.

Chambre de commerce de Saint-Etienne, *Compte rendu des travaux pendant l'année 1909*.

Comité de l'art chrétien de Nîmes, *Bulletin*, tome IX, nos 60 et 61, 1909.

Commission historique du département du Nord, *Bulletin*, tome XXVII, 1909.

Institut de Carthage, *Revue tunisienne*, 16e année, n° 78, novembre 1909.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, *Journal des savants*, 7e année, nouvelle série, nos 4 à 12, avril-décembre 1909.

— — Comité des travaux historiques et scientifiques, *Bulletin archéologique*, 1re et 2e livraisons, année 1909.

— *Bulletin historique et philologique*, n^os^ 3 et 4, année 1908, et n^os^ 1 et 2, année 1909.

— — Section des sciences économiques et sociales, *Bulletin*, années 1908 et 1909.

— Congrès des sociétés savantes à Rennes, *Discours prononcés à la séance d'ouverture du congrès, le samedi 3 avril 1909*, par MM. Emile Picot, J. Loth, M. Moreau et Gaston Doumergue, ministre.

— Sociétés des Beaux-Arts des départements, *Réunion des sociétés, salle de l'hémicycle, à l'école nationale des Beaux-Arts, du 1^er^ au 4 juin 1909, 33^e^ session*, 1909.

— — *Table analytique et raisonnée des comptes rendus des sessions de 1897 à 1906*, rédigée par M. Léon Charvet.

*Revue de l'histoire de Lyon*, tome VIII, fascicules 3 à 6, mai-décembre 1909.

*Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais illustrée*, tome XVII, n^os^ 4 à 12, avril-décembre 1909.

*Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 16^e^ année, n^os^ 19 à 52, 2 avril-19 novembre 1909 ; 17^e^ année, n^os^ 1 à 6, 26 novembre-31 décembre 1909.

Smithsonian institution, Report of the progress and condition of the U. S. National museum for the year ending june 1908-1909.

Société archéologique de Tarn-et-Garonne, *Bulletin*, tome XXXVI, 1^er^ à 4^e^ trimestres 1908.

Société archéologique et historique de l'Orléanais,

*Bulletin*, tome XV, nos 193 à 195, 1er à 4e trimestres 1909.

Société bibliographique et des publications populaires, *Bulletin*, 40e année, nos 4 à 12, avril-décembre 1909.

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, *Annales*, tome XXIX, 53e volume, 2e à 4e livraisons, avril-décembre 1909.

Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, *Bulletin*, 5e volume, années 1904-1908.

Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain, *Bulletin mensuel*, 9e année, nos 4 à 12, avril-décembre 1909.

— *Mémoires*, tome LIX, 4e série, 9e volume, 1909.

Société de Borda, *Bulletin trimestriel*, tome XXXIV, 2e à 4e trimestres 1909.

Société d'émulation d'Abbeville, *Bulletin trimestriel*, nos 1 à 4, 1909.

— *Inauguration de la statue de Boucher de Perthes*, 1909.

— *Mémoires*, tome XXII, 4e série, tome VI, 2e partie, 1909.

Société d'émulation du Bourbonnais, *Bulletin*, nos 4 à 7, avril-décembre 1909.

Société d'émulation du Doubs, *Mémoires*, 8e année, 3e volume, 1908.

Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain, *Annales,* 41e année, janvier-décembre 1909.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, *Bulletin,* 170e et 171e livraisons, juillet-octobre 1909.

— *Table générale des volumes parus de 1886 à 1907.*

Société des amis de l'Université de Clermont-Ferrand, *Revue d'Auvergne,* 26e année, nos 3 à 6, mai-novembre 1909.

— *Mémoires,* 2e fascicule, *Études archéologiques: Le sarcophage des Carmes-Déchaux, les anciens inventaires de la cathédrale, la bible historiée de Clermont,* par Louis Bréhier.

Société de Saint-Jean, *Notes d'art et d'archéologie, Revue,* no 1, janvier 1909.

Société des Antiquaires de l'Ouest, *Bulletin,* 3e série, tome Ier, 1er à 4e trimestres 1908 ; 1er et 2e trimestres 1909.

— *Mémoires,* tome II, 3e série, année 1908.

Société des Antiquaires de Picardie, *Album archéologique,* 17e fascicule, 1909.

— *Bulletin trimestriel,* 3e et 4e trimestres 1909.

— *La Picardie historique et monumentale. Arrondissement d'Abbeville, Canton de Crécy,* notices par MM. R. Rodière, Ph. des Forts et l'abbé Armand. — *Canton de Moyenneville,* notices par M. Macqueron. — *Canton d'Ailly-le-Haut-Clocher,* 1re partie, notices

par MM. R. de Guyencourt et Am. de Franqueville, 1909.

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, *Bulletin-revue*, XXIX^e volume, 3^e à 6^e livraisons, mai-novembre 1909.

Société des Bollandistes, Analecta Bollandiana, tome XXVIII, fasc. IV, 1909.

Société des études historiques, *Revue*, 75^e année, 1909.

Société des sciences et arts du Beaujolais, *Bulletin*, 10^e année, n^os 38 et 39, avril-décembre 1909.

Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain, *Bulletin*, n° 53, 4^e trimestre 1908 ; n^os 54 à 56, 1^er à 3^e trimestres 1909.

Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare, *Bulletin*, 14^e année, n° 3, et 15^e année, n^os 1 et 2 ; juillet 1908 à juin 1909.

Société d'études des Hautes-Alpes, *Bulletin*, 28^e année, 3^e série, n^os 31 et 32, 3^e et 4^e trimestres 1909.

Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne, *Revue de la Haute-Auvergne*, 11^e année, 1^er fascicule 1909.

Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône, *Mémoires*, 2^e série, tome III, 1^re partie, 1909.

Société française d'archéologie. *Congrès archéologique de France tenu à Caen*, tome I^er, *Guide du congrès ;* tome II, *Procès-verbaux et mémoires*, 1909.

Société Gorini, *Bulletin*, 6e année, nos 23 et 24, juillet-octobre 1909.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, *Bulletin*, janvier-décembre 1909.

Société philomathique de Paris, *Bulletin*, 9e série, tome X, 1908.

Université d'Aix, faculté de droit, *Annales*, tome II, nos 3-4, juillet-décembre 1908 ; faculté des lettres, tome III, nos 1 à 4, janvier-décembre 1909.

*Abonnements.*

*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tome LXX, 3e à 6e livraisons, mai-décembre 1909.

*Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 10e année, nos 57 à 60, mai-décembre 1909.

*Bulletin monumental*, 73e volume, nos 1 à 6, 1909.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle. tome LXIX, 5e et 6e livraisons, mai-décembre 1909.

*Revue archéologique*, 4e série, tome XIII, mars-décembre 1909.

*Acquisitions.*

Benoît d'Entrevaux (Florentin), *Armorial du Vivarais*, Privas, (imp. centrale), 1908, in-4°.

Broutin (Auguste), *Notice historique sur les Orato-*

*riens de Notre-Dame de Grâces et les ermites du Val-Jésus (Loire).* Lyon, (Aimé Vingtrinier), 1871, in-8°.

— *Notice historique sur l'hôpital de Feurs.* Saint-Etienne, (Théolier aîné), 1858, in-8°.

Galley (J.-B.), *Claude Fauriel, membre de l'Institut. (1772-1843).* Saint-Etienne, 1909, in-8°.

Gras (L.-J.), *Les vœux des industries stéphanoises sous l'Empire et sous la Restauration. Histoire de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Etienne* (1804-1833). Saint-Etienne, J. Thomas et Cie, 1900, in-8°.

Villain (L.), *La France moderne. Dictionnaire généalogique, historique et biographique,* II, *Drôme et Ardèche,* 4e et 5e fascicules, 1908.

---

## IV.

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

### *Membres titulaires*

M. le lieutenant-colonel Hélo, commandant le 16e de ligne, à Montbrison, reçu le 10 mai 1909.

M. le baron Henri de Rochetaillée, au château de Nantas, à Saint-Jean-Bonnefonds, reçu le 25 mai 1909.

Mme la baronne Camille de Rochetaillée, au château de Contenson, à Saint-Just-en-Chevalet, reçue le 14 juin 1909.

M. le duc de Broglie, au château de Contenson, à Saint-Just-en-Chevalet, reçu le 14 juin 1909.

M. l'abbé André Jullien, professeur à l'école supérieure de théologie, à Sainte-Foy-lès-Lyon, reçu le 17 juin 1909.

Mlle Marie de Becdelièvre, au château de Bigny, près Feurs, reçue le 13 juillet 1909.

Mme la comtesse Léon de Poncins, au château du Palais, près Feurs, reçue le 15 juillet 1909.

M. Alphonse Thiollière, au château de St-Médard, près Saint-Galmier, reçu le 29 juillet 1909.

Mgr Charles Bellet, protonotaire apostolique, à la Teppe, près Tain (Drôme), reçu le 29 juillet 1909.

M. l'abbé J. Giraud, curé de Saint-Camille de l'Industrie, à Lyon, reçu le 14 août 1909.

M. J.-J. Jusserand, ambassadeur de France près le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, à Washington et à Saint-Haon-le-Châtel, reçu le 21 septembre 1909.

M. Paul Chaleyer, à Montbrison, reçu le 8 novembre 1909.

M. J. Doucet, rue Spontini, 9, à Paris, reçu le 9 novembre 1909.

M. Camille Germain de Montauzan, professeur à l'Université de Lyon, à Lyon, reçu le 9 novembre 1909.

M. l'abbé Jolivet, professeur à l'Institution Victor de Laprade, à Montbrison, reçu le 9 novembre 1909.

M. François Chazet, à Chazelles-sur-Lyon, reçu le 10 décembre 1909.

*Membre correspondant*

M. Picaud, artiste statuaire, rue Falguières, 19, à Paris, reçu le 19 novembre 1909.

*Membres décédés*

M. Amédée d'Avaize, rue de la République, 81, à Lyon, membre perpétuel.

M. l'abbé Nesme, à Vernaison, membre titulaire.

*Démissionnaires*

M. l'abbé Barailler, professeur à l'Institution Victor de Laprade à Montbrison, membre titulaire.

M. Courbière, avenue d'Alsace-Lorraine, à Montbrison, membre titulaire.

M. Hippolyte David, négociant en soieries, rue Mi-Carême, 6, à Saint-Etienne, membre titulaire.

M. Gayet-Chaland, rue de Jarente, 11, à Lyon, membre titulaire.

M. Joanny Thevenet, architecte-expert, à Montbrison, membre titulaire.

M. le comte Enguerrand de Thy de Milly, au château de Berzé-le-Châtel (Saône-et-Loire), membre titulaire.

# TABLE

Les noms imprimés en capitales sont ceux des auteurs des notes et communications mentionnées dans le *Bulletin*.

ACHALME (L.). Le château d'Alleuze, 197.

ALBON (marquis d'). Compte du bailli de Mâcon de la Saint-Jean-Baptiste 1304 à la Saint-Jean-Baptiste 1305, 170.

Alleuze, château (Cantal), 195.

Ambierle, excursion, 104, programme, 115.

Assemblées générales, 93, 191. — V. Séances trimestrielles.

Aubrin (saint), né à Montbrison, 209; — Fontaine Saint-Aubrin à Fontanes, 211.

Auxiliaires du diocèse de Lyon, 286 ; — Mgr Odon Thibaudier, 286 ; — Mgr Félix-Jules-Xavier Jourdan de la Passardière, 288 ; — Mgr Louis-Jean Déchelette, 289. — V. Corévêques et suffragants.

Bailli de Forez, 195.

Bastie (la), château, commune de Saint-Etienne-le-Molard, acquisition par la Société de la Diana, 193, 374; — excursion en 1909, 194, 399.

BEAUVERIE (Charles). Découvertes de silex sur les communes de Poncins, Sainte-Foy, Cleppé, 60. — Lampes romaines trouvées à Feurs, 391.

Beaumont (Denis de), bailli de Forez (1387), 195.

BEYSSAC (J.). Notes pour servir à l'histoire de l'église de

Lyon. — Corevêques, suffragants et auxiliaires de Lyon, 198.

Boisy, commune de Pouilly-les-Nonnains excursion, 104, programme, 116.

Bonald (L.-J.-M., cardinal de) ses sceaux, 313.

Bouthéon, 382 *et suiv.*

Brassart (Eleuthère). Le conseil d'administration de la Diana lui décerne la médaille de vermeil, 98. — Bague antique trouvée à Feurs, 99. — Le tour de Monsupt menacée de destruction, 146. — Trouvaille monétaire à Saint-Bonnet des Cars, 387. — Un manuscrit des poésies de Jean Chapelon, 388. — Monuments du Forez proposés au classement par la Commission départementale, 390.

Budget, 103, 106, 195, 321.

Caillet (Louis). Menace d'invasion des Anglais en Lyonnais d'après une lettre du bailli de Forez, Denis de Beaumont, 195.

Camaldules (les) en Forez, 375.

Cervière, la peste, chapelle Saint-Roch, 292 *et suiv.*

Celle-Saint-Martin (la), commune de Cleppé, 61.

Chalain-le-Comtal, Fontanes, 211.

Chalain-d'Uzore, Uzore, 392.

Chambles, Essalois, N.-D. de Grâces, 375.

Chambon-Feugerolles (le), Feugerolles, 392.

Chapelon (Jean), poète stéphanois, 388.

Chassain de la Plasse. Eloge du vicomte Camille de Meaux, 22. — Catalogue des œuvres imprimées du vicomte Camille de Meaux, 65. — Nécrologie, 94, 128, 160. — Compte rendu des travaux de membres de la Diana, 130, 131, 163, 192. — Inauguration du buste du vicomte Camille de Meaux, 324, 328, 370.

Chalom *alias* Chalon (famille), 303.

Cleppé, 60, 399 ; — la Celle-Saint-Martin, 61.

Comptes du trésorier, 103, 105, 195, 318.

Corévêques du diocèse de Lyon, 198 ; — Amalaire, 200 ; — Agobard, 204 ; — Audin, Aulbrin ? 206 ; — Ebrardus, Elradus, 212 ; — Lubin, 213. — V. Suffragants, auxiliaires.

Coudour (E.), son éloge, 128.

Dallier (abbé), poète stéphanois, 388.

Déchelette (Joseph), compte rendu de ses ouvrages par M. Chassain de la Plasse, 130. — La station magdalénienne du Saut du Perron commune de Villerest, 140 *et suiv.*, 390.

Dons faits à la Société par MM. Albon (marquis d'), 184. — Alverny (A d'), 81. — Andrieux (C.), 147. — Aubignieu (comte A. d'), 404. — Ballofet (J.), 81. — Balleyguier (J.), 401. — Berthelot (chanoine), 147. — Berry (Mme), 117. — Beyssac (J.), 81, 117, 402. — Bonand (Mme de), 81. — Boudon (A.), 118. — Breuil (abbé), 403. — Chambre de commerce de Saint-Etienne, 147. — Chassain de la Plasse, 147. — Condamin (chanoine), 147. — Crozier (P.), 81, 403. — Déchelette (J.), 148. — Desjoyaux (C.-N.). 148. — Garraud (abbé R.), 81. — Giron, 148, 403. — Goure (F.), 82. — Gras, 148. — Gros (Mlle), 403. — Lachmann (E.), 118, 148, 184, 403. — Lévis (Marquis de), 82, 404. — Méhier (L.), 388. — Ministère de l'Instruction publique, 118. — Monery (L.), 82, 118, 148, 404. — Monspey (Mme la Marquise de), 83, 119. — Nesme (abbé), 149. — Paris (abbé), 149. — Perdu (Dr), 390. — Planchet (abbé), 387, 404. — Relave (chanoine M.), 83. — Reure (chanoine), 83. — Romier, 184. — Rony (L.), 404. — Rousse (E.), 119. — Rousset (abbé), 119. — Roux (C.), 119, 404. — Saint- Genest (M. de), 149. — Saint-Priest d'Urgel, 150. — Saint-Pulgent (L.), 150. — Sâtre (L.), 84. — Sauzey (E. du), 84. — Vindry (F.), 185.

Election du Président, 104. — Election du Bureau et du Conseil d'administration, 315.

Epitalon (Jean-Marie), son éloge, 97.

Essalois, commune de Chambles, 375 *et suiv.*

Excursion en 1908 à Ambierle, Saint-Haon, Boisy, 104 ; programme, 115 ; — en 1909 à Cleppé, la Bastie, Montverdun, les Périchons, 194, questionnaire, 399.

Faure (Emile), son éloge 162.

Feugerolles, commune du Chambon-Feugerolles, 392.

Feurs, bague antique trouvée rue des Ecoles, 99 ; — marché aux chevaux en 1304, 175 ; — la peste, 298 ; — lampes antiques, 391.

Fontanes, commune de Chalain-le-Comtal, Fontaine Saint-Aubrin, 211.

Garlans (Bernard de), 197.

Ginoulhiac (Mgr), son sceau, 314.

Goincet, commune de Poncins, 61.

Grangent, commune de Saint-Just-sur-Loire, 374 *et suiv.*

Inauguration dans la salle de la Diana du buste du vicomte Camille de Meaux, 192, 323.

Jansénisme, 385.

Lamy (Etienne), de l'Académie Française. Eloge du vicomte Camille de Meaux, 360.

Liste des membres de la Diana au 1er avril 1908, 1.

Magnieu-le-Gabion, commune de Saint-Laurent-la-Conche, 396.

Marbeuf (Mgr. de), sceau, 312.

Meaux (vicomte Camille de). Son éloge par M. Chassain de la Plasse, 22. — Catalogue de ses œuvres imprimées, 65. — Souscription ouverte pour l'érection de son buste à la Diana, 103. — Inauguration de son buste dans la salle de la Diana, 192, 323 ; — son éloge par M. de Quirielle, 331, — — par M. Lamy, 360.

Meaux (vicomte Charles de). Inauguration du buste du vicomte Camille de Meaux, remerciements, 367.

Montbrison, 401 ; — les Cordeliers, 117 ; — la maison de Mgr d'Alincourt au cloître, 164 ; — Territoires *de Rubea terra et de Cruce*, 209.

Montsupt, commune de Saint-Georges-Hauteville, 146, 390.

Montverdun, 399.

Morel (Elie), son éloge, 128.

Mornand, les Maréchaux, 118.

Mouvement de la Bibliothèque et du Musée, 81, 117, 147, 184, 401.

Mouvement du personnel, 91, 125, 158, 189, 413.

Notre-Dame de Grâces, commune de Chambles, 375 *et suiv.*

Notre-Dame de Lorette, son culte dans le Forez, 392.

Noirétable, 301 ; — classement des mégalithes et des pierres à bassin, 390.

Périchons (les), commune de Poncins, 400.

Perron (le), commune de Villerest, station magdalénienne, 140, 390.

Peste (la), en Forez, 292.

Poncins, 60 ; — Goincet, 61 ; — les Périchons, 400.

Populus (abbé), curé de Notre-Dame de Montbrison au commencement du XIXe siècle, son portrait, 82.

Pouilly-les-Nonnains, Boisy, 104, 116.

Quirielle (Pierre de). Eloge du vicomte Camille de Meaux, 331.

Relave (chanoine M.). Prieurs et curés sous l'ancien régime, 133.

Reure (chanoine). Discours prononcé à l'inauguration d'un monument à Honoré d'Urfé à Virieu-le-Grand (Ain), 109, 130. — La peste de 1628 dans le Forez. Le vœu de Cervière et des Salles, 292. — Quelques souvenirs des Camaldules du Forez, 375.

Rochetaillée (Vital de), son éloge, 160.

Roux (André), son éloge, 94.

Ruivet (Claude-Joseph), vicaire général de Lyon pendant la Révolution, 310.

Sachet (le chanoine). Les sceaux des archevêques de Lyon au XIXe siècle (supplément), 309.

Saint-Aubrin (fontaine) à Fontanes, 211.

Saint-Bonnet des Cars, trouvaille monétaire, 387.

Saint-Bonnet-le-Château, 297.

Saint-Chamond, 299, 392.

Saint-Etienne, 299 ; — la Sauvanière, 394.

Saint-Etienne-le-Molard, 61 ; — la Bastie, 193, 194, 374, 399.

Sainte-Foy-Saint-Sulpice, 60 ; — Villedieu, 61.

Saint-Genest-Malifaux, 296,

Saint-Georges-Hauteville, Montsupt, 146, 390.

Saint-Haon, excursion 104, programme, 116.

Saint-Just-sur-Loire, Grangent, 374 *et suiv.*

Saint-Laurent-la-Conche, Magnieu-le-Gabion, 396.

Saint-Nizier de Fornas, 401.

Saint-Pulgent (Mme Léon de), son éloge, 95.

Saint-Pulgent (Alphonse de). La maison de Mgr d'Alincourt au cloître Notre-Dame, 164.

Saint-Romain-le-Puy, réparations à l'église du prieuré, subvention de la Diana, 163.

Salles (les), la peste, chapelle Saint-Roch, 292 *et suiv.*

Sapy (abbé). Le culte de Notre-Dame de Lorette dans le Forez, 392.

Saut du Perron (le), commune de Villerest, station magdalénienne, 140, 390.

Sauvanière (la), Saint-Etienne, 394.

Sceaux des archevêques de Lyon au XIXe siècle, 309.

Séances trimestrielles : 1908, 5 mars, 21 ; — 16 juin (assemblée générale), 93 ; — 4 novembre, 127 ; = 1909, 16 mars, 159 ; — 25 mai (assemblée générale), 191 ; — 23

juin (inauguration du buste du vicomte Camille de Meaux), 323 ; — 9 novembre, 373.

Seymour de Ricci. Lettre au sujet d'une bague antique trouvée à Feurs, 101.

Souvigny (Allier), prieuré, monnaie, 387.

Suffragants du diocèse de Lyon, 219 ; — Etienne de la Chassagne, 227 ; — Guillaume Turin, 231 ; — Jean Balarin, 238 ; — Jean Parisot, 242 ; — Barthélemy Portalenqui, 245 ; — Jean Bothian, 249 ; — Jean Henry, 252 ; — Jacques Maistret, 255 ; — Robert Berthelot, 266 ; — Antoine Sicault, 270 ; — Nicolas Navarre, 275 ; — J.-B.-Marie Bron, 280 ; — Jean-Denys de Vienne, 283. — V. Corevêques et auxiliaires.

Sugny (comte de), son éloge, 96.

Sury-le-Comtal, 133 *et suiv.*

Thizy (Rhône), 180.

Urfé (Honoré d') souscription à un monument en son honneur, 63 ; — Inauguration du monument élevé à Virieu-le-Grand (Ain), 109 ; — *La vie et les œuvres d'Honoré d'Urfé*, par le chanoine Reure, 374.

Uzore, commune de Chalain-d'Uzore, 392.

Vernaison (Rhône), assiégé par l'archevêque de Lyon, 1304, 179.

Villefranche (Rhône), point de concentration des milices royales, 1304, 179.

Villedieu, commune de Ste-Foy, 61.

Villerest, le Saut du Perron, 140, 390.

Virieu-le-Grand (Ain). Monument à Honoré d'Urfé, 109.

## FIGURES DANS LE TEXTE

1, 2. — Bague gréco-romaine, trouvée à Feurs, *dessins de M. C. Beauverie*, 100.

3. — Station du Perron, plan schématique, 142.

4. — Armoiries de G. Turin, 233.

5. — « de J. Balarin, 242.

6. — « de J. Parisot, 245.

7. — Sceau de B. Portalenqui, 249.

8. — Armoiries de J. Maistret, 266.

9. — « de A. Sicault, 274.

10. — « de N. Navarre, 278.

11. — Fer de reliure armorié de J.-B.-M. Bron, 282.

12. — Armoiries de J.-D. de Vienne, 286.

13. — « de Mgr O. Thibaudier, 288.

14. — « de Mgr Jourdan de la Passardière, 289.

15. — « de Mgr Déchelette, 290.

16, 17, 18, 19, 20, 21. — Chapelles rurales, d'après le recueil manuscrit de Jérôme Chalon à la Bibliothèque de Lyon, 305, 306, 307, 308, 309.

22. — Sceau de Mgr de Marbeuf, 312.

23, 24. — Sceaux du Cardinal de Bonald, 313.

25. — Sceau Mgr Ginoulhiac, 314.

26. — Monnaie de Souvigny, 387.

27, 28. — Lampes romaines trouvées à Feurs, 391.

## PLANCHES HORS TEXTE

I — Portrait de Marie-Camille-Alfred vicomte de Meaux, *phototypie,* 22.

II, III, IV, V, VI. — Silex provenant des communes de Poncins, Cleppé, Sainte-Foy, *dessins de M. C. Beauverie,* 60.

VII, VIII. — Silex provenant de la station du Perron, commune de Villerest, *phototypie, clichés de M. J. Déchelette,* 142.

IX. — Nicolas Navarre, suffragant de Lyon, *phototypie*, 275.

X. — Jean-Denys de Vienne, suffragant de Lyon, *phototypie*, 283.

XI. — Buste en marbre du vicomte Camille de Meaux, inauguré, dans la salle de la Diana, le 23 juin 1909, *simili*, 323.

ERRATA

Page 195, ligne 7, supprimer : *que nous publions également.*

— 196, ligne 3, mettre : *Gordin* au lieu de Gardin.

— — devant 20 août, ajouter : *1387.*

— 197, ligne 2, mettre : *Gordin* au lieu de Gardin.

— — ligne 7. id. id.

— — ligne 10, mettre: *Nostre* au lieu de Vostre.

— — ligne 12, mettre : *Le* au lieu de Ce.

Errata du tome XV, v. page 314.

# PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE LA DIANA

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'INSTALLATION DE LA DIANA *le 29 août 1862.*

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA DIANA *du 27 août 1863 au 15 décembre 1864.*

REVUE FORÉZIENNE. Histoire et archéologie. 1re à 4e année, 1867-1870. 4 volumes.

## BULLETIN DE LA DIANA :

Tome I, 1876 et 1881 ; — Tome II, 1882 et 1884 ; — Tome III, 1885 et 1886 ; — Tome IV, 1887 et 1888 ; — Tome V, 1889 et 1890; — Tome VI, 1891 et 1892 ; — Tome VII, 1893 et 1894 ; — Tome VIII, 1895 ; — Tome IX, 1896 et 1897 ; — Tome X, 1898 ; — Tome XI, 1899 et 1900 ; — Tome XII, 1901 ; — Tome XIII, 1902 et 1903 ; — Tome XIV, 1904 et 1905 ; — Tome XV, 1906 et 1907.

## MÉMOIRES :

Tome Ier. — Auguste Bernard. Histoire territoriale du Lyonnais ; — Vincent Durand, Recherches sur la station antique de *Mediolanum*, etc., etc.

Tome II, — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Vincent Durand, *Aquæ Segetæ* et la voie Bolène en Forez; — Fouilles à Feurs ; — Anatole de Gallier, Une page de l'histoire du Viennois à la part du royaume. Les Pagan et les Retourtour ; — Henry Gonnard, Découverte de monnaies anciennes à Montbrison ; — Honoré de Turge, Sépultures antiques du mont d'Uzore ; — etc., etc.

Tome III. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais, (suite) ; — Vincent Durand, De la véritable situation du *Tractus Rodunensis et Alaunorum* mentionné dans la *Notice des dignités de l'Empire* ; — Ph. Testenoire-Lafayette et H. Gonnard, Bulletin numismatique ; — etc , etc.

Tome IV. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais (suite) ; — Joseph Delaroa, Oraison funèbre de Florimond Robertet, forézien, par Mgr Alleman, évêque de Grenoble ; — Vincent Durand, Colonnes itinéraires de Pommiers, — Puits antiques à Trelins, — Etablissement céramique à Montverdun, — Habitations gallo-romaines à Nollieu, à Pralong, à Saint-Just-en-Chevalet, — L. Mandrin à Saint-Bonnet-le-Château ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, La Galiney de la Tour-en-Jarez ; — etc., etc.

Tome V. — Auguste Bernard, Histoire territoriale du Lyonnais

(suite et fin). — Vincent Durand et Antoine Vachez, Etude archéologique et historique sur le prieuré de Rosiers ; — Frédéric Noëlas, Funérailles d'une fille noble au XVe s. ; — C.-P. Testenoire-Lafayette, Henri III en Forez.

Tome VI. — Jean-François Duguet, curé de Feurs, Feurs, mémoire inédit, suivi de l'histoire de la famine de 1709, publiés et annotés par M. Vincent Durand.

Tome VII. — Eleuthère Brassart, La grotte des fées, commune de Sail-sous-Cousan ; — Vincent Durand, Lettre du Conseiller Moissonnier ; — Adolphe Coste, Inventaire du mobilier des châteaux de Saint-André d'Apchon et d'Ouches aux XVIe et XVIIe siècles ; — Antoine Guillemot, Chartes de franchises de Vollore, 1312 ; — Jules Le Conte, Recherches sur les anciennes religieuses et sur les syndics du monastère de Sainte-Claire de Montbrison ; — Philippe-Testenoire-Lafayette, Bulletin numismatique ; — Antoine Vachez, Bellegarde et la Liègue, étude historique ; etc., etc.

Tome VIII. — André Barban, Recueil d'hommages, aveux et dénombrement de fiefs relevant du comté de Forez du XIIIe au XVIe siècle.

Tome IX. — Maurice de Boissieu, Généalogie de la maison de Saint-Chamond ; — Antoine Guillemot, Tarifs de droits de leyde perçus par le seigneur de Thiers au XIVe siècle.

Tome X. — C.-P. Testenoire-Lafayette, Histoire de l'abbaye de Valbenoîte, de l'ordre de Cîteaux, à Saint-Etienne de Furan en Forez, 1184-1791.

Tomes XI et XII. — Visite pastorale faite en 1745 et 1746 par Monseigneur Henri-Constance de Lort de Serignan, évêque de Mâcon, de la partie de son diocèse comprise aujourd'hui dans le département de la Loire, publiée par M. Joseph Déchelette.

ÉLOGE DE VICTOR DE LAPRADE, par M. le vicomte de Meaux, prononcé à la Société de la Diana, le 16 juin 1884, portrait en héliogravure.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE FORÉZIENNE DE ROANNE, EN 1890. Rapport présenté à la Société de la Diana par Edouard Jeannez et illustré de quarante planches en phototypie par Paul Roustan.

LES PEINTURES MURALES DU MOYEN-AGE ET DE LA RENAISSANCE EN FOREZ, publiées par J. Déchelette et E. Brassart, avec la collaboration de MM. Charles Beauverie, abbé Reure et Gabriel Trévoux, 29 grav. dans le texte, 20 pl. en héliogravure.

---

Montbrison, le gérant, E. Brassart.